
ARIES
933 2



HISTOIRE

DES PAPES.

PARIS — TYPOGRAPHIE DE Mme Ve DONDEY-DUPRE.
16, rue Saint-Louis, au Marais.

HISTOIRE
DES PAPES,

CRIMES, MEURTRES, EMPOISONNEMENTS,

Parricides, Adultères, Incestes,

DEPUIS SAINT PIERRE JUSQU'A GREGOIRE XVI

HISTOIRE DES SAINTS, DES MARTYRS, DES PERES DE L'EGLISE, DES ORDRES RELIGIEUX, DES CONCILES, DES CARDINAUX, DE L'INQUISITION, DES SCHISMES, ET DES GRANDS REFORMATEURS.

CRIMES DES ROIS, DES REINES, ET DES EMPEREURS.

MAGNIFIQUE EDITION,

SPLENDIDEMENT ILLUSTRÉE DE GRAVURES SUR ACIER,

exécutées par nos premiers Artistes.

VIII



ADMINISTRATION DE LIBRAIRIE,

26, RUE NOTRE-DAME-DES-VICTOIRES, PRÈS LA BOURSE.

1843

HISTOIRE
DES PAPES.

HISTOIRE POLITIQUE
DU SEIZIÈME SIÈCLE.

Maximilien Ier, empereur d'Allemagne. — Massacres des habitants de la Flandre. — Bizarreries de l'empereur. — Mort de Maximilien Ier. — Charles-Quint, son petit-fils, parvient à l'empire. — Ses débauches et ses fourberies. — Ses guerres avec la France. — Ses prétentions à la monarchie universelle. — Abdication de Charles-Quint. — Il se fait clouer vivant dans son cercueil. — Sa mort. — Ferdinand, son frère, lui succède à l'empire. — Mort de Ferdinand. — Maximilien II, son fils, est proclamé empereur. — Hypocrisie de ce prince. — Ses guerres contre les Turcs. — Mort de Maximilien II. — Rodolphe II, son fils, lui succède. — Son intolérance. — Il fait égorger les luthériens de l'Autriche. — Étienne Botskaï appelle les peuples de la haute Hongrie à la liberté. — Mort de l'empereur. — Histoire politique de la France. — Règne de François Ier. — Influence de la duchesse d'Angoulême, sa mère, dans le gouvernement. — Guerres d'Italie. — Régence de Louise de Savoie. — Débauches de la cour de France. — Entrevue du

camp du drap d'or.—Guerre de Flandre.—Louise de Savoie vole le trésor public.—Saturnales de la cour. — Le lupanar royal. — Siége de Marseille. — François I[er], prisonnier de Charles-Quint, rachète sa liberté en abandonnant aux Espagnols les plus riches provinces de France. — Ses amours avec mademoiselle d'Heilly. — Règne de la favorite. — Vengeance du mari de la belle Féronnière. — Cruautés de François I[er]. — Querelles entre les maîtresses des princes du sang et la favorite. — Le dauphin meurt empoisonné. — Charles-Quint à la cour de France. — Viols, massacres et incendies exercés dans le pays des Vaudois.—François I[er] meurt du mal vénérien. — Henri II, son fils, lui succède. — Ses débauches avec Diane de Poitiers. — Catherine de Médicis, à l'exemple de son mari, forme des liaisons scandaleuses et donne trois bâtards à Henri II. — Duel de Jarnac et de la Châtaigneraie. — Diane protége le connétable de Montmorency et les Guises. — Guerre entre Charles-Quint et Henri II.—Révolte des habitants de la Guyenne.—Henri II assiste avec la cour aux supplices des protestants.—Fêtes à l'occasion du mariage d'Élisabeth de France et de Philippe d'Espagne.—Henri II est tué dans un tournoi par le comte de Montgommery. — Catherine de Médicis s'empare du gouvernement sous le nom de son fils François II. — Disputes entre la jeune reine Marie Stuart et la reine-mère.—Amours incestueux de Marie Stuart avec son oncle le cardinal de Lorraine.—Les chambres ardentes. — François II, énervé par les plaisirs, tombe dans l'idiotisme. — Conjuration d'Amboise. — Perfidie de François II, de Marie Stuart et des Guises. — Supplices affreux des conjurés. — Mort du seigneur de la Renaudie. — Assemblée des notables à Orléans.—Mort de François II.—Catherine de Médicis est accusée d'avoir fait empoisonner le roi.—Règne de Charles IX.—Cathe-

rine s'empare du gouvernement du royaume. — Dettes énormes de l'état. — Assemblées des états-généraux. — Catherine de Médicis se fait la pourvoyeuse des princes protestants. — Triumvirat du maréchal de Saint-André, du duc de Guise et du connétable Anne de Montmorency. — Guerre civile. — Assassinat du duc François de Guise.—Majorité de Charles IX.— Caractère affreux de ce roi. — Entrevue de Bayonne. — Mort du connétable de Montmorency, et assassinat du prince de Condé. — Mariage de Henri de Navarre et de Marguerite de Valois. — Massacres de la Saint-Barthélemy. — Le roi, la reine et les princesses se rendent en cavalcade à Montfaucon pour contempler les cadavres des huguenots. — Massacres dans les provinces. — Orgies au Louvre. — Conspiration du duc d'Alençon, frère du roi. — Mort de l'exécrable Charles IX. — Henri III succède à ce monstre.— Règne des mignons. — Guerre civile dans le Poitou. — La cour assiste aux processions des flagellants. — Catherine de Médicis fait empoisonner le cardinal de Lorraine. — Sacre du roi à Reims. — Superstitions, débauches et puérilités de Henri III. — Guerres civiles. — Querelles entre les mignons du roi et ceux du duc de Guise.—Saturnales de la cour.—Dévastation du royaume.—Assassinat de Bussy d'Amboise.—Le roi fait empoisonner son frère. — Henri III se déclare le chef de la ligue. — Journée des barricades. — Henri III fait assassiner le duc de Guise et le cardinal son frère.—Mort de Catherine de Médicis. — Henri III est assassiné par Jacques Clément. — Éducation de Henri IV. — Mariage du jeune roi de Navarre. —Il assiste au supplice des huguenots. —Ses amours avec madame de Sauves. — Mépris des protestants pour Henri IV.—Il trahit tous les partis à la fois.—Ses intrigues avec la jeune Lignonville.—A l'exemple de Néron, pendant une

fête, il donne l'ordre d'abuser de toutes les femmes. — Marché infâme entre Henri IV et sa femme. — Il déflore une jeune fille de quatorze ans appelée la belle Fosseuse. — Amours de Henri et de la belle Corisandre. — Il vient assiéger Paris. — Ses débauches avec l'abbesse de Montmartre. — Famine affreuse dans la capitale. — Le duc de Parme force le roi à lever le siége. — Henri, pour se venger, met à feu et à sang la Champagne, la Picardie et la Normandie. — Intrigues du roi et de Gabrielle d'Estrées. — Henri IV renonce de nouveau au protestantisme et se fait catholique. — Son entrée à Paris. — Assemblée des notables à Rouen. — Ingratitude de Henri IV pour les protestants. — Mort de Gabrielle d'Estrées. — Henri IV se console avec Henriette d'Entragues. — Mariage de Marie de Médicis et du roi de France. — Débauches entre la favorite, la reine et le roi. — Supplice de Charles de Gontaut Biron. — Querelle scandaleuse entre Marie de Médicis et Henriette d'Entragues. — Henri IV se compose un sérail. — Il accable la France d'impôts pour doter ses nombreux bâtards. — Il altère les monnaies. — Son code sanguinaire sur les délits de chasse. — Nouvelle passion du roi pour la jeune princesse de Condé. — Henri IV meurt assassiné par Ravaillac. — Réflexions sur ce règne.

Les annales de l'histoire politique du seizième siècle devraient être tracées en caractères de sang, car jamais les cruautés, les meurtres, les attentats, n'avaient été si terribles et si multipliés; jamais les rois et les papes n'avaient commis autant d'atrocités; et il semblait vraiment que les oppresseurs des peuples de cette époque, pontifes ou souve-

rains, prêtres ou nobles, moines ou soldats, se fussent donné le défi de se surpasser les uns les autres, en égorgeant des millions d'hommes, en violant des milliers de femmes, de jeunes filles et d'adolescents, en incendiant des villes, en couvrant de désastres des royaumes entiers. En Italie, un Jules II, un Léon X, un Pie V et un Grégoire XIII; en Espagne, un Charles-Quint et un Philippe II; en Allemagne, un Maximilien II et un Rodolphe II; en Angleterre, un Henri VIII et une Marie la Catholique; en France, un François Ier, un Charles IX et un Henri III, tous despotes sanguinaires, tous monarques insolents et débauchés, tous implacables tyrans, fléaux des nations qui avaient le malheur d'être soumises à leur exécrable domination!

Parmi eux, Maximilien Ier, fils de l'empereur Frédéric III, occupe sa place. Quelques auteurs prétendent que dans sa jeunesse il paraissait incapable d'aucune application, et articulait si mal qu'on l'avait surnommé le Muet; cependant, à force de travail et de persévérance, il fit comme Démosthène, le célèbre orateur grec, il vainquit la nature et parvint à parler avec facilité. Son père lui fit épouser Marie de Bourgogne, fille de Charles le Téméraire, ce qui l'obligea à entrer en guerre avec la France pour défendre l'héritage de sa femme contre Louis XI. Dans le cours de son gouvernement, Maximilien se montra si cruel et si intolérant, qu'à la mort de Marie de Bourgogne, les Flamands secouèrent le joug, lui enlevèrent jusqu'à la tutelle de ses enfants et le chassèrent de leur pays. Furieux de cet affront, Maximilien jura de prendre sa revanche; avec l'aide de son père, qui lui fournit une armée considérable, il envahit la Flandre, fit un mas-

sacre effroyable des habitants, s'empara de Gand, et força la nation à lui rendre la tutelle de son fils et à lui laisser la libre disposition des immenses revenus des états. Son triomphe fut heureusement de courte durée; les provinces, fatiguées de payer des impôts excessifs qui servaient à alimenter le luxe des courtisans et à soudoyer des soldats, se soulevèrent contre le tyran, et cinquante mille citoyens vinrent l'assiéger dans son palais de Bruges. Ses troupes furent honteusement chassées de la ville, ses ministres furent arrêtés, mis en jugement, condamnés à mort et exécutés sur la place publique; lui-même fut découvert dans la boutique d'un apothicaire, où il s'était réfugié pour échapper aux révoltés; et il n'obtint sa grâce qu'en faisant le serment solennel de ne jamais revendiquer le gouvernement de la Flandre, de restituer toutes les places, de faire évacuer des états les troupes allemandes, et de ne jamais porter les armes contre les Pays-Bas.

Mais comme il est vrai qu'on ne peut trouver ni loyauté ni bonne foi dans les rois ni dans les princes, Maximilien ne fut pas plus tôt hors de danger, qu'il fit déclarer nul par le pape le serment qu'il avait prêté sur l'hostie consacrée, et qu'il fit marcher contre la Flandre toutes les armées de l'empire. Cependant il ne prit pas personnellement part à ces opérations militaires, soit qu'il craignît de tomber entre les mains des Flamands, soit qu'il jugeât sa présence plus nécessaire en Hongrie, dont le trône était devenu vacant par la mort de Mathias Corvin, et dont la maison d'Autriche réclamait la possession en vertu d'un traité de famille conclu avec le feu roi. Or, comme les peuples refusaient de ratifier un semblable pacte, et voulaient élire pour les gouverner

Ladislas, prince de Bohême, prétendant qu'ils ne devaient pas être légués comme un troupeau de bétail, Maximilien fondit sur la Hongrie, égorgea les hommes, les enfants, les vieillards, emporta d'assaut Albe-Royale, qu'il trouva sans défense; et, par la terreur de ses armes, força les malheureux habitants à lui payer un tribut de cent mille ducats, et à joindre à son titre de roi des Romains, qu'il avait déjà reçu depuis plusieurs années, celui de roi de Hongrie.

Quelque temps après, vers la fin de l'année 1493, son père, l'empereur Frédéric III, mourut âgé de soixante-dix-huit ans. Maximilien, pour premier acte d'autorité, contracta un mariage avec Blanche Marie, sœur de Jean Galéas, duc de Milan, qui lui apportait une dot de quatre cent quarante mille écus d'or, malgré l'opposition des princes électeurs, qui voyaient avec peine le chef de l'empire s'allier à une famille qui devait sa récente élévation à un bâtard. Ceux-ci, ne pouvant empêcher cette déplorable union, refusèrent de reconnaître la nouvelle impératrice, et déclarèrent que ses enfants ne seraient jamais considérés comme princes par la nation allemande. Maximilien fit alors tomber sa colère sur les peuples; il écrasa les provinces d'impôts, leva des troupes nombreuses, et se plut à engloutir des milliers d'hommes dans des guerres aussi meurtrières que ridicules. Enfin, les états se fatiguèrent de voir couler à flots l'or et le sang de la nation; les électeurs se réunirent pour aviser à porter un remède au mal, et créèrent une chambre intitulée Chambre impériale, qui fut investie du pouvoir de fixer pour l'avenir les subsides d'argent ou de soldats que les villes et les provinces devaient fournir à l'empereur.

Maximilien refusa de se soumettre aux décisions de cette espèce de chambre représentative et en prononça la dissolution; puis il recommença la guerre avec plus de fureur qu'auparavant. Il avait surtout en haine les cantons libres de la Suisse, qui faisaient contre lui une opposition très-vive; il chercha d'abord à soulever entre eux des collisions, et n'ayant pu y réussir, il les fit excommunier par le pape, sous la promesse de partager avec sa Sainteté les dépouilles de ces peuples lorsqu'il les aurait vaincus. Ensuite il se mit à la tête de ses troupes, entra sur le territoire helvétique et exerça partout d'affreux ravages. Ces mesures violentes exaltèrent les esprits; les cantons firent un appel du ban et de l'arrière-ban, formèrent une armée et vinrent présenter la bataille au tyran. L'empereur fut battu par ces courageux républicains et forcé de signer l'indépendance de la Suisse; bientôt même il se vit contraint de permettre la réorganisation de la chambre impériale et l'établissement d'un conseil de régence qui pût, en l'absence du chef de l'état, pourvoir aux soins de l'empire romain germanique.

De longs démêlés avec l'Italie et la France occupèrent en grande partie son règne, et presque toujours il échoua dans ses tentatives, soit que ses plans eussent été mal combinés, soit qu'ils eussent été mal exécutés. Espèce de don Quichotte couronné, Maximilien courait toujours la lance au poing, ne rêvant que duels, carrousels et croisades. Doué d'une force herculéenne et d'une agilité extraordinaire, il surpassait tous ses contemporains dans les exercices du corps, et excellait surtout dans l'art de l'escrime, ce dont il faisait parade quand l'occasion s'en présentait. On raconte qu'à Worms,

lors de la première diète qu'il tint, un chevalier français, nommé Claude de Battu, célèbre par ses hauts faits d'armes, étant venu pour se battre corps à corps contre tout Allemand qui oserait se mesurer avec lui, Maximilien ne craignit pas d'accepter le défi pour un chevalier inconnu; et au jour fixé il se présenta lui-même dans la lice, la lance au poing et la visière baissée, combattit longtemps, et contraignit son adversaire à se déclarer vaincu.

On lui doit un perfectionnement dans la manière de fondre les canons, dans la construction des armes à feu et dans la trempe des armes défensives; il inventa une nouvelle forme de lance dont l'usage devint bientôt général, et fit plusieurs découvertes dans la pyrotechnie, cet art infernal qui apprend aux hommes à tuer leurs semblables, et qui est pour les rois la plus enivrante des occupations. Dans son ardeur de faire l'essai de ses inventions meurtrières, l'empereur voulut organiser une croisade, et sollicita chaque électeur de lui fournir un contingent de troupes et d'argent pour aller combattre les infidèles en Asie; et sur le refus des princes allemands de s'associer à cette extravagante entreprise, il fit cause commune avec le pape, qui publia une nouvelle croisade contre les Turcs, la déclara obligatoire pour tous les états de l'Europe, et ordonna une levée extraordinaire de décimes en France, en Angleterre, en Espagne et en Allemagne.

Maximilien exerça de telles exactions en cette circonstance, que les électeurs s'assemblèrent à Gelhausen, formèrent la célèbre union électorale, et s'engagèrent à résister ouvertement à l'empereur. Celui-ci essaya en vain de les désunir, de renverser le conseil de régence, de dissoudre la

chambre impériale et d'ériger l'Autriche en électorats. Les princes allemands demeurèrent fermes dans leur résolution, et bien loin de céder aux menaces, ils déclarèrent la patrie en danger et votèrent la déposition du tyran. Force fut à Maximilien de se soumettre et de renoncer à ses projets de guerre en Asie; il lui prit alors la singulière fantaisie de se faire nommer pape et de réunir sur sa tête le diadème impérial et la tiare pontificale. Cette nouvelle extravagance échauffa tellement son ambition, qu'à la mort de Jules II il engagea, pour une somme considérable, les diamants de la couronne aux Sugger, célèbres banquiers d'Augsbourg, afin de pouvoir acheter les suffrages des cardinaux romains. Mais l'élection de Léon X vint dissiper le fol espoir qu'il avait conçu de réunir en sa personne l'empire spirituel et temporel, à l'imitation des kalifes d'Orient.

On dit qu'à partir de cette époque il reporta toutes ses idées vers la mort; et qu'un jour, comme ses officiers cherchaient à le dissuader de faire abattre un palais magnifique qu'on avait élevé à Inspruck, et que l'architecte avait manqué dans un de ses détails, il dit : « Eh bien ! je consens » à laisser ces bâtiments debout; mais je veux qu'on me fasse » une autre demeure digne de moi. Qu'on fasse venir un » charpentier et qu'il me construise un cercueil en bois de » chêne. » — On y joignit à sa recommandation un poêle en drap noir semé d'ossements brodés en argent, et les autres objets nécessaires à des funérailles; le tout fut déposé dans un grand coffre est placé dans sa chambre à coucher.

Enfin, à la suite d'un souper où il avait mangé immodérément du melon, Maximilien fut pris d'une fièvre violente qui

résista aux efforts des médecins; alors il comprit qu'il devait se préparer à mourir; il fit promettre à ses officiers qu'après sa mort ils lui couperaient les cheveux, lui arracheraient les dents pour les broyer et les réduire en poudre, et qu'ils l'enseveliraient dans un sac rempli de chaux vive avant de le mettre dans son cercueil et de l'inhumer sous l'autel de l'église de Neustadt, qu'il avait désignée pour le lieu de sa sépulture; puis il leur donna sa bénédiction, et rendit l'âme le 11 janvier 1519, dans la soixantième année de son âge.

L'histoire de ce prince n'est remarquable que par les grands événements qui eurent lieu sous son règne, notamment par la naissance du schisme de Luther, par la division territoriale de l'Allemagne en dix cercles, par l'introduction du conseil aulique, et par l'abolition de la redoutable cour véhémique ou tribunal secret de Westphalie.

Charles d'Espagne, petit-fils de Maximilien, parvint à réunir les suffrages des électeurs, et succéda à son aïeul sous le nom de Charles-Quint. Déjà il était roi d'Espagne comme héritier de Ferdinand le Catholique, son aïeul maternel, et souverain des Pays-Bas, dont il avait hérité précédemment de son père Philippe Ier d'Autriche, fils de Maximilien Ier et de la duchesse Marie de Bourgogne.

Dans sa jeunesse, Charles-Quint avait constamment dédaigné de s'instruire; au lieu de s'occuper de sciences, il s'était adonné de préférence aux exercices militaires, qui seuls formaient le mérite des hommes à cette époque d'ignorance; aussi avait-il contracté des habitudes de rudesse et de despotisme qui en firent un détestable tyran lorsqu'il fut devenu homme. Il commença par abreuver de tant de dé-

goûts et de mauvais traitements le cardinal Ximenès, vénérable prélat que son aïeul avait investi de la régence du royaume pendant sa minorité, qu'il le fit mourir; puis, quand il se vit affranchi de toute espèce de tutelle, il se lança dans les débauches et parut ne prendre nul souci de son autorité. Ce ne fut pas pour longtemps; les malheureux Espagnols apprirent bientôt sous quel joug de fer ils allaient courber la tête et à quel terrible maître ils allaient obéir.

Les cortès de Castille, d'Aragon et de Catalogne, voulant tenter un effort en faveur de la liberté, adressèrent à leur nouveau roi un cahier de doléances sur les malheurs dont l'inquisition couvrait le sol des Espagnes, et lui présentèrent un projet de constitution qui modifiait le tribunal du saint-office et qui portait défense aux inquisiteurs d'intenter aucun procès pour cause d'usure, de sodomie, de bigamie, de nécromancie et autres délits de ce genre dont ils s'étaient arrogé la connaissance; ils demandèrent en outre qu'il plût à sa majesté de réformer les abus qui existaient dans la perception des impôts et dans la vente des charges publiques. A titre de remercîment et comme témoignage de reconnaissance, ils offraient à ce roi imberbe, dès qu'il aurait satisfait à leurs justes réclamations, une somme de cinq cent mille ducats. Charles-Quint se garda bien de laisser échapper une semblable occasion de grossir ses trésors; il s'engagea solennellement envers les cortès à respecter les priviléges et les coutumes de chaque province; et relativement à l'inquisition, il déclara formellement qu'il voulait que les dominicains se conformassent aux saints canons, et n'empiétassent pas sur le pouvoir séculier. Dès qu'il eut touché les cinq cent

mille ducats, il agit envers eux ainsi qu'ont l'habitude de faire les rois envers les peuples assez stupides pour croire à leurs paroles; il manqua à toutes ses promesses et nomma grand inquisiteur son précepteur Adrien. Quelque temps après, il se déclara même le protecteur de la sainte inquisition, et fit mourir sur les bûchers ou dans les tortures, en moins de deux années, quinze mille Espagnols, dont il convoitait les richesses ou dont il redoutait l'énergie.

Charles-Quint montra la même duplicité et la même fourberie dans ses traités avec la France; ainsi il exigea pour conditions de la paix que François Ier prît l'engagement de lui réserver pour femme la princesse Louise, sa fille, qui n'était âgée que d'une année; et le traité n'eut pas été plus tôt signé, qu'il intrigua auprès de Henri VIII et de Léon X pour les engager à former une ligue formidable contre son allié François Ier, et à lui arracher la couronne.

Cette politique perfide et astucieuse lui valut la haine des Allemands, et sans contredit il n'eût pas été choisi pour succéder à Maximilien, si d'une part les circonstances fâcheuses où se trouvait l'Allemagne disputée par trois prétendants, et d'autre part les sommes considérables qu'il fit distribuer aux princes électeurs, n'avaient décidé ceux-ci à lui donner leurs suffrages, à l'exclusion des autres compétiteurs; toutefois ils eurent soin de se mettre à couvert des effets de son caractère ambitieux et tyrannique, en lui faisant signer une capitulation qui garantissait l'indépendance de leurs opinions religieuses et l'intégralité de leurs droits politiques.

C'est alors que Charles-Quint forma son plan de monarchie universelle : déjà maître de l'Espagne, de l'Allemagne,

des Pays-Bas et de vastes empires dans les Indes orientales et occidentales, il songea encore à réunir à ses états la France, l'Italie et les îles Britanniques, afin de pouvoir envahir la Turquie, et, comme un nouvel Alexandre, pour s'élancer de là jusque sur les bords de l'Indus et du Gange. Il se prépara à l'exécution de ses gigantesques projets avec une prudence merveilleuse; au lieu d'attaquer de front ses ennemis, il forma des traités avec eux et les arma les uns contre les autres, afin de les subjuguer plus facilement quand ils se seraient épuisés d'hommes et d'argent.

D'abord il acheta l'alliance de la cour de Rome et de l'Angleterre; ensuite, avec l'aide des troupes de ces deux puissances réunies aux siennes, il engagea la guerre contre la France sur trois points à la fois, au delà des Pyrénées, dans les Pays-Bas et en Italie. Pour un instant, la valeur française tint la victoire indécise, mais les fautes de François Ier firent pencher la balance en faveur des Espagnols.

Pour comble de malheurs, Léon X mourut, et le grand inquisiteur Adrien, le précepteur de sa majesté catholique, fut proclamé souverain pontife par les cardinaux qui avaient vendu leur voix à l'empereur. Afin de contrebalancer l'influence des Espagnols en Italie, François Ier se décida à franchir les Alpes pour frapper un grand coup; il marcha sur Pavie et fit le siége de cette place. De leur côté, les impériaux accoururent au secours de la ville, et présentèrent la bataille au roi de France; celui-ci, malgré l'avis des vieux généraux, accepta le combat contre des forces supérieures aux siennes et le perdit. Ainsi en un seul jour l'entêtement d'un insolent monarque causa la mort de plusieurs milliers d'hommes

et la perte des riches provinces que la France possédait en Italie. Il est vrai que Dieu permit que le prince fût fait prisonnier, et reçût ainsi la punition de son fol orgueil.

Lorsque Charles-Quint eut connaissance de la grande victoire qu'il avait remportée sur les Français, il se posa en Alexandre, pleura sur le sort des vaincus, et défendit qu'on fît aucune démonstration de joie dans tous ses états; mais par compensation il fit proposer à François Ier des conditions si dures, que celui-ci répondit qu'il préférait mourir en captivité plutôt que de souscrire à ses volontés. Le royal prisonnier fut immédiatement conduit à Madrid, où on le traita en apparence avec des égards infinis, et en réalité avec une extrême rigueur; et quelques instances qu'il fît pour obtenir une entrevue avec son geôlier impérial, elle lui fut constamment refusée; enfin, étant tombé malade autant d'ennui que de chagrin, Charles-Quint consentit à le voir, et vint le visiter. Suivant son habitude, l'empereur lui fit des promesses fallacieuses qu'il n'était nullement dans l'intention de tenir; mais cette fois, et bien malgré lui, les événements l'empêchèrent d'être parjure.

Deux mois après cette conférence, Charles-Quint se vit menacé d'une guerre générale et européenne que Clément VII, successeur d'Adrien VI, avait organisée contre lui; il songea aussitôt à détacher la France de la ligue, et rendit la liberté à François Ier, après avoir conclu avec ce prince un traité appelé le traité de Madrid.

Dégagé de toute crainte du côté de la France, Charles-Quint songea à détruire la ligue; et pour la frapper au cœur, il donna l'ordre à ses troupes de fondre sur Rome et d'en

faire le pillage. Ses volontés furent ponctuellement exécutées; la ville sainte fut emportée d'assaut, et livrée pendant quarante jours à la soldatesque, qui commit des atrocités telles qu'on n'avait jamais rien vu de semblable, même lors de la prise de cette ville par les Huns et par les Goths. Tout cela n'empêcha pas Charles-Quint de prendre le deuil, et d'ordonner des prières publiques pour demander à Dieu la fin des massacres et la liberté du chef de l'Église que ses soldats avaient fait prisonnier; puis, alliant l'avarice à l'hypocrisie, il exigea que Clément VII, avant de rentrer au Vatican, lui payât une rançon de quatre cent mille écus d'or, et prît l'engagement de le couronner roi de Lombardie et empereur des Romains. En même temps il réclama de François I[er] le payement d'une somme de deux millions de livres pour la rançon de ses enfants, restés en otage à Madrid.

Ensuite l'empereur quitta l'Espagne et passa en Italie pour recevoir des mains du pape les deux couronnes que convoitait depuis longtemps son ambition, et que venaient de lui gagner si heureusement ses soldats. La cérémonie du sacre eut lieu à Bologne avec une pompe extraordinaire; et l'on vit, chose étrange, un pape donner deux couronnes à un prince qu'il eût voulu détrôner, et un empereur se prosterner aux pieds d'un pontife que la veille il retenait prisonnier et dont il avait saccagé les états. Il est vrai que chacun d'eux avait ses motifs pour en agir ainsi; sa Sainteté Clément VII cédait à la force, et Charles-Quint désirait mettre le pape dans ses intérêts, pour qu'il le secondât dans la guerre qu'il méditait contre la Turquie, et dont le succès devait avoir, suivant lui, pour conséquence la soumission de l'Europe

entière à ses armes. Il obtint en effet du pape une bulle qui autorisait une croisade contre les infidèles, et immédiatement il se mit à la tête de son armée pour conquérir la Valachie et la Moldavie.

Soliman accourut de Constantinople pour défendre ses provinces, refoula les chrétiens hors du territoire qu'ils avaient envahi, et força Charles-Quint à renoncer à sa chimère de monarchie universelle. Chassé par les Turcs d'Europe, l'empereur se rejeta sur les états barbaresques, fit une expédition contre Schereddin Barberousse, lui enleva Tunis, et ramena en Europe vingt mille chrétiens qui gémissaient en esclavage et auxquels il fournit généreusement les moyens de retourner dans leur patrie. Cette espèce de croisade donna au caractère de Charles-Quint une tournure chevaleresque qui dégénéra en don quichottisme ; il en montra une singulière preuve lors de la reprise des hostilités entre l'Espagne et la France, en proposant à François Ier de terminer leurs différends par un duel, qui aurait lieu sur un pont ou sur une galère, et dans lequel tous deux combattraient en chemise; défi que se garda bien d'accepter le roi de France.

Une seconde fois l'empereur voulut encore tenter la fortune en Afrique, et équipa une flotte qu'il destinait à la conquête d'Alger; mais ayant voulu prendre la mer malgré les avis de l'amiral André Doria, à l'époque de l'année où les tempêtes rendent ces côtes extrêmement dangereuses, il eut la honte de revenir de cette expédition après avoir perdu les deux tiers de son armée et de sa flotte. Ce nouvel échec rendit son caractère encore plus irascible qu'il n'était auparavant. Ne pouvant répandre le sang des infidèles, il fit couler celui

des chrétiens; les infortunés Espagnols virent se multiplier les bûchers de l'inquisition, et personne, ni femmes, ni enfants, ni vieillards, ne fut à l'abri de la vengeance du tyran ou de la rapacité des dominicains. On cite parmi les victimes de ces monstres une femme vénérable, nommée Marie de Bourgogne, âgée de quatre-vingt-dix ans, dont les grandes richesses avaient excité leur cupidité, qui fut traduite devant le redoutable tribunal de l'inquisition pour répondre sur une dénonciation d'un de ses domestiques, qui déclarait lui avoir entendu dire, lors du sac de Rome par les troupes impériales: « Les chrétiens n'ont donc ni foi ni loi! »

Cette infortunée protesta vainement de son innocence; elle fut accusée de judaïsme, appliquée à la question, malgré les règlements du saint tribunal qui défendaient expressément de torturer ceux qui avaient dépassé l'âge de quatre-vingts ans; on lui donna l'estrapade avec tant de cruauté, qu'elle mourut avant la fin de la seconde épreuve et sans avoir voulu se reconnaître coupable; ce qui n'empêcha pas les inquisiteurs de condamner sa mémoire, de brûler son cadavre et de confisquer ses biens à leur profit.

Quelque puissant que fût Charles-Quint, il ne l'était pas encore assez pour soumettre les états de l'empire au joug de l'inquisition, et toutes les tentatives qu'il fit à cet égard ne lui attirèrent que honte et mépris; les princes électeurs se réunirent sous les inspirations de Luther, et firent au despote une guerre si terrible, qu'il se vit forcé d'abandonner ses provinces d'Allemagne pour éviter de tomber au pouvoir des réformés. Une fois même il fut sur le point d'être surpris dans Inspruck, au milieu d'une nuit orageuse, par

Maurice de Saxe, chef des armées luthériennes, et il n'échappa à son ennemi qu'en se sauvant dans une litière, presque seul, à travers des chemins impraticables. Il comprit alors quelle haine avait soulevée contre lui son ambition, et combien d'ennemis étaient acharnés à sa perte; il vit que son pouvoir n'était qu'un amas de grandeurs et de dignités environnées de précipices; et la conviction de son impuissance à exécuter les gigantesques projets qu'il avait formés le fit tomber dans le découragement et le détermina à sortir de la scène du monde. Il abdiqua en faveur de son fils Philippe et se retira dans le monastère de Saint-Just, près de Placentia, ville de l'Estramadure. Ce fut dans cette retraite que cet ambitieux, qui pendant la moitié d'un siècle avait rempli le monde du bruit de ses armes et de la terreur de son nom, vint ensevelir ses rêves et ses espérances.

Robertson dit que ses amusements se bornaient à quelques promenades à cheval, à la culture d'un jardin, à des ouvrages mécaniques dans lesquels il excellait, surtout pour fabriquer des horloges. Mais bientôt Charles-Quint se fatigua du cloître; l'ambition un moment assoupie vint de nouveau l'assiéger; il se repentit d'avoir abandonné le trône, et l'impuissance où il était de ressaisir l'autorité le plongea dans une mélancolie farouche qui altéra les facultés de son esprit; il renonça à toute distraction, brisa ses horloges, pratiqua dans leur plus grande rigueur les règles de la vie monastique, et par excès de dévotion, il chercha à inventer quelque macération qui pût signaler son zèle, attirer sur lui les regards de Dieu ou plutôt ceux des hommes. Un jour, il résolut de célébrer ses propres obsèques; il fit assembler

tous les religieux dans l'église du couvent, assista à une messe de morts, enveloppé d'un linceul et couché dans une bière, et voulut même rester une nuit entière dans cette position, afin de forcer son esprit à oublier les choses de ce monde et à se reporter vers le ciel. — Le lendemain, il fut saisi d'une fièvre violente causée par l'agitation dans laquelle les idées de la mort l'avaient jeté, et il s'ensuivit une maladie qui l'enleva le 21 septembre 1558, dans la cinquante-neuvième année de son âge.

Déjà Ferdinand Ier, frère de Charles-Quint, avait été proclamé empereur d'Allemagne par les princes électeurs, sous la condition qu'il accorderait à ses peuples la liberté de conscience, ce qui avait si fort mécontenté le pape Paul IV, qu'il avait refusé de reconnaître comme légitime l'élection du nouveau souverain, et qu'il n'avait pas même voulu donner une audience à ses mandataires.

Ferdinand Ier envoya l'ordre à ses ambassadeurs de quitter Rome sur l'heure, et ne s'inquiéta pas davantage de l'opinion de sa Sainteté; il s'occupa de rétablir par de sages règlements la concorde entre ses sujets, se montra favorable aux luthériens, et, sans aucun doute, il eût assuré le bonheur de ses sujets, si une mort prématurée ne l'eût enlevé à l'Allemagne. L'histoire ne reproche au frère de Charles-Quint que deux crimes; son usurpation de la couronne de Bohême et l'assassinat du cardinal Martinusius.

Après lui, son fils réunit les suffrages des électeurs, qui supposaient au jeune prince des sentiments favorables aux doctrines luthériennes, et il fut nommé empereur en 1564, sous le nom de Maximilien II. Mais il se trouva que le mo-

narque était catholiquè fervent, et en outre d'un caractère si despote, qu'il répondit aux membres des états d'Autriche, qui lui réclamaient un édit de tolérance et l'expulsion des jésuites : « Je vous ai assemblés pour recevoir de vous des » contributions et non des représentations. » Néanmoins, comme les électeurs menaçaient de refuser les impôts, il s'amenda et permit aux seigneurs et aux membres de l'ordre équestre de la basse Autriche, de faire célébrer dans leurs terres le service divin conformément au rite établi par la confession d'Augsbourg.

Son règne s'écoula au milieu de longues guerres avec les Turcs, où il fut tour à tour vainqueur et vaincu; il finit par conclure un traité de paix avec la sublime Porte, et vint terminer son obscure carrière dans la ville de Ratisbonne, le 12 octobre 1576.

Rodolphe II, son fils et son successeur, alla plus loin que Maximilien dans sa soumission à la cour de Rome; à l'instigation du pape, il contraignit les protestants qui résidaient à Vienne à fermer leurs temples, et ne leur laissa qu'une seule maison pour le culte, encore était-il défendu à toute personne, à moins qu'elle ne fût noble, d'y entrer. Il voulut ensuite étendre cette défense jusque dans les provinces, et décida qu'à l'avenir aucun des ministres n'exercerait ses fonctions avant d'en avoir obtenu l'autorisation du prince. Les états ayant refusé de se conformer à cet édit, les persécutions commencèrent : les prédicateurs furent destitués et bannis; le culte luthérien fut proscrit dans toutes les villes de l'Autriche, et des milliers d'innocents tombèrent sous la hache du bourreau ou sous les balles des soldats. Mais ce fut

inutilement qu'il persécuta les luthériens et les calvinistes, qu'il supprima leurs écoles et qu'il ferma leurs temples; la réforme se féconda du sang de ses martyrs et embrasa toutes les provinces de l'Allemagne comme un vaste incendie.

Rodolphe entama également de longues et sanglantes guerres contre la Transylvanie et la Hongrie, dans lesquelles ses troupes furent d'abord victorieuses; ensuite les peuples hongrois reprirent le dessus, et sous la conduite d'Étienne Botskaï, ils taillèrent en pièces les armées de l'empereur et les forcèrent à quitter leur pays. Quant au souverain, pendant que ses soldats se faisaient tuer pour soutenir ses injustes prétentions, il demeurait enfermé dans l'intérieur de son palais avec le célèbre Tycho-Brahé, et se livrait avec ardeur à l'étude de l'astrologie judiciaire et à l'alchimie. Cette tendance aux choses merveilleuses lui devint funeste; car ayant cru apercevoir dans les pronostics que ses jours seraient mis en danger par un prince de son sang, il prit des précautions qui tournèrent à sa perte : pour ne pas augmenter le nombre de ses ennemis imaginaires, il refusa de se marier et voulut empêcher ses frères de contracter aucune union. Sa défiance des hommes devint si grande, et la crainte d'être assassiné s'empara si fortement de son âme, qu'il ne se montrait presque jamais en public, et refusait même de donner audience aux ambassadeurs étrangers et à ses ministres, à moins qu'il n'y fût contraint par des circonstances extraordinaires. Mathias, son frère, profita en homme habile du mécontentement qu'excitait partout une semblable conduite, publia que l'empereur était en démence, et le força d'abord à résigner son titre de roi de Bohême; puis il con-

voqua les électeurs à Nuremberg, et fit décréter que Rodolphe devait être déposé du trône. Ce coup lui fut tellement sensible, qu'il fut saisi d'une fièvre violente qui le conduisit au tombeau le 20 janvier 1612.

Après avoir flétri la conduite de Rodolphe dans ce qu'elle a de blâmable, nous devons le glorifier dans ce qu'il fit de bien et parler de ses qualités. Tycho-Brahé affirme que cet empereur avait une grande connaissance des langues anciennes et modernes; qu'il était assez habile en peinture; qu'il était très-versé dans les états mécaniques, dans la botanique, dans la zoologie et dans la chimie. Son siècle et son pays durent beaucoup aux encouragements qu'il donna aux arts et aux sciences; sa cour était remplie d'artistes et d'hommes d'un mérite éminent, et entre autres il employa Keppler, conjointement avec Tycho-Brahé, pour dresser des tables de mathématiques qui, du nom de ce prince, furent appelées Rodolphines; il forma de superbes collections de médailles, de tableaux et d'objets d'histoire naturelle; et aujourd'hui encore plusieurs de ses pierres, de ses antiques et de ses tableaux sont regardés comme les plus précieux et les plus beaux ornements du magnifique cabinet de Vienne.

Pendant que l'empire d'Allemagne subissait le joug des princes de la maison d'Autriche, la France gémissait sous la tyrannie des rois de la seconde branche des Valois. Après la mort de Louis XII, sa femme, Marie d'Angleterre, passa, selon la coutume usitée pour les reines de France, six semaines entières dans son appartement et couchée, afin qu'on pût constater l'existence d'une grossesse, s'il y avait lieu.

François, duc de Valois, l'héritier présomptif de la couronne, qui était vivement épris de la reine, ne cessa de la visiter pendant ce temps d'épreuves, et sans aucun doute il se fût donné un maître de sa façon, si la duchesse d'Orléans, sa mère, n'avait pris soin de l'accompagner dans ses fréquentes entrevues. Enfin, au dernier jour, il fut solennellement procédé par des matrones à un examen de l'état de la jeune reine; et après qu'il eut été constaté qu'elle n'était pas enceinte, François de Valois en fit sur l'heure sa maîtresse. Cette liaison ne tira pas à conséquence; le duc de Suffolk, le premier amant de Marie d'Angleterre, vint à la cour de France, reprit ses anciens droits et l'épousa.

François I[er] laissa partir avec d'autant moins de regrets sa nouvelle maîtresse, qu'il était tout occupé des fêtes de son sacre, auquel il attachait une très-grande importance. C'était un pauvre sire, dit Fleurange, son compagnon d'enfance, dans ses mémoires; il n'avait ni une grande âme ni un grand cœur, et en réalité il eût été difficile qu'il en fût autrement, ayant été élevé par sa mère, Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême, femme débauchée, ambitieuse, vindicative, perfide et cruelle, qui lui forma le caractère sur le sien. L'éducation que lui fit donner une telle femme produisit les fruits qu'on devait en attendre; le jeune duc de Valois n'était pas encore nubile qu'il se trouvait attaqué d'un mal honteux puisé dans les lupanars de la capitale; et lorsque l'âge eut développé ses passions, il devint tellement débauché, qu'aucune femme ou fille de la ville et de la cour ne fut en sûreté contre ses entreprises.

Quand il eut été nommé roi de France, ce fut pis encore;

il s'abandonna avec frénésie aux débordements des plus ignobles passions, et se reposa du soin du gouvernement sur l'impudique Louise de Savoie, mère incestueuse, qui après avoir été sa maîtresse était devenue la pourvoyeuse de ses plaisirs. Cette femme infâme ayant en main toute l'autorité, nomma ministres et grands officiers ses anciens favoris, et se forma une cour d'adorateurs auxquels cette Messaline distribuait des places, des honneurs ou de l'argent; elle en vint même à donner le bâton de connétable au duc de Bourbon, qui lui avait inspiré une violente passion qu'elle désirait voir partagée.

Au train dont allaient les choses, il arriva que l'or se fondit entre les mains de la mère et du fils comme dans une fournaise ardente; les trésors du feu roi disparurent, les impôts énormes dont la France était écrasée furent insuffisants, et l'on dut songer à créer de nouvelles ressources. Jamais un roi, si incapable qu'il soit, ne restera embarrassé pour trouver un moyen de pressurer les peuples; François I[er] eut donc la pensée de vendre les charges publiques et d'introduire la vénalité dans le temple de la justice; le chancelier Duprat eut la triste gloire d'aider le despote dans cette œuvre infernale qui, pendant près de trois siècles, mit la liberté, l'honneur, la fortune et la vie des Français à la merci d'une troupe de juges ignorants, bornés, avides et débauchés. Bientôt il fallut recommencer; les produits de la vente des charges furent gaspillés et allèrent s'engloutir dans les fêtes du roi ou dans les coffres des amants de la duchesse d'Angoulême; et on dut encore songer à battre monnaie. Duprat donna alors le funeste conseil de doubler les tailles;

et comme on craignait que les états-généraux refusassent leur approbation à cette mesure, on ne les assembla pas; sa majesté se contenta d'envoyer des soldats dans les villes qu'on savait disposées à la révolte, et les provinces payèrent. Après avoir épuisé la France d'argent, le bon roi François Ier lui enleva la fleur de sa jeunesse et traîna à sa suite des milliers de malheureux qu'il fit égorger dans les plaines de l'Italie. Quant à Louise de Savoie, elle continua à spolier la nation; elle s'appropria les sommes destinées aux armées d'Italie, et laissa les troupes françaises sans solde ni vivres. Les soldats, manquant de tout, se mutinèrent, commirent des désordres dans les provinces qui les avaient accueillis en amis, désertèrent par bandes, se mirent voleurs de grands chemins, et achevèrent de faire prendre en haine le nom français.

Pour se consoler des échecs qu'il éprouvait en Italie, le roi François Ier revint en France, se jeta dans les intrigues galantes, courut les spectacles, les danses, les carrousels, et fit des dépenses qui le forcèrent à des emprunts onéreux et augmentèrent le mauvais état des finances du royaume. Charles-Quint voulut profiter de cette situation embarrassée et songea à s'emparer du royaume; de son côté, François Ier, se trouvant menacé d'une guerre imminente avec un adversaire redoutable dont les armées avaient déjà taillé les siennes en pièces à deux reprises différentes, chercha à rallier l'Angleterre à sa cause, et fit demander une entrevue à Henri VIII, roi de la Grande-Bretagne.

Jamais si folles dépenses n'avaient été faites par un roi pour en éblouir un autre, jamais aucun souverain de France

n'avait encore égalé la fastueuse prodigalité qui fut déployée en cette circonstance, aux dépens de la nation, dans un intérêt de vanité et d'amour-propre ; François I[er] ne se contenta pas de faire élever douze somptueux palais dans la petite ville d'Ardes, qui avait été choisie pour le lieu des conférences, il fit encore construire en dehors des murs un immense amphithéâtre à la manière romaine, avec un triple rang de galeries élevées l'une sur l'autre et conduisant à de magnifiques salles de réception et à des appartements garnis de meubles, de statues, de vaisselle, et rehaussés par de précieuses tentures mi-partie de soie et d'or ; toutes choses qui devinrent inutiles par suite du désir qu'exprima Henri d'Angleterre de se rencontrer avec le roi de France en pleine campagne, sous des tentes et des pavillons.

Aussitôt, et comme par enchantement, François I[er] fit élever, entre les villes d'Ardes et de Guines un camp dont toutes les tentes étaient de drap d'or doublées à l'intérieur de soieries blanches ou bleues, tant chambres que salles et galeries, et rehaussées à l'extérieur de franges d'argent et de banderoles en toiles d'or surmontées de globes d'argent. La tente du roi se distinguait des autres par un saint Michel colossal qui en gardait l'entrée, tout d'or massif et ayant les yeux figurés par des escarboucles. Pour le roi d'Angleterre et pour sa suite on avait élevé, à une portée de trait, un magnifique palais en verres de couleurs, composé de quatre corps de bâtiments dont le moindre eût été assez considérable pour loger mille hommes ; la cour intérieure était dans des proportions gigantesques, et au milieu se dressait une magnifique fontaine qui laissait s'écouler nuit et jour, par une

triple ouverture, du vin, de l'hypocras et des eaux de senteur; devant la façade principale deux autres fontaines laissaient échapper des vins plus communs pour les soldats.

Cette entrevue, désignée par les chroniques du temps sous le nom de camp du Drap d'or, ne fut qu'un assaut de puérilités entre les deux monarques. Un jour, François Ier vint surprendre Henri VIII au lit comme pour le faire prisonnier; celui-ci se rendit de bonne grâce, et lui présenta un collier précieux qu'il le pria de porter pour l'amour de son prisonnier; le roi de France détacha de son bras un riche bracelet et le lui donna en échange; puis comme Henri voulait se lever, il le prévint qu'il n'aurait pas d'autre valet de chambre que lui, et l'aida en effet à passer ses vêtements. Le lendemain le roi d'Angleterre joua la même scène, au grand ébahissement des seigneurs et des dames de la cour. Il y eut ensuite des tournois où les nobles anglais et français se disputèrent le prix des joutes et les faveurs des courtisanes titrées dont ils portaient les couleurs.

Ces fêtes occasionnèrent des dépenses tellement considérables que le roi fut obligé d'engager pour cinq années les revenus du royaume; ce fut tout ce que produisit l'entrevue des deux rois au camp du Drap d'or. Henri VIII ne voulut donner aucun secours d'hommes ou d'argent, et laissa François Ier se débattre contre l'empereur, qui venait de commencer les hostilités en l'attaquant sur trois points à la fois. Heureusement la valeur française suffit pour écarter le danger; le connétable de Bourbon, à la tête d'une armée réunie à la hâte, marcha sur les Espagnols, les battit en plusieurs rencontres, et les empêcha de traverser l'Escaut. Déjà

Charles-Quint, qui redoutait de tomber au pouvoir du connétable, s'était retiré en Flandre avec quelques lansquenets, et tout faisait présager les plus éclatants succès, si les intrigues de cour n'étaient venues arrêter la marche de l'armée.

Louise de Savoie, irritée de voir le duc de Bourbon se couvrir de gloire, résolut de punir celui qui l'avait dédaignée; elle écrivit au maréchal de Châtillon d'employer son influence sur François Ier pour l'empêcher de suivre les conseils du connétable; et, malgré les représentations énergiques de la Trimouille et de Chabannes, le roi, se conformant aux volontés de sa mère, licencia l'armée et enleva le commandement des troupes au duc de Bourbon.

En Italie, les intrigues de la reine mère ne furent pas moins fatales aux armes de la France. Lautrec, qui commandait au nom du roi dans le Milanais, ne recevant aucun secours et ne pouvant payer ses soldats, fut contraint de repasser les Alpes. De retour à Paris, ce jeune seigneur, qui était en grande faveur auprès de François Ier, à cause de sa sœur la comtesse de Châteaubriand, la maîtresse en titre, ne craignit pas d'accuser la duchesse d'Angoulême d'avoir compromis la sûreté de son armée, en ne lui envoyant pas les fonds qui lui étaient destinés. Celle-ci, n'osant point entrer en lutte avec le frère de la favorite, eut la lâcheté de faire retomber la faute sur un habile surintendant des finances; elle accusa l'intègre Semblançay de concussions, et prétendit qu'il avait gardé par devers lui une somme de quatre cent mille écus qui devait être envoyée à Lautrec. Appelé devant François Ier pour justifier l'emploi des sommes qu'il avait perçues, le surintendant déclara qu'il avait versé entre

les mains de la reine mère les quatre cent mille écus, afin qu'elle les fît passer à l'armée d'Italie. La duchesse d'Angoulême ne se défendit pas d'avoir reçu l'argent, mais elle prétendit qu'il provenait de ses biens propres et n'avait rien de commun avec les affaires de l'état. Semblançay affirma le contraire et produisit une quittance motivée. Alors la duchesse renia sa signature, et fit mettre en jugement ce malheureux vieillard comme faussaire. Le procès s'instruisit; et comme les juges avaient été gagnés, ainsi qu'il arrive toujours dans les causes où se trouvent en jeu les intérêts des rois, ce loyal citoyen, qui avait rempli les fonctions de surintendant sous trois règnes, celui que François I[er] appelait son père, fut condamné, malgré son innocence, et attaché au gibet, en expiation du crime de la duchesse d'Angoulême, et pour donner satisfaction au frère de la favorite du roi de France.

Peu de temps après cette exécution, la reine mère sentit se rallumer son ancienne passion pour le duc de Bourbon; et comme, par la mort de sa femme, il se trouvait libre de contracter une nouvelle union, elle lui fit proposer sa main par François I[er]. Le connétable répondit au roi que jamais il ne consentirait à unir sa destinée à celle d'une femme usée par les débauches, continuellement attaquée de la goutte, qui avait près de vingt ans de plus que lui, et qu'on ne craignait pas de nommer la première p..... de la cour. Ce refus exaspéra si fort le monarque, qu'il leva la main sur le duc de Bourbon et lui donna un soufflet. Quant à la reine mère, elle dissimula le dépit qu'elle éprouvait de cet affront et prépara sa vengeance. Si Louise de Savoie n'eût pas été la mère d'un roi, cette ven-

geance eût été obscure et se fût bornée à quelque perfidie; si elle l'eût poussée au crime, les lois en eussent fait justice. Mais pour la mère de François Iᵉʳ, il fallait une vengeance éclatante, proportionnée à l'affront, dût le sort de la France en être compromis. D'abord elle chercha à blesser l'amour-propre du connétable en faisant transporter arbitrairement au duc d'Alençon, premier prince du sang, les honneurs qui étaient attachés au titre de connétable; ensuite, comme elle s'aperçut que cette injustice l'affectait prodigieusement, elle lui fit dire par un de ses confidents, qu'il n'avait qu'à vouloir, pour reprendre son rang, se venger de François Iᵉʳ, et pour acquérir de plus grandes dignités encore. Le connétable, qui savait parfaitement d'où venait sa disgrâce, se contenta de répondre qu'il ne pouvait rendre François Iᵉʳ responsable de ce qui lui arrivait, attendu qu'il ne faisait qu'obéir aux conseils d'une femme qui n'avait pas plus d'équité que de pudeur.

Cette réponse convainquit la duchesse d'Angoulême qu'il ne lui restait aucun moyen d'amener le duc de Bourbon à un mariage; elle se concerta alors avec le surintendant Duprat, qui avait succédé à l'infortuné Semblançay, et se présentant comme héritière de Susanne de Bourbon, femme du connétable, elle revendiqua la possession des grands biens que la duchesse avait laissés à son mari; puis, Duprat, craignant que le parlement refusât de prononcer une condamnation sur une demande aussi mal fondée, imagina de faire intervenir le roi, et réclama l'héritage pour le domaine royal. Deux avocats, d'une improbité reconnue, Payet et Liset, furent chargés de soutenir, l'un pour la duchesse d'Angoulême, l'autre pour le roi, ces prétentions ini-

ques. Néanmoins, malgré leurs efforts, malgré l'autorité de Duprat, en dépit des ordres de madame d'Angoulême, qui voulait qu'on lui adjugeât les biens du duc de Bourbon, le parlement refusa d'accomplir cette grande injustice, et se contenta d'ordonner le séquestre par provision au profit du domaine royal.

Cette mesure, qui n'était pas une condamnation, fit cependant craindre au connétable une issue défavorable à son procès, et trop fier pour s'abaisser à la prière ni pour se soumettre à la Messaline qui le poursuivait, il prit le parti de quitter la France et de se réfugier auprès de Charles-Quint et du roi d'Angleterre, qui étaient ligués contre François Ier. L'empereur le reçut à merveille, lui donna le commandement de ses armées, et lui promit en mariage sa sœur Éléonore, veuve du roi de Portugal. Immédiatement le connétable rétablit les affaires des Espagnols en Italie, refoula les Français jusqu'au delà des Alpes, força même le redoutable Bayard à battre en retraite, fondit sur la Provence, emporta en quelques jours les villes d'Hyères, de Toulon, d'Aix, et vint mettre le siége devant Marseille.

Pendant que le midi de la France était à feu et à sang, la duchesse d'Angoulême continuait la dilapidation du royaume, augmentait les pensions de ses favoris, et obligeait le roi à recourir à de nouveaux emprunts et à la création de rentes perpétuelles. Enfin toutes ces ressources devenant insuffisantes, le surintendant Duprat s'avisa de faire paraître une ordonnance qui enjoignait aux Français de porter leur argenterie à la Monnaie; et chacun n'eut la permission d'en conserver que pour une certaine valeur, suivant son rang et

sa profession. Ce vol public, d'une nature toute nouvelle, et dont jusqu'alors on n'avait point encore vu d'exemple, ne fit que remédier pour un instant au malaise de la situation, et les besoins d'argent reparurent bientôt plus pressants que jamais. Ce n'était pas une seule cour que le trésor public avait à défrayer, mais bien trois; celle de la reine, qui était la moins brillante, et où François Ier daignait à peine se montrer; celle de Marguerite, duchesse d'Alençon, sœur du roi, qui était le rendez-vous de tous les beaux esprits de l'époque, et celle de la reine-mère, qui était un magnifique lupanar où se nouaient et se dénouaient les intrigues galantes et les amours faciles avec les filles d'honneur, les duchesses, les comtesses, et même avec des princesses. Louise de Savoie était une femme qui s'entendait merveilleusement dans l'art de rendre sa cour attrayante et de varier les plaisirs; aussi, quand elle s'aperçut que son fils se fatiguait des dames de haut parage, espèces de courtisanes titrées qui obéissaient au moindre signe et ouvraient leurs bras dès que le maître en exprimait le désir, elle attira près d'elle les femmes de la ville et de la province dont les grâces ou la beauté devaient embellir ses fêtes et fournir un nouvel aliment aux passions du roi.

En vain les maris prudents ou les pères soucieux de l'honneur de leurs maisons voulurent retenir près d'eux les jeunes femmes et leurs filles; lorsque l'une d'elles, cédant aux conseils de l'orgueil, désirait être présentée à la cour, elle faisait parvenir à François Ier des plaintes sur la jalousie d'un mari ou sur la parcimonie d'un père, et aussitôt le galant monarque envoyait un ordre qui obligeait les coupables

à lui amener « leurs tendres épouses ou leurs gentilles pu-» celles, s'ils ne préféraient mieux s'exposer à sa colère et » être incarcérés pour toute leur vie. » Néanmoins, au milieu de ses débauches, François Ier ne laissait pas que de donner des preuves de son amour pour la religion et des exemples de sa piété; ainsi il fit brûler vif à Saint-Germain en Laye le fils du contrôleur du grenier à sel de Châteaudun, nommé Pierre Piéfort, qui avait eu l'audace d'enlever la sainte hostie de la chapelle du château de Saint-Germain par bravade, pour la déposer dans la petite chapelle de Sainte-Geneviève, près de Nanterre. Le roi alla la chercher tête nue et à pied, la torche au poing et suivi de son clergé. « Et » il faisait beau voir mon fils porter ainsi honneur et révé-» rence au Saint-Sacrement, » ajoute Louise de Savoie, qui rapporte ce fait dans son journal.

Enfin, les progrès du duc de Bourbon et des Espagnols dans la Provence ayant sérieusement alarmé la cour, François Ier s'avança à la tête d'une armée redoutable pour faire lever le siége de Marseille : comme les ennemis n'étaient pas en forces, ils se retirèrent devant lui et rentrèrent en Italie. Le roi, qui crut voir dans ce succès un retour de la fortune, reprit confiance dans ses armes, passa les Alpes, se présenta de nouveau dans le Milanais, prit d'assaut la ville de Milan, et vint assiéger Pavie. Mais là devaient s'arrêter ses triomphes faciles; le duc de Bourbon accourut au secours de la place avec des troupes supérieures en nombre à celles des Français, livra bataille, et le résultat fut la défaite de l'armée et la captivité de François Ier. Cet événement répandit la consternation dans le royaume; les peuples, ha-

bitués par dix siècles d'esclavage à concentrer toutes leurs espérances sur un seul individu appelé le roi, regardèrent sa captivité comme une calamité publique et demandèrent à grands cris qu'on délivrât le monarque. « Combien ils » se seraient épargné de douleurs, dit un ancien chroni- » queur, s'ils avaient dit à Charles-Quint : « Gardez ce cor- » rupteur de nos femmes, ce dilapidateur de la fortune pu- » blique, qui force nos fils à verser leur sang pour ses misé- » rables querelles. Nous ne voulons pas augmenter la misère » de nos veuves et de nos orphelins pour ramener parmi » nous la cause de nos maux ; et plût à Dieu que jamais le » pied d'un roi n'eût foulé le sol de notre belle France!.... »

Bien au contraire, une sorte de vertige s'empara des esprits; les états s'assemblèrent et décidèrent qu'on n'épargnerait aucun sacrifice pour payer la rançon du roi, et qu'on l'autoriserait à traiter avec les Espagnols comme bon lui semblerait. François Ier, en conséquence de cette permission, s'engagea sur l'hostie envers Charles-Quint à lui consigner, six semaines après sa sortie de prison, le duché de Bourgogne avec toutes ses appartenances et dépendances, lesquelles à l'avenir seraient séquestrées de la souveraineté du royaume ; il consentit à lui céder tous ses droits sur les états de Naples, de Milan, de Gênes, ainsi que sur les souverainetés de Flandre et d'Artois ; et, en garantie de l'exécution de ces engagements et du payement de deux millions d'écus d'or, il lui offrit en otage ses deux fils, qu'on appelait les enfants de France, qui ne valaient certes pas le dixième de la somme, ainsi que l'observa du reste l'empereur lui-même. Néanmoins comme Charles-Quint avait sur les bras une

guerre européenne, il accepta les offres du roi et le renvoya en France.

Déjà la reine mère était venue à la rencontre de François I[er] à Bayonne, conduisant avec elle les deux enfants qu'on devait remettre aux commissaires impériaux; jamais la duchesse d'Angoulême n'avait déployé un si grand luxe, et jamais elle n'avait pris autant de soin de composer sa cour des plus jeunes et des plus belles filles du royaume; c'est qu'elle avait compris qu'elle devait éblouir les yeux de son fils, et occuper son esprit d'amours et d'intrigues pour l'empêcher de réfléchir sur les causes de la détresse publique.

Parmi les femmes que cette entremetteuse royale traînait à sa suite, il en était une, mademoiselle d'Heilly, âgée de dix-huit ans, qui était d'une beauté si ravissante, que le roi en fut émerveillé et en devint éperdument amoureux. La pauvre comtesse de Châteaubriand, son ancienne maîtresse, fut sacrifiée à cette nouvelle passion et renvoyée à son mari, qui, pour se venger, la fit enfermer dans une chambre tendue de noir, et lui fit ouvrir les veines.

Mademoiselle d'Heilly n'était pas seulement remarquable par ses avantages extérieurs, disent les poëtes qui ont chanté ses attraits, c'était encore la plus belle parmi les savantes, et la plus savante parmi les belles. La tactique de la duchesse d'Angoulême réussit pleinement; le roi oublia tout pour la favorite, et abandonna le soin des affaires à sa mère comme par le passé; il ne prit même aucun souci de ses fils, qui étaient prisonniers à sa place, il chargea Louise de Savoie de négocier avec Charles-Quint, et ne songea plus qu'à donner des fêtes et des carrousels en l'honneur de sa belle;

il la combla de présents, de pensions, de terres et de domaines; et pour l'avoir toujours à ses côtés, il la maria à Jean de Brosse, un de ces nobles qui affluent à la cour des princes, et qui ne font jamais difficulté de faire trafic de leur honneur. Celui-ci reçut pour prix de son infamie le gouvernement de Bretagne et le titre de duc d'Étampes.

En Italie, les choses ne se passaient pas aussi gaiement qu'en France. Lautrec, frère de l'infortunée comtesse de Châteaubriand, qui se trouvait encore investi de la confiance du monarque, vint assiéger Pavie, qu'il prit d'assaut et dont il passa tous les habitants au fil de l'épée, sous prétexte de venger la défaite de François Ier; puis il descendit jusqu'à Naples, en forma le blocus, et sans aucun doute il s'en fût emparé si la mort n'était venue le surprendre. Dès lors la fortune des Français alla en déclinant; la défection d'André Doria, amiral génois, les força d'abord à lever le siége, et ensuite à se retirer dans le Milanais, où la défaite du comte de Saint-Pol, qui fut surpris à Landriaux, près de Milan, par Antoine de Lède, vint aggraver la position. Malgré l'urgence et la nécessité d'entamer des négociations, le roi refusa d'interrompre ses plaisirs, et donna ses pleins pouvoirs à sa mère pour discuter les conditions de la paix.

Charles-Quint ne voulant pas entrer en conférence avec la duchesse d'Angoulême, autorisa sa tante Marguerite d'Autriche à traiter avec cette Messaline. Les deux princesses se rendirent à Cambray, discutèrent longuement sur les engagements pris à Madrid, et dressèrent un nouveau traité connu sous le nom de paix des dames. Un des principaux articles fut le mariage d'Eléonore, veuve du roi de Portugal et sœur

de Charles-Quint, avec François Ier, qui était veuf depuis plusieurs années ; une autre condition de la paix fut le payement immédiat des deux millions d'écus d'or pour lesquels Charles-Quint retenait en otage les deux fils du roi. Ces deux clauses furent exactement remplies; la France paya la rançon du roi, et les deux jeunes princes furent délivrés; de son côté, l'empereur envoya sa sœur, qui épousa François Ier. Peu de temps après, mourut l'exécrable Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême, mère du roi. Cette femme, qui s'était justement attiré la haine de la nation, avait la singulière manie d'écrire un journal en forme d'éphémérides, et dans lequel elle a enregistré, avec une scrupuleuse exactitude, la naissance des princes, le nom de leurs maîtresses ou de leurs mignons, la mort de ses chiens et les maladies honteuses de son fils.

Délivrée de la tyrannie de la régente, la France tomba sous la domination de la duchesse d'Étampes, femme aussi avide et aussi dépravée que l'avait été Louise de Savoie; la favorite devint la dispensatrice de toutes les grâces, de tous les honneurs, et elle n'oublia point sa famille dans le partage, ce qui n'était pas une petite affaire; car son père avait eu trente enfants de trois femmes différentes, et plus de la moitié vivaient encore. Par ses soins, tous furent placés et dotés aux dépens de l'état; deux de ses frères, qui avaient embrassé l'état ecclésiastique, furent pourvus des meilleurs évêchés du royaume; plusieurs de ses sœurs, de simples religieuses qu'elles étaient auparavant, devinrent abbesses de riches communautés; et les autres, garçons ou filles, au moyen de dots, de charges ou de dignités, purent aspirer à des alliances avec des familles nobles. Mais quelque énormes

que fussent les dépenses employées à l'établissement des parents de la favorite, pour leur bâtir des hôtels, leur acheter des terres ou leur meubler des châteaux, elles n'entraient que pour une portion très-minime dans les sommes qu'elle prodiguait à ses adorateurs et à ses amants. Flattée d'être regardée comme la protectrice des arts, la duchesse d'Étampes s'entoura d'artistes, de poëtes et de musiciens, qui tous, à l'envi les uns des autres, épuisaient en son honneur toutes les formules adulatrices du langage des courtisans.

Pour lui complaire, François Ier lui-même parut épris d'un grand amour pour les arts; il acheta des tableaux précieux, appela à sa cour Léonard de Vinci et le Primatice; il bâtit les châteaux de Fontainebleau, de Chambord et de Madrid, et chargea les meilleurs peintres et les plus habiles sculpteurs d'en illustrer les lambris et les galeries. Cependant sa passion pour la duchesse d'Étampes n'empêchait pas ce monarque débauché de chercher des distractions auprès des dames de la bourgeoisie, et de porter le déshonneur et l'opprobre dans les familles du peuple. Mal lui en advint, car il se rencontra sur son chemin un homme qui ne voulut accepter ni argent, ni titres de noblesse, ni charges, ni dignités en échange de son infamie; ce fut le mari de la belle Féronnière. Et comme il plut au prince de passer outre et de faire enlever la dame par ses pourvoyeurs, celui-ci se vengea, et voici de quelle manière : à cette époque, le mal Saint-Job sévissait cruellement dans toutes les parties de l'Europe et surtout à Paris. Aucun remède n'avait encore été inventé pour en arrêter les progrès; ceux qui en étaient atteints devaient infailliblement périr. Le mari de la belle

Féronnière se rendit dans un lupanar, passa la nuit en débauche avec des courtisanes, gagna ce mal terrible, le transmit à sa femme, qui à son tour le communiqua à son royal amant. Trois mois après, la belle Féronnière expirait dans des douleurs atroces, et François I[er] se sentit consumé par un poison lent, corrosif, qui devait le faire languir pendant dix années avant de le conduire au tombeau. Le mari s'était vengé!

A partir de ce moment, le roi devint taciturne, superstitieux et cruel; il se montra l'un des plus ardents ennemis des idées de réforme qui gagnaient toutes les provinces, et se mit à persécuter ses sujets. Il commença par faire brûler vif, sur la place Maubert, un dominicain qui avait défendu en public les doctrines du réformateur Zwingle; ensuite il vint à l'église de Notre-Dame renouveler le serment de défendre la religion, et parut à cette occasion à la tête d'une procession solennelle, où se trouvaient le dauphin, ses deux frères et le duc de Vendôme, soutenant les quatre coins d'un dais sous lequel était porté le Saint-Sacrement; sa majesté avait même exigé que la reine, les princesses, leurs filles et les princes, suivissent le cortége une torche à la main. François I[er] jura sur l'Évangile de maintenir l'intégrité de la foi catholique, et proféra les plus terribles menaces contre ceux qui s'écarteraient de la doctrine enseignée par le pape. « Moi-même, ajouta-t-il, qui suis votre roi et votre sei» gneur, si j'apprenais qu'un de mes enfants fût infecté du » poison de l'hérésie, je n'hésiterais pas à l'immoler en holo» causte à l'Église. » Plus tard, un autre tyran, Philippe II d'Espagne, devait répéter ces horribles paroles. Du reste,

tous deux réalisèrent cette menace, l'un en faisant condamner don Carlos, son fils légitime, par l'inquisition, l'autre en envoyant au bûcher un enfant illégitime nommé Dolet, qu'il avait eu de ses amours avec une pauvre fille du peuple séduite et délaissée.

Une fois entré dans cette voie de persécutions, François I[er] ne voulut plus en sortir; et jusqu'à la fin de sa carrière il ne cessa de poursuivre les malheureux protestants. Au nombre de ses victimes on compte six calvinistes qui étaient accusés d'avoir parlé irrévérencieusement du Saint-Sacrement, et qui furent condamnés pour ce crime à expirer dans les flammes, attachés sur un fauteuil qu'on descendait et qu'on élevait au moyen d'une bascule, afin d'augmenter leurs souffrances. Ce n'était pas à Paris seulement qu'avaient lieu ces exécutions; de toutes parts dans les provinces les bûchers s'allumaient pour consumer des milliers d'innocents.

Au milieu de ces préoccupations religieuses, le roi ne perdait pas de vue les intérêts de sa famille, et mariait le second de ses enfants, nommé Henri, à Catherine de Médicis, nièce du pape Clément VII, afin d'intéresser le saint-siége dans sa querelle contre l'empereur, et pour en obtenir des secours dans la nouvelle invasion qu'il méditait en Italie, au mépris de la foi jurée et de tous les engagements qu'il avait pris.

Profitant donc de l'absence de Charles-Quint, qui était engagé dans une guerre sur les côtes d'Afrique, François I[er] envoya une armée dans le Milanais pour en faire la conquête. D'abord tout sembla réussir aux Français, et en moins de deux mois, les villes ou forteresses soumises à l'empereur se rendirent à la France; mais bientôt la fortune changea, et

la présence de Charles-Quint, qui était accouru d'Afrique à la première nouvelle de cette agression, suffit pour rétablir son autorité. A son tour il franchit les Alpes et conduisit une armée de cinquante mille impériaux à travers la Provence jusqu'à Marseille, dont il fit le siége.

François Ier, hors d'état de défendre par lui-même son propre royaume, envoya le connétable Anne de Montmorency avec une armée pour arrêter la marche de l'ennemi, l'autorisant à prendre toutes les mesures qu'il jugerait nécessaires au succès de sa mission. Le connétable ne trouva rien de mieux à faire que d'affamer les impériaux, et pour y réussir, il saccagea toute la Provence, brûla les châteaux, les fermes, les moulins, détruisit les récoltes, arracha les oliviers, et réduisit les malheureux cultivateurs à la plus grande misère. Puis, retranché derrière ce pays dévasté, il poussa des reconnaissances jusque sous les murs de la ville assiégée, enleva des convois, surprit des postes et contraignit enfin l'empereur à repasser les Alpes. Montluc s'écrie à cette occasion : « Que de sang, que d'argent a coûté à l'Europe » l'exécrable ambition de Charles-Quint et de François Ier ! » Dieu les fit naître pour la ruine de plus d'un million de » familles ! Apprenez donc, grands et petits, que c'est sottise » à vous de vous battre pour les querelles des rois..... »

Un événement sur lequel l'histoire n'a jamais été entièrement éclairée vint alors porter un coup terrible au cœur du roi ; ce fut l'empoisonnement du dauphin François par son échanson l'Italien Montécuculi. D'abord la clameur publique désigna Charles-Quint comme l'instigateur du crime; mais le coupable déclara, pendant la question, que le monarque

espagnol n'avait en rien participé à cette action, et il osa prononcer le nom d'une personne si puissante, que les juges refusèrent d'inscrire ses réponses, passèrent outre, et le condamnèrent à être écartelé. Tout porte à croire que Montécuculi avait incriminé Catherine de Médicis, la seule qui eût intérêt à la mort du dauphin, son mari se trouvant ainsi l'héritier direct de la couronne.

Peu de temps après, il prit fantaisie à Charles-Quint de venir à la cour de France; le roi accueillit son ancien ennemi avec une extrême courtoisie et lui donna des fêtes brillantes. L'empereur ne voulant pas être en reste avec son hôte, combla de présents les seigneurs et les dames de la cour, surtout la duchesse d'Étampes, qui, affirme-t-on, avait conseillé à François Ier d'arrêter traîtreusement Charles-Quint à Paris, pour le contraindre à annuler le traité de Madrid et à lui rendre le duché de Milan. Fort heureusement pour le roi d'Espagne, il eut connaissance des conseils perfides que donnait la favorite, et put éviter le danger en la mettant dans ses intérêts. Parmi les dons que Charles-Quint fit à la duchesse d'Étampes, on cite celui d'une bague d'une valeur considérable qu'il avait laissé tomber avec intention devant la maîtresse du roi, et que celle-ci avait ramassée pour la lui rendre. L'empereur lui dit avec beaucoup de courtoisie, en refusant de reprendre son anneau : « Je vois bien, madame, » que ce bijou demande à changer de maître; et puisqu'il » est allé à vous, je vous supplie de le garder. » La duchesse d'Étampes ne put guère tenir rigueur à un prince si généreux; elle se rangea à son parti, et en toutes occasions ne se fit pas faute de vendre à l'Espagne les secrets d'état. L'em-

tremetteur de ces honteux marchés était un des amants de la favorite, le comte de Bossie. Il est vrai qu'à cette époque la duchesse d'Étampes pouvait tout se permettre sans redouter même la colère du roi, qui, par suite des ravages du mal Saint-Job, était tombé dans un état voisin de la démence.

La guerre s'étant rallumée entre les deux cours de Paris et de Madrid, les Français passèrent encore une fois les Alpes, sous la conduite du duc d'Enghien, et remportèrent la célèbre victoire de Cérisoles. Mais tandis que la nation se réjouissait des succès obtenus en Italie, Henri VIII, roi d'Angleterre, l'allié de Charles-Quint, envahissait la Picardie, emportait d'assaut la ville de Boulogne; et l'empereur de son côté tombait sur la Champagne, s'emparait des villes sans défense, et se dirigeait à marches forcées sur Paris.

Quant à François I[er], il ne faisait aucun effort pour sauver le royaume, et laissait, comme par le passé, la direction des affaires aux mains de la favorite. Il paraîtra fort extraordinaire que la duchesse d'Étampes, qui était toute-puissante, songeât à livrer la France aux Espagnols, au risque de perdre sa position; néanmoins si l'on considère que son royal amant, attaqué d'un mal incurable et mortel, excitait chez elle une répulsion bien naturelle, si l'on adopte les opinions de quelques auteurs contemporains, qui prétendent que Charles-Quint avait eu des relations intimes avec elle, lors de son séjour à Paris, et qu'il avait promis de lui conserver auprès de sa personne le rang qu'elle occupait à la cour, dès qu'il aurait détrôné François I[er]; si l'on tient compte des motifs secrets de jalousie qu'elle avait contre Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois, cette courtisane surannée

qui s'était abandonnée à François Ier pour sauver son père, le seigneur de Saint-Vallier, condamné à mort pour crime de rébellion, et qui depuis était devenue la maîtresse de Henri, dauphin de France; alors on concevra que la duchesse d'Étampes, voyant le roi s'affaiblir de jour en jour, cherchât à se créer un appui auprès de l'empereur. Cependant, pour être en garde contre la perfidie de Charles-Quint, et pour assurer la réussite de ses projets, elle se livra au duc d'Orléans, frère du dauphin, et lui fit accorder par le roi les plus brillants emplois et une autorité presque absolue sur le royaume; de plus, elle imagina de négocier le mariage d'une des filles de l'empereur avec ce prince, afin de rendre plus certain encore le triomphe du duc d'Orléans et son avénement à la couronne, au mépris des droits de son frère aîné. Cette entreprise, conduite avec une extrême prudence, était sur le point de se réaliser, lorsqu'un événement inattendu vint déranger tous les plans de la favorite; le duc d'Orléans mourut empoisonné. — Catherine de Médicis voulait être reine!

Cette mort et quelques succès remportés par l'armée française contre les impériaux, déterminèrent Charles-Quint à entendre des propositions de paix et à signer un traité. La guerre cessa, mais les peuples n'en furent pas plus heureux; François Ier recommença les persécutions contre les protestants; et sa majesté ayant appris que dans les villes de Mérindol et de Cabrières, ainsi que dans les bourgades environnantes, il existait plus de dix mille familles vaudoises, elle déclara vouloir les exterminer jusqu'au dernier homme, pour racheter les crimes de sa vie et obtenir une place dans le ciel. En conséquence le roi donna main-levée de la charte

de surséance accordée aux Vaudois; et envoya ordre au bâtard d'Oppède, alors premier président, de rassembler toutes les troupes qui se trouvaient dans ces cantons et d'anéantir les hérétiques. Celui-ci obéit aux ordres du monarque, et pour en venir plus sûrement à ses fins, il renforça sa milice de plusieurs compagnies qui revenaient d'Italie, sous la conduite du terrible baron de la Garde, et d'un corps de soldats romains qui appartenaient au vice-légat d'Avignon; puis, à la tête de cette armée de bourreaux, il s'abattit sur les villages et sur les bourgs habités par les Vaudois. Les maisons de ces infortunés furent pillées, les récoltes brûlées, les vergers détruits, les chaumières renversées de fond en comble, et ceux qui, soit à cause de leur âge ou de maladie, n'avaient pu fuir devant les soldats du roi, furent impitoyablement massacrés, éventrés ou brûlés vifs. Et comme si le carnage eût rendu plus ardente leur soif de sang, ces séides de la royauté se partagèrent en douze corps et traquèrent les Vaudois jusque dans les forêts et dans les cavernes où ils s'étaient retirés; là, ils mirent le feu aux habitations, et forcèrent, à coups de piques, les malheureux qu'ils avaient faits prisonniers à se précipiter dans les flammes; ici ils attachèrent dos à dos jusqu'à six cents de ces infortunés et les noyèrent dans un étang; et lorsque cette chasse à l'homme eut rendu le gibier rare, le baron de la Garde s'imagina de fouiller le pays et de faire une battue; à cet effet, il enveloppa un espace de terrain entre ses lignes, coupa toutes les issues, ferma tous les défilés, et faisant resserrer son cercle, il prit les Vaudois comme on fait des bêtes sauvages dans leurs halliers.

A Mérindol, les soldats n'ayant pas trouvé une seule per-

sonne à égorger, s'en prirent aux habitations, qu'ils rasèrent à fleur du sol, et à un pauvre enfant qu'ils avaient rencontré dans la campagne; en vain il protesta qu'il était bon catholique, ces misérables l'attachèrent à un arbre et le tailladèrent à coups de sabre jusqu'à ce qu'il n'eût plus un lambeau de chair sur le corps.

A Cabrières, ils furent arrêtés par une petite troupe composée de soixante hommes et de trente femmes qui s'étaient enfermés dans le château et qui voulaient sauver leur pays ou vendre chèrement leur vie; alors l'avocat général Guérin et le président d'Oppède, qui craignaient de perdre du temps en faisant le siége du château, entrèrent en pourparlers et promirent la vie sauve à tous ceux qui habitaient la contrée, sous la condition qu'on leur ouvrirait à l'instant les portes du château. Ce qui n'eut pas été plus tôt exécuté, que les soldats se ruèrent sur les hommes, les chargèrent de chaînes et les conduisirent dans une prairie, où ils les massacrèrent avec une cruauté sans égale. Quant aux femmes, après les avoir violées et les avoir outragées de toutes manières, ils les renfermèrent dans une grange, mirent le feu à la paille entassée dans le bâtiment et les brûlèrent vivantes.

A la ville de la Côte, qui était défendue par de bonnes murailles crénelées et par un château garni d'artillerie, le baron de la Garde usa du même stratagème, prêta serment sur l'hostie de ne faire aucun mal aux habitants s'ils consentaient à déposer leurs armes et à abattre les murailles; puis, quand les Vaudois huguenots se furent livrés sans défense à la merci de leurs ennemis, le féroce baron ordonna à ses soldats de courir sus aux hérétiques, de tuer les hommes sans pitié;

sans merci; de violer les femmes, et de ne faire grâce ni aux toutes jeunes filles ni aux petits garçons; ce qui fut exécuté avec une rigueur inouïe.

Vingt-deux villes, bourgs ou villages furent saccagés ou brûlés de la même manière, et l'on compte qu'il y eut plus de dix mille Vaudois, hommes ou femmes, pendus, noyés, massacrés, violés, coupés en quartiers et brûlés vifs, indépendamment des enfants que ces monstres déflorèrent et écrasèrent ensuite contre les rochers ou précipitèrent du haut des tours. Ce fut au milieu de ce cortége lugubre que l'exécrable François Ier comparut devant le trône de la Divinité, le dernier jour de mars 1547!

Tel est ce roi que des écrivains stipendiés ont eu l'audace d'appeler la gloire de la France, le père du peuple, le restaurateur des lettres. Abominable dérision! François Ier le protecteur des lettres! lui qui, par un édit daté du 13 janvier 1534, voulut supprimer l'imprimerie dans tout le royaume, qui défendit, sous peine de la hart, de rien imprimer, et qui ne consentit à suspendre l'effet de cet arrêt que sur les remontrances énergiques du parlement! Lui, le père du peuple! mais les guerres désastreuses de son règne, les massacres des Vaudois, la misère publique, sont là pour attester qu'il en fut le bourreau! Lui, la gloire de la France! mais les monceaux d'ossements blanchis que nos ancêtres ont laissés dans les plaines de la Lombardie sont autant de témoins qui accusent de nos défaites son inhabileté et sa couardise.

Bien loin d'avoir les grandes qualités dont se sont plu à l'orner les flatteurs de la monarchie, François Ier se montra

pendant tout le cours de son règne, lâche, félon, hypocrite, parjure, corrupteur, dissipateur, perfide, débauché et cruel; et c'est à lui que la France dut ce renouvellement de persécutions religieuses qui se prolongèrent après sa mort pendant deux siècles, et couvrirent toutes les provinces du royaume d'échafauds et de gibets.

Henri, dauphin de France, mari de Catherine de Médicis, se trouva roi à l'âge de vingt-neuf ans, et fit régner avec lui Diane de Poitiers, cette beauté surannée que la duchesse d'Étampes appelait la vieille ridée. La favorite du feu roi fut exilée dans ses terres par la maîtresse du nouveau monarque, en conservant toutefois la libre disposition des biens qu'elle tenait de la libéralité de François I[er], et dont elle fit un noble usage, les employant à soulager les misères du pauvre peuple et à secourir les protestants. On ignore l'époque de la mort de cette femme célèbre; on sait seulement qu'elle finit par embrasser ouvertement le protestantisme, peut-être par haine contre Diane de Poitiers, qui était une ardente catholique.

Quant à la nouvelle favorite, cette courtisane éhontée, qui avait débuté dans la carrière de la débauche en se prostituant à François I[er] et ensuite au fils de son amant, elle prit les allures d'une souveraine, nomma les ministres, les ambassadeurs, vendit les grâces et les charges, disposa des finances de l'état, et parut être la régulatrice des destinées de la France. L'empire qu'elle exerçait sur l'imbécile et cruel Henri, quoiqu'elle eût alors quarante-huit ans, paraîtrait incompréhensible, si l'on ne savait qu'elle était la femme qui savait le mieux enchaîner les hommes à cette cour, où

Catherine de Médicis tenait école de prostitution. « Henri II » l'aimait, dit Mézeray, parce qu'elle était ardente en amour, » et s'abandonnait, dans ses fureurs de messaline, à tous les » écarts de l'imagination la plus déréglée et aux voluptés les » plus monstrueuses. Sa majesté craignait si fort qu'on ignorât l'excès de sa passion et à quel point il idolâtrait Diane » de Poitiers, qu'il faisait placer sur ses armes, sur ses meubles, sur ses vêtements et même sur le fronton de ses » palais, le croissant, l'arc et la flèche que cette chaste déesse » avait choisis pour ses attributs. » Enfin, le pouvoir que la duchesse de Valentinois avait sur son amant était si redoutable, que Catherine de Médicis elle-même pliait devant elle, cachant l'ambition dont elle était dévorée sous une apparence de légèreté, et ne paraissant occupée qu'à des intrigues galantes et à donner des bâtards à la France, ce dont elle s'acquitta si bien qu'elle mit au jour dix enfants, trois garçons et sept filles.

Un des premiers événements de ce règne fut le fameux duel entre Gui de Chabot Jarnac, beau-frère de la duchesse d'Étampes, et François de Vivonne, seigneur de la Châtaigneraie, favori de Henri II. L'origine de la querelle de ces deux seigneurs remontait au règne précédent, et venait d'une confidence que Jarnac avait faite au dauphin de ses relations amoureuses avec sa belle-mère. Henri eut l'indiscrétion de divulguer cette étrange confidence; la faction de Diane de Poitiers, rivale de la faction de la duchesse d'Étampes, accrédita ce bruit à la cour et à la ville pour déshonorer Jarnac et priver la favorite d'un de ses plus redoutables défenseurs. Celle-ci, loin de se laisser abattre, prit hautement le

parti de son beau-frère, démentit les bruits injurieux qui circulaient sur son compte, et demanda à François Ier la punition des auteurs de la calomnie.

Le dauphin, qui était déjà fort mal avec son père, et qui craignait que son ressentiment ne s'accrût en apprenant qu'il était lui-même la première cause du scandale, rejeta le fardeau sur un de ses courtisans, nommé la Châtaigneraie, espèce de bravo, qui pour une somme d'argent consentit à courir les risques de cette affaire. On avait espéré que Jarnac n'oserait pas se mesurer avec cet adversaire et serait forcé de dévorer son affront en silence. Il n'en fut rien; le beau-frère de la duchesse d'Étampes se présenta hardiment devant François Ier, et lui demanda l'autorisation de combattre François de Vivonne à outrance et jusqu'à ce que mort d'homme s'ensuivît. Le roi refusa, et les deux ennemis ne purent vider leur querelle qu'après les funérailles de François Ier.

Son successeur, Henri II, autorisa le combat, dans la persuasion que tout l'avantage serait du côté de son favori; ce qui était plus que probable, ce jeune seigneur étant doué d'une force et d'une adresse extraordinaire. Non-seulement la Châtaigneraie excellait dans l'escrime et dans le maniement des armes, mais encore il était fort habile dans tous les exercices du corps; à la lutte il n'y avait pas d'homme qui pût lui résister; dans les tournois et dans les joutes il lui arrivait souvent en pleine course de cheval de jeter et reprendre sa lance jusqu'à trois fois sans pour cela manquer la bague; aussi se regardait-il comme si assuré de tuer Jarnac, qu'il commanda un souper pour célébrer sa victoire.

Le duel eut lieu en présence de toute la cour, au château

de Saint-Germain en Laye, au soleil couchant. La Châtaigneraie s'avança avec toute l'insolence d'un bravo qui compte sur un triomphe facile; Jarnac parut dans le champ clos avec une mâle assurance, à pied et armé de la dague et du poignard, ainsi qu'il avait été réglé par les parrains. A un signal donné les deux champions croisèrent le fer; et presque au même instant, au grand ébahissement du roi, de Diane de Poitiers et de toute la cour, la Châtaigneraie tomba à terre, baigné dans son sang, le jarret fendu par un coup de revers que lui avait porté son adversaire et qui s'appelle encore le coup de Jarnac. Le vainqueur, ne voulant pas profiter de son droit et égorger un homme sans défense, conjura la Châtaigneraie de vivre et de lui rendre son honneur. Sur son refus, il vint par trois fois s'agenouiller devant le roi pour le supplier d'accepter son prisonnier. Henri se rendit enfin à ses prières, et lui dit avec une rage concentrée : « Vous » avez combattu comme César et parlé comme Cicéron. » On emporta la Châtaigneraie du champ clos et on lui prodigua les plus grands soins; mais la honte de sa défaite et l'humiliation qu'il avait subie devant toute la cour dérangèrent son esprit; dans un accès de délire il arracha l'appareil qui était posé sur sa blessure, et expira dans la nuit qui suivit le combat.

« Ainsi mourut le favori de monseigneur le roi, dit Vieilleville dans ses mémoires, ce redouté la Châtaigneraie, qui » faisait à tous les gentilshommes une piaffe odieuse et intolérable, et ne dépensait pas moins de douze cents écus par » jour, quoiqu'on ne lui connût aucune fortune; ce qui fit » dire qu'il était l'amant de madame la duchesse de Valen-

» tinois et peut-être aussi le tenant de monseigneur le roi, » qui aimait fort les plaisirs contre nature et les vigoureux » champions en vilenies et obscénités. » Ce qu'il y eut de certain, c'est que Diane de Poitiers s'affecta vivement de la mort de François de Vivonne, et s'en prit à ceux qui avaient été en faveur sous le règne de la duchesse d'Étampes, les renvoyant de leurs gouvernements, et les remplaçant dans leurs charges et dignités par ses créatures. Ainsi elle rappela le connétable de Montmorency à la cour, lui rendit les honneurs dont il avait été dépouillé par le feu roi, et donna une telle autorité à François de Lorraine, duc d'Aumale et de Guise, et à tous ceux de la famille de ce prince, que bientôt il devint redoutable pour le roi lui-même.

Le stupide Henri souscrivait à toutes les dispositions que la favorite prenait pour diriger le royaume, « ayant, dit Gas- » pard de Saulx, seigneur de Tavannes, les mêmes défauts » que ses prédécesseurs, l'esprit faible et le cœur corrompu. » Aussi on peut affirmer que ce règne fut celui de madame de » Valentinois, du connétable, et de M. de Guise, qui étaient » en possession de toutes les charges et des gouvernements » les plus importants du royaume. Bientôt nul ne put appro- » cher du roi que par la volonté des Guise ou des Montmo- » rency; tout releva de ces deux maisons; récompenses ou » châtiments, tout fut distribué par eux; et il sembla que le » roi et sa concubine eussent pris à tâche de leur partager la » France au détriment des enfants de Catherine de Médicis. » Les Guise s'attribuèrent les gouvernements de la Bour- » gogne, de la Champagne, le titre de général des galères et » de colonel de la cavalerie légère; ils donnèrent à leurs par-

» tisans les lieutenances du roi, le commandement des com-
» pagnies de gendarmes, et des emplois secondaires en grand
» nombre. Les Montmorency s'emparèrent des titres de con-
» nétable, de grand maître de France, d'amiral, de colo-
» nel d'infanterie; ils s'adjugèrent les gouvernements de la
» Guyenne, du Languedoc, de l'île de France et de la Pro-
» vence; ils confièrent à leurs créatures les capitaineries de
» la Bastille, du fort de Vincennes, le commandement de la
» place de Boulogne et celui de trente compagnies de gen-
» darmes; et cela parce que madame de Valentinois voulait
» avoir pour amants les deux chefs de ces puissantes mai-
» sons. » Il résulta de cet ordre de choses que les tailles furent doublées; et comme les malheureux cultivateurs se trouvaient dans l'impossibilité de payer les impôts, et même d'ensemencer leurs terres, ils affluèrent à Paris en tel nombre, qu'on fut forcé d'élargir l'enceinte et d'accroître les faubourgs si démesurément, que le roi, redoutant que la capitale devînt trop considérable par rapport aux autres cités du royaume, rendit une ordonnance, en date du mois de novembre 1549, pour en fixer irrévocablement les limites.

Cette même année vit les poursuites suscitées contre le vénérable maréchal Oudart du Biez, à la sollicitation du connétable et de la favorite, qui convoitaient ses immenses richesses. Ce noble chevalier, blanchi au service de la France, avait mérité par ses talents, dit Brantôme, d'être compté parmi les capitaines les plus illustres du temps, et avait même reçu l'insigne honneur d'être jugé digne de commander les cent hommes d'armes qui formaient la compagnie de Bayard. Le roi se fit lui-même l'accusateur du maréchal, et pour-

suivit sa condamnation avec une incroyable tenacité. Tout le crime de ce vieillard était simplement d'avoir donné sa fille en mariage à un jeune seigneur, nommé Coucy-Vervins, qui, se trouvant chargé de la défense de Boulogne sous le dernier règne, avait eu la faiblesse de rendre cette place contre l'avis de tous les officiers de la garnison. Henri II déclara qu'il y avait eu trahison, et que le maréchal du Biez n'était point étranger à tout ce qui s'était passé à Boulogne. Quoique ces allégations fussent entièrement controuvées et dénuées de vraisemblance, le maréchal et son gendre n'en furent pas moins condamnés, comme criminels d'état, à être décapités, et leurs biens confisqués au profit de la duchesse de Valentinois et du connétable Anne de Montmorency.

Cette sentence, rendue par des juges iniques qui étaient vendus à la cour, indigna les esprits et excita le plus vif mécontentement dans le peuple; ce qui contraignit sa majesté à commuer la peine du maréchal en une prison perpétuelle. Mais, à l'exemple du cruel Louis XI, il voulut que ce vieillard à barbe blanche, qui aimait sincèrement son gendre, assistât à son supplice; il le fit conduire enchaîné sur l'échafaud où devait être décapité ce malheureux jeune homme; ensuite le bourreau lui arracha, en présence d'une foule immense, le collier de l'ordre de Saint-Michel, le dégrada de sa noblesse et le déchut de sa dignité de maréchal; puis on amena Jacques de Coucy-Vervins, on lui fit placer la tête sur le fatal billot, et la hache s'abattit. L'infortuné vieillard fut ramené tout inondé de sang, et conduit au château de Loches, où il termina ses jours dans la plus rigoureuse captivité.

Sous le règne suivant, la mémoire de ces deux victimes de

la cruauté de Henri II et de l'avidité de Diane de Poitiers fut réhabilitée, leur condamnation déclarée illégale et infâme. Tardive réparation, qui fit ressortir les dangers que courent les citoyens sous un gouvernement monarchique ayant entre ses mains tous les moyens de corruption, et pouvant à son gré choisir ses juges et dicter leurs arrêts.

Pour se soustraire aux clameurs qui l'accompagnaient dès qu'il paraissait en public depuis l'assassinat juridique du jeune Coucy-Vervins, le roi entreprit un voyage dans les provinces, avec la duchesse de Valentinois et toute sa cour. Sur son passage il préleva un surcroît de tailles et de gabelles, qui, en réduisant les habitants à la dernière misère, devait leur laisser pour longtemps un souvenir de sa royale présence. Dans la Guyenne surtout, les officiers de sa maison commirent de telles exactions, que les villes d'Angoulême et de Bordeaux, ainsi que les populations de la Saintonge, se révoltèrent, et massacrèrent les collecteurs et tous les officiers du fisc.

Henri II essaya de calmer l'exaspération des citoyens, et envoya le seigneur de Tavannes pour s'entendre avec les insurgés et leur promettre de donner toute satisfaction, et de diminuer les impôts s'ils déposaient les armes. Ceux-ci, qui ne demandaient rien autre chose, crurent à la parole du roi, consentirent à ce qu'on exigeait d'eux, rendirent leurs armes aux agents du monarque, et rentrèrent dans leurs foyers. Alors le connétable Anne de Montmorency accourut à la tête de féroces soldats, ravagea toute la Guyenne, pilla les campagnes, brûla les chaumières, égorgea les cultivateurs, prit possession de Bordeaux comme d'une ville ennemie, déchira

les chartes de franchises, cassa le parlement, enleva les cloches, et fit expirer dans les supplices, sans aucune formalité judiciaire, un nombre considérable de magistrats et de citoyens soupçonnés d'avoir participé à l'insurrection.

Chassé des provinces par l'animadversion publique, comme il l'avait été précédemment de Paris, le roi se décida à rentrer dans sa capitale; et, suivant le système des despotes, il chercha à faire oublier ses anciens crimes par de nouvelles persécutions. Il rendit plusieurs édits contre les blasphémateurs, les condamna au supplice des assassins, et attribua aux prévôts des maréchaux de France le droit de les juger sans appel. Il renchérit sur les ordonnances terribles de François I[er] contre les imprimeurs et les libraires, et força le célèbre Robert Estienne, qui avait eu le malheur d'obtenir la protection de la duchesse d'Étampes et de Marguerite de Valois, toutes deux ennemies de Diane, de briser ses presses et de s'expatrier pour éviter le bûcher, qu'il était censé avoir mérité pour s'être rendu l'éditeur d'une Bible augmentée d'une double version latine et de notes de Vatable, le restaurateur de la langue hébraïque en France.

En conséquence, la Sorbonne dénonça le livre comme entaché d'hérésie, et Robert s'enfuit à Genève, où il embrassa ouvertement la réforme, et fit sortir de ses nouveaux ateliers un libelle véhément contre ses persécuteurs. L'émigration de ce citoyen fut une perte d'autant plus grande pour le progrès des sciences, qu'il n'avait en vue que l'intérêt des lettres et la gloire de sa patrie, et qu'il employait toute sa fortune à entretenir des savants de toutes les parties de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie.

Henri II renouvela ensuite contre les hérétiques les anciennes ordonnances de saint Louis et de Philippe de Valois, déféra les coupables aux tribunaux de l'inquisition, et décréta qu'à l'avenir il ne serait reçu aucun officier dans l'armée ou dans l'administration, aucun magistrat dans les tribunaux ni aucun professeur dans les écoles, avant que les candidats eussent produit des témoignages authentiques de leur orthodoxie.

Bientôt les cachots se remplirent d'un si grand nombre de luthériens et de calvinistes, qu'il fallut songer à instituer des tribunaux exceptionnels, les inquisiteurs et les juges séculiers n'allant pas assez vite en besogne. Sa majesté se fit présenter les membres du clergé qui étaient désignés comme les plus intolérants, les plus fanatiques, les plus corrompus, et les chargea de procéder au jugement des prisonniers; puis, par un surcroît de férocité, le roi voulut assister au supplice des luthériens, qui furent les premiers condamnés par ces monstres. Au jour de l'exécution, le clergé de Notre-Dame vint en grande procession chercher le roi et la favorite, le Saint-Sacrement en tête, bannières déployées, et escorté par toutes les communautés ecclésiastiques et par tous les ordres de moines qui hurlaient des cantiques et des actions de grâces. Le cortége sortit de la cathédrale après la célébration de l'office divin, et ramena le roi, madame Diane de Poitiers, Catherine de Médicis, les princes du sang et les grands dignitaires de la cour sur la place où devaient être brûlés deux cents luthériens. Du reste, le spectacle était digne des assistants, c'était un vrai spectacle de roi; les ordonnateurs des supplices avaient songé à prolonger les

PL. XI



plaisirs de sa majesté, et ils avaient procédé de la manière suivante : les malheureux condamnés étaient attachés par des chaînes de fer à une poutre qui jouait en bascule et les plongeait jusqu'aux genoux dans un immense brasier, puis, se relevant d'elle-même, prenait un temps d'arrêt, et descendait encore pour se relever de nouveau.

On raconte que les cris d'un de ces infortunés frappèrent si violemment l'âme de Henri II, qu'il en conserva tout le reste de sa vie un souvenir effrayant. Néanmoins il ne se laissa pas arrêter pour si peu de chose, et il n'en continua pas moins à sacrifier des milliers de victimes au fanatisme de la favorite, qui espérait racheter au prix du sang innocent les débordements de sa vie.

Si cette messaline éhontée montrait tant de sévérité envers les calvinistes et les luthériens, par compensation elle était d'une excessive indulgence pour tous ceux qui volaient le peuple et qui partageaient avec elle le fruit de leurs rapines. Parmi ses plus chers favoris, on citait le président de la chambre des comptes, nommé Allamand, qui depuis vingt-cinq années était à la tête des plus grandes affaires de finances, et se rendait coupable des plus odieuses concussions dans les gabelles. Les états finirent par s'émouvoir des plaintes qui leur étaient adressées contre le président de la chambre des comptes; et le parlement de Paris l'ayant appelé à sa barre, conclut, par l'organe de Duménil, son président, à la restitution des sommes volées et à la corde; de plus, comme les pièces du procès avaient fait ressortir la complicité de Diane de Poitiers et sa participation aux bénéfices des malversations, le parlement conclut égale-

ment contre la favorite à la restitution des sommes énormes qu'elle avait reçues à titre de dons et de gratifications. Mais le roi intervint, annula la sentence, empêcha qu'elle eût aucune exécution, et maintint Allamand dans sa place. Comme le parlement voulut résister, sa majesté fit investir la chambre des délibérations par une compagnie de ses gardes, qui entrèrent audacieusement l'épée à la main, irrévérence qui s'est renouvelée à plusieurs reprises, et qui jusqu'alors avait été sans exemple.

Pendant que le roi allumait les bûchers dans son royaume, par une contradiction assez fréquente chez les rois, il recherchait l'alliance des protestants d'Allemagne, et défendait à ses sujets de porter à Rome l'argent qui était dû au pape, en vertu du concordat de Léon X et de François Ier; il protestait également contre les prétentions du saint-siége au concile de Trente, et cherchait à rallumer les guerres d'Italie pour donner un commandement au maréchal de Brissac, un des favoris de Diane de Poitiers. Ses tentatives ne furent pas plus heureuses que n'avaient été celles de Louis XII et de François Ier; les Français furent encore battus par les impériaux et forcés de repasser les Alpes. Pour effacer la honte de sa défaite, le stupide Henri tomba sur le Brabant, sur le Hainaut et sur le Cambrésis, qu'il mit à feu et à sang; mais ces luttes insensées épuisèrent tellement la France d'hommes et d'argent, que le monarque, quoique victorieux, se vit contraint de conclure une trêve de cinq ans, à Vaucelles, avec l'empereur. Du reste, ce fut pour peu de temps, car Charles-Quint ayant abdiqué en faveur de Philippe II, la guerre recommença avec plus de fureur que jamais.

Par l'influence de la duchesse de Valentinois, mécontente alors des Guises, qui semblaient vouloir embrasser contre elle le parti de la reine, le connétable Anne de Montmorency fut seul chargé du commandement de l'armée et de la défense de la Picardie, ce dont il s'acquitta si mal qu'il ne put ravitailler la place de Saint-Quentin. Bien plus, il se fit battre par les impériaux sous les murs de la ville, et perdit la célèbre bataille de Saint-Qentin. Dans cette malheureuse journée, l'infanterie française fut écrasée, l'élite de la noblesse détruite, le duc d'Enghien blessé à mort, le connétable, l'amiral de Coligny, le comte de Montpensier et le maréchal de Saint-André faits prisonniers.

Il y eut une telle consternation dans le royaume à la nouvelle de ce désastre, que, sans même avoir été convoqués, les notables se réunirent dans une chambre du parlement pour délibérer sur les moyens de sauver la France. Ce fut dans cette assemblée que pour la première fois les magistrats siégèrent comme membres des états, et formèrent pour ainsi dire un quatrième ordre. Le duc François de Guise fut nommé lieutenant général du royaume; des impôts extraordinaires furent votés, et les trésors et le sang du peuple furent encore prodigués pour réparer les malheurs occasionnés par l'impéritie d'un favori. Enfin les Français prirent leur revanche, chassèrent les armées confédérées de la Picardie, poussèrent jusqu'à Calais et s'emparèrent en huit jours de cette place, qui était au pouvoir des Anglais depuis qu'Édouard III l'avait prise sur Philippe de Valois, c'est-à-dire depuis plus de deux siècles. Les Anglais furent alors entièrement chassés des villes de Guines, de Thionville, de

Charlemont et de Dunkerque, qu'ils occupaient avec les impériaux.

A la suite de ces guerres, Diane de Poitiers fit conclure le mariage de l'aîné des fils de Henri II, le jeune François, avec Marie Stuart; ce qui permit au prince de prendre le titre de roi-dauphin, et d'ajouter à ses armes celles des souverains d'Écosse, d'Angleterre et d'Irlande. Puis Henri négocia avec l'Espagne la paix de Cateau-Cambrésis, malgré les avis du conseil royal, du parlement et de tous ses ministres; il s'engagea à donner en mariage sa fille Élisabeth de France à Philippe II, et sa sœur Marguerite au duc de Savoie; de plus il promit de donner, en toute souveraineté, au premier fils qui naîtrait de cette dernière union la Savoie, le Montferrat, les villes de Sienne, de Thionville, l'île de Corse, le Piémont, sauf Pignerol et Savaillan, enfin plus de cent villes conquises au prix du sang français. En outre, Philippe et Henri s'engagèrent solennellement à ne plus souffrir de protestants ou de calvinistes dans leurs états, et à se prêter mutuellement secours pour les exterminer.

Henri II publia en effet, à l'exemple de Philippe II, les terribles ordonnances d'Écouen, qui condamnaient au supplice du feu tous ceux qui étaient simplement suspectés d'hérésie, avec défense aux parlements de tempérer sous aucun prétexte l'exécution de ce décret atroce. En vain quelques hommes courageux, membres du parlement de Paris, voulurent protester contre cet édit; le roi donna l'ordre à toutes les chambres de s'assembler; et, sans se faire annoncer, il vint tout armé en plein parlement, monta sur le tribunal, et enjoignit aux conseillers d'approuver immé-

diatement les ordonnances qu'il avait rendues; comme le président du Ferrier, et les conseillers Zumée, Foix, Duval, Laporte, Viole, du Faur et Anne du Bourg essayaient de faire entendre d'humbles supplications, le despote commanda à ses gardes de les arrêter sur l'heure et de les conduire à la Bastille; après quoi, il nomma une commission pour instruire leur procès. Anne du Bourg, l'un des magistrats les plus intègres et les plus énergiques du temps, récusa les juges qui leur étaient donnés, argua de leur incompétence, interjeta successivement quatre ou cinq appels, gagna du temps et atteignit l'époque du mariage de la princesse Élisabeth et de Philippe d'Espagne, où un événement très-favorable vint mettre fin au règne de Henri II.

Sa majesté parut dans un tournoi, qu'elle ouvrit par deux passes d'armes contre le duc de Savoie et contre le duc de Guise. Tout alla très-bien dans ces deux courses; mais à la troisième passe, le comte de Montgomery, qui était son adversaire, ayant rompu sa lance contre sa cuirasse, oublia de lâcher le tronçon et vint frapper si rudement Henri, qu'il lui creva l'œil droit. On releva le roi sans connaissance, et trois jours après, la France était encore délivrée d'un tyran.

Le cadavre n'était pas dans le cercueil, que Catherine de Médicis jetait déjà le masque hypocrite dont elle avait couvert son visage, et prenant les allures d'une reine, signifiait impérieusement à la duchesse de Valentinois d'avoir à restituer les pierreries de la couronne qu'elle avait volées, et de se retirer au château d'Anet, où elle acheva son infâme carrière.

Devenue maîtresse souveraine, Catherine de Médicis put alors développer son caractère odieux et se montrer telle

qu'elle était; personne ne pouvait plus lui disputer le pouvoir ; ni François II, son fils, roi imberbe de seize ans, élevé dans la plus profonde ignorance, et énervé par les plus honteuses débauches; ni les frères du roi, qui étaient encore de jeunes enfants; ni la reine Marie Stuart, qui était toute occupée de ses amours avec le beau cardinal de Lorraine, son oncle. Catherine de Médicis s'associa dans le gouvernement les seuls hommes qui pussent lui créer des embarras, les deux Guise; elle donna au cardinal la surintendance des finances, et à son frère le duc François la direction de tout ce qui concernait le commandement et l'organisation des armées.

D'abord les Guises secondèrent Catherine de Médicis dans ses projets, et achevèrent d'anéantir la justice, de saper les fondements des anciennes institutions et de corrompre les mœurs. Le connétable de Montmorency, coupable d'avoir dit qu'aucun des enfants de Henri II ne lui ressemblait, fut exilé de la cour et privé de sa charge de grand maître; les sceaux furent enlevés à Bertrand, une des créatures de Diane de Poitiers, et donnés à maître Olivier, un des partisans du cardinal de Lorraine; les princes du sang, Antoine de Bourbon, roi de Navarre, et son frère Henri de Condé, furent tenus éloignés des affaires; toute autorité fut confiée à la reine mère. Ceux-ci, qui redoutaient avec raison de voir ces étrangers abuser de leur pouvoir sur un roi enfant tombé dans l'idiotisme, pour se préparer les moyens de s'emparer de la couronne, crièrent à l'usurpation, organisèrent un parti parmi les grands du royaume, et profitèrent du prétexte de religion pour susciter de puissants ennemis à Catherine de Médicis et aux Guises.

Par représailles, les deux reines, le cardinal de Lorraine et son frère, renouvelèrent les persécutions contre les protestants, mirent en vigueur les édits de Henri II, et firent condamner au feu Anne Dubourg et les autres conseillers du parlement qui avaient été arrêtés sous le règne précédent; puis ils établirent dans chaque ville du royaume des chambres ardentes, ainsi nommées parce qu'elles faisaient brûler vifs tous ceux qui étaient suspects d'hérésie, ou qu'on soupçonnait être ennemis des Guises.

Ces chambres ardentes devinrent l'effroi de tous les gens vertueux, même des catholiques, parce que, sous prétexte de rechercher les coupables, les membres de ces tribunaux atroces fouillaient les maisons, rançonnaient les habitants, outrageaient les femmes et violaient les jeunes filles.

Pendant que ses sujets étaient chassés de leurs maisons, voués à la misère ou envoyés au supplice, le roi François II traînait sa misérable existence dans les châteaux de Chambord, de Madrid et de Fontainebleau, toujours gardé par les Guises, dont l'autorité s'était tellement accrue, qu'elle menaçait d'annihiler celle de la reine mère. Devant le danger commun tous les esprits s'émurent; catholiques et huguenots se réunirent pour résister à ce pouvoir envahissant qui semblait devoir succéder à celui des anciens maires du palais, et la célèbre conjuration d'Amboise commença à se former. On prétend que Catherine de Médicis n'était pas étrangère à la conspiration; ce qu'il y a de certain, c'est qu'un calviniste nommé le Camus fut chargé de porter secrètement un mémoire à cette reine; que pour la voir sans témoin il feignit d'avoir à lui réclamer le payement d'une somme due à son

frère, pour des fournitures de fourrures, et qu'au lieu de lui présenter une note à payer il lui remit le papier dont il était chargé. Malheureusement la jeune reine Marie Stuart, qui servait d'espion à ses oncles, eut soupçon de quelque mystère; elle entra brusquement dans le cabinet de Catherine de Médicis, la surprit lisant le mémoire, et la voyant troublée, lui demanda quel était le message qu'elle avait reçu. La mère du roi ne fut pas assez maîtresse de son émotion, et au lieu de répondre, elle tendit les papiers à la jeune reine, qui s'en empara et les porta au cardinal de Lorraine. Le Camus fut arrêté sur-le-champ et appliqué à la question; mais quelque violentes que furent ses tortures, il ne lui échappa aucun aveu, et il emporta dans la tombe le secret de ses complices.

Cette conjuration était admirablement ourdie, dit Belleforest; non-seulement elle couvrait toute la France, mais encore elle avait des ramifications en Angleterre, en Suisse, dans les Pays-Bas et en Allemagne: l'âme de cette grande affaire était cependant un simple gentilhomme appelé Godefroi de Barri, seigneur de la Renaudie, brave et vaillant capitaine, qui avait fait entrer dans le complot les hommes les plus marquants du royaume. Le projet des conspirateurs était d'arracher le gouvernement aux Guises, qu'on regardait comme les moteurs des persécutions contre les protestants et la cause de tous les malheurs de la France. Une fois le plan de conduite adopté, on choisit quinze députés pour venir présenter au roi une requête tendant à obtenir l'éloignement de ses ministres, le libre exercice du calvinisme et la convocation des états généraux; et afin de protéger les députés, on autorisa la Renaudie à lever cinq cents cavaliers et quinze

cents fantassins, qui devaient leur former une escorte et les accompagner jusqu'à la ville d'Amboise, résidence du roi. Godefroi de Barri vint à Paris, pour s'entendre avec les anciens de l'Église réformée sur les moyens de réunir les sommes nécessaires à l'exécution de l'entreprise, et s'installa chez un avocat nommé Pierre d'Avenelles, qui tenait au faubourg Saint-Germain un hôtel fréquenté par les religionnaires. Celui-ci, étonné de l'affluence des étrangers qui venaient de jour et de nuit dans sa maison, conçut quelques soupçons et en fit part à la Renaudie, qui crut pouvoir sans danger lui révéler une partie de ses plans. Avenelles, protestant zélé, reçut avec joie cette confidence; mais sa femme, effrayée des suites que pouvait avoir une entreprise aussi hardie, le détermina, le lendemain du départ de leurs hôtes, à se rendre auprès du secrétaire du duc de Guise et à lui révéler tout ce qu'il avait appris.

Déjà les députés protestants avaient gagné secrètement avec leur escorte le château de Noyzé, éloigné d'environ une lieue de la ville d'Amboise, lorsque la cour eut connaissance de ce qui se passait; une panique s'empara immédiatement des esprits; les dames, les seigneurs, et jusqu'au cardinal de Guise, en furent consternés, anéantis; le roi lui-même en éprouva une telle secousse qu'il recouvra une lueur d'énergie, et fit réunir son conseil pour qu'on l'instruisît des causes de cette attaque contre sa personne. L'amiral Coligny, interpellé le premier par sa majesté, déclara hardiment en présence des deux reines, du chancelier Olivier et des Guises, que la tyrannie des princes lorrains avait seule armé les provinces; qu'il était urgent de les chasser de

France et de révoquer les édits portés contre les religionnaires. Le chancelier Olivier prit également la parole et proposa des moyens de conciliation; Catherine de Médicis, qui voulait perdre les Guises, se rangea de son avis, et engagea le roi à publier un édit d'amnistie en faveur des calvinistes, qu'on commença à désigner sous le nom de huguenots ou de confédérés. Cet édit était à peine rendu que le malheureux prince retombait dans son état habituel d'imbécillité, et que Marie Stuart, à l'instigation de ses oncles, lui faisait signer un ordre qui enjoignait aux députés calvinistes de se rendre à Amboise, seuls et sans armes, s'ils voulaient que le roi écoutât leurs remontrances et fît quelques concessions aux réformés.

D'abord le duc de Guise offrit au maréchal de Scepeaux, seigneur de Vieilleville, de porter aux députés l'ordonnance de François II; mais celui-ci refusa nettement de servir d'ambassadeur, disant qu'il ne pouvait savoir ce qu'il adviendrait des protestants quand ils seraient au pouvoir du noble duc, et que pour lui il ne voulait pas déshonorer son caractère et participer à une trahison. François de Guise se rejeta sur le duc de Nemours, qui, moins scrupuleux, entra dans ses vues. Pour inspirer plus de confiance aux protestants, celui-ci se fit accompagner par le chancelier Olivier et se présenta aux portes du château de Noyzé, sans autre escorte qu'un héraut d'armes. A son approche le pont-levis fut baissé, et on ne fit aucune difficulté de l'introduire dans la grande salle, où se trouvaient réunis les délégués de l'Église réformée. Jacques de Savoie leur remit l'ordre du roi, les engagea à se rendre aux désirs de sa majesté, fit serment sur

son honneur, sur la damnation de son âme, et signa de sa propre main, qu'il les ramènerait sains et saufs, s'ils consentaient à venir seuls auprès du roi. Pleins de confiance dans la solennité de tels engagements, les députés se rendirent au château d'Amboise : mais, infâme trahison ! à peine avaient-ils franchi les premières portes de la ville qu'ils furent arrêtés, garrottés et jetés dans des cachots où l'on procéda contre eux à d'horribles tortures.

Dans la soirée, les Guises reçurent un exprès qui leur donna connaissance des révélations de l'avocat Avenelles ; aussitôt, et sans perdre de temps, le duc se fit nommer lieutenant général du royaume et prit ses mesures pour anéantir toutes les troupes des calvinistes, qui devaient arriver par petites bandes au rendez-vous que la Renaudie leur avait donné sous les murs d'Amboise. Préalablement il fit renouveler les tortures contre les députés calvinistes, en présence du roi et des dames de la cour, qui aimaient fort de tels spectacles. « Les uns, dit la Vieilleville dans ses mémoires, furent pendus, les autres brûlés vifs, trois ou quatre roués, et les autres décapités. Tous souffrirent la mort avec une constance » héroïque, sans pousser aucune plainte, et se contentant de » maudire le lâche duc de Nemours qui les avait livrés. Le » seigneur de Castelnau, gentilhomme de très-grande maison, étant monté sur l'échafaud, trempa ses mains dans le » sang encore fumant de ses compagnons, et les élevant au » ciel, il prononça de nobles et saintes paroles qui jetèrent » dans l'âme du chancelier Olivier une telle épouvante qu'il » en tomba malade de désespoir deux jours après ; et comme » le cardinal de Lorraine était venu le visiter, il refusa de

» le recevoir et s'écria : « Infâme prêtre, tu nous as tous » livrés à Satan! » Le lendemain il mourut.

La Renaudie, instruit de ces atrocités, se hâta de réunir ses différentes bandes pour attaquer la ville d'Amboise et l'enlever de vive force; par malheur, dans une de ses courses à travers la forêt du Château-Renaud, il fut rencontré par le jeune Pardaillan, son cousin, qui était au service des Guises. Celui-ci courut sur lui le pistolet à la main; la Renaudie, avec une agilité incroyable, sauta à bas de son cheval, évita la balle de son ennemi, et de deux coups d'épée l'étendit roide mort; mais pendant la lutte un page de Pardaillan avait eu le temps de saisir une arquebuse, et au moment où il remontait à cheval il reçut par derrière un coup d'arme à feu. Le cadavre de ce courageux huguenot fut apporté dans la ville d'Amboise et cloué à un gibet sur le milieu du pont, avec cette inscription : « La Renaudie, dit Laforêt, chef de rebelles. »

Délivrés de ce redoutable ennemi, les Guises n'eurent plus de craintes et continuèrent les exécutions, au mépris de l'amnistie publiée. Par leurs ordres on fit des huguenots un massacre épouvantable; les uns furent pendus aux arbres ou aux murs de la ville et du château, les autres furent précipités dans la Loire; et bientôt ne se contentant plus de victimes ordinaires, ils osèrent demander la tête du prince de Condé et du roi de Navarre, qu'ils signalèrent à François II comme les chefs des rebelles, comme des ambitieux qui en voulaient à sa couronne et à sa vie. Marie Stuart augmenta la défiance naturelle du roi à leur égard, à tel point que celui-ci déclara qu'il n'attendait qu'une occasion pour sévir contre les deux princes.

Henri de Condé, instruit des mauvaises dispositions du roi, demanda alors à se justifier publiquement en présence de la reine mère, des princes de Lorraine, des ambassadeurs et des seigneurs étrangers, ce que la faction des Guises accepta avec joie, pensant bien qu'il serait difficile au prince de sortir victorieux de cet écueil; mais il en arriva autrement, et Condé sut éviter le danger. Il s'avança au milieu de l'assemblée et dit d'une voix fière : « Quiconque ose m'accuser d'avoir conspiré contre le roi, si ce n'est le roi lui-même, ou l'un des princes ses frères, en a lâchement et déloyalement menti. Qu'il se présente, et mettant à part ma qualité de prince du sang, je suis prêt à le combattre. » L'assemblée, étonnée de cette apologie chevaleresque, regardait le duc de Guise, à qui s'adressait le défi : celui-ci, au lieu de répondre, se leva avec calme, et pria courtoisement Henri de Condé de l'accepter pour second. Cette comédie jeta toute la cour dans le plus grand étonnement. « Sire, ajouta Condé, après un moment de silence, puisqu'il n'existe contre moi ni accusateurs, ni preuves, ni indices, je vous supplie de me tenir pour un sujet fidèle. » François II resta interdit : sur un signe du cardinal de Lorraine il rompit l'assemblée, et annonça au prince de Condé qu'il pouvait retourner librement dans ses états.

N'osant plus attaquer ouvertement les huguenots, les Guises voulurent les détruire en donnant une nouvelle constitution aux tribunaux de l'inquisition, et en les faisant fonctionner comme en Espagne. En vain le chancelier Michel de l'Hospital, seul homme de bien qui existât dans cette époque corrompue, combattit le projet, représenta au jeune roi

qu'une semblable mesure mettait son pouvoir à la merci des prêtres et son royaume en péril. François II céda aux instances des princes lorrains, et rendit le fameux édit de Romorantin, qui attribue la connaissance du crime d'hérésie aux évêques, et ordonnait que ceux qui affichaient l'hérésie dans leurs discours, qui tenaient des assemblées illicites, qui faisaient des livres en faveur des nouvelles doctrines, qui les imprimaient ou qui les vendraient, seraient jugés sans appel par les inquisiteurs, et punis comme criminels de lèse-majesté divine et humaine. Cette nouvelle inquisition, établie sur les bases de celle qu'avait autrefois instituée l'exécrable saint Dominique, souleva les huguenots sur tous les points de la France, et les détermina à s'assembler en armes pour délibérer sur les moyens de résister à la persécution.

Dans cette occurrence, François II céda aux conseils de sa mère, qui songeait toujours à renverser les Guises, et convoqua à Fontainebleau une assemblée des notables pour prendre leur avis, afin de prévenir les troubles qui menaçaient de bouleverser le royaume.

L'amiral de Coligny, qui professait lui-même les doctrines de Calvin, osa demander qu'on suspendît la rigueur des ordonnances contre les religionnaires, qu'on leur permît de s'assembler et d'élever des temples ; et par ses énergiques représentations il obtint qu'on n'inquiéterait personne pour le seul fait de religion jusqu'à ce qu'un concile national en eût décidé autrement. En conséquence, les états généraux furent convoqués à Orléans, sous prétexte de consulter la nation sur des intérêts si graves, et en réalité pour fournir aux Guises le moyen d'exécuter une nouvelle perfidie.

La plupart des princes réformés ne s'étant pas présentés à l'assemblée de Fontainebleau, il fut décidé entre le roi, la jeune Marie Stuart et ses oncles, qu'on leur intimerait l'ordre de se rendre aux états d'Orléans, et que là on les arrêterait tous ensemble. Cette résolution prise, François II se dirigea sur cette ville, où il fit son entrée avec un appareil formidable; et de là il écrivit aux princes de Bourbon de venir le trouver, engageant sa parole royale qu'ils ne courraient aucun danger pour leur liberté ni pour leur vie. Antoine de Bourbon et Henri de Condé obéirent, et furent arrêtés en mettant le pied à Fontainebleau; immédiatement après on instruisit leur procès, et le prince de Condé fut condamné à mort.

Ce n'était pas encore tout ce que désiraient les Guises; le roi de Navarre était un obstacle à leur ambition; et n'ayant pu obtenir une condamnation contre lui, ils s'étaient décidés à le faire assassiner par François II lui-même. L'historien de Thou affirme que le monarque avait consenti à poignarder le prince pendant son sommeil; mais qu'au moment d'accomplir ce crime, sa pusillanimité reprit le dessus et qu'il refusa de tuer son cousin, ce qui fit dire au duc de Guise : « Oh! le roi lâche et poltron que nous avons! » Nous devons avancer que si François II trompa les espérances des oncles de sa femme en reculant devant un assassinat, c'est que sa maladie lui avait enlevé toute énergie, au point qu'il fuyait même le spectacle des supplices, chose qu'il avait fort goûtée précédemment.

Arriva enfin le jour de l'exécution du prince de Condé, qui était fixée au 26 novembre, jour si impatiemment attendu

par les princes lorrains; rien ne paraissait devoir retarder leur triomphe; François II lui-même était sorti d'Orléans le matin dans son carrosse pour se soustraire aux lamentations de la princesse Éléonore de Condé, qui déjà était venue se jeter à ses pieds pour obtenir la grâce de son mari. Mais deux heures avant l'exécution, le roi se sentant plus mal qu'à l'ordinaire, se fit ramener au château, et donna l'ordre de surseoir au supplice du prince de Condé. Dix jours après, François II expirait. Cet événement jeta la cour dans une telle consternation, que ni Catherine de Médicis, ni Marie Stuart, ni ses oncles, ni aucun prince de sa famille ne songèrent à lui rendre les derniers devoirs; et le corps du roi de France fut porté à Saint-Denis, suivi seulement de deux gentilshommes qui avaient été ses gouverneurs, et de l'évêque de Senlis, qui était aveugle.

Quelques historiens prétendent que François II mourut empoisonné par son valet de chambre, qui avait frotté sa coiffe de nuit avec un poison très-actif à l'endroit qui correspondait à une fistule qu'il avait à l'oreille, et que Catherine de Médicis avait elle-même participé à ce crime, pour placer la couronne sur la tête du second de ses fils, qui atteignait à peine sa onzième année. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle seule devait profiter d'un événement qui lui rendait toute son influence dans l'état, détruisait la fortune des Guises, et enlevait aux princes huguenots tout prétexte de guerres; c'est qu'en outre elle ne se montra nullement affectée de la perte de son fils, et s'occupa simplement de prendre ses mesures pour que le pouvoir ne lui fût pas contesté. Elle envoya au parlement une lettre du nouveau roi Charles IX,

qui priait sa mère de prendre l'administration des affaires du royaume; et le parlement répondit qu'il remerciait Dieu de la sage résolution qu'il avait inspirée au souverain. Néanmoins, elle n'osa pas exercer trop ouvertement l'autorité souveraine; et sentant qu'elle avait besoin de s'appuyer sur les huguenots, elle nomma le roi de Navarre lieutenant général du royaume, mit le prince de Condé, son frère, en liberté, et le fit déclarer innocent par les mêmes juges qui avaient reconnu sa culpabilité et l'avaient condamné à mort. Elle rétablit dans leurs charges et dignités ceux qui avaient été disgraciés sous le règne précédent, particulièrement l'amiral Coligny, Dandelot, le cardinal Odet de Châtillon, qui penchait pour la réforme, ainsi que ses neveux; enfin elle parvint à faire entrer dans sa cause tous les chefs du parti huguenot, en leur promettant de ne plus persécuter leurs coréligionnaires.

Ceux-ci voulurent profiter de ce retour de la fortune pour avoir la majorité dans les états, et demandèrent que les députés fussent renvoyés vers leurs mandataires pour être soumis à une nouvelle élection, attendu qu'ils avaient été délégués à François II et non à Charles IX. Comme cette mesure ne faisait nullement le compte de la reine, elle fit décider que les députés continueraient d'agir en vertu de leur commission, par la raison que l'autorité royale passait sans interruption du roi défunt à son successeur, et que ceux qui avaient été choisis pour conférer avec François II étaient aptes à siéger sous le règne de Charles IX. Les états reprirent donc leurs travaux, et votèrent par acclamations tous les impôts qu'on leur demanda.

Quant aux Guises, ils se trouvèrent forcés de soutenir le parti de la reine mère pour éviter que la régence tombât entre les mains des princes du sang, et furent même contraints de renvoyer en Écosse Marie Stuart, leur nièce, pour obéir à Catherine de Médicis, qui craignait que la reine ne prît sur le jeune roi, son beau-frère, le même empire qu'elle avait exercé sur François II. Le cardinal de Lorraine et le duc de Guise jugeant alors qu'ils ne pouvaient plus compter sur la cour, quittèrent précipitamment Orléans; le cardinal se retira dans son abbaye de Noirmoutiers, et son frère se rendit à Paris, où ses nombreux agents entretenaient l'exaltation des catholiques contre les luthériens.

Demeurée seule aux états, avec le roi de Navarre et son frère le prince de Condé, la reine mère n'eut pas beaucoup à faire pour se rendre maîtresse des délibérations de l'assemblée; et en cela elle se trouva parfaitement secondée par ses demoiselles d'honneur, qu'elle nommait son escadron volant ou l'escadron de Vénus. Pour être dans le secret des rêves ambitieux de Louis de Condé, elle se fit l'entremetteuse du prince et de la belle Isabeau de la Tour, et poussa la complaisance envers sa fille d'honneur jusqu'à permettre qu'elle accouchât dans sa garde-robe. Quant au roi de Navarre, il ne put résister aux séductions de mademoiselle de Rouhet, qui, chaque matin, en sortant de ses bras, venait rendre compte à Catherine de Médicis des confidences qu'elle avait reçues dans la nuit. Ces perfides et charmantes auxiliaires de la reine mère ne purent cependant entamer le cœur du connétable de Montmorency, vieillard glacé par l'âge, fanatisé par les prêtres, et qui n'aspirait qu'à ressaisir l'an-

cienne autorité qu'il avait exercée sous le cruel Henri II.

Catherine voyant que ni les ruses féminines ni les charmes de ses filles d'honneur ne viendraient à bout de cette nature intraitable, se décida à l'éloigner de la cour, et lui signifia qu'elle aurait pour agréable qu'il résignât ses charges et se retirât dans ses terres. Le connétable reçut cet ordre avec hauteur, reprocha à la reine son affection pour les luthériens, et la quitta en lui faisant des menaces grossières. Puis il se rendit auprès du duc de Guise, et forma avec lui et le maréchal Saint-André ce fameux triumvirat qui, sous prétexte de détruire l'hérésie, voulait assujettir le royaume.

Ces trois ambitieux publièrent des manifestes contre les huguenots, accusèrent la reine mère de leur livrer le gouvernement du royaume, et appelèrent aux armes tous les bons catholiques. De leur côté, les réformés armèrent pour être prêts à repousser leurs ennemis; et la France fut à la veille d'une guerre civile, qui menaçait d'être plus terrible qu'aucune de celles qui avaient ensanglanté le pays. Dans ce conflit, Catherine de Médicis fit preuve d'une habileté extraordinaire, et se posa comme médiatrice entre les deux partis. Elle suspendit les délibérations des états généraux, partit pour Saint-Germain avec toute la cour, et convoqua en assemblée générale, à Poissy, les principaux ministres protestants et les évêques catholiques, pour avoir à s'entendre sur toutes les questions religieuses qui servaient de prétexte aux fauteurs de troubles.

Charles IX et sa mère présidèrent cette singulière assemblée, où se trouvaient six cardinaux, quarante évêques, un grand nombre de docteurs en théologie, les légats du pape

Paul IV, le général des jésuites Laynez, vingt-deux députés des Églises réformées et douze ministres huguenots, parmi lesquels on remarquait le célèbre Théodore de Bèze. Les conférences qui eurent lieu, appelées le colloque de Poissy, se passèrent en scandaleuses querelles, qui augmentèrent le mal, rendirent les haines plus violentes, et firent éclater la guerre dans toutes les provinces. Quatorze armées, toutes opposées les unes aux autres, se réunirent sous les bannières des catholiques et des réformés, et s'entre-détruisirent aux cris de : « Vive la messe! vive Calvin! »

Et ce qu'il y avait de plus atroce dans ces luttes, c'est que le père se battait contre le fils, le frère contre le frère; c'est que les femmes et les vieillards, renfermés dans le sein des villes, n'osaient pas même élever leurs mains au ciel pour demander la victoire, car de quelque parti qu'elle se tournât, ils savaient qu'ils auraient à pleurer sur les victimes. Ici un fanatique se présentait devant son père, la tête de son frère à la main; là une femme se tordait dans son désespoir sur le corps de son époux égorgé par son fils; plus loin, de malheureuses mères fuyaient de leurs demeures, emportant leurs enfants pour les soustraire à la rage sanguinaire de leurs maris nouvellement convertis au catholicisme. Les vainqueurs eux-mêmes n'étaient pas à l'abri du danger; et souvent le poignard et le poison faisaient justice des meurtres qu'ils avaient commis à la guerre. Il n'existait plus de liens d'affection ni de parenté; et il semblait que les Français eussent été transformés en bêtes farouches, tant ils étaient acharnés les uns contre les autres, réduisant les villes en cendres, dévastant les champs, livrant les provinces à la

désolation, au pillage, à l'incendie, au viol, au meurtre et à tous les attentats d'une soldatesque effrénée, et tout cela pour servir les projets de la détestable ambition des princes de Bourbon, de Lorraine et de la reine Catherine de Médicis.

François de Guise, qui avait été déclaré chef des catholiques après le massacre de Vassy, parvint enfin à s'emparer par trahison du roi de Navarre et de Charles IX, qu'il conduisit triomphalement dans la capitale, où l'attendaient le connétable de Montmorency et le maréchal de Saint-André.

Dès lors les triumvirs furent maîtres de l'état, et purent à leur aise commander dans les provinces et lever des armées pour combattre les huguenots, qui avaient à leur tête Condé, l'amiral de Coligny, ses deux frères, Dandelot et le cardinal de Châtillon, qui s'étaient emparés de Rouen et d'Orléans, dont ils avaient fait le boulevard de leur parti.

Le duc de Guise ouvrit la campagne en marchant sur Rouen, qu'il prit d'assaut après un combat terrible, où fut tué Antoine de Bourbon, roi de Navarre, renégat sans fiel et sans cœur, ainsi que le nommaient les bourgeois de Paris, qui avait consenti à porter les armes contre son frère pour obtenir sa liberté; ensuite le duc poursuivit les huguenots jusque sous les murs de Dreux, où il leur livra une grande bataille, dans laquelle les catholiques perdirent le maréchal de Saint-André, qui fut tué, et le connétable de Montmorency, qui fut fait prisonnier. Les réformés eurent à déplorer également bon nombre des leurs, tués sur la place ou tombés au pouvoir de leurs ennemis, et parmi ces derniers le prince de Condé. A la suite de cette mémorable affaire, François de Guise, pour la troisième fois, fut nommé lieutenant gé-

néral du royaume, et le cardinal de Lorraine revint à la cour plus puissant que jamais.

Catherine, redoutant de voir l'autorité suprême passer aux mains des princes lorrains, comme cela avait eu lieu sous François II, résolut d'en finir avec François de Guise; et deux mois après elle le fit assassiner dans son camp par un gentilhomme huguenot, nommé Poltrot de Merey. Comme la reine avait eu soin de choisir un calviniste pour accomplir ce meurtre, les catholiques rejetèrent sur l'amiral Coligny tout l'odieux de ce crime, ce qui redoubla la fureur des deux partis. Quant à Catherine, après l'assassinat du chef des catholiques, elle se hâta de faire des ouvertures aux huguenots, qui devenaient chaque jour plus redoutables par suite de leurs alliances avec la reine Élisabeth d'Angleterre. Elle leur proposa une paix qu'ils acceptèrent fort imprudemment, et qui eut pour résultat la défection de leurs alliés, qui n'avaient embrassé la défense de la cause du prince de Condé que pour soutenir le protestantisme, et qui se retirèrent dès qu'ils virent les principaux chefs huguenots ralliés aux catholiques. Ensuite la reine mère prit ses mesures pour n'avoir pas à partager le pouvoir; et au mépris des lois et de tous les usages du royaume; sous prétexte des malheurs du temps, elle força le parlement à déclarer Charles IX majeur, quoiqu'il eût à peine atteint sa treizième année; puis, le lendemain de l'entérinement de l'édit de majorité, elle conduisit le jeune monarque au parlement, et lui fit déclarer qu'il l'investissait de l'administration civile et militaire de ses états.

Souveraine absolue du beau royaume de France, la reine

Catherine de Médicis ne s'occupa plus que des moyens de conserver son empire sur ses fils, et chercha à les énerver par les débauches. Elle vint habiter le Louvre avec les filles d'honneur, et fit succéder les festins aux nuits de bal, les chasses aux orgies, de manière à ce que le roi Charles IX et ses frères grandissent dans l'ignorance et fussent tout à fait incapables de prendre part aux affaires du royaume. Il résulta de cette éducation que toutes les facultés de l'homme s'éteignirent en eux, et que Charles IX, parvenu à l'âge de quinze ans, ressembla à un jeune tigre altéré de sang et de luxure. Sa mère le jugea digne alors de recevoir la confidence des complots formés contre les protestants, et l'emmena avec elle à Bayonne pour se concerter avec la reine d'Espagne, sa sœur, femme de Philippe II, et le sanguinaire duc d'Albe, sur l'opportunité de l'exécution des massacres qui avaient été résolus pour le salut de la royauté et du pontificat.

Les préparatifs du voyage furent faits au milieu d'un enchaînement de fêtes et de plaisirs, que l'espérance d'une paix durable semblait autoriser; les faveurs de la cour furent surtout prodiguées aux huguenots, qu'on voulait tromper. Ceux-ci suivirent Catherine de Médicis et son fils à Bayonne, où les tournois, les danses, les carrousels, servirent à cacher à leurs yeux les desseins ténébreux de Charles IX et de sa mère. Néanmoins, après l'entrevue de Bayonne, le roi faillit se trahir par son impatience à rétablir le culte catholique dans la ville de Nérac, une des résidences de Jeanne d'Albret, reine de Navarre, et par les menaces qu'il proférait contre les calvinistes, en montrant d'un air farouche les églises et les monastères renversés, les croix et les statues des saints

brisées qu'il rencontrait sur sa route. Dans cette âme féroce, le fanatisme l'emportait sur la dissimulation ; et la moindre contrainte exaspérait tellement Charles IX, que malgré les recommandations incessantes de sa mère, qui cherchait à lui faire comprendre l'importance d'envelopper leurs projets d'un mystère impénétrable, il ne pouvait s'empêcher parfois de laisser deviner qu'il attendait le jour de la vengeance. Ainsi, lors de son entrée à Paris, les ambassadeurs d'Allemagne étant venus le saluer et réclamer, au nom des réformés, l'exécution des traités, c'est-à-dire la liberté de conscience, sans acception de lieux ni de personnes, le roi répondit, en frémissant de colère, qu'il saurait avant peu mettre les protestants en telle position qu'ils n'auraient plus rien à demander. Catherine de Médicis chercha à réparer cette imprudence en comblant de caresses, de présents et d'honneurs les délégués allemands, et en donnant une interprétation différente aux paroles de son fils. Néanmoins le prince de Condé et l'amiral de Coligny commencèrent à concevoir quelques craintes, d'après les rapports de Théodore de Bèze, successeur de Calvin et chef de l'Église protestante de Genève, qui les informait des projets du sanguinaire duc d'Albe sur la Suisse, des massacres commis dans les Pays-Bas et des machinations ourdies dans les cours de Rome et de France.

Les huguenots songèrent alors à se mettre en défense ; ils envoyèrent à Genève un corps de troupes levées dans la Bourgogne, dans le Lyonnais et dans le Dauphiné, afin de secourir leurs coréligionnaires de Suisse, et s'adressèrent aux électeurs allemands et à Élisabeth d'Angleterre pour en

obtenir des troupes qui les missent en état de balancer les forces que le roi d'Espagne devait envoyer en France pour aider Catherine de Médicis et les Guises dans leurs projets d'extermination. Ils voulurent même par un coup hardi effrayer leurs ennemis et enlever le roi, qui était à Monceaux; malheureusement cette tentative échoua, et Charles IX parvint à se sauver à Paris; il y eut seulement à Saint-Denis une affaire très-vive où le connétable Anne de Montmorency fut blessé mortellement.

Condé fit des ouvertures à la cour, et demanda la charge de connétable : il lui fut répondu que sa majesté n'avait que faire d'un prince pour porter son épée. Dès lors les huguenots comprirent qu'ils ne devaient rien attendre de bon du roi, et ils se préparèrent à agir avec vigueur. Comme il n'entrait pas dans les intentions de Catherine de Médicis d'entamer aussi promptement une guerre pour laquelle toutes ses dispositions n'étaient pas encore prises, elle résolut de temporiser, et au lieu de sévir contre les réformés, elle chercha à les faire revenir à des sentiments moins hostiles; elle convoqua les chefs, leur déclara que loin d'être alliée avec l'Espagne, elle venait leur proposer de déclarer la guerre à cette puissance et leur soumettre un plan de défense pour les frontières; elle poussa l'artifice jusqu'à envoyer une ambassade solennelle à Philippe pour lui demander raison de ses préparatifs de guerre. Préalablement elle avait eu soin de faire partir pour Madrid un moine chargé d'instructions secrètes qui expliquaient au roi les motifs de cette singulière comédie. Condé fut pris au piége, et crut à la sincérité des protestations de la régente; mais l'amiral Coligny, plus expé-

rimenté et plus au fait des intrigues de cour, dévoila le mystère, fit avorter le projet de la reine mère, et se prépara à la guerre. Des deux côtés on se battit avec un acharnement incroyable; et les réformés obligèrent cette fois encore Catherine de Médicis à négocier avec eux, et à faire rendre par Charles IX un nouvel édit de pacification.

Quelques mois après, le roi ayant réparé ses pertes et levé de nouvelles troupes, révoqua son édit et envoya une armée de plus de quatre-vingt mille hommes sous les ordres du duc d'Anjou, son frère, du jeune duc Henri de Guise, surnommé depuis le Balafré. La campagne s'ouvrit par la célèbre bataille de Jarnac, où les protestants eurent à combattre des troupes trois fois plus nombreuses que les leurs. On raconte qu'au commencement de l'action, le prince de Condé, déjà blessé au bras, reçut un coup de pied de cheval qui lui fracassa la jambe, et que malgré les vives souffrances qu'il éprouvait, il se tourna vers les siens et leur cria : « Sachez que Condé, le » bras en écharpe et la jambe cassée, a encore assez de force » pour charger l'ennemi! » Puis s'élançant à la tête de ses escadrons, au milieu de la mêlée, il fit des prodiges de valeur, et ne cessa de tuer et de sabrer que quand son cheval se fut abattu sous lui; alors les royalistes l'entourèrent : il leva la visière de son casque et tendit son épée à un gentilhomme nommé Dargence, qui le fit transporter au pied d'un arbre; mais presque au même instant un capitaine des gardes du duc d'Anjou, nommé Montesquiou, accourut en criant : « Tue, tue, mordieu! » et ce misérable tirant un pistolet de ses arçons cassa la tête au prince. Le corps de Condé fut placé sur un âne et porté immédiatement au duc,

qui laissa éclater une joie indécente en contemplant le cadavre de son ennemi.

Cette mort porta un découragement profond parmi les protestants ; et une nouvelle défaite, celle de Montcontour, acheva de les démoraliser. Fort heureusement ils eurent un moment de répit, par suite du rappel du duc d'Anjou, dont Charles IX était secrètement jaloux ; sa majesté consentit à cesser les hostilités, et offrit aux réformés des conditions si avantageuses, qu'on put croire que les armées catholiques avaient été battues et non victorieuses. Cependant l'importance même des concessions fit craindre une trahison aux protestants, et ils résistèrent longtemps aux séductions et aux caresses qu'on leur prodiguait pour les attirer à la cour. Enfin, lors du mariage de Charles IX et d'Élisabeth, fille de l'empereur Maximilien II, les chefs calvinistes ne purent se dispenser de paraître aux fêtes données à cette occasion ; toutefois ils eurent soin de s'y rendre les uns après les autres ; ce qui fit manquer la sanglante perfidie que Catherine de Médicis avait préparée pour célébrer les noces de son fils.

Désespérant de dissiper les craintes des huguenots si elle n'employait un grand moyen, la reine mère se décida à marier Henri de Navarre, devenu le chef des calvinistes depuis la mort du prince de Condé, à Marguerite sa fille, princesse tellement décriée, qu'on disait à la cour qu'elle avait eu pour amants, à l'âge de douze ans, un valet de chambre et un capitaine des gardes, indépendamment de ses trois frères, Charles IX, le duc d'Anjou et le duc d'Alençon. On affirmait même que la haine du duc d'Anjou contre Henri de Guise avait pour origine la jalousie que lui inspirait la passion de

Marguerite pour ce jeune seigneur. Enfin ses débordements étaient si notoires, que Charles IX disait à l'occasion de ce projet de mariage : « En donnant ma sœur Margot au prince » de Béarn, je la donne à tous les huguenots du royaume. »

Henri de Bourbon accepta avec joie l'alliance qui lui était proposée, et s'empressa de venir à la cour. Son exemple engagea le prince Henri de Condé à demander la main de la princesse Marie de Clèves, sœur du duc de Guise. D'autre part, Catherine de Médicis fit des ouvertures à la reine d'Angleterre en faveur du duc d'Anjou, son fils bien-aimé. Tous ces projets de mariages semblaient annoncer la réalisation d'une paix durable entre les protestants et les catholiques; aussi les chefs huguenots, rassurés par tant de marques de faveur, affluèrent-ils à la cour pour remercier le roi des bontés dont il les comblait. La vieille expérience de Coligny elle-même se trouva en défaut; l'amiral vint dans la capitale, et reçut de la reine mère et du roi un accueil extrêmement flatteur. Catherine de Médicis se jeta dans les bras du vieillard et l'accabla de caresses; Charles IX l'appela son père; et après l'avoir embrassé, il lui dit avec une joie perfide : « Je » vous tiens enfin, et maintenant vous ne nous quitterez pas » quand vous voudrez! »

Malgré ces apparences de tendresse, quelques-uns des huguenots prévoyaient une catastrophe; et l'on cite la réponse d'un gentilhomme de la suite de Coligny, qui, interpellé par son maître sur le motif qui le déterminait à prendre son congé, lui dit résolument : « Je veux éviter le malheur que m'an» noncent les caresses de Catherine de Médicis! » Le père du duc de Sully prédit également que si le mariage du roi

de Navarre et de Marguerite se célébrait à Paris, « les livrées seraient vermeilles. »

Jeanne d'Albret, qui venait d'arriver à la cour pour assister aux noces de son fils avec la sœur du roi, et dont la reine mère redoutait la perspicacité, mourut la première, empoisonnée fort à propos. Cet événement ne put retarder l'impatient Henri de Bourbon, qui avait hâte de consommer son mariage avec Marguerite; il ne put même faire ouvrir les yeux à l'amiral Coligny. Tous les avis qu'on donna à l'un et à l'autre des armements subits qu'on préparait furent inutiles; ils se refusèrent à croire à une trahison, et ne s'émurent nullement du rappel du duc de Guise et des autres princes lorrains, qu'on avait éloignés sous prétexte de conspiration, et qui revinrent accompagnés du duc de Montpensier, du duc de Nevers et d'une suite nombreuse de seigneurs qui leur étaient dévoués.

Enfin arriva le jour fixé pour le mariage de Henri de Bourbon et de Marguerite. Les huguenots et les catholiques se rendirent pour la bénédiction nuptiale à l'église de Notre-Dame, qu'ils trouvèrent pavoisée des drapeaux enlevés aux réformés dans les journées de Jarnac et de Montcontour. « Bientôt, s'écria l'amiral, ces tristes vestiges de nos discordes feront place à des trophées plus dignes de la France! » Il pensait alors à une guerre contre Philippe d'Espagne et à un plan de campagne que Charles IX lui avait demandé : l'insensé oubliait qu'il avait affaire à un roi!

Après la cérémonie, Coligny se rendit au Louvre pour présenter ses hommages à sa majesté, ainsi qu'il avait l'habitude de faire depuis son arrivée à Paris. Ce jour-là, quand

il entra dans la chambre du roi, il trouva les visages rembrunis, et témoigna sa surprise de l'embarras que sa présence paraissait avoir causé. C'est que précisément on venait d'agiter la question de savoir si on retarderait sa mort ou si on se déferait de lui dans la journée, afin de rendre plus facile l'extermination méditée contre les huguenots en les privant de leur plus redoutable chef. Le dernier avis avait été adopté, et Henri de Guise avait été chargé de s'entendre avec Nicolas de Louviers, seigneur de Maurevert en Brie, le bravo ordinaire du roi, et de prendre ses mesures pour en finir avec l'amiral. Tous deux vinrent donc s'embusquer derrière une fenêtre du cloître de Saint-Germain l'Auxerrois, devant laquelle devait nécessairement passer Coligny en sortant du Louvre pour se rendre à la rue de Bétizy, où il demeurait; là, masqués par un rideau, ils attendirent qu'il fût en face de la fenêtre. Alors Nicolas de Louviers tira son coup d'arquebuse presque à bout portant; la balle atteignit l'amiral, lui coupa un doigt de la main droite et alla se loger dans le bras gauche, mais sans renverser Coligny, qui eut encore la force d'indiquer à sa suite la fenêtre d'où était parti le coup, et de continuer sa route à pied jusqu'à sa maison.

Quand le roi et la reine mère eurent appris que les blessures n'étaient pas mortelles, ils s'empressèrent de rendre visite au malade; et pour éloigner tout soupçon de leur complicité dans l'attentat, ils feignirent pour l'amiral un attendrissement qui n'était point dans leur cœur; ils versèrent des larmes hypocrites, lui baisèrent les mains, et jurèrent de faire une justice terrible des assassins. Ces démonstrations elles-mêmes, par leur exagération, augmentèrent les appré-

hensions des amis de Coligny au lieu de les calmer, et il fut décidé que leur chef se retirerait dans ses terres dès qu'il serait rétabli de ses blessures.

Catherine de Médicis et son fils, informés de ces projets de fuite, résolurent d'y mettre bon ordre, et firent appeler au Louvre le maréchal de Tavannes, les seigneurs de Retz, Villeroy et Gondy-Biragues, leurs créatures damnées, membres distingués de cette noblesse toujours prête à exécuter les terribles volontés du maître en échange de dignités, de domaines ou de pensions; race de courtisans maudits; fléau des nations à toutes les époques, et dont les peuples ne seront délivrés que le jour où il leur conviendra de balayer de la terre les trônes des despotes. Dans ce hideux conciliabule on délibéra sur l'opportunité de l'assassinat de l'amiral, du prince de Condé et de Henri de Bourbon, en même temps que du massacre de leurs partisans; les uns voulaient épargner le beau-frère du roi, les autres penchaient pour le prince de Condé; enfin, comme les discussions menaçaient de traîner en longueur, Charles IX se leva en blasphémant le nom de Dieu, suivant son habitude, et trancha la question : « Je veux, s'écria-t-il, qu'on tue non-seulement Co-
» ligny, mais encore tous les huguenots de France, hommes,
» femmes et enfants, afin qu'il n'en reste pas un seul pour
» me reprocher la mort des autres! Qu'on se dispose en toute
» diligence à l'exécution de mes ordres. »

Cet effroyable arrêt prononcé, le conseil se sépara, et remit au lendemain à disserter sur les moyens de rassembler dans le même quartier de la ville, comme dans un filet, tous les calvinistes distingués par leur rang et par leur noblesse.

Ceux-ci se prêtèrent d'eux-mêmes aux vues perfides de leurs assassins ; alarmés des mouvements des troupes royales, qui venaient depuis plusieurs jours renforcer la garde, ils se rassemblèrent autour de l'amiral pour le défendre et pour se soutenir les uns les autres en cas d'attaque. Sa majesté, pour les mieux tromper encore, fit prévenir Coligny qu'il eût à se défier des Guises; et, sous prétexte de veiller à sa défense, il lui donna pour escorte une compagnie du régiment des gardes, et commanda à tous les protestants de se loger près de l'amiral ou aux environs du Louvre; il força même les catholiques à céder leurs maisons aux réformés.

Toutes les mesures étant préparées pour l'horrible massacre qu'on méditait, il ne s'agissait plus que de fixer l'heure et le jour; ce fut encore Charles IX qui décida que le carnage commencerait pendant la nuit, la veille de la Saint-Barthélemy, le 24 août 1572!

Cette détermination fut prise par le roi dans le château des Tuileries, que venait de faire bâtir Catherine de Médicis, et servit en quelque sorte à inaugurer cette fastueuse demeure, où un Louis XIII, un Louis XIV, un Louis XV et d'autres encore devaient trôner dans la majesté de leur insolence et dans la plénitude de leur infamie ; les uns entourés de mignons, les autres escortés de favorites et de prêtres, tous accompagnés de bourreaux. Le duc de Guise se chargea de tuer Coligny ; le maréchal de Tavannes prit la direction générale de l'affaire, et amena le prévôt des marchands et les chefs des compagnies bourgeoises devant le roi, pour qu'ils reçussent de sa bouche communication de ses volontés. Ceux-ci voulurent faire quelques représentations, tant ce

que leur demanda sa majesté leur parut horrible; mais Charles IX ne leur en donna pas le temps, et les regardant d'un air féroce, il leur dit : « Allez, manants! et obéissez » sans rien examiner, ou tremblez pour vos têtes! » Comme à cette époque c'était chose grave que de désobéir à un roi, ils répondirent : « Vous le voulez, sire; eh bien! nous vous » jurons sur Dieu que vos ordres seront exécutés si fidèlement » qu'il en sera fait mention jusqu'aux âges les plus reculés! » Charles IX les avertit que le signal serait donné par le tocsin du palais, et leur ordonna de porter pour signe de ralliement un mouchoir blanc au bras gauche, avec une croix de même couleur à leur chapeau.

Enfin la nuit fatale arrive; toute la cour paraît occupée de mascarades, de jeux, de fêtes et de plaisirs! c'était jour de gala au Louvre! vers minuit, le roi, qui pendant toute la soirée s'était entretenu de propos joyeux avec quelques seigneurs protestants, se plaint de la fatigue, leur donne congé, et se retire dans ses appartements. Aussitôt Catherine de Médicis, les frères du roi, les Guises, le maréchal de Saulx-Tavannes et les autres chefs de la conspiration accourent dans la chambre de Charles IX pour recevoir ses derniers ordres. Les compagnies des gardes arrivent également et sont distribuées en silence dans toutes les rues voisines pour fermer les issues; la demeure de l'amiral est entourée de sentinelles; enfin toutes les bandes d'égorgeurs sont à leur poste. Alors, sur un signe du roi, le beffroi s'ébranle, et la Saint-Barthélemy commence!!!!.....

« Tout se croise, tout s'émeut, tout s'excite, dit le maré» chal de Tavannes dans ses mémoires; le sang inonde les

» rues, les cadavres encombrent les places; des mugisse-
» ments terribles retentissent de toutes parts et viennent
» glacer d'épouvante ceux-là mêmes qui étaient les auteurs
» de ce massacre, Charles IX et Catherine de Médicis! »

Déjà Henri de Guise s'est élancé à la demeure de Coligny; les portes en sont enfoncées; un domestique du duc, nommé Besme, monte avec une troupe d'assassins dans les appartements en criant d'une voix terrible : « Mort! mort! » Il cherche l'amiral dans toutes les chambres, et dans l'une d'elles apercevant un noble vieillard qui s'était levé et se soutenait à peine, affaibli par ses blessures : « Est-ce toi, lui » dit-il, qui es Coligny? — Oui! » répond l'amiral avec le sang-froid qu'il avait si souvent montré au milieu des hasards de la guerre. « Eh bien! voici de la part du duc de Guise! » et l'assassin lui plonge trois fois son épée dans le corps. Un gentilhomme nommé Hattain, qui suivait Besme, traverse la poitrine de l'amiral d'un coup de pistolet, et un autre noble appelé Hautefort l'achève avec son poignard.

Guise, resté dans la cour avec ses hommes d'armes pour empêcher que sa victime lui échappe, s'impatiente et crie qu'on lui amène Coligny. Son domestique lui répond d'une fenêtre : « Le voici! » et au même instant un cadavre est lancé d'une fenêtre sur le pavé et tombe à ses pieds. Le duc se baisse, essuie le sang qui couvrait le visage de son ennemi, et contemplant ses traits à la lueur d'une torche : « C'est bien lui, dit-il avec un sourire de hyène; maintenant » aux autres! mes amis, et que pas un ennemi des Guises ne » voie le soleil se lever! » Puis il repousse le cadavre du pied et se rue, à la tête de ses gens, sur les seigneurs, les

valets et les autres personnes de la maison de l'amiral, criant qu'on ne fasse grâce ni merci à aucun.

Ailleurs, les mêmes scènes de carnage avaient lieu; les calvinistes qui cherchaient à sortir de leurs demeures étaient repoussés à coups de feu et de hallebarde par les meurtriers embusqués dans les portes et aux détours des rues; là, ils étaient égorgés par les troupes royales; ici, ils tombaient dans les compagnies bourgeoises; ailleurs, ils trouvaient les pelotons détachés du maréchal de Tavannes; partout ils rencontraient le carnage, le viol, l'incendie. Les maisons des protestants étaient envahies par une soldatesque effrénée; hommes, femmes, enfants, vieillards, personne n'était épargné, et tout cela formait un terrible bruit d'armes, de chevaux, de coups d'arquebuse, de voix d'hommes qui criaient miséricorde, de sanglots des mères qui suppliaient qu'on épargnât leurs enfants, de gémissements de jeunes filles qui demandaient grâce à leurs bourreaux, de sarcasmes et de blasphèmes proférés par des prêtres et par des moines, qui, le crucifix d'une main et le poignard de l'autre, guidaient les bandes de fanatiques et commandaient au nom du pape de n'épargner ni parents ni amis, et de tuer les huguenots jusqu'au dernier. Partout on égorgeait sans distinction d'âge ni de sexe; on éventrait les femmes enceintes, on arrachait de leurs entrailles leurs enfants tout palpitants; et quand les soldats avaient brisé leurs glaives, ils jetaient leurs victimes par les fenêtres et les écrasaient sur le pavé.

Comme les égorgeurs paraissaient se fatiguer, les ducs de Montpensier, de Guise, d'Angoulême, de Nevers, le maréchal de Tavannes et les seigneurs catholiques du parti de la

cour, pour ranimer le carnage, parcoururent les rues, les carrefours et les places publiques, faisant achever les blessés : « Écrasez ces serpents perfides, criaient-ils aux soldats ; » coupez par tronçons ces vipères qui se sont glissées dans » le sein de la France pour l'infecter du poison de l'hérésie ; » saignez, saignez ces pourceaux ; c'est votre roi, c'est votre » Dieu qui l'ordonnent ! »

Néanmoins plusieurs des huguenots parvinrent à s'échapper du milieu de cette boucherie, et s'enfuirent du côté de la rivière pour gagner à la nage le faubourg Saint-Germain, où les assassins n'avaient pas encore pénétré. Alors, honte et abomination ! le roi Charles IX, embusqué à l'une des fenêtres du Louvre, ayant à ses côtés l'exécrable Médicis, sa mère, s'arma d'une arquebuse, et pendant plus d'une heure tira sur les malheureux qui se sauvaient à la nage ! ! !

Le maréchal de Tessé, qui vivait sous Louis XIII, dit dans ses mémoires qu'il interrogea lui-même un gentilhomme centenaire qui avait été dans les gardes de Charles IX, sur tout ce qui s'était passé lors de la Saint-Barthélemy, et que lui ayant exprimé ses doutes en ce qui concernait l'horrible action attribuée au roi, le vieillard lui répondit : « Hélas ! » c'était moi qui chargeais son arquebuse. A chaque coup, » madame Catherine applaudissait et félicitait son fils sur son » adresse, car chacune de ses balles atteignait une victime ! »

Pendant cette affreuse nuit, le palais du roi lui-même fut le théâtre de lâches assassinats ; Henri de Bourbon et le prince de Condé, qui logeaient au Louvre, furent seuls épargnés, parce qu'on voulait les conserver en otages en cas de non réussite. Quant aux seigneurs protestants de leur suite,

les uns furent poignardés dans leurs lits avec leurs femmes, les autres furent percés à coups de hallebarde en cherchant à se sauver dans les galeries ; on les poursuivit jusque dans la chambre de Marguerite, près de laquelle ces malheureux espéraient trouver un refuge.

La jeune reine de Navarre fait elle-même, dans ses mé- » moires, le récit des atrocités dont elle fut témoin : « Comme » j'étais le plus endormie, dit-elle, je fus réveillée en sur- » saut par le bruit que faisait un homme en frappant des » pieds et des mains à ma porte et criant : Navarre, Navarre ! » Ma nourrice, pensant que c'était le roi mon mari, ouvrit ; et » aussitôt se précipita dans la chambre un gentilhomme ap- » pelé Téjan, presque nu et blessé d'un coup d'épée dans le » corps et d'un coup de hallebarde dans le bras ; derrière » lui se ruèrent les archers. Alors, ne sachant où se cacher, il » s'élança sur mon lit et m'étreignit dans ses bras ensan- » glantés, cherchant à se faire un rempart de moi. Dans mon » effroi, je me débattis pour échapper aux glaives que je » voyais levés sur moi, et je tombai dans la ruelle avec le » pauvre Téjan, qui ne me lâcha pas et roula avec moi, tous » deux criant grâce et merci, et aussi épouvantés l'un que » l'autre. Je ne sais ce qu'il serait advenu, si Dieu n'eût per- » mis que M. de Nançay, capitaine des gardes, entrât, et » m'apercevant sans vêtements dans les bras d'un homme, » bien que dans un état désespéré, il ne put se tenir de rire ; il » renvoya les archers et me donna la vie de l'infortuné, qui » s'était évanoui de terreur. Je changeai ensuite de chemise, » parce que j'étais couverte de sang ; et jetant un manteau de » nuit sur moi, je me dirigeai vers l'appartement de ma sœur,

» madame de Lorraine, où j'arrivai plus morte que vive. En » entrant dans l'antichambre, un gentilhomme nommé Bourse, » qui se sauvait des archers, fut cloué à terre d'un coup » de hallebarde à trois pas de moi; je me précipitai dans la » pièce où couchait ma sœur, et derrière moi s'élancèrent » M. de Miossens, premier gentilhomme de mon mari, et » Armagnac, son premier valet de chambre, tous deux bles- » sés et poursuivis par les soldats. Madame de Lorraine et » moi résolûmes de les sauver, et nous allâmes nous jeter à » genoux devant le roi mon frère et la reine ma mère, qui, » à force de prières et de larmes, nous accordèrent la vie » de ces malheureux serviteurs. »

Brino, gouverneur du prince de Conti, n'eut pas le même bonheur; la protection de son auguste élève ne put le sauver de la fureur des assassins; en vain l'enfant mit ses petites mains au-devant des soldats et cria miséricorde; cet homme vénérable, presque octogénaire, fut percé de quinze coups d'épée. Le brave Pardaillan, Saint-Martin, gouverneur du roi de Navarre, Armand de Clermont, le seigneur de Piles, furent également assassinés. Dans la cour on égorgeait les réformés par troupes; on les traînait en chemise au milieu des gardes, qui, rangés sur deux lignes, les éventraient à coups de hallebarde. Hors du château, le carnage continuait avec plus de fureur encore; Téligny, gendre de l'amiral, la Rochefoucault, que le parti calviniste révérait à l'égal de Coligny lui-même, Soubise, Lavardin, Crussol, Lévy, Berny, Rouvray, la Chataigneraie, Pluviant et une foule de seigneurs, gentilshommes et officiers, au nombre de plus de deux mille, tombèrent sous les arquebusades des Guises, des Tavannes

et des Retz; l'intrépide Caumont fut poignardé dans son lit avec l'aîné de ses enfants; le plus jeune, qui était également couché avec lui, et qui fut depuis le maréchal de la Force, échappa seul aux assassins, parce que étant inondé du sang de son père, ils supposèrent l'avoir tué.

Au milieu de cet effroyable désordre, toutes les passions haineuses se firent jour et grossirent le nombre des victimes; des milliers de catholiques furent égorgés, les uns par des ennemis personnels, les autres par des héritiers avides, par des concurrents, par des adversaires en matière de procès, par des femmes adultères, par des rivaux en amour ou simplement par des collègues jaloux. Pierre Ramus fut compris dans le massacre pour avoir contredit Jacques Charpentier au sujet des œuvres d'Horace et de Juvénal; Louis de Clermont égorgea de sa propre main un catholique nommé Antoine de Chaumont, son parent, qui lui disputait une part d'héritage dans sa succession au marquisat de Rénel; des fils mêmes assassinèrent leurs pères ou leurs sœurs pour jouir plus vite de leur fortune.

Il n'y eut aucun genre d'atrocités qui ne fût commis; et comme on n'épargnait ni le sexe ni l'âge, il y eut des bourreaux de tout âge et de tout sexe; des femmes, exaltées par les prêtres, tuèrent des huguenots, et des enfants de dix ans écrasèrent des enfants au berceau!

Le massacre de la Saint-Barthélemy, qui avait commencé dans la nuit du dimanche, dura trois jours et trois nuits sans interruption. Dans ce court intervalle, dix mille hérétiques avaient été assassinés dans la ville de Paris seulement, au rapport des acteurs principaux de cette sanglante affaire. Le

boucher Peson, dit Saulx de Tavannes dans ses Mémoires, se vanta devant le roi d'avoir fait sauter cent cinquante huguenots en une seule nuit dans la rivière. Croisier ou Crucé, tireur d'or de l'hôtel des monnaies, déclara qu'il en avait assommé, à coups de maillet, plus de quatre cents. Un autre tireur d'or, appelé Thomas, se vanta également d'en avoir tué plus de quatre-vingts dans chacune de ces trois terribles journées. « Ce serait difficile à croire, ajoute l'Estoile, » qui rapporte le fait, si je n'avais entendu cet aveu de sa » propre bouche. Ce brigand mangeait avec les bras et les » mains tout sanglants, disant que c'était honneur pour lui, » attendu que ce sang était celui des ennemis du roi Charles » et de sa bonne mère la reine Catherine. » Messire René le parfumeur, qui fut depuis accusé d'avoir empoisonné Jeanne d'Albret, eut l'odieuse lâcheté d'assassiner des huguenots qu'il avait attirés chez lui sous prétexte de les sauver avec leurs richesses; et ce misérable ne craignit pas, en plein jour, de transporter leurs cadavres à la Seine.

Quelque horribles que soient ces détails, ils perdent toute leur atrocité si on les compare aux scènes honteuses dont furent témoins et acteurs Catherine de Médicis et Charles IX. « Ce monstre, en riant et jurant Dieu à sa manière accou» tumée, dit l'Estoile, répétait à ses favoris ces infâmes pa» roles : « Teh! que c'est un gentil c.. que celui de ma grosse » sœur Margot! Par le sang Dieu! je ne pense pas qu'il y en » ait encore au monde un de même; il a pris tous mes imbé» ciles de huguenots à la pipée. » Et sur le soir de la troi» sième journée de la Saint-Barthélemy, continue l'historien, » le roi, pour se distraire et se donner du plaisir, sortit du

» Louvre avec les dames et demoiselles de la cour, afin de » voir les corps morts qui étaient amoncelés dans les rues; » et, entre autres, il fit dépouiller nu par des filles d'honneur » le cadavre du seigneur de Soubise, pour voir à quoi il » pouvait tenir, étant si beau et si vaillant gentilhomme, qu'il » fût impuissant avec les femmes. » Il est impossible de rapporter les propos obscènes et les jeux sacriléges auxquels se livrèrent les courtisanes titrées qui accompagnaient la reine mère, et qui essayèrent de se marier avec des cadavres, aux grands applaudissements de sa majesté, des deux reines, des princesses et de tous les seigneurs!!

Cette saturnale fut suivie d'une expédition à Montfaucon; Catherine de Médicis, le roi, les ducs d'Anjou et d'Alençon, les filles de la reine et une foule de courtisans, ivres de vin et de luxure, tous magnifiquement vêtus, les nobles dames couronnées de fleurs et de pierreries, vinrent contempler le corps de l'amiral Coligny, qui avait été accroché aux fourches patibulaires par les cuisses, et qui montrait dans toute sa hideuse nudité la mutilation sacrilége qui lui avait été faite. Charles IX voulut toucher le cadavre pour compter les blessures; et sur l'observation d'un de ses officiers, que les exhalaisons infectes pourraient l'incommoder, il répondit: « Le corps d'un ennemi mort sent toujours bon. »

Après avoir visité le charnier de Montfaucon, la cour se rendit au cimetière Saint-Innocent pour admirer un aubépin fleuri miraculeusement, que les jésuites avaient transplanté de leurs serres pendant la nuit, et devant lequel bon nombre de gens superstitieux se prosternaient, criant au prodige. Charles IX, dupe de cette jonglerie, s'imagina que le rever-

dissement de l'aubépin présageait une nouvelle ère de grandeur pour la royauté, et retourna au Louvre, bien résolu d'exterminer jusqu'au dernier huguenot. Il fit d'abord amener en sa présence le roi de Navarre et Henri de Condé, et leur dit avec son laconisme habituel : « La messe ou la mort! » choisissez à l'instant! » Henri de Bourbon abjura sans aucune difficulté ses anciennes croyances; le prince de Condé marqua d'abord quelque résistance; mais il finit par céder, et consentit à écouter les exhortations du jésuite Maldonat, nommé d'office pour le catéchiser.

On compta plusieurs conversions semblables; cependant quelques seigneurs protestants montrèrent plus de courage que leurs chefs et souffrirent courageusement la mort. Tous les hérétiques obstinés furent impitoyablement massacrés sous les yeux du monarque, qui prenait un extrême plaisir à voir répandre le sang humain; puis, quand le tigre ne trouva plus de proie à sa portée pour assouvir sa soif, il donna l'ordre aux gouverneurs des provinces de faire main basse sur tous les protestants du royaume. Rouen, Meaux, Orléans, Angers, Bourges, Lyon, Toulouse, et une multitude d'autres villes, de bourgs ou de villages, devinrent le théâtre de massacres aussi terribles que ceux qui avaient ensanglanté la capitale, et cela pendant deux mois entiers. Il y eut des contrées où l'eau des ruisseaux et des rivières fut tellement infectée par les cadavres qu'on y précipitait, qu'elle fut pendant longtemps un objet d'horreur et de dégoût pour les habitants des rivages.

On doit dire néanmoins que dans plusieurs provinces il se rencontra des hommes courageux qui méritent d'être glori-

fiés par la postérité pour avoir refusé d'obéir aux ordres de l'infâme Charles IX ; entre autres, l'exécuteur des hautes œuvres de Lyon, qui répondit aux magistrats que ses fonctions étaient de délivrer la société des malfaiteurs qui en troublaient l'ordre, et non de tuer des innocents. Le vicomte d'Orthe, qui commandait à Bayonne, écrivit au roi : « Sire, » j'ai communiqué les ordres de votre majesté à la bourgeoisie » et à la garnison ; j'ai trouvé parmi eux de bons citoyens, » des sujets fidèles, et pas un bourreau. » Claude de Savoie, comte de Tende, adressa son refus d'obéir en termes encore plus énergiques. Du reste, les uns et les autres payèrent cher leur courageuse résistance ; l'exécuteur de Lyon fut poignardé, et les deux seigneurs empoisonnés par ordre de monseigneur le roi.

Ces proscriptions excitèrent dans les pays étrangers une telle horreur, qu'aucune considération politique ne put en arrêter l'expression ; ainsi l'électeur palatin ne craignit pas de recueillir les enfants de l'amiral Coligny, et sur la demande qui lui fut faite de les renvoyer en France, il répondit : « Je les garderai envers et contre tous, de peur que ces chiens » enragés ne les déchirent comme ils ont déchiré leur père. »

Charles IX voulut alors rejeter l'infamie de l'attentat sur les princes lorrains, et fit répandre adroitement le bruit dans les cours étrangères que les Guises avaient seuls dirigé les massacres de la Saint-Barthélemy ; ceux-ci repoussèrent cette odieuse insinuation, et envoyèrent aux différentes cours les ordres signés de la main du roi de France, ce qui constata que Charles IX était bien réellement l'organisateur de cette affreuse tragédie. Son mensonge se trouvant découvert, il eut

recours à une nouvelle calomnie, et imagina d'accuser les protestants de conspiration et de crime de haute trahison. En conséquence, il vint dire en plein parlement, toutes les chambres assemblées, que les assassinats et les massacres exécutés dans toute la France avaient eu pour but de prévenir un complot que l'amiral Coligny et les huguenots ourdissaient contre la famille royale ; il demanda l'inscription de cette accusation dans les registres, et ordonna qu'on instruisît un procès criminel sur les faits mensongers reprochés à ses victimes.

Christophe de Thou, premier président, honte éternelle sur lui! obéit au tyran, et le félicita au nom du parlement de la fermeté dont il avait fait preuve; les magistrats se joignirent à leur président, renchérirent sur les expressions de basse adulation dont il s'était servi, votèrent par acclamations des remercîments à Charles IX et à Catherine de Médicis, et les supplièrent d'expulser de la maison royale tous les gentilshommes suspectés de calvinisme, et même les valets gagés qui occupaient les plus basses fonctions et qui n'étaient pas réputés pour de fervents catholiques. Ils osèrent décréter qu'on instituerait une procession annuelle pour célébrer l'anniversaire de la Saint-Barthélemy, et commencèrent un scandaleux procès contre la mémoire des victimes du monstre couronné. De faux témoins vinrent déposer que les huguenots avaient conspiré; on fit empoisonner tous ceux qui avaient échappé au massacre; et entre autres deux seigneurs calvinistes, Briquemont et Cavagnes, ce dernier âgé de plus de quatre-vingts ans. On proposa à ces deux braves gentilshommes au nom de sa majesté de leur rendre la liberté, s'ils consentaient à s'avouer les chefs d'une

conjuration avec l'amiral pour renverser la royauté. « Eux » bien avisés, dit Saulx de Tavannes, ne le voulurent point » entreprendre, sachant bien, puisqu'il fallait mourir, qu'il » valait mieux que ce fût sans honte ni remords. » Ayant donc repoussé le marché odieux qu'on leur offrait, ils furent condamnés comme criminels de lèse-majesté, et pendus à deux gibets.

Un grand nombre de huguenots, parents ou serviteurs des chefs calvinistes, subirent le même sort ou périrent soit dans les tortures, soit au fond de leurs cachots, soit en place de Grève, pour expier non pas le prétendu complot qu'ils avaient formé contre la cour, mais bien l'exécrable attentat que le roi et sa mère avaient consommé. Les richesses des victimes grossirent les trésors de Charles IX et de Catherine, ou servirent à récompenser les lâches assassins qui avaient exécuté leurs ordres; le maréchal de Retz, l'amant de l'infâme Médicis, et, suivant la chronique, le père de ses enfants, un Florentin qu'elle avait amené en France lors de son mariage avec Henri II, eut surtout une large part dans les dépouilles. Comme le favori n'était pas encore satisfait de ce qu'on lui avait donné, et désirait ardemment la terre de Versailles, que le roi avait octroyée à Loménie, son secrétaire, la reine mère le fit simplement étrangler, ainsi que plusieurs de ses parents, et déclara le maréchal de Retz l'héritier de ses victimes.

Quoique décimés par leurs bourreaux, les calvinistes ne perdirent pas tout espoir de rétablir leurs affaires; ils se rassemblèrent à la Rochelle, à Nismes, à Montauban, se fortifièrent dans ces villes, et formèrent des alliances avec les ré-

formés d'Angleterre et les princes d'Allemagne, qui leur envoyèrent des secours d'hommes et d'argent. Dès lors la guerre civile se ralluma avec plus de fureur que jamais; le duc d'Anjou marcha contre les rebelles à la tête d'une armée formidable, et vint se faire battre sous les murs de la Rochelle, ce qui détermina la cour à offrir la paix aux protestants et à leur rendre la liberté de conscience. Catherine de Médicis se prêta d'autant plus volontiers à ces arrangements, que la paix lui permettait de garder près d'elle pour quelque temps le duc d'Anjou, celui de ses enfants qu'on l'accusait d'aimer d'un amour incestueux, et qui allait être obligé de la quitter pour monter sur le trône de Pologne.

Il y eut au Louvre, à l'occasion de cet événement, des fêtes et des orgies dignes des cours de Néron et de Caligula; et les débordements allèrent si loin, que Pierre de l'Estoile, dans le journal qu'il nous a laissé sur cette époque, avoue que la rougeur lui monte au front rien qu'en pensant aux abominations qui eurent lieu entre la reine et son fils chéri, ou entre le roi et ses frères. Il se contente de raconter une scène dont il fut témoin et qu'il nomme le souper des trois rois: « J'ai vu, dit le naïf historien, monseigneur Charles neu- » vième du nom, le duc d'Anjou, le nouveau roi de Pologne et » Henri de Bourbon, roi de Navarre, en compagnie de leurs » mignons, se livrer avec eux à de lascives puanteurs et » autres sardanapalismes, puis se faire servir en un banquet » par des p...... toutes nues, auxquelles après en avoir abusé » de toutes manières, ils prirent plaisir à brûler avec des » torches enflammées les p.... de leurs parties honteuses. » Enfin ces affreuses paillardises étant terminées, ils se ren-

» dirent chez Nantouillet, prévôt de Paris, qui avait reçu » l'ordre de leur apprêter une magnifique collation; ils le » firent garrotter par leurs gardes, lui volèrent sa vaisselle » d'argent, ses pierreries et son or, fouillant et pillant jusque » dans les lieux les plus cachés de sa maison. Il fut dit alors » dans Paris qu'ils avaient volé plus de cent mille francs au » bonhomme pour le punir d'avoir refusé de prendre à femme » la Châteauneuf, fille de joie du roi de Pologne. Le lende- » main tout Paris s'émut du pillage de ces grands et puis- » sants voleurs, et le premier président vint au Louvre pour » remontrer à sa majesté que sans doute elle avait volé pour » rire; à quoi Charles IX répondit : « Par la sang Dieu! que » réclame ce fripon? je n'ai pas même été chez lui. » Dont le » président très-content lui répondit : « Puisque mon souve- » rain n'a pas participé à cette criminelle action, je ferai » bonne justice des voleurs. » — « Non, non, répliqua le roi, » je vous défends d'en informer; dites seulement à Nan- » touillet qu'il se taise, ou qu'il redoute notre vengeance. »

Elle était en effet à craindre pour tout le monde; car un pauvre gentilhomme provençal nommé la Mole, qui était attaché à la maison du duc d'Alençon, deuxième frère du roi, et amant de madame Marguerite de Navarre, ayant encouru sa disgrâce, Charles ne voulut rien moins que le faire étrangler : un soir, à la suite d'une débauche, il prit avec lui Henri de Guise et six autres gentilshommes auxquels il distribua des cordes, et vint s'embusquer dans une galerie secrète qui conduisait à la chambre à coucher du duc d'Alençon, et par où devait passer le mignon du prince. Fort heureusement pour le jeune seigneur, cette nuit-là il prit fan-

taisie à madame Marguerite de Navarre de le garder près d'elle jusqu'au matin. Le lendemain il apprit par une indiscrétion du duc de Guise à quel danger il avait échappé; il quitta alors Paris et se retira dans ses terres, bien résolu à ne reparaître à la cour qu'après la mort de Charles IX.

Déjà ce monstre se sentait atteint de la maladie étrange qui termina ses jours; chaque nuit il voyait apparaître dans des hallucinations terribles les victimes de sa férocité; autour de son lit il croyait apercevoir une mare de sang et des monceaux de cadavres; il s'arrachait alors de son alcôve en appelant au secours, et ordonnait qu'on éloignât le spectre de Coligny, qui se dressait devant lui sanglant, mutilé et couvert de chaînes, tel qu'il l'avait vu au gibet de Montfaucon. Quand ses accès de délire étaient passés, il éprouvait un autre genre de tourment; la défiance s'était emparée de son âme; il attribuait son état de maladie à l'effet du poison; et ses soupçons se portant sur sa mère et sur le roi de Pologne, il exigea impérieusement le départ de son frère pour ses nouveaux états.

Le duc d'Anjou obéit; toutefois son absence ne rendit pas le repos à Charles IX; son second frère, le duc d'Alençon, forma le projet de s'emparer de la couronne de France, et organisa une faction dans laquelle entrèrent le roi de Navarre, le prince de Condé, les Montmorency, et plusieurs autres seigneurs qui prenaient le titre singulier de politiques. Comme la galanterie entrait à cette époque dans toutes les affaires d'état, les politiques tenaient leurs conférences chez Marguerite de Navarre et chez madame de Sauves, qui était à la fois la maîtresse de Henri de Bourbon et du duc d'Alençon;

mais Marguerite, en digne fille de Catherine, trahissait les secrets des conjurés et les livrait à sa mère, sans plus se soucier que ses confidences fissent tomber du même coup les têtes de ses amants, de son mari et de son frère.

La reine mère laissa marcher les choses, tout en faisant garder à vue les princes de Navarre, de Condé et d'Alençon; et lorsqu'elle sut qu'ils étaient résolus à s'enfuir pour recommencer la guerre civile, elle les fit conduire au château de Saint-Germain, où se trouvait le roi, très-dangereusement malade. Ceux-ci ne voyant plus d'autre moyen d'échapper à Catherine que de se faire enlever à main armée, donnèrent ordre à leurs partisans de venir le mardi gras avec deux cents cavaliers devant Saint-Germain et de faire mine d'attaquer le château. D'abord tout alla à merveille : au jour dit une troupe d'élite vint pour enlever les princes; la cour se crut attaquée par des forces considérables, et n'osa faire aucune démonstration pour retenir les prisonniers; mais, dans ce moment décisif, le duc d'Alençon montra de l'hésitation, et tout fut perdu; Henri de Condé seul se sauva avec Turenne et du Plessis-Mornay. Le malheureux la Mole, qui s'était introduit dans le château sous un déguisement, ne voyant plus de possibilité de s'échapper, voulut au moins racheter sa tête en dévoilant à Catherine les projets des conjurés. La reine mère profita de ses aveux et le fit immédiatement arrêter ainsi que le comte Annibal de Coconas, favori de la duchesse de Nevers, qui était fortement compromis, se réservant de décider plus tard de leur sort.

Puis, sur les deux heures après minuit, elle donna l'ordre du départ et se mit en route pour Paris avec toute la cour;

les cardinaux de Bourbon, de Lorraine et de Guise, le chancelier de Birague, Morvilliers et Bellièvre, étaient à cheval, chose qui n'entrait guère dans leurs habitudes, et se tenaient des deux mains à l'arçon de leurs selles, ayant aussi grande peur de leurs chevaux que des ennemis; Charles IX suivait dans une litière, et s'écriait à chaque secousse des porteurs : « Du moins s'ils avaient attendu ma mort! »

Dès qu'on fut arrivé au Louvre, Catherine de Médicis envoya les maréchaux de Cossé et de Montmorency à la Bastille, donna des gardes au roi de Navarre, et procéda à l'interrogatoire du duc d'Alençon; celui-ci, qui était d'un caractère lâche et pusillanime, fit tous les aveux que sa mère voulut, et dénonça ses complices. Cependant, comme un simple projet d'enlèvement ne constituait pas un délit suffisant pour condamner à mort la Mole et Coconas, la reine-mère les accusa d'avoir attenté à la personne du roi; et le président Christophe de Thou, qui s'était montré si docile pour la condamnation des calvinistes Briquemont et Cavagnes, fut chargé d'instruire ce nouveau procès. La Mole fut interrogé à Paris, et Coconas à Vincennes, en présence du roi : le premier nia qu'il eût jamais été question de rien entreprendre contre sa majesté; le second fit des révélations contraires, afin d'obtenir sa grâce, ce qui ne servit qu'à les faire condamner tous deux à avoir la tête tranchée en place de Grève.

La Mole mourut en disant : « Recommandez-moi bien aux » bonnes grâces de la reine de Navarre. » Coconas dit à voix haute à ceux qui assistaient à son supplice : « Vous êtes té» moins, messieurs, que les petits sont pris et s'en vont, tan» dis que les grands demeurent qui ont fait la faute. » Com-

berville prétend qu'après l'exécution, Marguerite de Navarre et la duchesse de Nevers achetèrent au bourreau les têtes de leurs amants et les conservèrent embaumées dans un précieux coffret d'ébène, jusqu'à leur mort ; un autre chroniqueur dit qu'elles les portèrent dans leurs carrosses jusqu'à Montmartre, où elles les enterrèrent de leurs mains dans la chapelle souterraine où Ignace de Loyola et ses disciples avaient constitué la société des jésuites.

Quant à Charles IX, l'égorgeur couronné, le Néron de la France, il s'était retiré à Vincennes, et continuait à traîner une vie languissante, en proie au plus affreux désespoir et aux plus cruelles souffrances : sans cesse entouré de médecins et de prêtres, il demandait aux uns la santé du corps, et aux autres le calme de la conscience; mais, par une juste punition de Dieu, tous restaient muets ou avouaient leur impuissance à le guérir. Enfin, dans un dernier accès de rage, tout son sang s'échappa des pores comme par un crible, et la France fut délivrée de son tyran!

Catherine de Médicis retourna au Louvre immédiatement après la mort de son fils, et envoya au parlement un édit du feu roi qui l'investissait de la régence du royaume jusqu'à l'arrivée du duc d'Anjou, alors roi de Pologne; et pour se garantir de toute attaque, elle eut soin de faire murer les issues de sa résidence, à l'exception de l'entrée principale, qu'elle fit garder en dedans par une nombreuse troupe d'archers, et au dehors par des compagnies suisses qui tenaient des pièces d'artillerie braquées contre les différentes rues aboutissant au château. Ensuite elle procéda à son installation, suivant son habitude, par des assassinats, des massacres,

des jugements iniques. Parmi les milliers d'innocents qui furent sacrifiés à cette furie ou qui furent condamnés au dernier supplice, on cite l'intrépide Montgomery, ce gentilhomme qui avait tué Henri II, quinze ans auparavant, dans un tournoi. « Et quoiqu'il eût été amnistié sous les derniers » règnes pour ce crime involontaire, il fallut bien, dit l'histo- » rien de Thou, que le parlement accordât cette satisfaction » à la régente, qui voulait, à quelque prix que ce fût, la mort » d'un homme qui lui avait enlevé le roi son époux. » Il fut dégradé de sa noblesse ainsi que ses onze enfants, et conduit en place de Grève, où, sous les yeux de madame Catherine, le bourreau lui trancha la tête et coupa son corps en quatre quartiers. Cette condamnation devint le prélude d'exécutions sanguinaires qui se succédèrent sans interruption pendant plusieurs mois, jusqu'à ce qu'on eut appris que le roi de Pologne, qui s'était honteusement enfui de ses états, se dirigeait vers la Savoie pour rentrer en France. Au passage du roi dans cette province, le duc donna des fêtes somptueuses et obtint en échange la souveraineté des villes de Pignerol, de Savillan et de Pérouse, les seules places fortifiées que les Français eussent conservées en Italie de toutes leurs guerres.

Malgré les ordres de Henri III, le gouverneur de ces villes, qui avait plus de souci de l'honneur de la France que le roi lui-même, refusa d'opérer cette restitution, et fit soutenir sa désobéissance par le chancelier Birague, qui ne voulut pas signer les lettres patentes de sa majesté. Henri, au lieu de céder à de si prudents conseillers, s'emporta contre eux, passa outre, scella les lettres de sa main, nomma à la charge de premier gentilhomme de la chambre le seigneur de Vil-

lequiers, au grade de maréchal de France le seigneur de Bellegarde, et à la dignité de secrétaire des finances un de ses mignons nommé Martin Russé de Beaulieu. Puis, ayant consommé cet acte déshonorant, il se rendit à Lyon, où déjà se trouvait la reine sa mère et toute la cour.

Pendant son séjour dans cette ville, il apprit la mort de Marie de Clèves, princesse de Condé, sa maîtresse la plus chérie, ce qui lui causa un tel chagrin, qu'il refusa de venir habiter la capitale et de retourner au Louvre où elle était morte, et qu'il se détermina, pour se distraire, à faire un voyage dans le midi de la France. Il vint d'abord à Avignon, mais dans un triste état; comme tout l'argent avait été dépensé en fêtes et en mascarades, le trésor de sa majesté se trouvait entièrement à sec; et les pages furent obligés pour vivre de laisser leurs manteaux en gage. Bien plus, ajoute Pierre de l'Estoile, sans un trésorier appelé Lecomte, qui prêta cinq mille livres à la reine mère, il est probable que ses dames et ses demoiselles d'honneur eussent été forcées de hanter les lupanars et de tirer parti de leurs charmes.

Ce moment de gêne fut de courte durée; Henri III, afin de remplir ses coffres, pressa la guerre contre les huguenots, et ordonna l'extermination des protestants et la confiscation de leurs biens. La ville de Fontenay, en Poitou, eut surtout à souffrir de ces ordres impitoyables; le duc de Montpensier s'en étant emparé par trahison, la plupart des hommes furent passés au fil de l'épée, les femmes et les filles violées, tous les magistrats décapités ou pendus, et les richesses provenant du sac de cette cité expédiées à Henri III, qui assistait avec Catherine de Médicis, le roi de Navarre et toute la cour, aux

processions des flagellants, qui avaient lieu dans Avignon. Néanmoins tous les convois n'arrivèrent pas à leur destination; les huguenots, qui tenaient la campagne, attaquèrent les troupes royales, les culbutèrent, et enlevèrent une partie des chariots, qu'ils conduisirent triomphalement dans la Rochelle, où le maréchal de Danville commandait; puis, revenant sur leurs pas, ils s'emparèrent de Saint-Gilles en Languedoc et coururent jusqu'aux portes d'Avignon.

Toute la cour, qui n'était composée que de mignons et de damerets, voulait prendre la fuite; mais le cardinal de Lorraine, qui avait déjà repris dans le conseil du nouveau roi l'autorité qu'il avait exercée sous François II, fit tête à l'orage, et envoya le comte d'Uzès avec quelques compagnies d'hommes d'armes contre Danville, qui se replia sur la Rochelle sans combattre. Le cardinal prit occasion de cet avantage pour conseiller au jeune roi de se soustraire à la tutelle de sa mère; il l'accusa de continuer la politique qu'elle avait employée sous les règnes précédents, d'entretenir des intelligences secrètes avec les protestants, et de favoriser les prétentions du duc d'Alençon, afin de pouvoir gouverner le royaume à la faveur des troubles. Henri III, roi lâche, vain, léger, esclave de ses maîtresses et de ses mignons, prodigue des biens de ses peuples, et qui aimait surtout la mollesse et le repos, redoutant, s'il enlevait l'autorité à sa mère, d'avoir à s'occuper des soins du gouvernement, trahit le prélat et révéla les confidences qu'il lui avait faites. Le lendemain, Charles de Lorraine était empoisonné, et la reine mère disait en se mettant à table : « Nous aurons maintenant la paix en » France, puisque ce brouillon de cardinal est mort. »

Après l'assassinat de son oncle, Henri de Guise essaya de le remplacer dans les bonnes grâces du roi; ce fut vainement: outre que celui-ci était jaloux de sa sœur Marguerite, leur maîtresse à tous deux, il avait encore à reprocher au duc d'avoir refusé d'être l'un de ses mignons, crime que Henri III ne pardonnait jamais. Henri de Guise chercha alors à se rapprocher du duc d'Alençon et du roi de Navarre, qui ne l'accueillirent pas plus favorablement; ces deux princes ne pouvant lui pardonner d'être mieux traité qu'eux-mêmes par la baronne de Sauves. Voyant donc qu'il n'avait rien à attendre d'une cour où l'on affectait de l'abreuver de dégoûts, il résolut de se jeter dans le parti des mécontents et de reprendre les projets de ligue abandonnés depuis la mort de son oncle.

Sa majesté quitta enfin la ville d'Avignon, et vint à Reims se faire sacrer par le cardinal Louis de Guise et consommer son mariage avec Louise de Lorraine, fille du comte de Vaudemont, qui avait déjà été la maîtresse de François de Luxembourg, de la maison de Brienne. Or, le roi, qui n'était pas scrupuleux en pareille matière, permit à ce jeune seigneur d'assister à son mariage, et lui dit même en plaisantant: « Mon cousin, j'ai épousé votre maîtresse, mais par » compensation je veux que vous me débarrassiez de la » mienne, et que vous preniez pour femme la belle Château- » neuf. » François de Luxembourg, qui ne se souciait nullement de cette alliance, et qui cependant n'osait s'exposer à la colère du roi par un refus, demanda jusqu'au lendemain pour donner sa réponse : le soir même il monta à cheval et s'enfuit de Reims. A son défaut, Henri III fit épouser la

favorite à un Italien appelé Antinotti, qu'elle poignarda de sa propre main par jalousie, l'ayant surpris en flagrant délit d'infidélité avec une dame d'atours de la reine mère. Elle contracta ensuite un nouveau mariage avec Philippe Altovitti, baron de Castellane, qui mourut également d'un coup de poignard.

On raconte que cette terrible femme, si digne par ses mœurs de s'asseoir sur le trône des reines de France, ne craignait pas, à l'abri de son titre de favorite, de commettre toutes sortes de crimes; qu'un jour, étant à cheval, et ayant rencontré sur le quai de l'École le petit-fils du chancelier Duprat, qu'on lui avait dit avoir parlé d'elle en termes méprisants, elle alla droit à lui, le renversa à terre et le foula aux pieds de son cheval jusqu'à ce qu'il ne donnât plus aucun signe de vie. Cet acte de violence resta impuni comme tous ceux dont se rendaient coupables les maîtresses ou les favoris de l'efféminé Henri III.

Sous ce règne, qui était à bon droit appelé le règne des mignons, la France vit reparaître toutes les calamités qui l'avaient désolée sous Isabeau de Bavière et sous le bâtard Charles VII. Au lieu de chercher à éteindre les guerres civiles en travaillant à réunir les partis, le roi ne s'occupait que de puérilités, faisait dresser devant les églises de la capitale des espèces d'oratoires qu'il nommait paradis, et où il allait faire ses dévotions, nu-pieds, un chapelet à la main, la tête découverte, et suivi de tous ses courtisans, déguisés en moines de différents ordres et de toutes couleurs. Presque toujours ces pieux pèlerinages se terminaient par un somptueux festin au Louvre, dans lequel les filles d'honneur et les

princesses, vêtues en pages, remplissaient les fonctions d'échansons; puis, au milieu de la nuit, lorsque l'ivresse avait exalté les têtes, le roi donnait un signal, et ces nobles dames se mêlaient aux convives dans une effroyable orgie. Quelquefois ces saturnales avaient lieu dans le palais des Tuileries; alors c'était madame Catherine de Médicis qui présidait au banquet, entourée des femmes de sa cour, en costume de bacchantes, les cheveux épars, les reins et la gorge découverts, les jambes nues, un thyrse à la main et couronnées de pampres verts. Et, disent les chroniques de ce règne, il se passait dans ces nuits des scènes de débauche et d'inceste dignes de la famille des Borgia!

Un autre genre de divertissement fort goûté du roi Henri, était de parcourir les rues de Paris à cheval, vêtu en amazone, avec ses mignons, et de courir publiquement la bague; d'autres fois il se déguisait en femme, se fardait le visage, mettait des pendants d'oreilles et des colliers de perles, et visitait dans cet accoutrement les monastères de filles où les hommes ne pouvaient pas entrer. Une autre de ses occupations était d'élever des petits chiens, de les promener dans sa voiture et d'en remplir ses appartements. Indépendamment de ces ridicules, ce qui contribua surtout à faire mépriser le roi, ce fut sa honteuse passion pour ses mignons.

Enfin, il tomba dans un tel degré d'abjection qu'un clerc de la bazoche ne craignit pas d'afficher en plein jour à l'entrée du Louvre un placard portant ces paroles: « Henri III, » par la grâce de sa mère, roi inutile de la France, portier » du Louvre, marguillier de Saint-Germain l'Auxerrois, bi- » joutier du palais, gardien des quatre mendiants, éleveur

» de chiens, coiffeur de dames et de mignons, président de » la garde-robe des étuves et des lupanars. »

Les ambitieux eurent beau jeu au milieu de semblables circonstances, et ne se firent pas faute d'organiser des coalitions à la faveur desquelles ils espéraient s'emparer du suprême pouvoir. Le duc d'Alençon, devenu duc d'Anjou depuis l'avénement au trône de Henri III, s'échappa de la cour; le roi de Navarre suivit son exemple, et tous deux se battirent contre les troupes royales. D'un autre côté, les Guises préparèrent la réunion des différentes ligues qui s'étaient formées dans les provinces, et s'apprêtèrent à renverser la dynastie des Valois.

Catherine, jugeant que ces partis étaient trop puissants pour les attaquer ouvertement, employa les ressources de sa politique pour les dominer; elle détacha d'abord le duc d'Alençon des huguenots en lui faisant des concessions de vanité; ensuite elle offrit aux protestants un traité de paix si avantageux, que ceux-ci, qui redoutaient une nouvelle Saint-Barthélemy, en conçurent des soupçons et se tinrent sur leurs gardes, quoiqu'en consentant à mettre fin aux hostilités. Puis, elle imagina d'assembler les états généraux à Tours, et de faire déclarer son fils Henri III chef de la sainte ligue, pour enlever au duc de Guise l'influence qu'il avait acquise sur les catholiques. Il en résulta, il est vrai, que le roi supplanta momentanément Henri de Guise dans le parti des ligueurs; mais cet acte de déloyauté entraîna la rupture des nouveaux traités avec les calvinistes; et la guerre civile recommença avec une nouvelle fureur.

Le prince de Condé. le roi de Navarre et le maréchal Dam-

ville, chefs des huguenots, ayant repris les armes et ouvert la campagne, la cour envoya immédiatement contre les rebelles deux armées, l'une sous les ordres du duc d'Anjou, et l'autre sous ceux du duc de Mayenne, frère du duc de Guise. Il ne se passa rien de remarquable pendant la durée de ces guerres, par suite de la mésintelligence qui s'était glissée entre les chefs des huguenots et les généraux des armées royales; car le duc d'Anjou ne cherchait qu'à contrarier les opérations du duc de Mayenne, et ne dissimulait pas la jalousie que lui inspirait la famille des Guises, sentiment qu'il était parvenu à faire partager à Henri III. Celui-ci, qui voulait avant tout jouir en repos de toutes les délices de la vie et des plaisirs qui flattaient son imagination dépravée, craignant de se voir obligé, par les succès du duc de Mayenne ou par les victoires des huguenots, de s'arracher à ses mignons et à ses maîtresses pour s'occuper de la conservation de sa couronne, préféra entrer en arrangements avec les calvinistes, et signa un nouveau traité avec eux dans la ville de Bergerac.

Ce fut à la suite des fêtes que le roi donna au Louvre pour célébrer cet événement, qu'eut lieu le fameux duel entre Caylus, l'un des grands mignons de Henri III, et le jeune Charles de Balsac d'Entragues, favori du duc de Guise. La querelle se vida au marché aux Chevaux, près la Bastille; Caylus étant assisté de ses deux seconds, Louis de Maugiron et Livarot; et Balsac d'Entragues accompagné du vicomte de Riberac et de Chomberg. Maugiron et Chomberg furent tués sur la place; Riberac mourut quelques heures après de ses blessures; Livarot se retira avec un coup de dague qui lui avait mis tout le crâne à découvert; et des six combattants,

d'Entragues fut le seul qui s'en alla sain et sauf; pour Caylus, il avait reçu dix-neuf blessures.

Peu d'instants après cette scène déplorable, Henri III, qu'on avait prévenu trop tard, accourut sur le lieu du combat, prit dans ses bras le corps inanimé de Maugiron, le couvrit de baisers, en versant des larmes abondantes, et en lui prodiguant les noms les plus tendres, comme il eût fait pour une maîtresse adorée; puis il lui coupa ses blonds cheveux, et les fit enfermer dans un sachet parfumé qu'il porta toujours sur son cœur. Ensuite il fit transporter Caylus dans l'hôtel de Boisi, et ordonna qu'on tendît des chaînes aux extrémités de la rue Saint-Antoine, pour que son favori ne fût point fatigué du bruit des charrettes et des chevaux. Pendant trente-trois jours il resta au chevet du lit de Caylus, le servant lui-même, gourmandant les chirurgiens, les menaçant quand le mal empirait, et leur faisant les plus magnifiques promesses lorsque l'état du blessé paraissait s'améliorer: les ressources de l'art furent inutiles, et le malade expira. Le roi parut inconsolable de la mort de Caylus; non-seulement il le baisa et lui coupa les cheveux, comme il avait fait à Maugiron; mais encore il lui ôta les pendants d'oreilles qu'il lui avait donnés et attachés de sa propre main, et il voulut les porter depuis comme un souvenir de l'amour qu'il avait eu pour ce favori. Par ses ordres, les corps de ses mignons furent exposés sur un lit de parade, ainsi qu'on avait l'habitude de faire pour les princes, et toute la cour assista à leurs funérailles. Les restes de Caylus et de Maugiron furent inhumés dans l'église de Saint-Paul, où quelques mois après on déposa le cadavre d'un gentilhomme bordelais nommé Saint-Mesgrin, un autre

favori de sa majesté, assassiné de nuit, à sa sortie du Louvre, par le duc de Guise, dont il avait séduit la femme.

Quoique le roi regrettât fort son ami, néanmoins il n'osa pas le venger, tant la maison des Guises était à craindre; et les choses allèrent si loin, que pour balancer l'influence de ces princes, il se vit contraint de faire un traité secret avec Henri de Navarre, et de lui donner des sommes considérables pour soutenir la guerre contre les armées royales et contre les troupes de la ligue. Après quoi, sa majesté continua le cours de ses débauches et s'occupa plus que jamais de bals, de mascarades, de processions et d'orgies, ne s'arrachant à ses plaisirs que pour piller ses sujets, soit en augmentant les tailles, soit en vendant les offices de judicature et les bénéfices ecclésiastiques, soit en envoyant des assassins gagés chez les riches bourgeois de la capitale avec des mandats à vue qu'ils étaient obligés d'acquitter sur la signature du monarque, sous peine de mort; car le bon roi Henri III ne pardonnait guère à ceux qui refusaient de lui donner de l'argent, non plus qu'à ceux qui allaient à l'encontre de ses amours.



Ainsi en donna-t-il une preuve en poursuivant déloyalement un seigneur de sa cour nommé Bussy d'Amboise, qui était devenu l'amant de madame Marguerite de Navarre; par malheur ce brave gentilhomme, qui aimait plusieurs belles à la fois, laissa tomber une lettre adressée au duc d'Anjou, et dans laquelle il disait au prince qu'il avait tendu des rets à la biche du grand veneur, et qu'il la tenait dans ses filets. Cette lettre fut portée au roi, qui, sachant que cette biche n'était autre que Charlotte de Chambre, femme du comte de Montsoreau,

qui avait obtenu la charge de grand veneur, eut la lâcheté de montrer au mari la preuve de son déshonneur, et de lui enjoindre de forcer sa femme à donner un rendez-vous à Bussy, dans un château isolé.

Bussy d'Amboise ne manqua pas d'aller au lieu que lui indiquait la belle Charlotte ; à minuit, il se présenta aux portes du manoir ; une femme l'introduisit dans une chambre à coucher, et le prévint qu'il n'aurait pas longtemps à attendre ; en effet, presque au même instant, douze hommes masqués se ruèrent dans la chambre où il avait été renfermé. Quoiqu'à peine vêtu et armé seulement d'une épée, Bussy d'Amboise, ne laissa pas que de se défendre contre ses assaillants, et après avoir brisé son arme, il se servit des tables, des bahuts et des escabelles, et mit quatre ou cinq de ses ennemis hors de combat ; enfin le nombre l'emporta, et il tomba baigné dans son sang et percé de vingt-cinq blessures.

Telle fut la triste fin de l'amant de Marguerite de Navarre ; celle-ci ne s'en inquiéta pas autrement, occupée qu'elle était de nouvelles intrigues.

Henri III, satisfait du résultat de son odieuse machination, parut enfin consolé de la perte de ses mignons, et concentra toutes ses affections sur le beau d'Épernon et sur le seigneur d'Arques, qu'il fit ducs et pairs, leur donnant séance après les princes du sang. Ces distinctions le rendirent odieux à tous les seigneurs, comme déjà ses prodigalités lui avaient attiré l'animadversion publique ; mais ce qui porta l'indignation à son comble, ce furent les folles dépenses de la cour à l'occasion du mariage du nouveau duc de Joyeuse avec Marguerite de Lorraine, sœur de la reine, dans

un moment où la nation était dans la plus extrême misère. Les historiens qui nous ont transmis la relation des fêtes que donna sa majesté à son favori, disent que Henri III conduisit la mariée à son époux, accompagnée des princesses et de toutes les dames de la cour. Les vêtements du roi et ceux du duc de Joyeuse étaient semblables, ajoutent-ils, et d'une magnificence inouïe; ils étaient recouverts de perles, de pierreries d'un prix inestimable, et avaient coûté plus de dix mille écus de façon. Aux dix-sept festins qui furent donnés pendant les noces, par commandement du roi, tous les seigneurs et dames de la cour parurent avec de nouveaux vêtements de toile et de drap d'or enrichis de passements, de guipures, de récamures, de pierreries et de perles en grand nombre et d'un grand prix. Dans les habillements des pages, des laquais, et jusque dans les garnitures des chariots, l'or, l'argent et le velours avaient été tellement prodigués, qu'il semblait qu'on les eût donnés pour l'amour de Dieu.

Enfin la dépense fut si considérable, qu'on estima que les soupers, les illuminations, les mascarades, les combats à pied et à cheval, les joutes, les tournois, la musique, les danses et les feux d'artifice, engloutiraient deux années d'impôts.

Pendant que le roi prodiguait les trésors de la France, et se livrait à toutes sortes de voluptés, la peste, la guerre civile et l'odieuse Catherine de Médicis désolaient les provinces et en décimaient les habitants. Habile dans l'art de régner, cette exécrable femme cherchait à créer de tous côtés des embarras à son fils pour conserver son autorité; elle excitait les défiances de Henri de Navarre contre les Guises; elle poussait ceux-ci dans la révolte, et fomentait

des divisions même entre ses propres enfants, présentant à Henri III le duc d'Anjou, son frère, comme un ambitieux prêt à lui arracher la couronne, et lui conseillait d'en finir avec ce jeune présomptueux.

Pour lui complaire, sa majesté invita son frère à souper; et dans la même nuit le duc d'Anjou se sentit atteint de coliques et de tranchées violentes. On remarqua depuis une grande altération dans sa santé, et quelques mois après il expira, se plaignant, dit Pierre de l'Estoile, d'avoir fait trop bonne chère chez le roi son gracieux frère.

Cet événement compliqua singulièrement la position des affaires, et força les partis à porter leur attention sur la succession à la couronne dans le cas où le roi viendrait à mourir sans enfants. Les Guises, qui avaient intérêt à écarter Henri de Navarre pour se frayer un chemin au trône, se réunirent à Catherine de Médicis, proclamèrent le vieux cardinal de Bourbon premier prince du sang, publièrent en son nom un manifeste dans lequel ils recommandaient aux Français de maintenir la couronne dans la branche catholique, et commencèrent la guerre contre les protestants et contre le roi, qui s'était prononcé pour Henri de Navarre.

Les succès des ligueurs contraignirent bientôt le monarque efféminé à abandonner le parti de son cousin, à se tourner contre les huguenots et à donner son approbation à la bulle du pape qui déclarait les princes de Condé et de Navarre inhabiles à succéder à la couronne. Ceux-ci se préparèrent alors à guerroyer contre les Guises; et bientôt les provinces se trouvèrent sillonnées par trois armées, celle des royalistes, celle des calvinistes et celle des ligueurs; toutes

les trois pillant, ravageant, égorgeant à l'envi l'une de l'autre. Cette guerre fut appelée la guerre des trois Henri, du nom des trois chefs, Henri de Navarre, Henri de Guise et Henri III.

Quoique la France fût à feu et à sang, son roi ne changeait rien à ses habitudes, et continuait à dépenser en fêtes l'argent que ses trésoriers lui donnaient pour l'entretien de ses troupes. Quant à la reine mère, elle poursuivait sa politique tortueuse; elle augmentait les mécontentements, excitait habilement les haines des prétendants, et poussait à une désorganisation générale du royaume. Enfin, grâce à son génie infernal, les fureurs de la guerre civile et du fanatisme se déchaînèrent sur la France, et le roi se trouva dans l'obligation de laisser le gouvernail de l'état à sa mère, et d'avoir recours tantôt aux huguenots pour résister aux ligueurs, et tantôt aux Guises pour lutter contre les protestants, selon que les circonstances l'exigeaient, pour maintenir une espèce d'équilibre entre les partis.

Néanmoins les succès de Henri de Navarre finirent par alarmer le roi, et le déterminèrent à envoyer contre lui une armée formidable, qu'il plaça sous le commandement de son mignon le duc de Joyeuse. Celui-ci remporta d'abord quelques avantages sur les protestants, et leur prit plusieurs villes où il commit des atrocités qui lui valurent les éloges du roi; mais ensuite, s'étant avancé en Guyenne, il livra bataille à Henri de Navarre dans la plaine de Coutras, et son armée fut taillée en pièces. Presque toute la noblesse périt dans cette journée; le duc de Joyeuse lui-même, blessé grièvement, fut achevé de sang-froid après le combat; les uns disent par la

Mothe Saint-Heraye, d'autres par deux capitaines d'infanterie, appelés Bordeaux et Descentiers. Toutefois cette défaite ne porta pas un grand coup au parti royaliste, par suite du caractère léger et aventureux de Henri de Navarre. Au lieu de poursuivre ses succès et de marcher en avant, le prince abandonna son armée et retourna dans le Béarn auprès d'une de ses maîtresses. Mais si elle ne profita pas aux huguenots, elle servit à accroître l'audace des ligueurs; Henri de Guise, qui se sentait fort de l'appui de Catherine de Médicis, voulut prendre occasion de ce désastre pour se faire nommer lieutenant général du royaume. Henri III, instruit des projets du duc, lui fit signifier l'ordre formel de ne pas entrer dans Paris; ce qui n'empêcha pas Henri de Guise de se présenter aux portes de la capitale avec une escorte de sept officiers seulement, qui se grossit successivement de plus de cinquante mille hommes dans le trajet qu'il eut à parcourir pour se rendre à l'hôtel de Soissons, où résidait la reine mère; puis, par un excès d'audace, il osa demander à Catherine de l'accompagner chez le roi. On prétend que Henri III était dans son cabinet avec un seigneur nommé Alphonse Corse lorsqu'on vint lui annoncer la visite du duc, et qu'en entendant prononcer son nom, il se tourna vers ce gentilhomme et lui dit: « Eh bien! messire, que feriez-vous à ma place si un » sujet osait entrer dans votre capitale et contrevenir ainsi à » vos ordres? » — Et sur un signe de celui-ci qu'il le ferait poignarder : « Non, non, ajouta-t-il, je ne puis encore me » servir de votre expédient. » Après quoi il donna ordre qu'on fît entrer le duc, le gourmanda faiblement sur sa désobéissance, et le congédia en lui permettant de rester à Paris.

Henri de Guise, surpris de cette réception presque amicale, soupçonna qu'il se tramait quelque chose contre lui; et ayant mis ses espions en campagne, il ne fut pas longtemps à apprendre que sa majesté songeait à le faire enlever. Alors il résolut à son tour de frapper un grand coup et de s'emparer de la personne du roi. Ses Albanais et les gens de guerre qui étaient à son service, et qu'il avait laissés hors de Paris, eurent ordre d'entrer file à file dans la ville, et de venir se ranger en bataille autour de son hôtel, sous prétexte de le garder, mais en réalité pour tenter un coup de main contre le Louvre. Le roi eut connaissance de ce qui se passait; et afin d'effrayer les rebelles, il donna ordre à son grand prévôt de saisir les principaux ligueurs et les partisans de Guise, et de les pendre en place de Grève.

Cette démonstration produisit un effet contraire à celui que Henri III en attendait; au lieu d'intimider les ligueurs elle les exaspéra; de toutes parts on éleva des barricades, on tendit les chaînes qui fermaient les rues; tous les citoyens s'armèrent et chassèrent devant eux les troupes royales. Henri redoutant d'être forcé de se rendre s'il restait à Paris, profita de la nuit pour s'échapper, et courut se réfugier, d'abord à Chartres, ensuite à Rouen. Catherine de Médicis resta dans la capitale, se posa comme médiatrice entre le duc de Guise et son fils, et arracha à ce dernier un édit de réunion, qui déclarait l'exclusion des princes protestants à la couronne, et assurait l'hérédité à la branche aînée de Lorraine. Néanmoins elle ne put déterminer le roi à venir habiter le Louvre, soit qu'il eût peur d'une révolution, soit qu'il eût déjà formé le projet de faire assassiner les Guises, projet qu'il

eût été fort dangereux d'exécuter dans Paris. Il continua à résider à Rouen, et ne sortit de cette ville que pour se rendre aux états généraux, qu'il avait convoqués à Blois, accompagné d'une nombreuse noblesse et du beau duc d'Épernon, qui avait succédé dans ses bonnes grâces au duc de Joyeuse. Le but de sa majesté, en faisant appel à la nation, était de réunir sous sa main tous ceux qu'elle voulait frapper, et de se faire allouer de nouveaux subsides, c'est-à-dire d'assurer sa tranquillité au prix d'un crime odieux, et de se procurer les moyens de continuer ses débauches.

Dès le premier jour de l'ouverture des états, Henri de Guise et le cardinal son frère arrivèrent à Blois, et vinrent faire leur cour au roi. Celui-ci les reçut en apparence avec affabilité, et communia avec eux en signe de réconciliation; mais il n'en poursuivit pas moins son projet de meurtre. Quand Henri III eut pris toutes ses mesures, il manda le duc auprès de lui et le fit poignarder à la porte même de sa chambre. Le cardinal de Lorraine fut arrêté par ses ordres, renfermé dans une des chambres du palais et assassiné pendant la nuit. Les autres princes de la maison de Lorraine, avertis à temps de ce qui s'était passé, s'enfuirent de Blois, et firent révolter les principales villes du royaume contre le roi, qui ne fut plus désigné par les ligueurs que par le nom de Henri de Valois. Paris ne fut pas la dernière à prendre les armes, tous les bourgeois s'organisèrent en milices, rétablirent le conseil des Seize, et proclamèrent le duc de Mayenne, frère du duc de Guise, lieutenant général du royaume.

Henri III, se voyant abandonné des catholiques, voulut se rapprocher du roi de Navarre et des huguenots, afin de re-

prendre le dessus et d'écraser la ligue avec leur secours; mais avant qu'il eût pu mettre ce projet à exécution, il perdit l'âme de ses conseils, l'exécrable Catherine de Médicis; cette reine qui, semblable à un génie malfaisant, présidait depuis trente ans aux destinées de la France, et par un enchaînement de crimes et d'attentats, par une longue série de fourberies et de trahisons, poussait le royaume dans un abîme et préparait son entière destruction.

La haine qu'avait excitée cette femme était si profonde, et l'indignation qu'elle avait inspirée si grande parmi le peuple, que le jour où l'on reçut la nouvelle de sa mort, on afficha à la porte du palais des Tuileries les vers suivants, qui faisaient allusion à la reine mère et à la Jézabel de l'Écriture sainte :

L'on demande la convenance
De Catherine et de Jézabel;
L'une a ruiné Israël,
L'autre ruine la France;
L'une fut de malice extrême,
Et l'autre est le crime lui-même.
Enfin, le jugement fut tel:
Par une vengeance divine,
Les chiens mangèrent Jézabel;
La charogne de Catherine
Sera différente en ce point,
Que les chiens mêmes n'en voudront point!

Les bourgeois de Paris firent signifier au roi qu'il eût à ne pas envoyer les restes de sa mère à Saint-Denis pour les faire inhumer dans le tombeau qu'elle s'était fait construire,

s'il ne voulait exposer le cadavre à être traîné à la voirie ou jeté dans la rivière. Henri III la fit enterrer à Blois, presque sans pompe; « car la reine Catherine, dit l'Estoile, n'eut pas » plus tôt rendu le dernier soupir, qu'on n'en fit pas plus » compte que d'une chèvre morte! »

Après avoir assisté aux funérailles de sa mère, Henri III réunit son armée à celle du roi de Navarre, et tous deux vinrent mettre le siége devant Paris, ayant sous leurs ordres le maréchal de Biron et le duc d'Épernon. Plusieurs avantages remportés sur les ligueurs leur permirent de s'approcher de la capitale, et bientôt même ils se trouvèrent en état d'en former le siége, grâce à un renfort de troupes suisses que leur amena le seigneur de Sanci. Après deux mois de blocus, la ville, réduite aux dernières extrémités, parlait de se rendre, lorsqu'un événement inattendu, la mort de Henri III, vint jeter le trouble dans le camp des confédérés et les força à lever le siége. Le poignard du fanatique Jacques Clément avait fait justice de ce digne rejeton de Catherine de Médicis, de cet infâme sodomite, de ce nouvel Héliogabale, le dernier de cette race des Valois qui avait fourni à la France ses rois les plus sanguinaires, et qui depuis deux cent soixante ans mangeait et rongeait le peuple jusqu'aux os.

Maintenant une autre dynastie, celle des Bourbons, va s'asseoir sur le trône, et la France courbera le front sous de nouveaux maîtres aussi avides, aussi dépravés, aussi cruels que leurs prédécesseurs; mais plus habiles dans l'art de duper les hommes et de cacher leurs vices sous un masque d'hypocrisie. Le chef de cette nouvelle race, Henri de Bour-

bon, roi de Navarre, fils d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret, était né dans le château de Pau, en Béarn, le 13 décembre 1553. Ce prince avait passé les premières années de sa jeunesse auprès de Susanne de Bourbon Busset, femme de Jean d'Albret, baron de Miossens, dans le château de Coaraze, gravissant les rochers, supportant le froid et le chaud, luttant de force et d'agilité avec les enfants basques, et se frottant à cette rude éducation du peuple qui eût fait de Henri de Bourbon un grand roi, si à l'âge de neuf ans son père ne l'eût retiré des mains de son oncle pour le conduire à la cour de l'infâme Catherine de Médicis.

Quoique transporté dans un monde nouveau et musqué, le jeune Béarnais conserva quelque temps le caractère énergique de sa première éducation; ainsi un jour s'étant pris de dispute au jeu avec Charles IX, qui n'avait pas encore douze ans, il tendit son arc contre le jeune roi, et sans l'intervention des gardes, il eût tiré sa flèche, et peut-être la France eût compté un tyran de moins. Henri fut pour ce fait impitoyablement fouetté et renvoyé dans le Béarn.

A son retour, Jeanne d'Albret lui fit embrasser le protestantisme et le présenta aux chefs de ce parti comme héritier d'Antoine de Bourbon, son père, qui venait d'être tué au siége de Rouen. Le nouveau roi de Béarn passa plusieurs années sous la tutelle de sa mère, dans son gouvernement de Guyenne et dans les domaines qui en faisaient partie, voyageant de châteaux en châteaux, de villes en villes, et ne résidant jamais plus d'un mois dans le même endroit, de peur d'être enlevé par les émissaires de Philippe II ou de Catherine de Médicis, qui associaient leur haine et leur poli-

tique pour miner le parti huguenot et qui convoitaient l'héritage de Henri de Navarre.

Déjà ce jeune prince commençait à se distinguer comme un héros de tavernes et de lupanars; partout sur son passage il faisait des dettes considérables; et lorsqu'il était à bout de crédit avec les hôteliers et les filles d'amour, il écrivait aux seigneurs et aux dames de la principauté de Guyenne, sans même qu'il les connût, et leur demandait sans façon de l'argent sur sa signature.

Enfin le jeune Henri atteignait sa seizième année, lorsque les protestants, fatigués de la tyrannie de Catherine de Médicis, reprirent les armes pour la troisième fois. L'intrépide Jeanne d'Albret descendit alors des Pyrénées et prit la route de la Rochelle avec son fils et deux cents gentilshommes qui lui servaient d'escorte, emportant le prix de ses domaines et de ses joyaux qu'elle avait engagés, et décidée à se fixer dans cette ville, qui était la seule place où elle fût réellement en sûreté. La reine de Navarre y trouva Louis de Condé, son beau-frère, qui commandait les armées des protestants, et qui consentit à sa prière à former le jeune Béarnais au métier des armes.

Après la mort du chef des huguenots et la perte de la bataille de Jarnac, l'armée calviniste déféra le titre de général conjointement à Henri de Navarre et à Henri de Condé son cousin, sous la direction de l'amiral de Coligny, qui commandait en réalité sous leur nom. Ce fut alors que Henri de Bourbon fit son apprentissage dans l'art exécrable de la guerre, et apprit à ravager les campagnes, à dévaster les moissons des pauvres, à incendier les fermes, à égorger les

cultivateurs, à passer au fil de l'épée des milliers d'habitants sans défense, à massacrer les enfants, à violer les femmes et les jeunes filles, en un mot, à faire tout ce qu'ont l'habitude de faire des soldats. Pendant toute la durée des hostilités, les deux jeunes princes se tinrent constamment à l'arrière-garde, et prirent si grand soin de ne point exposer leurs personnes, que les catholiques et même les huguenots les désignèrent par le nom de pages de l'amiral.

Par suite de négociations, la guerre fut suspendue; et en signe de réconciliation sincère entre les catholiques et les protestants, Catherine de Médicis offrit de donner en mariage au jeune roi de Navarre une de ses filles, Marguerite de Valois. Jeanne d'Albret accueillit avec empressement la proposition d'une alliance qui faisait présager la fin des hostilités, et se rendit à Paris pour régler les conditions du mariage de son fils avec la sœur du roi de France.

Vingt jours après l'arrivée de cette princesse dans la capitale, messire René le Florentin, parfumeur des nobles dames de la cour, lui fournit des gants dans lesquels il avait introduit un poison subtil qui s'infiltra à travers les pores et causa la mort de la reine de Navarre. « Tel fut le sort de » cette princesse qui n'avait de femme que le sexe, dit d'Au- » bigné, et dont l'âme était toute aux choses viriles, l'esprit » aux grandes affaires, et le cœur invincible aux adversités. » Au lieu de venger ce lâche assassinat, Henri, devenu roi par le crime de Catherine de Médicis, n'eut point honte de consommer son mariage avec la sœur de Charles IX sur le cercueil de sa mère.

A l'occasion des noces du roi de Navarre, on donna au

Louvre des fêtes brillantes; et entre autres on figura un bizarre tournoi, dans lequel Henri se présentait pour disputer l'entrée du paradis et était repoussé dans l'enfer, d'où Mercure et l'Amour venaient l'arracher. Cette allégorie présageait au prince le sort qu'on lui réservait; et en effet, moins de cinq jours après, il vit se réaliser cette mystérieuse prédiction dans la nuit de la Saint-Barthélemy. Quant à lui, il ne courut personnellement aucun risque; et soit que la peur de la mort eût glacé son sang, soit que ce fût insensibilité naturelle, pendant cette horrible nuit, il resta impassible, il écouta les gémissements des victimes et les hurlements des bourreaux sans faire aucune tentative pour sauver quelqu'un des siens; il ne prononça pas une parole, et ne demanda même pas à voir Charles IX pour obtenir la vie de ses serviteurs, ainsi que fit au moins Marguerite de Navarre, la fille de Catherine de Médicis!

Bien au contraire, sur la menace du roi, qui lui donna à choisir entre la messe et la mort, il abjura le calvinisme, écrivit au pape pour implorer sa miséricorde, et proscrivit l'exercice de la religion réformée dans ses états de Navarre. Henri de Bourbon fit plus encore, il poussa la lâcheté jusqu'à obéir à l'infâme Charles IX, qui lui commanda de le suivre au charnier de Montfaucon pour contempler les cadavres des protestants, et de l'accompagner à l'hôtel de ville pour assister à l'exécution qui eut lieu par arrêt du parlement sur l'effigie de Coligny. Et ce qui passe toute croyance, il demanda à suivre le roi au siége de la Rochelle, et se battit contre ceux qui autrefois lui avaient donné asile dans leurs murailles et l'avaient défendu contre ses ennemis!

Cette glorieuse expédition terminée, Henri revint à la cour se mêler aux orgies de Charles IX, et pendant quatre années il se livra aux plus crapuleuses débauches. Enfin, Charles IX étant mort, il accourut à Lyon avec toute la cour pour faire hommage de ses états à Henri III et lui prêter serment d'une fidélité inviolable. Pendant les premières années de ce règne, Henri de Navarre figura aux côtés du roi dans toutes les saturnales de la cour, et disputa même aux mignons du monarque l'infamie de leur rôle odieux. On le vit constamment à la suite du prince, soit dans les lupanars, soit dans les églises, donnant tour à tour le scandale de ses débauches et de ses dévotions, quittant les prostituées et les filles d'honneur de la reine pour figurer dans les processions des battus avec les favoris de Henri III.

« A la suite de ces scènes hypocrites il jetait la discipline » et la haire, dit l'Estoile; il se faisait friser les cheveux à la » manière des prostituées, s'entourait le col de fraises gar- » nies de dentelles, qui étaient empesées et longues de demi- » pied, de façon qu'à voir sa tête sur sa chemise d'atour, il » semblait que ce fût celle d'une oie rengorgée dans ses » plumes; ensuite il se fardait les joues et affectait des ma- » nières efféminées et impudiques; puis, sa toilette termi- » née, il rejoignait le roi, et passait le reste du temps à jouer, » à blasphémer, à sauter, à danser, à volter, à quereller, à » paillarder, à voler ou à courir les bordeaux, les oratoires, » les églises et les couvents. »

Enfin il était tombé dans un tel mépris à la cour, que Henri III ne craignit pas de lui proposer un assassinat, et de le charger de poignarder le duc d'Anjou son frère. S'il

n'exécuta pas ce nouveau crime, ce fut non parce qu'il lui répugnait de faire une besogne de bravo, mais par suite de circonstances inattendues qui l'empêchèrent d'accomplir les volontés du roi. On apprit à la cour que les huguenots, ardents et inquiets, n'attendaient qu'une circonstance pour lever de nouveau l'étendard de la révolte, et demandaient un chef qui se mît à leur tête et qui les aidât à venger les victimes de la Saint-Barthélemy. Le jeune prince de Condé, répondant à l'appel des calvinistes, s'échappa de Paris, et accourut dans la Guyenne prendre le commandement des troupes des réformés. De son côté, le duc d'Anjou, qui songeait déjà aux moyens d'augmenter ses apanages ou de détrôner son frère, s'enfuit de la cour et vint se mettre à la tête d'un parti de mécontents.

Henri de Navarre seul resta auprès du roi, dans l'espérance d'être nommé lieutenant général du royaume, dignité que la baronne de Sauves, sa maîtresse, voulait qu'il se fît conférer pour avoir à sa disposition les trésors de la France. Mais quand il vit que le roi ne songeait nullement à l'élever à cette haute position, qu'au contraire il ne se faisait faute de l'humilier à tout propos et de l'accabler de brocards, lui disant entre autres, par allusion à une difformité de son visage, « qu'il avait plus de nez que de royaume, » il résolut à son tour d'abandonner Paris et de tenter fortune à la faveur des guerres civiles. Sous prétexte d'aller à la chasse à Senlis, il sut se débarrasser des gardes attachés à sa personne, et parvint à gagner la province d'Anjou, galopant à travers champs, ne laissant dans la capitale que deux choses dont il se souciait fort peu, disait-il, « sa femme et la messe. »

Quelques chroniqueurs ont prétendu que le roi de Navarre ne s'était sauvé de la cour que d'accord avec Henri III, pour semer la division entre les protestants et les partisans du duc d'Anjou, qui avaient fait cause commune et qui se préparaient à pousser vigoureusement la guerre ; Pierre de l'Estoile affirme même que Henri de Bourbon reçut pour prix de sa perfidie cent mille écus. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'opinion des réformés sur le prince était si défavorable, que pendant trois mois il ne put être admis au nombre des chefs de l'insurrection, ni dans les rangs des huguenots, ni dans les rangs des partisans du duc d'Anjou. Il obtint cependant par ses espions des renseignements tels sur la position respective du duc d'Anjou et du prince de Condé, qu'il put remplir sa mission et mettre la cour à même de détacher le frère du roi du parti des réformés, et d'obliger ceux-ci à conclure la paix.

Cela fait, Henri de Navarre, soit qu'il éprouvât quelque remords de son odieuse perfidie, soit qu'il y trouvât son intérêt, abandonna le parti de la cour et resta avec les calvinistes, changeant, comme son père, de religion et de parti presque avec la même facilité qu'il passait d'une maîtresse à une autre. Après son abjuration, les réformés l'accueillirent et les portes de la Rochelle lui furent ouvertes ; toutefois beaucoup d'entre eux ne cessèrent de se tenir éloignés du renégat ; et sans aucun doute, la défiance qu'il inspirait et les insultes auxquelles il était en butte n'eussent pas manqué de le faire retourner au catholicisme, s'il n'eût rencontré une jeune et belle personne nommée Tignonville qui le fixa au parti des réformés. Henri de Navarre puisa dans les bras de

sa nouvelle maîtresse une ardeur extraordinaire pour le calvinisme, et chercha à convaincre ses coréligionnaires de la sincérité de sa conversion en se mettant à guerroyer avec fureur contre les catholiques.

« Henri de Navarre avec ses bandes, dit l'Estoile, pillait, » brigandait, ravageait, saccageait, tuait, brûlait, violait » et rançonnait villages et villageois, bourgs et bourgeois; il » est vrai de dire que les catholiques agissaient pareillement; » par ainsi, tout le pays était ruiné, et le pauvre peuple était » mangé par les deux partis; car, si d'un côté il y avait » beaucoup de larrons, il ne manquait pas de brigands en » l'autre. » Le roi de Navarre s'acquit ainsi une réputation de déterminé sabreur, et devint l'objet de l'admiration des nobles de son armée, qui le nommèrent protecteur général des Églises réformées.

Pour remercier dignement ses officiers de la distinction qu'ils lui avaient conférée, Henri de Bourbon résolut de les traiter en roi et de les engager tous à des fêtes splendides qui eurent lieu dans la ville d'Agen, où il tenait une cour au petit pied. A la suite d'un grand bal auquel avaient été conviées les dames de la ville, il fit éteindre les bougies, et donna le signal d'une orgie où toutes les jeunes filles perdirent leur virginité et où les dames laissèrent leur honneur.

Le lendemain, les habitants d'Agen, pères, mères, amants ou frères de ces belles, prirent les armes, chassèrent le Béarnais de leurs murs et l'obligèrent à transporter sa cour à Nérac. Ce fut dans cette ville que Catherine de Médicis vint le trouver afin de traiter de la paix; la reine mère conduisait avec elle son cortége habituel de filles d'honneur, et rame-

nait sa fille Marguerite au roi de Navarre pour réconcilier les deux époux. Le rapprochement de Henri de Bourbon et de sa digne compagne se fit sans nulle difficulté, tous deux étant disposés à la plus extrême tolérance l'un envers l'autre; ainsi le prince déclara à sa femme qu'il lui permettait le libre exercice de sa beauté, pourvu que ce fût à bonne fin et pour lui gagner des amis. Marguerite annonça à son mari qu'en échange de ses bons procédés, elle l'aiderait dans ses intrigues amoureuses; et pour commencer, elle attira dans sa propre chambre à coucher la jolie Dayelle Cypriote, une des dames de la suite de la reine mère, la livra à son mari, et lui fit même violer sous ses yeux la douce et naïve demoiselle de Fosseuse, une de ses filles d'honneur qui n'avait pas encore quatorze ans.

Henri de Navarre, très-satisfait des complaisances de sa femme, la garda à Nérac, même après le départ de Catherine de Médicis, et ils tinrent une cour « si leste et si galante, » dit le grave duc de Sully, que pour ne pas être honni et » conspué, je me vis forcé de faire comme tout le monde et » de prendre mignons et maîtresses. »

Bientôt le manque d'argent mit un terme aux folies de ces puissants seigneurs et de ces nobles dames, et obligea le Béarnais à s'occuper des moyens de s'en procurer; tout naturellement il songea à rançonner les villes et à piller les châteaux; ce qu'il exécuta en véritable forban. Cette reprise d'hostilités fut nommée la guerre des amoureux, parce que chaque troupe de soldats portait les couleurs de la maîtresse de son chef. Henri de Navarre déploya dans le cours de cette campagne une férocité extrême; ainsi, s'étant abattu sur la

ville de Cahors et s'en étant rendu maître à l'aide d'une trahison, il en fit le sac pendant cinq jours et cinq nuits, en passa tous les habitants au fil de l'épée et fit violer toutes les femmes. Puis il parcourut la province, incendiant les villages, détruisant les chaumières, massacrant les laboureurs, et faisant de la Guyenne un vaste désert.

Toutefois le pillage ne lui rapporta que peu d'argent, car le pays avait déjà été tant de fois dévasté par les catholiques et par les huguenots, qu'il n'était plus possible de rien en tirer. Alors le roi de Navarre entra en pourparlers avec la cour de France, et offrit au duc d'Anjou, moyennant un bon prix, de faire passer une partie de ses bandes sous ses bannières pour l'aider à conquérir la Flandre sur les Espagnols. Le prince, qui avait grand besoin de troupes, accepta le marché et paya à beaux deniers huit mille hommes formés à la guerre, qui ne firent aucune difficulté de suivre sa fortune, et d'aller combattre les réformés des Provinces-Unies.

Il est vrai que le duc d'Anjou, pour lever leurs scrupules, avait annoncé qu'il donnerait pleine licence de piller et d'égorger; permission dont ils usèrent largement, même en France, car sur leur passage ils traitèrent les villes d'Estampes, de Saint-Mathurin, de Montereau, de Noyon, de Provins et beaucoup d'autres comme villes conquises, et les saccagèrent entièrement. « Ces troupes, au rapport de l'Es» toile, allaient volant, pillant, forçant, rançonnant et com» mettant une infinité d'extorsions et de cruautés. Le jeune » de Thérales, qui conduisait douze compagnies de gens de » pied, passant à Broès, près de Sézanne, et ayant trouvé les » portes fermées, par suite de la frayeur qu'avait inspirée son

» approche, fit l'assaut du bourg, en tua tous les habitants » et le réduisit en cendres. »

Pendant que le cousin du Béarnais se rendait en Flandre pour se faire battre par les Belges-unis, Henri de Navarre retournait à Nérac et reprenait son train de vie habituel. Les chroniqueurs gardent le silence sur tout ce qui se passa dans cette cour dissolue; ils disent seulement que la jeune Fosseuse accoucha d'un enfant mort, que madame Marguerite servit de matrone en cette circonstance; qu'ensuite la reine abandonna encore une fois Henri de Navarre et revint à Paris avec la maîtresse de son mari, dont celui-ci était fort rassasié et qu'il avait déjà remplacée par Diane d'Audouins, veuve du comte de Grammont, appelée la belle Corisandre.

Au milieu de ces divers événements, le duc d'Anjou mourut, et Henri de Bourbon se trouva alors le plus proche héritier du trône; mais si d'un côté le Béarnais vit une chance pour lui de posséder un jour la couronne de France, le roi paraissant hors d'état, par suite de ses débauches, d'obtenir des enfants; d'autre part il comprit qu'il aurait à lutter avec la puissante famille des Guises, déjà maîtresse de la Picardie, de la Champagne et des plus riches provinces, et qui aspirait également à l'autorité suprême; et en outre qu'il aurait à combattre le fanatisme du peuple; sa Sainteté le pape Sixte-Quint ayant fulminé des bulles qui le déclaraient inhabile à succéder à la couronne comme hérétique.

Henri de Navarre fit aussitôt appel de son droit à Dieu et à son épée, suivant le langage de l'époque, c'est-à-dire qu'il recommença la guerre civile. Bon nombre de nobles et de seigneurs vinrent se ranger sous ses bannières et s'asso-

cièrent à sa fortune ; le maréchal de Montmorency, gouverneur de Languedoc, lui amena des soldats ; Maximilien de Béthune, seigneur de Rosni, lui fournit de l'argent ; la belle Corisandre vendit elle-même tous ses domaines et lui en donna le prix en échange d'une promesse de mariage que le roi avait signée de son sang, promesse qu'il avait déjà faite à la riche comtesse de Guercheville pour lui arracher de l'argent. Enfin tous ces secours l'ayant mis en état de lever une armée, Henri de Navarre entra en campagne, fit des excursions dans les provinces qui tenaient pour les Guises, et réduisit les pauvres cultivateurs à une telle misère, qu'ils allaient par bandes couper les épis de blé à demi mûrs ou l'herbe des champs pour s'en nourrir.

Après la bataille de Coutras, qu'il gagna sur les ligueurs et sur les troupes royales, le Béarnais, toujours léger et inconséquent comme à son ordinaire, prit à peine le temps d'essuyer le sang français qui souillait ses vêtements, et courut jusqu'à Pau rejoindre la belle Corisandre, laissant son armée se débander. Cette faute le mit dans l'impossibilité de seconder un corps de lansquenets allemands qui venait pour opérer sa jonction avec l'armée des calvinistes, et qui fut obligé de se rendre à discrétion au duc de Guise. Toutefois ce désagrément fût largement compensé par une série d'événements tous favorables à l'ambition de Henri de Navarre ; d'abord la mort du prince de Condé, qui le laissait seul à la tête du parti des huguenots ; l'expulsion de Henri III de sa capitale par les ligueurs ; ensuite le meurtre des deux Guise aux états de Blois, l'arrivée de Henri III dans son camp, la réunion des troupes royales à celles des réformés,

la prise de plusieurs places importantes, le blocus de Paris, et enfin l'assassinat du roi.

Immédiatement après la mort de Henri III, il se fit proclamer roi de France sous le nom de Henri IV par les troupes calvinistes qui faisaient partie de son armée. Quant aux catholiques, officiers ou soldats, tous refusèrent de le reconnaître, et lui tournèrent le dos; la noblesse reprit le chemin de ses châteaux, et les soldats vinrent grossir les rangs des ligueurs. Il fut alors forcé de lever le siége de Paris, et de se replier sur la ville de Dieppe pour attendre les secours que la reine Élisabeth d'Angleterre lui avait promis. Lorsque ces secours furent arrivés, Henri de Navarre reprit la campagne et fit une pointe jusqu'aux portes de la capitale, dont il occupa les faubourgs pendant toute une journée; puis reprenant sa course, il enleva en moins de sept semaines les villes de Vendôme, du Mans, d'Alençon et de Falaise.

Quelques seigneurs, attirés par l'appât du pillage, vinrent se réunir à lui et le mirent en état de se mesurer avec le duc de Mayenne. Les deux armées se rencontrèrent dans la plaine d'Ivry; un instant Henri IV crut la partie perdue, et se préparait à donner le signal de la déroute, lorsque le maréchal de Biron, à la tête de la réserve, chargea si à propos, qu'il rétablit les affaires et décida la victoire.

Le Béarnais, au lieu de poursuivre ses avantages, quitta encore une fois son armée pour courir les aventures galantes, et vint à la Roche-Guyon, auprès d'une belle veuve dont il était fort amoureux. Cette dame fit bonne défense et donna le temps au duc de Nemours, neveu du duc de Mayenne, de réparer les pertes de son parti et de fortifier la capitale.

Enfin le roi, fatigué des dédains de la noble dame de la Roche-Guyon, revint auprès des siens et marcha sur Paris, « cette » autre maîtresse, disait-il dans son langage érotique, qui » lui avait inspiré une passion malheureuse et qui ne lui avait » pas encore permis de cupidonner avec elle, ni seulement » de lui mettre la main à la gorge. »

Pour la troisième fois la capitale se trouva assiégée par le Béarnais, et comme il avait reconnu la difficulté de prendre d'assaut une ville si bravement défendue par sa population, il forma le projet de l'affamer. Ses troupes firent des excursions de tous les côtés, interceptèrent les communications et réduisirent Paris aux dernières extrémités ; ensuite le roi établit son camp sur les hauteurs de Montmartre et commanda tout le pays. Néanmoins la grande cité tint bon et fut plus difficile à vaincre que la belle Marie de Beauvillers, abbesse d'un couvent de religieuses, qui se rendit à Henri IV à la première entrevue, et devint sa maîtresse, au grand scandale de toute l'armée.

Pendant que le galant souverain se divertissait avec les nonnes et passait les jours en fêtes et les nuits en débauche, les Parisiens étaient réduits pour se nourrir à chasser aux chiens et aux chats, et à manger ces animaux avec des herbes crues, le pain étant venu à manquer et la chair de cheval se trouvant hors de prix et ne pouvant être achetée que par les riches ou par les prêtres. Quand les habitants ne tirèrent plus rien du dehors, ils se rejetèrent sur les faubourgs, qui seuls fournissaient quelques herbes : le bon roi Henri IV en eut connaissance, et résolut aussitôt d'enlever aux assiégés cette dernière ressource. Par ses ordres, dix corps de troupes atta-

quèrent les dix faubourgs à la fois, et dans une seule nuit ils furent tous emportés. On dit que le roi contemplait du haut de l'abbaye de Montmartre, entouré de nonnes à demi nues, l'effet des bombes et des boulets qui tombaient sur les maisons et qui engloutissaient sous des décombres des milliers de femmes, d'enfants et de vieillards hâves et décharnés!!

Après la prise des faubourgs, il n'y eut plus de terme à la misère et aux souffrances des assiégés; les infortunés qui avaient encore assez de force pour se traîner erraient par les rues, cherchant les restes de chiens abattus ou de tripes; quelques-uns fouillaient les immondices pour en retirer les rats morts et les souris, et les dévoraient sans être cuits et quoique en putréfaction; d'autres payaient des prix excessifs des cuirs d'ânes, de chevaux ou de mulets; puis, quand il n'y eut plus rien, les ligueurs se mirent à chasser aux enfants comme ils avaient fait pour les chiens, et en dévorèrent plusieurs à l'hôtel de Saint-Denis et à l'hôtel Palaiseau. Et le fanatisme était si grand, l'horreur qu'inspirait Henri IV était si profonde, que tous disaient qu'il y avait moins de danger pour le salut de l'âme d'égorger des enfants et de se nourrir de leur chair, que de se rendre à un hérétique! Enfin la famine poussa les habitants à déterrer les cadavres dans les cimetières pour en faire une espèce de farine d'os réduits en poudre et qu'on appela le pain de madame Montpensier, parce que le bruit courut que cette princesse avait la première donné l'idée de cet abominable aliment, qui coûta la vie à plus de quinze mille des infortunés qui en mangèrent.

Tel est le tableau que Pierre de l'Estoile, témoin de ce qu'il raconte, nous a laissé des désastres qui accablèrent le peuple

de Paris pendant le siége que fit de cette ville le bon roi Henri.

Quant au prince, sans être arrêté par la pitié, sans être ému des souffrances atroces du peuple, il continua le blocus avec une rigueur extrême, déclarant en plein conseil qu'il voulait faire de Paris un immense ossuaire; qu'il voulait régner, que ce fût sur des vivants ou sur des morts !

Plusieurs historiens ont prétendu que Henri IV faisait passer des vivres aux assiégés ; assertion mensongère qui se trouve démentie par les témoignages de ceux qui assistaient à cet horrible drame, entre autres par Pierre de l'Estoile, qui nous dit que le cruel monarque fut implacable envers les Parisiens, et les réduisit à une si horrible famine, qu'on vit des mères manger leurs propres enfants. « Et lorsque les » pauvres gens, ajoute-t-il, eurent dévoré les peaux des plus » vils animaux, les chiens et les rats morts; après qu'ils » eurent fait de la poussière plutôt que de la farine avec les » ossements de leurs pères; après qu'ils eurent même essayé » de fabriquer avec des ardoises une pâte qu'ils avalaient » dans de l'eau, ils résolurent de tenter une sortie pour aller » couper l'herbe des champs; mais le roi Henri fit tirer sur » eux, et les refoula dans la ville. Il y en eut toutefois quelques- » uns qui, au risque de leur vie, s'approchèrent des retran- » chements et troquèrent avec ses soldats leurs hardes et leur » or contre du pain et du vin.

» Enfin les officiers calvinistes, touchés de commisération » pour le sort des Parisiens, vinrent signifier au prince que » des symptômes de mécontentement se faisaient remarquer » dans l'armée, et qu'il était à craindre que les soldats refu- » sassent de tirer sur leurs concitoyens, si on ne prenait des

» mesures pour adoucir l'extrême misère de la population.
» Alors sa majesté permit premièrement aux femmes, aux
» filles et aux enfants de sortir de la ville ; ensuite elle étendit
» cette concession aux hommes, afin d'affaiblir la garnison. »
Néanmoins Henri IV ne put s'emparer de la capitale ; la vigoureuse résistance des Parisiens ayant donné le temps aux ligueurs et au duc de Parme, leur allié, de venir à leur secours avec une puissante armée, le roi fut encore obligé pour la troisième fois de lever le siége et de quitter sa nouvelle maîtresse, l'abbesse de Montmartre. Il porta alors la guerre dans les provinces, et pour se venger, il ravagea la Champagne, la Picardie, la Normandie, et s'empara des villes de Chartres, de Louviers et de Noyon, qu'il mit à feu et à sang. Puis il fit une pointe jusque sous les murs de Rouen, et n'ayant pu s'en emparer, il se retira dans la jolie cité de Mantes, dont il fit sa capitale et où il tint sa cour. Ce fut là que Henri IV entendit parler pour la première fois de la belle Gabrielle d'Estrées par un de ses courtisans nommé Bellegarde, qui en était l'amant, et qui vanta si fort les charmes de sa maîtresse, que le roi voulut la connaître. Dès le lendemain, Henri vint avec le seigneur de Bellegarde au château de Cœuvres, où elle résidait avec son père Antoine d'Estrées, grand maître d'artillerie, et il fut tellement épris de sa beauté qu'il en fit aussitôt sa maîtresse. Mais par malheur la demoiselle avait un père qui n'était point d'humeur à trafiquer de son infamie ; et dès que le seigneur d'Estrées eut soupçon des intrigues de sa fille, il congédia le royal amant.

Gabrielle se consola de son absence avec le beau duc de Longueville, qui avait remplacé Bellegarde et qui conserva

ses faveurs jusqu'au moment de son mariage avec un seigneur nommé Liancourt, dont le roi avait payé le déshonneur à beaux deniers comptants, et qui avait consenti à épouser la maîtresse du souverain pour l'enlever au rigide Antoine d'Estrées. Dès ce moment, la favorite ne quitta plus le monarque; elle éclipsa de son luxe toutes les femmes de la cour de Mantes; et bientôt, ne se trouvant pas à l'aise sur un aussi petit théâtre, elle demanda à régner sur Paris et sur la France entière. Henri, pour complaire à sa maîtresse, se décida à renouveler ses tentatives sur la capitale, et se mit en marche à la tête de ses troupes pour en former le siége.

Comme il s'y attendait, les Parisiens fermèrent leurs portes et se préparèrent à une vigoureuse résistance; alors, désespérant de jamais venir à bout d'une telle ville, il résolut de composer avec les nécessités de sa position, et d'abjurer le calvinisme. Néanmoins, il n'osa pas faire connaître trop ouvertement ses intentions, pour éviter que les huguenots ne comprissent qu'ils avaient été ses dupes, et ne se tournassent contre lui avant qu'il eût rallié à son parti les catholiques et les ligueurs fatigués de la guerre. Henri IV commença par se ménager des intelligences dans la capitale; ensuite il fit des ouvertures aux seigneurs catholiques, et les instruisit, sous le sceau du secret, de son intention de se convertir au papisme; puis, quand il jugea que son hypocrisie lui avait ramené un nombre suffisant de ligueurs, et qu'il pouvait faire la loi aux huguenots, il fit publier qu'il allait se ranger à la communion romaine.

Pour faire juger de la sincérité de cette conversion, nous nous contentons de rapporter textuellement une lettre qu'il

écrivait à sa maîtresse sur ce sujet : « Vous saurez, mon cher » ange, que je commence ce matin à conférer avec les évê- » ques mitrés; ainsi je ne doute pas que bientôt je puisse » aller à confesse; mais je me garderai bien de révéler cer- » tains péchés mignons et les mystères de nos voluptés. » Comme nous avons signé une trêve avec ces damnés » Parisiens, vous pouvez sans danger venir auprès de moi; » d'ailleurs, pour plus de sûreté, je vous envoie une escorte » d'arquebusiers. Hâtez-vous d'accourir pour me voir faire » le saut périlleux (c'est-à-dire entendre la messe). Je ne » vous fais pas de plus longs discours, car j'ai l'espérance » de vous voir demain. Bonjour, mon cœur; je couvre de » mille baisers votre beau corps. »

Deux jours après, Henri IV, vêtu d'un pourpoint de satin blanc chamarré d'or, portant un manteau noir, avec un chapeau et un panache également noirs, se rendit solennellement à l'église de Saint-Denis, et assista à la célébration de la messe en présence d'un grand nombre de seigneurs et d'officiers de son armée, qui regardaient avec indignation un roi trois fois renégat faire sa cinquième abjuration.

Malgré toutes ses lâchetés, Henri ne put déterminer les Parisiens à le reconnaître comme roi de France et à le recevoir dans leurs murs; ce ne fut qu'après huit mois de ce manége, après s'être fait sacrer à Chartres et avoir acheté des gouverneurs la reddition de plusieurs villes importantes, qu'il osa se présenter encore devant la capitale. Cette fois, il réussit à s'en emparer; le maréchal de Brissac, qui commandait la place et qui lui était vendu, profita d'une nuit obscure pour faire entrer dans Paris les troupes du Béarnais par les

portes Saint-Honoré et Saint-Denis ; de sorte qu'au matin les bourgeois voyant les rues et les places remplies de soldats, comprirent qu'ils étaient trahis et n'osèrent faire aucune résistance. Henri IV fit son entrée à sept heures du matin, au milieu d'une haie d'arquebusiers, et vint prendre possession du Louvre. Du Bourg rendit également la Bastille et en sortit avec l'écharpe noire, déclarant que Brissac était un traître, qu'il le combattrait entre quatre piques, et qu'il lui mangerait le cœur après le lui avoir percé de son épée.

Une amnistie fut immédiatement publiée afin de calmer les agitations du peuple, qui, dans la crainte de voir s'élever des bûchers et des gibets, se préparait à reprendre les armes. Puis Henri IV se porta sur les frontières de la Picardie pour en chasser les Espagnols, emmenant avec lui la belle Gabrielle, qui était enceinte de son amant le duc de Longueville, et qui accoucha, au château de Coucy, d'un garçon qu'on nomma César de Vendôme. Dans la persuasion que cet enfant était de ses œuvres, le roi le créa presque à sa naissance gouverneur de la Fère, et lui donna des domaines considérables. Après quoi, Henri IV, à l'exemple de Louis XII, songea à faire casser son premier mariage pour contracter une nouvelle union avec sa maîtresse ; d'abord il fit prononcer le divorce de Gabrielle et du seigneur de Liancourt pour cause d'impuissance, quoique le mari eût déjà quatorze enfants de sa première femme ; ensuite il la créa marquise de Monceaux, afin qu'elle eût un rang à la cour.

En femme habile, Gabrielle d'Estrées sut mettre à profit les circonstances, et chercha à se créer des partisans parmi les grands seigneurs catholiques et protestants dont elle re-

doutait l'opposition ; ainsi elle s'attacha le duc de Mayenne en lui faisant obtenir des avantages énormes ; elle gagna l'amitié du duc de Mercœur en lui faisant accorder un riche gouvernement ; elle essaya même de mettre dans ses intérêts le duc de Sully, en forçant Henri IV à le placer à la tête des finances, ce dont sa majesté était fort peu soucieuse, vu la persistance de celui-ci à demeurer calviniste. Ce qu'il y eut de plus remarquable dans la conduite de la favorite, c'est que du moment où elle songea à s'élever au trône, elle ne voulut conserver aucune relation avec ses anciens amants; et comme le duc de Longueville menaçait de faire usage des lettres d'amour qu'elle lui avait adressées si elle se refusait à ses caresses, elle le fit tuer d'un coup de pistolet, à Dourlens, dans une salve d'honneur. Enfin, quand elle supposa le moment favorable pour mettre ses projets de mariage à exécution, elle pressa Henri IV de solliciter auprès de Clément VIII son divorce d'avec la reine Marguerite.

Pendant que les pourparlers avaient lieu à Rome pour ce grave sujet, Henri IV, qui avait besoin d'argent pour satisfaire aux exigences de sa maîtresse, convoquait les notables à Rouen et leur demandait des subsides, sous prétexte d'une guerre qu'il méditait contre l'Espagne. « Mais ces bonnes » gens, dit Sully en parlant des députés des provinces, » furent bientôt détrompés, car monseigneur le roi, qui avait » ouvert les états par un magnifique discours où il leur pro- » mettait toute liberté d'avis et paroles, n'eut pas plus tôt les » subsides, qu'il agit tout autrement et les renvoya chez eux, » disant que les assemblées n'étaient bonnes qu'à fournir de » l'argent et non à donner des conseils. »

Au lieu de se servir des impôts pour lever des troupes, Henri les employa à solder les dépenses qu'entraînèrent les fêtes données à sa maîtresse, en signe de réjouissance, et pour célébrer le baptême d'une fille dont elle était accouchée. Tout l'hiver se passa en mascarades, en bals, en orgies, et pour un instant la cour de France se crut revenue aux beaux jours de la reine Isabeau de Bavière, du voluptueux François Ier, ou de l'Italienne Catherine de Médicis.

Néanmoins, au printemps, il fallut que le bon Henri IV s'arrachât à cette vie de délices pour chasser les Espagnols de la ville d'Amiens, dont ils s'étaient emparés. Les ennemis furent encore refoulés jusque dans les Pays Bas, et leur défaite entraîna la pacification des provinces qui n'avaient pas encore fait leur soumission au Béarnais; enfin, pour mettre un terme aux guerres de religion et enlever aux calvinistes tout prétexte de soulèvement, sa majesté publia le fameux édit de Nantes, qui autorisait le culte réformé en France; puis Henri IV conclut avec l'Espagne la paix de Vervins, et se trouva tranquille possesseur de la couronne.

Dès lors, Gabrielle d'Estrées, créée duchesse de Beaufort depuis la naissance d'un nouveau garçon qu'on nomma Alexandre, ne garda plus de mesures dans son luxe, et afficha impudemment les prétentions les plus exagérées; elle ne fit plus mystère de ses projets de mariage avec le roi; et lors des cérémonies des fiançailles de son bâtard César de Vendôme avec la fille du duc de Mercœur, elle voulut qu'on déployât la même pompe que s'il se fût agi d'un fils de France. De son côté Henri IV fit de pressantes sollicitations à la cour de Rome pour obtenir une bulle de divorce, et envoya

de riches présents à sa Sainteté pour qu'elle hâtât la conclusion de cette affaire. Malheureusement le roi se trouva contrarié dans ses projets par la politique de Clément VIII et par l'opposition de Marguerite elle-même, qui, tout en consentant au divorce, mettait pour condition que Henri IV n'épouserait pas Gabrielle d'Estrées. « Si mon mari veut » prendre une autre femme, disait-elle, il faut au moins qu'il » gagne au change. » Les premiers ambassadeurs que le roi avait chargés de ses négociations auprès de la cour de Rome partageaient l'opinion de Marguerite, et s'étaient même ligués avec les principaux seigneurs de la cour pour déterminer sa majesté à renoncer à ses projets de mariage avec sa maîtresse. En vain ils lui représentèrent que dans les circonstances présentes, où l'autorité royale était encore mal affermie, une semblable union pouvait exciter des soulèvements et lui devenir funeste; en vain ils lui observèrent que le peuple murmurait hautement contre la favorite et l'appelait une sangsue publique; le bon Henri IV resta sourd à toutes les remontrances; il répondit qu'il saurait bien faire rentrer dans le devoir ceux des seigneurs qui se révolteraient; et qu'en ce qui concernait le peuple, ses archers feraient bonne justice des mutins.

Déjà la belle Gabrielle, quoique sans avoir le titre de reine, se faisait rendre les honneurs souverains et annonçait ouvertement qu'elle ne tarderait pas à s'asseoir sur le trône de France, qu'il convînt ou non à sa Sainteté Clément VIII d'accorder le divorce, lorsqu'un événement auquel la cour de Rome n'était point étrangère vint changer la face des choses. La favorite, qui en était à sa quatrième grossesse, quitta Fon-

tainebleau, où se trouvait la cour, et vint à Paris pour y faire ses couches et passer les fêtes de Pâques chez un des amis du roi, le financier Zamet. Or, dans la soirée du jeudi saint, peu d'heures après son dîner, ayant mangé une orange, elle fut tout à coup attaquée de convulsions violentes qui contournèrent sa bouche d'une manière effrayante, et contractèrent si hideusement sa figure, qu'il était impossible de la regarder sans éprouver un sentiment d'horreur : Gabrielle était empoisonnée! et rien ne s'opposait plus aux projets d'union que le pape avait formés pour la nièce du grand duc de Toscane, Marie de Médicis, à laquelle sa Sainteté portait une affection toute particulière.

Henri IV, dans les premiers moments de sa douleur, se livra à des démonstrations de tendresse extravagantes pour la belle Gabrielle; il porta le deuil et le fit prendre à la cour, comme il était d'usage pour les princesses du sang; il écrivit même à sa sœur que la racine de son cœur était morte. Néanmoins, trois semaines après, le roi prenait pour maîtresse Henriette d'Entragues, fille du seigneur d'Entragues et de Marie Touchet, dont Charles IX avait eu un fils. Cette jeune et belle personne, qui était fort habile courtisane, fit ses conditions avant de céder, et vendit sa défaite cent mille écus d'or, outre une promesse de mariage pour le cas où elle accoucherait dans l'année d'un enfant mâle. Sully paya la somme promise, quoiqu'on fût dans un moment difficile, puisqu'il fallait quatre millions pour le renouvellement d'un traité avec les Suisses et que le trésor était vide; aussi fut-on obligé d'accroître les charges du peuple et de doubler les impôts sur les boissons. Enfin arriva de Rome la bulle du

saint-père qui autorisait le divorce du roi et de Marguerite de Navarre, et en même temps l'injonction pressante de conclure le mariage projeté entre Henri IV et Marie de Médicis.

Le bon roi, qui avait déjà l'habitude de la soumission envers le pape, depuis la gaulade qu'il avait reçue lors de son abjuration, se mit immédiatement en route pour venir à la rencontre de sa fiancée. Henriette d'Entragues, encore malade d'une fausse couche, courut à la poursuite de son amant, afin de l'empêcher de forfaire à la promesse qu'il lui avait faite; mais tous ses reproches n'ayant abouti à rien, elle le quitta et retourna à Paris. Henri IV, débarrassé de sa maîtresse, vint rejoindre sa nouvelle femme à Lyon; et comme il n'y avait point de lit préparé pour lui, il la pria sans façon de le recevoir dans le sien, ce à quoi elle consentit.

Dès que les fêtes du mariage furent terminées, toute la cour revint à Paris : à son arrivée, le roi se rendit auprès d'Henriette d'Entragues pour obtenir son pardon et rentrer en grâce; celle-ci feignit d'abord de vouloir rompre à tout jamais avec l'infidèle et se refusa à ses caresses; ensuite quand elle vit que la résistance avait exalté ses sens, elle se rendit, en exigeant préalablement, pour prix de ses faveurs, la donation du marquisat de Verneuil et un bon de deux cent mille livres à toucher sur le trésor. La paix étant faite, Henri IV fit venir la favorite au Louvre et la présenta à sa femme, « les suppliant de vivre toutes deux en parfaite intelligence, » dit Pierre de l'Estoile, et les assurant qu'il se conduirait » avec elles de manière à ne les point rendre jalouses l'une » de l'autre. » En effet, la marquise de Verneuil ne tarda pas à accoucher d'un fils, à moins d'un mois d'intervalle de

la naissance du dauphin, qui fut Louis XIII; l'enfant d'Henriette fut Gaston Henri, d'abord évêque de Metz, puis duc de Verneuil. Le roi, ainsi qu'il l'avait promis, partagea ses soins avec une égalité fort touchante entre les deux mères et les deux fils. Toutefois, et malgré les attentions de Henri IV pour ses deux femmes, la bonne harmonie fut bientôt rompue dans ce singulier ménage; Marie de Médicis reprocha hautement à la marquise de Verneuil, devant son mari, ses liaisons plus que suspectes avec plusieurs courtisans; la favorite, au lieu de se justifier, accusa à son tour la reine de se livrer à des débauches monstrueuses avec Éléonore Galigaï, une de ses filles d'honneur, et d'entretenir des relations adultères avec un Italien de sa suite, qui était le véritable père du dauphin.

Henri IV, pour calmer ces tempêtes domestiques, redoubla de prévenances envers la reine et combla de présents sa maîtresse; il abandonna toutes les places, toutes les faveurs à ces deux femmes, et écrasa les provinces d'impôts pour subvenir aux fêtes qu'il donnait à la reine, et pour enrichir l'insatiable marquise de Verneuil. Enfin cette dilapidation des deniers publics suscita des mécontentements dans le peuple; des troubles éclatèrent sur différents points et des conspirations s'organisèrent. Ce fut pour le bon roi Henri l'occasion de déployer une sévérité froide et implacable; ainsi, ayant fait arrêter l'un des conjurés, qui était le fils d'un de ses meilleurs généraux, celui qui avait valeureusement combattu à ses côtés aux journées d'Arques, d'Ivry, d'Aumale et de Fontaine-Française, Charles de Gontaut, duc de Biron, maréchal de France, celui qu'il avait publique-

ment appelé le plus tranchant instrument de ses victoires, il le fit condamner à mort et exécuter par la main du bourreau, sans accorder d'autre grâce à son malheureux ami, que celle de lui épargner la honte de paraître en public, et de lui faire trancher la tête dans une des salles de la Bastille. La clémence royale ne s'étendit que sur le comte d'Auvergne, fils naturel de Charles IX, frère de la marquise de Verneuil, le complice du maréchal de Biron; la favorite, se trouvant plus en crédit que jamais, obtint la liberté de son frère et lui fit rendre tous ses titres et dignités.

Le double ménage du roi subsista au Louvre, au grand scandale des citoyens et au déplaisir de madame la reine et de la marquise de Verneuil, qui, cette année, mirent chacune au monde une fille à deux mois de distance. Après leurs couches, les querelles recommencèrent plus violentes qu'auparavant; et dans une dispute, Henri ayant voulu prendre le parti de sa maîtresse contre sa femme, celle-ci lui déclara qu'elle avait entre les mains des preuves irréfragables de l'infidélité de la favorite; alors il se rangea de son parti et accabla de reproches la marquise de Verneuil; celle-ci riposta en l'appelant d'un nom que tout mari redoute d'entendre, et offrit de produire des témoins de son déshonneur; le roi ne put maîtriser sa colère et donna un soufflet à la marquise de Verneuil. Une femme ne pardonne pas un semblable affront; la favorite dissimula son ressentiment, se retira dans son appartement, et fit demander à Henri IV la permission de passer en Angleterre avec ses enfants. Sa majesté donna son consentement à son départ, sous la condition qu'elle rendrait la promesse de mariage qu'il lui avait

donnée quelques années auparavant, et en échange il lui envoya vingt mille écus. La marquise de Verneuil n'osa pas refuser cette pièce importante, dans la crainte d'éveiller les soupçons du roi sur une nouvelle conspiration dans laquelle se trouvaient engagés son père, le comte d'Auvergne son frère naturel, et le duc de Bouillon, un de ses amants, conspiration qui avait pour but de forcer le roi à la déclarer sa femme légitime, à reconnaître ses fils comme héritiers du trône, à chasser Marie de Médicis, et à faire proclamer le dauphin bâtard et inhabile à la couronne.

Malgré tous les soins que prirent les conjurés pour tenir leur complot secret, le roi eut soupçon de ce qui devait se passer; il enleva ses enfants à la favorite, la fit garder à vue dans son hôtel par le chevalier Duguet, ordonna l'incarcération du seigneur d'Entragues et du comte d'Auvergne, les fit juger et condamner à mort; la marquise elle-même fut condamnée à une réclusion perpétuelle dans un couvent. Toutefois ces arrêts ne furent pas exécutés; Henri ayant voulu interroger la coupable, vint la trouver dans son hôtel; mais Henriette, au lieu de s'humilier devant son juge, l'accusa de tous ses malheurs, maudit le moment où elle l'avait connu, versa des torrents de larmes, et bientôt ce fut le roi qui se trouva à ses genoux, implorant sa grâce.

Ce retour de tendresse pour la marquise de Verneuil ne fut pas de longue durée; bientôt la favorite ne fut plus qu'en tiers dans les bonnes grâces du galant monarque, qui s'était subitement épris d'amour pour l'une des filles d'honneur de la reine, nommée Jacqueline Dubreuil, qu'il installa immédiatement au Louvre, après l'avoir mariée au

comte de Moret, un de ces maris complaisants qui abondent dans les cours et dont les rois recrutent leur noblesse. A cette nouvelle maîtresse, Henri ajouta la belle Charlotte des Essarts, ce qui forma une espèce de sérail; et comme ces quatre femmes savaient que le plus sûr moyen de plaire au maître était de le rendre père, elles se disputèrent le prix de la fécondité. La reine ne manqua pas de faire un enfant chaque année; la comtesse de Moret ajouta un garçon de plus à sa progéniture, et Charlotte des Essarts, devenue comtesse de Romorantin, augmenta la famille de deux filles; de sorte que si le bon Henri avait raison de se plaindre de n'avoir point d'enfants quand il était prince de Navarre, en revanche, depuis qu'il était roi de France, il pouvait remercier le ciel d'avoir béni la fécondité de ses femmes.

En bon père de famille, Henri IV dut songer à l'établissement de ses bâtards; tout naturellement il s'en prit à la nation pour leur créer des apanages; il augmenta les impôts, frappa la France d'édits bursaux, vendit l'hérédité des charges de judicature et altéra la valeur des monnaies. Cette dernière mesure, que le bon roi avait imitée des princes qui avaient laissé le souvenir le plus odieux, jeta une telle perturbation dans les provinces et rendit la détresse si grande, que de toutes parts les cultivateurs s'organisèrent en bandes et se mirent à piller les bourgs et les villages.

Plusieurs villes importantes furent rançonnées par des troupes d'hommes affamés, qui avaient adopté pour étendard un drap funéraire sur lequel étaient écrits ces mots terribles: « Vivre en travaillant ou mourir en combattant! » A Paris même, le nombre des voleurs s'accrut tellement, qu'il devint

impossible à la police de protéger la vie des citoyens, et qu'on fut obligé d'enjoindre aux comédiens des théâtres de l'hôtel de Bourgogne et du Marais d'ouvrir leurs portes à une heure après midi et de finir le spectacle avant quatre heures et demie, attendu le danger d'être assassiné ou détroussé dans les rues obscures de la capitale.

Quant à Henri, il ne parut guère prendre souci des malheurs du peuple; il continua à donner des fêtes splendides à ses maîtresses dans son château du Louvre ou à sa résidence de Fontainebleau, qu'il affectionnait beaucoup, et où il passait une grande partie de l'année pour se livrer aux plaisirs de la chasse, son exercice favori. On cite même à ce sujet une ordonnance rendue par le bon prince, et qui témoigne de son amour pour ce royal divertissement. Sa majesté décida, pour la conservation de ses parcs, que tout paysan surpris dans les environs d'une remise avec une arme à feu, serait flagellé tout nu jusqu'à effusion de sang et condamné à une amende égale à la totalité de ses biens. Si le délinquant ne possédait rien, le roi l'envoyait simplement sur ses galères pour le reste de sa vie. Là se borna la sollicitude du monarque pour les cultivateurs, qui, suivant ses panégyristes, devaient mettre la poule au pot chaque dimanche.

Au milieu de ses débauches, la vieillesse arrivait promptement pour Henri, et de graves maladies venaient l'avertir que la mort approchait; mais dès que le péril était passé il recommençait de plus belle, et faisait se succéder sans interruption les fêtes, les bals, les chasses et les orgies.

Un jour, à la suite d'une grande fête qu'il donnait à la reine, une jeune fille de seize ans, revêtue du costume de

Diane et armée d'un carquois, vint lui réciter un compliment qui était dans l'esprit de son rôle. Le roi, qui était alors âgé de cinquante-six ans et podagre, s'imagina que cette belle personne était amoureuse de lui, et résolut de l'enlever à son père, le connétable de Montmorency. Comme il n'osait pas affronter trop ouvertement le mécontentement d'une famille puissante, il songea à la marier à quelque seigneur de la cour, de facile composition. Il jeta les yeux sur le prince de Condé, pauvre hère, d'une légitimité suspecte, sans biens, sans amis, sans crédit, et qui n'était plus rien dans le royaume, pas même huguenot. Cependant le nouveau marié devint jaloux de sa femme, et au bout de six mois, fatigué du rôle que lui faisait jouer son vieux cousin, et ennuyé d'entendre les sarcasmes dont ne se faisaient pas faute de l'accabler les seigneurs de la cour, il fit monter sa femme à cheval et l'emmena en Flandre. Lorsque Henri IV eut connaissance de l'enlèvement de sa nouvelle maîtresse, il entra en fureur contre le prince de Condé, dépêcha un exprès pour sommer le gouverneur espagnol qui commandait dans les Pays-Bas de lui livrer les deux fugitifs; et sur son refus, il rassembla des troupes, leva de nouveaux impôts, et se prépara à envahir les provinces belges, où s'étaient réfugiés Henriette-Charlotte de Montmorency et Henri de Condé. On ne sait ce qu'il serait advenu de cette guerre extravagante, entreprise par un vieillard dissolu, qui voulait arracher une jeune femme à son mari, si, la veille même du jour fixé pour le départ du roi, Ravaillac n'eût changé le cours des événements en poignardant Henri IV.

Ainsi devait finir ce roi débauché, qui avait renié cinq fois

ses croyances religieuses, qui avait abjuré trois fois le calvinisme et deux fois le catholicisme; qui pendant toute sa vie s'était battu contre ses concitoyens, qui avait rougi le sol de la patrie du sang de ses enfants, qui avait contraint ses sujets à se dévorer les uns les autres dans l'horrible siége de Paris!

S'il est vrai de dire que le caractère chevaleresque de Henri IV et sa bravoure personnelle lui avaient attaché le cœur de féroces soldats, il faut aussi rappeler que jamais il n'employa leurs armes que contre des Français! S'il est vrai que sous son règne les persécutions religieuses furent suspendues, on doit avouer également que ce fut moins son œuvre que celle des circonstances; si les finances furent organisées, si l'administration du royaume se trouva régulièrement établie, on doit convenir que la nation en fut redevable non au roi, qui ne songeait qu'à ses plaisirs, mais aux ministres qui se trouvaient à la tête des affaires. Enfin, s'il est vrai que son nom fut chéri dans quelques provinces où ses bandes ne firent point la guerre, ce fut moins à cause de ses vertus qu'en raison du souvenir que conservaient les peuples des désastres des derniers règnes. Mais, de ce que Henri IV fut moins cruel que Charles IX, et moins abominable que Henri III, il ne s'ensuit pas qu'on doive glorifier son nom. Qu'importe, en effet, pour la postérité l'opinion des écrivains stipendiés qui l'ont proclamé un grand prince! l'histoire est là qui démasque leur imposture, renverse leur colosse, et flétrit Henri IV comme renégat, débauché, sanguinaire et despote!!!

DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

LÉON XI,

RODOLPHE II, empereur d'Allemagne. — 240ᵉ PAPE. — **HENRI IV,** roi de France.

Considérations sur l'histoire de la papauté au dix-septième siècle. — Intrigues dans le conclave après la mort de Clément VIII. — Henri IV donne des sommes énormes pour faire nommer un pape qui lui soit favorable. — Alexandre-Octavien de Médicis est élu souverain pontife. — Ses projets de réformes. — Il témoigne un extrême mépris pour les rois de France et d'Espagne. — Sa haine pour les jésuites. — Il meurt après vingt-six jours de règne.

C'est une vérité incontestable qu'après l'apparition des grands réformateurs du seizième siècle la papauté eût été renversée, et le pouvoir formidable des évêques de Rome anéanti pour jamais, si les rois, au lieu de prendre la défense de la théocratie contre les peuples, eussent laissé marcher les événements et se fussent contentés d'exercer dans leurs états une autorité sanctionnée par la justice. Malheureusement ils crurent leurs intérêts compromis par le développement des principes de la réforme; ils poursuivirent à outrance les hommes qui cherchaient à la faire triompher; et comme ils étaient les plus forts, ils purent à leur aise égorger, faire

couler des fleuves de sang, amonceler des montagnes de cadavres; et la tiare demeura debout !!

Toutefois les souverains en prêtant leur appui aux papes et en les sauvant d'une ruine certaine, leur imposèrent pour conditions qu'ils cesseraient d'intervenir directement dans les transactions politiques, qu'ils ne dicteraient plus leurs volontés aux empires, et qu'ils les aideraient à épaissir autour des hommes les ténèbres de l'ignorance, pour rendre leur domination plus facile. Pressés par les circonstances, les évêques de Rome se soumirent : dès lors ils perdirent l'immense influence qu'ils avaient acquise et ne furent plus que les serviteurs des rois; le Vatican resta muet, et au lieu de lancer ses foudres contre ceux qui le bravaient, ainsi qu'il arrivait autrefois, il ne fit plus entendre qu'un murmure semblable à celui des volcans qui accumulent la lave et n'ont plus assez de force pour faire éruption.

Pendant le cours du dix-septième siècle, les papes ne s'occupent que d'intrigues machiavéliques, n'exécutent que des perfidies, n'ourdissent que des machinations; ils ne commettent plus de grands attentats à la face du soleil, ils exécutent de lâches assassinats dans les ténèbres; ils ne se posent plus en sardanapales, ils deviennent des tartufes couronnés.

Nous devons dire cependant que le vénérable pontife qui ouvre la série des papes de ce siècle apporta sur la chaire de saint Pierre des vertus précieuses, qui doivent empêcher de le confondre avec ses successeurs; et que sans aucun doute il eût bien mérité de l'humanité, si les prêtres ne l'eussent arrêté au moment où il entreprenait des réformes radicales et importantes dans le clergé.

Après les funérailles de Clément VIII, victime de la vengeance des jésuites, son neveu le cardinal Aldobrandino, qui était accoutumé à régner sous le nom de ce pontife, se crut en état de commander encore, et voulut faire élire pape une de ses créatures, afin de se perpétuer dans l'exercice de l'omnipotence ecclésiastique. Soutenu par la faction française, il attaqua de front les cardinaux espagnols, qui étaient en majorité dans le conclave, et proposa ouvertement comme candidat le cardinal Baronius, célèbre annaliste de l'Église. Les meneurs vendus à Philippe III ayant repoussé ce prélat sous prétexte qu'il était ennemi du roi d'Espagne, le cardinal de Joyeuse, chef de la faction française, qui avait fort à cœur de faire nommer un pontife favorable à Henri IV, et qui avait même reçu de ce prince des sommes considérables pour gagner des voix dans le conclave, commença à faire des ouvertures aux cardinaux Montalte et Sforce, acheta leur défection, et proposa comme candidat Alexandre-Octavien, cardinal de Florence. Ces prélats non-seulement approuvèrent son choix, mais encore se chargèrent de déterminer Aldobrandino à faire bon marché de son protégé. En effet, quelques heures après, le neveu de Clément VIII passait un traité avec Montalte et l'accompagnait dans la cellule d'Alexandre-Octavien, qui fut salué pape sous le nom de Léon XI, le 1er avril 1605.

La nouvelle de cette élection causa un grand déplaisir à la cour de Madrid, et par compensation elle excita en France des transports d'allégresse.

Un instant, les peuples purent espérer qu'enfin ils allaient goûter les douceurs d'un règne évangélique sous un bon pape.

Léon XI avait commencé par chasser du Vatican les flatteurs et les courtisans qui encombraient les antichambres; déjà il avait annoncé l'intention de réformer l'Église, de détruire les deux exécrables ordres des dominicains et des jésuites, et il avait même préparé une promotion de vénérables ecclésiastiques qu'il voulait créer cardinaux pour l'aider dans ses travaux ; déjà il avait supprimé une partie des impôts dont ses prédécesseurs avaient surchargé les provinces. Tout faisait présager une ère de prospérité et de tolérance pour les nations; mais les assassins de Sixte-Quint et de Clément VIII veillaient sur le pontife, et aucun de ses magnifiques projets ne devait être réalisé.

Quoique entouré d'ennemis dangereux, l'intrépide Léon eut le courage de refuser l'alliance du roi de France, que le cardinal de Joyeuse lui offrait en échange de quelques concessions injustes, et lui répondit : « Votre Henri IV est un » hypocrite, sans foi ni loi; je ne ferai rien de ce qu'il ré» clame, parce que ce serait agir contre l'équité; écrivez-lui » que jamais nous ne sacrifierons notre devoir à de vils in» térêts de dynastie, et qu'il s'est singulièrement trompé en » supposant que nous nous laisserions séduire par l'appât de » l'or, comme plusieurs de nos prédécesseurs. »

Dans une circonstance à peu près semblable, sa Sainteté fit la même réponse aux ambassadeurs de Philippe III, roi d'Espagne, et blâma hautement sa lâche condescendance pour les jésuites. Comme on le voit, il devenait urgent pour les disciples d'Ignace de Loyola de se défaire d'un tel pape; aussi mourut-il empoisonné le 27 avril 1605, après vingt-six jours de règne.

PAUL V,

241e PAPE.

RODOLPHE II,
MATHIAS Ier,
FERDINAND II,
empereurs d'Allemagne.

HENRI IV,
LOUIS XIII,
rois
de France.

Intrigues électorales. — Paul V est proclamé souverain pontife. — Son histoire avant d'occuper le trône de saint Pierre. — Il distribue toutes les charges et dignités de l'Église à ses parents. — Sa Sainteté entreprend d'asservir tous les états de l'Italie à sa domination. — Paul V excommunie les Vénitiens. — La sérénissime république chasse les jésuites de son territoire. — Paix entre la république et le saint-siége. — Les jésuites en Angleterre. — Conspiration des poudres. — Supplice des Pères Garnet et Oldecorn. — Le serment d'allégeance. — Paul V ordonne aux catholiques anglais de refuser obéissance au roi. — Jacques Ier entame une polémique avec le pape. — Doctrines des jésuites sur le régicide. — Assassinat de Henri IV. — Supplice de Ravaillac. — Le parlement condamne les ouvrages des jésuites à être brûlés par la main du bourreau. — La régente protége les jésuites. — Condamnation du docteur Edmond Richer. — Congrégations religieuses en France. — Publication des décrets du concile de Trente. — Les huguenots reprennent les armes. — Traité de Loudun. — Paul V fait empoisonner l'écrivain Marc-Antoine Dominis. — Disputes obscènes entre les dominicains et les franciscains sur la conception de la Vierge. — Népotisme et incestes du souverain pontife. — Mort de Paul V.

Cinquante-neuf cardinaux entrèrent en conclave après la mort de Léon, et se formèrent en quatre partis; Aldobran-

dino était à la tête de la faction la plus nombreuse; Montalte dirigeait les délibérations de la seconde coterie, qui comptait vingt et un cardinaux; la troisième faction était celle des Espagnols, et la quatrième celle des Français.

Baronius, comme dans le dernier conclave, se mit sur les rangs pour être pape, et se donna tant de mouvement qu'il rattacha à sa faction plusieurs cardinaux, et qu'il put un instant se flatter de l'espoir de triompher de ses compétiteurs; mais au moment où il se préparait à entrer dans l'une des chapelles pour recueillir les votes, quinze de ses partisans passèrent du côté du cardinal Tosco, l'un des prélats les plus riches de la cour de Rome, qui par cette défection se trouva réunir quarante-quatre suffrages.

« Déjà on procédait à la cérémonie de l'adoration, lorsque » Baronius, irrité de voir la tiare lui échapper, dit Nicolas » de Marbais, se prit à braire ces mots d'une voix enrouée : » Voulez-vous donc élire pour votre chef un infâme qui ne » prononce pas une seule phrase sans l'accompagner d'un » juron obscène? voulez-vous donc, en choisissant pour sou- » verain pontife un homme de mœurs abominables, attirer » sur le siége de Rome la réprobation des peuples de l'Es- » pagne, de l'Italie et de la France, et augmenter la répulsion » déjà si grande que nous inspirons aux nations? » Cette sortie jeta les membres du conclave dans une étrange perplexité et empêcha l'élection de Tosco; néanmoins elle ne ramena pas au cardinal Baronius les suffrages qu'il avait perdus. Pendant la nuit Aldobrandino s'entendit avec Montalte et le cardinal de Joyeuse; et le matin tous s'étant rendus à la chapelle Sixtine avec leurs partisans, ils procla-

mèrent pape, sous le nom de Paul V, le cardinal Camille Borghèse, avant même que les Espagnols eussent appris qu'il avait été proposé comme candidat.

Le nouveau pontife était Romain de naissance et d'une famille originaire de Sienne; d'abord il avait exercé la profession d'avocat, ensuite il s'était jeté dans la carrière ecclésiastique, et avait obtenu successivement la dignité de vice-légat à Bologne, d'auditeur de la chambre, de vicaire du pape et de grand inquisiteur; en dernier lieu il avait été promu au titre de cardinal de Saint-Chrysogone, sous Clément VIII.

Comme il s'était tenu constamment éloigné des affaires politiques et avait toujours paru désireux de vivre tranquille, les chefs des différents partis jugèrent qu'il leur serait facile de gouverner l'Église sous le nom du saint-père, et tous vinrent lui faire des offres de services. Mais il arriva tout autre chose que ce qu'on attendait; Paul V déclara nettement qu'il comptait régner seul; et pour enlever aux cardinaux l'espoir de le faire revenir sur sa décision, il forma un conseil des membres de sa famille; il donna le chapeau de cardinal au jeune Scipion Caffarelli, un de ses neveux; il confia à ses deux frères, François et Jean-Baptiste Borghèse, les emplois les plus importants, et leur donna en outre le gouvernement du Vatican et du château Saint-Ange; il pourvut tous ses autres parents de riches bénéfices et les installa auprès de sa personne. Il s'occupa ensuite du gouvernement du saint-siége, et montra qu'il avait conservé les anciennes traditions de l'Eglise romaine et qu'il était disposé, si on le laissait agir, à faire revivre les prétentions des papes sur la domination absolue de l'Italie.

Contre toute espèce de droits, il s'immisça dans les affaires du royaume de Naples et excommunia le régent Ponte, qui y commandait au nom de Philippe III, parce qu'il avait envoyé aux galères un notaire ecclésiastique coupable d'un crime capital; puis il envoya des nonces apostoliques à Charles-Emmanuel, duc de Savoie, pour lui signifier de ne plus conférer à l'avenir les bénéfices vacants dans ses états sans l'approbation de la cour de Rome; ce qui constituait un acte d'odieux arbitraire, attendu que les papes ses prédécesseurs avaient vendu ce droit aux ducs de Savoie, et qu'il était impossible de nier l'authenticité des bulles octroyées à ce sujet. Enfin il poussa l'audace jusqu'à interdire à la république de Lucques, à celles de Gênes et de Venise, et à tous les états d'Italie, de faire aucun traité, soit entre eux, soit avec les puissances étrangères, sans son autorisation; et pour prévenir toute hésitation, il fulmina une bulle qui enjoignait aux princes souverains et aux chefs de républiques de défendre à leurs peuples d'ouvrir des relations avec les étrangers, sous peine des censures ecclésiastiques.

La menace produisit son effet: aucun des gouvernements italiens ne voulant rompre avec le saint-siége, tous se conformèrent aux exigences du pape; Gênes révoqua ses ordonnances contre les jésuites et autorisa les membres de la société à concourir aux élections pour les divers emplois civils et militaires; Lucques accepta les bulles de sa Sainteté sans examen; le duc de Savoie se soumit également pour la transmission des bénéfices; le roi d'Espagne lui-même permit au régent de Naples de faire des concessions à la cour de Rome pour en obtenir la levée de son excommunication; les

Vénitiens seuls refusèrent d'obéir au saint-père, et la lutte s'engagea entre la sérénissime république et Paul V.

Le redoutable conseil des Dix venait de condamner à mort un moine augustin, coupable de viol et d'attentat à la pudeur sur une jeune fille de dix ans qu'il avait ensuite égorgée; en outre, il instruisait le procès d'un chanoine de Vicence, appelé Scipion Saraceno, accusé de s'être introduit de nuit, avec des gens masqués, dans la demeure d'une de ses parentes et de lui avoir fait violence; de plus, le doge de Venise, de son autorité privée, avait osé faire incarcérer le comte Brandolino Valdemarino, abbé de Narvésa, prévenu d'avoir empoisonné son père, son frère et plusieurs de ses domestiques, de vivre en inceste avec sa propre sœur, de détrousser les voyageurs sur le grand chemin, et d'avoir commis plusieurs assassinats sur de jeunes adolescents qu'il avait pollués par d'horribles stupres.

Sa Sainteté prétendit que ces grands criminels étaient à l'abri de la vindicte des lois par leur caractère sacré; que la république avait violé les immunités ecclésiastiques en les faisant juger par un tribunal de laïques, et ordonna au doge de remettre immédiatement entre les mains du nonce apostolique le religieux augustin, le chanoine de Vicence et l'abbé de Narvésa, sous peine d'excommunication. Paul V prit même occasion de cette affaire pour réclamer la révocation d'une loi qui interdisait aux prêtres d'acquérir des biens immeubles sans l'autorisation du sénat, et qui les obligeait à vendre les terres ou les maisons provenant de l'héritage de leurs parents. Le saint-père demanda également l'abolition des décrets qui prohibaient l'édification de nouvelles églises et la fonda-

tion d'hôpitaux ou de communautés religieuses sans le concours de la puissance civile.

Le sénat fit représenter à la cour de Rome, qu'en vertu des anciennes institutions de la république et des priviléges qui lui avaient été vendus ou octroyés par les souverains pontifes ses prédécesseurs, il lui était permis de promulguer des édits concernant les rapports civils des ecclésiastiques avec l'état; et que le saint-siége ne pouvait, sans une violation manifeste des droits établis, demander le renversement de leurs lois ni soustraire les criminels à sa juridiction. Le pape répliqua que les ordonnances canoniques étaient des lois divines, et que les successeurs de l'Apôtre n'avaient pas plus de droits que les autres hommes d'y contrevenir; qu'en conséquence les permissions accordées par ses prédécesseurs aux Vénitiens se trouvaient annulées. Sa Sainteté voyant que ses menaces d'excommunication n'intimidaient pas la sérénissime république, imagina de faire revivre les prétentions oubliées depuis plusieurs siècles de droits réguliers perçus sur des îles de l'Adriatique par le saint-siége, afin de gêner l'action de son gouvernement; en outre, elle déclara exempts d'impôts les riches bénéfices que possédaient sur le territoire de la république les cardinaux, les chevaliers de Malte, les couvents d'hommes, les ordres mendiants et tous les ecclésiastiques, comme sujets de la cour romaine. Puis, non content de porter ce coup aux finances des Vénitiens, Paul V essaya d'entraver leur commerce et leur industrie, en mettant à l'index tous les ouvrages qui sortaient de leurs imprimeries, même les missels et les bréviaires; enfin il lança contre le doge et contre le sénat une excommunication effroyable, et

mit en interdit la ville de Venise ainsi que ses îles de l'Adriatique et tous ses états de terre ferme.

De son côté, la sérénissime république ne garda plus de mesures avec la cour de Rome, et riposta aux attaques par un décret qui défendait aux ecclésiastiques, sous les peines les plus sévères, d'afficher la bulle du saint-père ou d'interrompre le service divin dans aucune église. Tout le clergé vénitien obéit; les jésuites seuls déclarèrent que leur conscience ne leur permettait pas de contrevenir aux ordres du pape, et demandèrent à sortir des états de la république, permission que le doge s'empressa de leur accorder. Ensuite le sénateur Quirino et le célèbre Fra Paolo Sarpi appelèrent du jugement de la cour de Rome au tribunal des nations, en répandant dans tous les pays des ouvrages remplis d'une dialectique serrée et puissante, où ils attaquaient l'autorité temporelle que les pontifes s'étaient arrogée sur le monde comme successeurs de l'apôtre Pierre. Sa Sainteté s'émut des conséquences qui pouvaient résulter pour elle de cette lutte, et chargea les cardinaux Bellarmini et Baronius, les deux colonnes de l'Église, de répondre aux ennemis de la cour de Rome et de les réduire au silence.

En gens habiles, les deux prélats déplacèrent la question; ils se gardèrent bien de disputer aux princes et aux rois l'autorité qu'ils exerçaient sur les peuples, dans la crainte qu'on ne retournât contre eux leurs propres arguments; ils établirent seulement en principe que le despotisme émanait de Dieu, et que l'humanité devait se soumettre sans examen à ceux qui possédaient la puissance souveraine; puis, introduisant la métaphysique dans leur discussion, ils proclamèrent la pré-

dominance de l'esprit sur la matière et en déduisirent ces singulières propositions :

« L'esprit dirige et modère la chair, mais non réciproquement; ainsi il n'est pas permis au pouvoir temporel de » s'élever au-dessus du spirituel, de vouloir le diriger, le » commander ou l'opprimer ; ce serait une rébellion, une tyrannie toute païenne. C'est au prêtre à juger l'empereur, » et non à l'empereur à juger le prêtre, car il serait absurde » de prétendre que la brebis dût conduire le berger. »

Fra Paolo et le sénateur Quirino, loin de se regarder comme vaincus, acceptèrent la lutte sur ce terrain; ainsi que leurs adversaires, ils proclamèrent que tout pouvoir émanait de Dieu, et prenant pour point de départ les doctrines professées en France sur la royauté, ils en conclurent que l'autorité du prince ayant la même source que celle du pape, celui-ci n'avait pas le droit de s'immiscer dans les affaires des gouvernements.

« Les ecclésiastiques des différents royaumes, ajoutaient-» ils, aussi bien que les laïques, sont soumis à la puissance » des princes, et aucun de leurs sujets ne peut se dispenser » de leur rendre la même obéissance que celle due à la Divinité. Un roi a le droit de faire les lois, de rendre des jugements, d'établir des impôts sans contrôle. Le pape possède pareillement une suprême juridiction sur les peuples, » mais elle est purement spirituelle comme celle qu'a instituée le Christ lui-même. Le Fils de Dieu n'ayant jamais » exercé une juridiction temporelle pendant toute sa vie, n'a » pu transmettre à saint Pierre ni à ses successeurs un droit » qu'il n'avait pas réclamé..... » Telles étaient les singulières

prétentions et les théories extravagantes que cherchaient à faire prévaloir les séides de la papauté et de la monarchie pour acquérir le droit d'opprimer les peuples.

Bientôt de cette guerre de paroles on en vint à une guerre réelle; Paul V chercha de tous côtés des alliés, rassembla des troupes, et annonça qu'il allait anéantir Venise. Mais son ardeur belliqueuse dura peu; soit qu'il redoutât d'exposer son armée à une défaite qui eût grandement compromis sa prépondérance sur l'Italie, soit qu'il craignît de ne pouvoir suffire aux dépenses de la campagne et à l'entretien des troupes, soit qu'il soupçonnât que Philippe III et Henri IV, tout en paraissant officiellement désirer le maintien de la paix entre Rome et Venise, ne s'employassent en secret pour prolonger les hostilités, il feignit de se rendre aux remontrances des ambassadeurs français, et accepta leur médiation dans sa querelle avec la sérénissime république.

Les Vénitiens, qui avaient besoin de la paix pour la prospérité de leur commerce, accueillirent favorablement les propositions d'accommodement présentées par le saint-siége. Paul V demandait que la seigneurie ou le conseil des Dix remît entre les mains des ambassadeurs de France les trois prisonniers ecclésiastiques détenus dans les cachots de la république, et en même temps que le sénat rapportât le décret rendu contre l'introduction des bulles de la cour de Rome, et lui envoyât une ambassade en signe de soumission pour solliciter l'absolution des censures ecclésiastiques. Sa Sainteté voulut bien encore exiger le rappel des jésuites, mais elle fut obligée de renoncer à cette dernière condition, le doge Ludovico Donato ayant déclaré qu'il préférait rompre

les négociations et continuer la guerre plutôt que de souffrir sur le territoire de la république un seul des disciples d'Ignace de Loyola. La paix fut conclue entre les deux puissances, et les jésuites restèrent exilés.

Si la société perdait quelque peu de sa puissance dans un coin de l'Italie, elle reprenait dans la Grande-Bretagne une partie de son ancienne influence; et malgré les sévères ordonnances de la reine Élisabeth, les bons Pères ne craignaient pas de reparaître dans le royaume et même d'y fonder des colléges. Leur sécurité venait de ce que le nouveau roi d'Angleterre, Jacques Ier, fils de Marie Stuart, leur montrait une grande bienveillance; mais leur audace s'accrut tellement, que le souverain fut obligé de sévir contre quelques-uns des plus brouillons.

Les jésuites jurèrent alors de se venger, et organisèrent avec des gentilshommes catholiques dont ils dirigeaient les consciences, entre autres Robert Catesby et Thomas Piercy, un complot où il ne s'agissait rien moins que de faire sauter la salle du parlement au moment où le roi et sa famille assisteraient à la séance d'ouverture des sessions. Il fut convenu entre les conjurés qu'on n'admettrait dans le complot qu'un petit nombre d'hommes déterminés et fidèles; ils s'associèrent d'abord un jeune seigneur catholique nommé Thomas Winter, qu'ils chargèrent d'une mission en Flandre auprès d'un autre de leurs amis nommé Fawkes, qui était au service de l'Espagne, et dont ils connaissaient le zèle ardent pour le papisme. Sur leur invitation, celui-ci revint immédiatement en Angleterre; mais lorsqu'il sut qu'il était question d'anéantir du même coup un si grand nombre de victimes, il

hésita à entrer dans le complot, et représenta aux révérends Pères qui dirigeaient cette affaire, que le jour de l'ouverture des sessions il y avait au parlement presque autant de catholiques que d'hérétiques, et qu'ils auraient à répondre devant Dieu de la mort de leurs frères. Les jésuites Garnet, Oldecorn, Tesmond et Gérard, répliquèrent que si le nombre des orthodoxes était inférieur seulement de un à celui des hérétiques, on pouvait passer outre et les exterminer tous ensemble, et que Dieu les absoudrait à cause de la grande gloire qui lui en reviendrait.

La conscience ainsi rassurée, Fawkes s'associa à l'œuvre de ses compagnons; Piercy loua une maison attenant aux bâtiments du parlement, et tous commencèrent à creuser une mine qu'ils devaient faire arriver jusque sous la salle où se tenaient les séances. Déjà ils avaient percé plusieurs murs, et, suivant leurs calculs, ils ne devaient plus se trouver qu'à une petite distance de la salle, lorsqu'au milieu d'une nuit, pendant qu'ils étaient occupés à travailler, ils entendirent au-dessus de leurs têtes un grand bruit de voix d'hommes et un mouvement inaccoutumé. Ne sachant à quelle cause attribuer ce singulier tapage, et craignant qu'on n'eût quelque soupçon de leurs projets, les conjurés interrompirent leurs travaux, sortirent de la mine et s'informèrent de ce qui se passait. Ils apprirent alors qu'on faisait vider une cave remplie de houille qui était située au-dessous de la chambre des lords, pour la mettre en location. L'occasion fut saisie, et dès le lendemain la cave appartint aux conjurés; ils y transportèrent de nuit trente-six barils de poudre, qu'ils recouvrirent de fagots et de bûches.

Les choses ainsi disposées, ils attendirent patiemment l'ouverture du parlement; déjà la tenue de la séance royale avait été indiquée, et rien ne faisait prévoir que le complot pût avorter, lorsque lord Monteagle, membre catholique de la chambre des pairs, reçut une lettre anonyme qui lui annonçait que lui et ses amis feraient bien de ne point paraître à cette séance, attendu qu'il y serait frappé un coup terrible, inévitable, et qui durerait moins de temps qu'il ne lui en faudrait pour brûler la lettre par laquelle on lui en donnait avis. Lord Monteagle ne tint aucun compte de la dernière recommandation de son mystérieux correspondant, et envoya le billet à lord Salisbury, secrétaire d'état, qui n'y attacha pas une grande importance; néanmoins celui-ci le soumit au roi, qui en jugea tout autrement. Sa majesté pensa que les mots « un coup terrible et soudain » faisaient allusion aux effets de la poudre, et donna ordre de visiter toutes les voûtes qui étaient sous les salles du parlement. Le comte de Suffolk, chargé de ce soin en sa qualité de lord-chambellan, se fit ouvrir toutes les caves, et ayant remarqué dans celle de Piercy un amas de fagots et de bois, il demanda quel était le nom du locataire de la cave; sur la réponse de Fawkes, qui était déguisé en valet, il répliqua que la provision lui semblait bien forte pour les besoins d'un homme seul qui ne résidait pas habituellement à Londres. Puis il sortit; mais à peine fut-il dehors, qu'il renvoya sir Thomas Knevet, juge de paix, avec des soldats, dans la cave mystérieuse pour y faire une perquisition sévère. Avant d'entrer, celui-ci fit arrêter le prétendu domestique de Piercy, sur lequel on trouva des mèches et un briquet; et le bois à brûler ayant

été enlevé, on découvrit les trente-six barils de poudre.

Fawkes fut immédiatement appliqué à la question et forcé de nommer tous ses complices. Néanmoins Catesby, Piercy et plusieurs autres conjurés avaient déjà eu le temps de sortir de Londres et de gagner le comté de Warwick, où sir Everard Digby, plein de confiance dans le succès de l'entreprise, avait réuni quelques partisans et se disposait à s'emparer de la jeune princesse Élisabeth, fille du roi, qu'ils voulaient mettre sur le trône. Mais déjà la nouvelle de leur fatale conjuration avait été transmise aux schérifs avec l'ordre de rassembler les milices et de s'emparer des coupables : alors, se voyant dans l'impossibilité de résister ou de fuir, ils se réunirent au nombre de quatre-vingts dans un château fortifié du comté de Warwick, résolus à mourir les armes à la main. Malheureusement, au moment de l'attaque, leur provision de poudre vint à prendre feu, et ils ne purent se défendre contre les troupes royales; Piercy et Catesby se firent tuer; les autres conjurés furent faits prisonniers et périrent sur l'échafaud.

Le jésuite Henri Garnet, qui avait célébré la messe pour la réussite de la grande entreprise, et le jésuite Oldecorn, qui était chargé de recruter des conspirateurs, tous deux les chefs et les organisateurs du complot, furent jugés par une cour souveraine avec plusieurs autres disciples d'Ignace de Loyola, et condamnés au gibet.

Cette affaire détermina le roi Jacques à se faire prêter par ses sujets le fameux serment d'allégeance, par lequel ils reconnaissaient que le souverain de la Grande-Bretagne était indépendant de toute puissance étrangère; que ni pape, ni

archevêque, ni évêque ne pouvait le déposer ni relever les peuples de la fidélité qu'ils lui avaient jurée; que personne n'avait le droit de disposer de ses domaines, ni de s'emparer de ses états, ni d'attenter à sa vie, que la doctrine professée par les catholiques et autorisant les sujets à tuer leurs princes sur l'ordre du pape, était impie et exécrable. Ce serment fut rendu obligatoire pour tous ceux qui habitaient l'Angleterre, quelles que fussent leurs opinions religieuses.

Paul V adressa immédiatement aux fidèles de la Grande-Bretagne plusieurs brefs pour leur défendre d'obéir au roi; ce qui entraîna pour quelques-uns la peine du bannissement, et même, pour les plus obstinés, la décapitation.

Jacques Ier ne se contenta pas de combattre les séides de la papauté avec la hache du bourreau; il prit lui-même la plume et attaqua dans plusieurs ouvrages de controverse les doctrines du cardinal Bellarmini. Le jésuite Suarez répliqua au libelle du monarque, et se posant comme l'adversaire de la royauté et le champion de l'omnipotence pontificale, il chercha à écraser son adversaire sous un flux de paroles incohérentes et de propositions extravagantes. « Le souverain » pontife, disait-il dans son livre, a tout pouvoir de diriger » efficacement les rois dans l'exercice de leur autorité; il » peut également contraindre les princes à lui obéir dans ce » qu'il a justement ordonné, et punir ceux qui ne lui obéissent » point; car il est armé d'un glaive à deux tranchants. Et la » preuve que ce droit lui est dévolu, c'est que les chefs de » l'Église en ont usé de tout temps, en excommuniant les » empereurs et les rois, en les déposant, en déliant leurs » sujets du serment de fidélité et en donnant leurs états à des

» princes catholiques. Les papes sont investis d'un pouvoir » si grand, que leurs arrêts de mort prononcés contre un » roi suffisent pour mettre le condamné hors la loi commune; » cependant tous les fidèles ne sont pas autorisés à courir sus » à l'ennemi de l'Église, et ils doivent laisser le soin de l'exé» cution de la sentence à ceux qui en ont été chargés. »

Un autre jésuite, nommé Emmanuel Sa, vint se mêler à ces disputes et renchérit encore sur les propositions de Suarez; il prétendit que la révolte d'un ecclésiastique contre le roi ne constituait pas un crime de lèse-majesté, attendu que les prêtres ne pouvaient pas être considérés comme sujets du roi; qu'il en était de même pour les laïques, quand le prince avait été frappé par une condamnation canonique; et que dans ce cas tous les fidèles devaient se réunir pour combattre le tyran et faire triompher la religion.

Le jésuite Delrio exprimait encore plus ouvertement sa haine contre les rois : « Que ne puis-je, s'écriait-il dans un » de ses sermons, faire à Dieu une libation du sang d'un roi! » Jamais liqueur plus belle n'aurait teint les autels de Jésus- » Christ; jamais holocauste plus agréable n'aurait pu lui être » offert!..... Qu'il soit béni jusqu'aux âges les plus reculés » celui qui enfonce un poignard dans le cœur d'un roi! »

Ces discours furibonds et ces doctrines exagérées n'étaient pas seulement dirigés contre Jacques Ier; les jésuites voulaient atteindre tous les princes de la chrétienté, et sa Sainteté les secondait dans cette nouvelle croisade en autorisant la propagation d'un ouvrage du célèbre Mariana, où le régicide était posé en principe, en devoir, en obligation, lorsque le souverain s'écartait de l'obéissance due au chef de l'Église.

A l'exemple du jésuite espagnol, les bons Pères qui résidaient en France exaltèrent l'omnipotence pontificale et cherchèrent à rabaisser la royauté. « Obéissez, enfants du Christ, s'écriait » le fougueux Clarus Bonarscius dans ses sermons, obéissez » aveuglément à cette puissance qui a rendu Henri IV à la » société des fidèles ; n'écoutez pas ceux qui prétendent que » le pape n'a pu excommunier le roi de France ; il l'a fait » cependant, et le prince a reconnu qu'il en avait le pouvoir, » puisqu'il s'est humilié dans la poussière, puisqu'il a de- » mandé à être absous. Eh quoi ! le souverain serait un Arius, » un Valens, un Nestorius, un Manès, un Mahomet par la » parole et par l'épée ; il deviendrait juif, se ferait circon- » cire, et le pape n'aurait pas le pouvoir d'agir contre lui ? il » renouvellerait l'horrible cruauté de Phalaris contre tout » ce qu'il y a en France de zélés catholiques, et le pape ne » pourrait rien contre lui ? Dieu nous préserve de cette pen- » sée ! Le pontife doit employer sa hache pour le salut de la » France, et frapper les gros troncs qui menacent d'étouffer » les jeunes arbres. »

Alors surgit Ravaillac ; soit que les déclamations des jésuites eussent puissamment agi sur un cerveau malade, soit qu'il eût été poussé au crime par sa propre exaltation ou par une cause occulte, que l'Estoile, Sully et le maréchal d'Estrées ne craignent pas de reporter sur la reine ; toujours est-il que ce fanatique attendit pour frapper le roi que Marie de Médicis eût été proclamée régente et sacrée solennellement. François Ravaillac était arrivé d'Angoulême à Paris depuis trois semaines, pour mettre à exécution son projet de régicide ; le 14 mai 1610, qui était la veille du jour fixé pour le

départ du roi, après avoir entendu la messe à Saint-Benoît, il dîna fort tranquillement dans son auberge avec son hôte et un marchand appelé Colletet; puis il se rendit au Louvre pour attendre le roi. A quatre heures, Henri IV sortit de son palais en carrosse pour visiter les arcs de triomphe élevés en l'honneur de la régente, qui devait faire son entrée dans la capitale le lendemain; il était accompagné des ducs d'Épernon et de Montbazon, des maréchaux de la Force, de Roquelaure et de Lavardin, du premier écuyer de Liancourt et du marquis de Mirabeau : un petit nombre de gentilshommes et de valets de pied escortaient seuls le roi, le duc d'Épernon ayant donné l'ordre à la garde de rester au Louvre.

Lorsque le carrosse arriva dans la rue de la Féronnerie, qui à cette époque était fort étroite, le cortége se trouva arrêté par un embarras de charrettes; la plupart des valets de pied entrèrent dans le cimetière des Innocents pour courir plus à l'aise, et il n'en resta que deux auprès de la voiture; ce fut précisément à ce moment que le duc d'Épernon ouvrit la glace qui était près du roi, et le pria de prendre connaissance d'une pièce fort importante. Pendant que sa majesté était occupée à lire, Ravaillac, qui jusqu'alors avait suivi la voiture, sauta sur l'essieu de la roue et donna au roi deux coups de couteau dans la région du cœur, et cela si rapidement qu'aucun des seigneurs ne soupçonna ce qui se passait que par un gémissement que poussa Henri : la mort avait été instantanée. Sans aucun doute l'assassin eût pu facilement s'enfuir en se glissant entre les voitures; mais il resta là, son couteau à la main, et se glorifiant d'avoir si bien frappé; alors il fut arrêté et conduit à l'hôtel de Retz,

où le grand prévôt procéda à un premier interrogatoire.

Ce magistrat trouva sur lui un chapelet, un papier où le nom de Jésus était écrit trois fois sur divers plis, et un cœur de carton qu'il portait suspendu à son cou. On est réellement surpris, en lisant les procès-verbaux de cette affaire, du soin tout particulier que prirent les juges chargés de la procédure d'empêcher Ravaillac de dévoiler ses complices. Quoiqu'on sût par le maître de son auberge qu'il avait eu des relations avec des personnages marquants, entre autres avec un écuyer de la reine, avec les aumôniers du cardinal du Perron, un des amants de Marie de Médicis, avec plusieurs jésuites, un cordelier, un feuillant, le curé de Saint-Severin et un chanoine, on ne le confronta avec personne, si ce n'est avec le père d'Aubigny, qui affirma par serment qu'il ne connaissait pas l'assassin, et démentit les allégations de Ravaillac, qui assurait lui avoir rendu visite dans la maison des jésuites.

Le père Cotton, confesseur de Henri IV, vint lui-même plusieurs fois défendre à l'accusé de compromettre les gens de bien. Enfin, treize jours après l'assassinat, comme si on eût eu hâte d'en finir, le parlement prononça la sentence de mort contre François Ravaillac, atteint et convaincu du crime de lèse-majesté. Il fut condamné à être tenaillé avec versement dans les plaies de plomb fondu, d'huile bouillante et de soufre enflammé; à avoir la main droite brûlée jusqu'au poignet, à être ensuite écartelé, puis consumé sur un bûcher. Le jugement porta en outre que la maison où il était né serait démolie; que sa mère et son père seraient chassés du royaume avec défense d'y reparaître, sous peine d'être pendus et étranglés; que ses frères, sœurs, oncles et autres

parents seraient tenus, sous les mêmes peines, de quitter le nom de Ravaillac pour en prendre un autre.

L'assassin subit son horrible supplice avec courage; il ne poussa pas un seul gémissement pendant que le bourreau le tenaillait avec des pinces dentelées, qui à chaque coup lui enlevaient des lambeaux de chair, ni même pendant que l'exécuteur versait dans ses plaies béantes un mélange de plomb fondu, de soufre, d'huile et de cire bouillante; aucun cri ne lui échappa lorsqu'on lui brûla le poignet, ni quand on l'attacha par les quatre membres à des chevaux entiers pour l'écarteler. Enfin, après avoir supporté ce supplice effroyable pendant une heure sans être démembré, et respirant encore, « les soldats qui assistaient à l'exécution, fatigués d'attendre, se jetèrent sur le criminel avec des épées, » des couteaux et des bâtons, se mirent à frapper, couper » et déchirer ce malheureux, qui fut ainsi ardemment mis » en diverses parties et pièces ravies à l'exécuteur, et traînées de tous côtés avec une fureur extrême. »

Lorsque justice eut été faite du meurtrier, la froide raison reprit le dessus, et l'on commença à rechercher quels étaient les véritables complices de Ravaillac; la voix publique désigna les jésuites, et de toutes parts parurent des pamphlets contre les révérends Pères, et entre autres un libelle appelé « l'Anti-Cotton, » où l'on démontrait jusqu'à la dernière évidence que les jésuites et la reine avaient armé le bras de Ravaillac.

Le parlement n'osant pas agir contre de si grands coupables, se contenta d'enjoindre à la faculté de théologie de censurer les ouvrages publiés par la société sur la théorie du régicide; et d'après la décision des docteurs, condamna plu-

sieurs de leurs livres à être brûlés en place de Grève par la main du bourreau. Ce jugement rendu contre les disciples d'Ignace de Loyola par le premier corps de l'état, et qui impliquait en quelque sorte une accusation de participation dans l'assassinat de Henri IV, n'empêcha pas Marie de Médicis de leur continuer ses faveurs, d'installer le Père Cotton auprès du jeune Louis XIII en qualité de confesseur, et de donner à leur collége de la Flèche le cœur de son mari. La reine osa même leur octroyer des lettres patentes beaucoup plus étendues que celles qui leur avaient été accordées jusque-là, et leur permettre de faire des leçons publiques sur la théologie et sur toutes sortes de sciences, attendu, déclarait-elle, qu'il était de la plus grande utilité que les enfants étudiassent chez eux les formes et les façons de vivre qu'il fallait observer à la cour.

Immédiatement après, les jésuites firent signifier leurs lettres patentes à l'Université et s'occupèrent d'en poursuivre l'entérinement devant le parlement. Ainsi se trouva réengagé le procès pendant, depuis près d'un siècle, entre l'Université et la société de Jésus, relativement à l'instruction des enfants. Dans son plaidoyer, l'avocat la Martelière, qui portait la parole pour l'Université, rappela que c'était pour la troisième fois que ce corps célèbre venait réclamer la protection du parlement contre les séides du pape, afin d'assurer le repos du royaume; que depuis l'établissement des jésuites l'Europe entière n'avait retenti que du bruit de leurs disputes; qu'ils n'avaient jamais cessé de prêcher le bouleversement des pouvoirs politiques; il rejeta sur eux la complicité des crimes de Jacques Clément, de Barrière, de Châ-

tel et de Ravaillac en France; il rappela leur participation dans la conspiration des poudres en Angleterre, dans les troubles qui avaient éclaté à Venise et dans plusieurs autres états, et il termina sa harangue en suppliant le parlement de ne pas se laisser surprendre par le ton hypocrite, les paroles mielleuses et les promesses des bons Pères; qu'il l'engageait à se mettre en garde contre leurs fourberies, et à ne pas oublier que leur propre constitution les autorisait à se parjurer lorsque l'intérêt de leur ordre ou celui du pape l'exigeait.

L'avocat général Servin fut également favorable à l'Université; ce magistrat déclara qu'avant d'entamer les débats il avait demandé aux jésuites s'ils consentaient à s'en tenir aux termes de leur rétablissement, et à signer « sans équi» voques ni échappatoires les quatre propositions rédigées » par la Sorbonne, concernant la sûreté de la personne » des rois, l'indépendance absolue de leur autorité sur les » choses temporelles, l'assujettissement des ecclésiastiques » aux princes, et le maintien des libertés de l'Église galli» cane; » mais qu'ils avaient refusé de donner une adhésion formelle à ces propositions. En conséquence il conclut à ce qu'il fût défendu aux jésuites de faire des leçons publiques; de remplir aucune fonction scholastique pour l'instruction des enfants ni des adultes dans le ressort de la ville de Paris. Le parlement admit ses conclusions, et rendit un arrêt qui déclarait l'Université bien fondée en ses dires et lui donnait gain de cause. Ce n'était pas en France seulement que les jésuites étaient devenus l'objet de l'animadversion générale: dans tous les royaumes ils étaient en exécration; ils venaient d'être chassés de la Russie; l'université de Louvain avait

flétri leurs doctrines et les avait expulsés de la Flandre; en Bohême, un décret du conseil souverain, rendu du consentement de tous les ordres du royaume, les avait condamnés à un bannissement perpétuel comme perturbateurs du repos public; la Moravie, à l'exemple de la Bohême, avait pris une décision énergique pour leur défendre l'entrée de ses provinces. Alors les jésuites, chassés, conspués, honnis, parurent s'amender; et afin d'obtenir leur réinstallation, ils renièrent leurs doctrines régicides, et adoptèrent la maxime de l'inviolabilité de la personne des souverains, qui tout naturellement était professée par les cours des potentats. Les Pères Balthasar, Jacquinot, Fronton, Jacques Sirmond et Faconius se présentèrent à la barre du parlement, et déclarèrent qu'ils acceptaient les quatre propositions de la Sorbonne relatives à la conservation de la personne des rois, à leur indépendance absolue du siége de Rome, aux priviléges de leur autorité, même sur les ecclésiastiques.

Cette soumission, quoique tardive, ne laissa pas que de leur être très-profitable; car elle apaisa les murmures de leurs ennemis, les fit tolérer dans le royaume et les mit en position de provoquer des assemblées ecclésiastiques dans lesquelles ils agitèrent différentes questions religieuses qui furent toutes résolues à leur entière satisfaction. Ainsi dans les conciles provinciaux d'Aix et de Sens, ils obtinrent la condamnation du traité d'Edmond Richer, syndic de la Théologie de Paris, sur la puissance ecclésiastique; et, par suite, son remplacement au syndicat. Mais cet acte d'iniquité réveilla toutes les anciennes haines contre les jésuites, et la lutte recommença plus violente que jamais entre ces

derniers et les défenseurs des libertés de l'Église gallicane.

L'ouvrage d'Edmond Richer devint le motif d'une polémique telle qu'on peut dire que jamais aucun livre n'eut autant de vogue et de retentissement; car indépendamment de l'intérêt qu'inspire toujours un écrit frappé d'une condamnation et interdit par la censure, le traité de la puissance ecclésiastique avait pour les masses cet attrait d'un ouvrage en hostilité ouverte avec les deux grands pouvoirs qui écrasent les peuples; il démontrait que ni les rois ni les pontifes n'avaient droit à l'infaillibilité ni à l'inviolabilité qu'ils s'attribuaient; que tous, tenant leur autorité des nations, ne devaient sous aucun prétexte, ni pour quelque cause que ce fût, s'affranchir de leur juridiction suprême.

Tous les grands écrivains du siècle se rangèrent à l'opinion du syndic et prirent la plume pour soutenir ses doctrines. L'un d'eux, du Plessis-Mornay, osa même attaquer la cour de Rome, et publia son célèbre ouvrage intitulé « Mystères d'iniquités, » où l'auteur dévoilait une longue suite de crimes et d'infamies commis par les pontifes, et où il concluait en disant que les successeurs de saint Pierre avaient été les mandataires de l'Antechrist. Au frontispice de son livre il avait fait graver une tour de Babel, emblème du Vatican; et sur le premier plan, sa Sainteté Paul V, sous les traits de Satan, conduisant ses légions infernales de jésuites pour conquérir le monde.

Tout naturellement, lorsque le pape eut connaissance de l'apparition d'un ouvrage aussi terrible, il fulmina une bulle d'excommunication contre du Plessis-Mornay, et sollicita l'interdiction de son livre en France, comme hérétique très-

furieux, très-dangereux, contraire aux lois divines, naturelles et canoniques, aux écrits des saints Pères, aux observances de l'Église catholique, aux cérémonies reçues et usitées de toute antiquité; les jésuites se chargèrent du soin de poursuivre l'ouvrage; et, à la honte de la magistrature, il se trouva des juges qui prononcèrent une condamnation.

Encouragés par ce succès, les enfants d'Ignace de Loyola entreprirent de faire triompher le pape à Venise et de le délivrer de son plus redoutable adversaire, l'illustre Pierre Sarpi, ou Fra Paolo, qui était son nom de dominicain, ainsi qu'ils avaient fait en France de du Plessis-Mornay; toutefois, comme ils n'espéraient pas rencontrer dans le conseil des Dix des juges aussi dociles que ceux de France, ils procédèrent d'une autre manière, et essayèrent de l'assassiner. Fra Paolo, instruit par un avis anonyme de ce qui se tramait contre lui, prit des précautions extraordinaires pour se garantir de toute attaque, et réclama la permission de ne sortir que revêtu d'une cotte de mailles sous sa robe et accompagné d'un frère lai de son monastère armé d'un mousqueton; ce qui lui fut accordé, chose inouïe dans une ville où le port d'armes à feu était puni de mort. Néanmoins, un jour, comme il sortait de son couvent, cinq hommes masqués se jetèrent sur lui, le frappèrent de plusieurs coups de poignard et s'enfuirent avant que le frère lai eût eu le temps de faire usage de son arme. Pierre Sarpi fut rapporté dans sa cellule presque mourant, et la mâchoire percée de part en part d'un stylet sur lequel étaient gravées une tiare, une croix, une tête de mort, avec cette légende : « Au nom du pape, société de Jésus! »

Au premier bruit de cet odieux assassinat, les sénateurs, qui étaient en séance, vinrent en masse au couvent des dominicains pour s'informer de l'état du blessé; le conseil des Dix ordonna les poursuites les plus actives contre les coupables, qui malheureusement ne purent être arrêtés. Le doge fit venir de Padoue, aux frais de l'état, le plus fameux chirurgien de l'Italie, pour donner ses soins à Fra Paolo; et quand le consulteur fut rétabli, la sérénissime république doubla ses pensions, et lui offrit un palais. Pierre Sarpi, quoique très-sensible à ces marques d'un intérêt si général, refusa les pensions et le palais, seulement il consentit à ne plus sortir de son couvent qu'avec une escorte, pour se mettre à l'abri d'une nouvelle tentative d'assassinat.

Les jésuites, forcés de renoncer à leurs coupables projets, et désespérant de soumettre Venise au saint-siége tant que la sérénissime république aurait un tel défenseur, se rabattirent sur la France; et avec l'aide de la régente Marie de Médicis, du Père Cotton, son confesseur, ils organisèrent sur tous les points du royaume des congrégations religieuses qui enveloppèrent les villes et les campagnes dans un immense réseau de superstitions. Tous les anciens ordres de moines reparurent; les dominicains, les bénédictins, les franciscains, les carmes, les jacobins, les feuillants, recrutèrent de nombreux adeptes, et couvrirent de leurs légions tout le sol de la France. Port-Royal devint une communauté religieuse, et l'on y adora jour et nuit l'Eucharistie consacrée; les religieuses du Calvaire passèrent les nuits au pied de la croix pour expier les offenses commises par les protestants envers l'arbre de vie et de salut; les nonnes eurent des extases à

l'exemple de sainte Catherine de Sienne; François de Sales fonda l'ordre de la Visitation; les ursulines s'emparèrent de l'instruction des jeunes filles comme les jésuites s'étaient déjà emparés de celle des jeunes gens; Bérulle institua les prêtres de l'Oratoire ; les bénédictins se réunirent à la congrégation de Saint-Maur; Vincent de Paul fonda la congrégation des missions; les frères de la Miséricorde multiplièrent à l'infini et furent dotés de vastes domaines ou de riches communautés, et les provinces se trouvèrent à la merci de cette engeance monacale, qui dans tous les pays et à toutes les époques a dévoré les richesses des peuples, paralysé le développement des industries et abruti l'espèce humaine.

Enfin les jésuites se crurent assez puissants pour braver l'opinion; et, par ordre de Paul V, ils engagèrent la régente à convoquer les états généraux et à proposer l'adoption des canons du concile de Trente, qui étaient attentatoires aux libertés de l'Église et à la dignité du pays. Les membres de la noblesse qui faisaient partie des états ainsi que plusieurs du clergé se prononcèrent en faveur du projet, et firent bon marché de la dignité nationale. Un évêque osa même déclarer, pour influencer les délibérations du tiers état, qu'il y allait du salut du royaume si les trois ordres ne décrétaient pas la soumission de la France aux volontés du pape.

Néanmoins le tiers état, qui se défiait avec raison des deux ordres privilégiés, résista aux sollicitations; par l'organe du prévôt des marchands il fit des remontrances à la régente, et lui représenta « que la question du concile de Trente étant de- » puis soixante années en suspension, il ne jugeait pas à pro- » pos de s'en embarrasser; que, du reste, les décisions de

» cette assemblée prétendue orthodoxe avaient été reconnues
» attentatoires à l'autorité royale et à la tranquillité publique;
» que déjà le parlement avait déclaré qu'elles devaient être
» repoussées, attendu qu'elles assujettissaient les chapitres
» et les monastères aux évêques et détruisaient l'indépen-
» dance du clergé régulier; attendu qu'elles confisquaient au
» profit du pape les fiefs des seigneurs tués en duel; attendu
» qu'elles cassaient les indults du parlement et la juridiction
» des juges subalternes dans les affaires où les ecclésiastiques
» étaient intéressés, et enfin parce qu'elles introduisaient en
» France l'horrible institution des tribunaux de l'inquisition
» sur les mêmes bases que ceux d'Espagne. »

Dans l'impossibilité où se trouvaient les jésuites de vaincre les répugnances du tiers état, ils s'adressèrent au jeune roi Louis XIII, qui venait d'atteindre sa majorité, et obtinrent de sa majesté l'autorisation de passer outre et de tenir des synodes provinciaux pour régler l'importante question des ordonnances rendues par le concile de Trente et leur promulgation en France. Il fut tenu à ce sujet une assemblée de membres du clergé et de la noblesse, qui s'engagèrent par serment à faire triompher la cause du pape et à contraindre la nation à se courber sous le joug théocratique. Parmi les fanatiques qui assistèrent à ce conciliabule, on cite les cardinaux de la Rochefoucauld, de Gondi et du Perron, sept archevêques, quarante-cinq évêques, et au nombre de ces derniers le fougueux prélat de Luçon, depuis le cardinal de Richelieu. Cette audace du clergé et de la noblesse catholique fit grand bruit, et obligea le Châtelet de Paris à défendre par arrêt à tous les ecclésiastiques du ressort de sa juridic-

tion de rien publier qui eût trait au concile de Trente ou qui apportât la plus légère innovation dans la police de l'Église gallicane, sous peine de confiscation et de saisie.

De leur côté, les huguenots lancèrent un manifeste, et déclarèrent qu'ils allaient de nouveau prendre les armes si le roi voulait soumettre la France au saint-siége. Déjà même sur plusieurs points les hostilités avaient éclaté, lorsque intervint le maréchal d'Ancre, le mari d'Éléonore Galigaï, favorite de la reine mère, qui détermina Marie de Médicis à renoncer à l'adoption du concile de Trente, et à promettre aux huguenots que, sans égard pour les réclamations de la cour de Rome ou pour celles du clergé, les choses seraient remises dans leur ancien état. Malgré cet engagement solennel pris par la reine mère et contre la défense formelle du Châtelet, les cardinaux de Sourdis et de la Rochefoucauld passèrent outre, assemblèrent leurs syndics particuliers de Bordeaux et de Senlis, et firent déclarer que les fidèles seraient tenus d'observer en conscience les différents règlements du saint concile de Trente. D'autres prélats suivirent l'exemple des métropolitains de Bordeaux et de Senlis, et promulguèrent dans leurs diocèses les décrets rendus par cette prétendue assemblée œcuménique.

Ce singulier triomphe, obtenu malgré l'opposition du parlement et des états généraux, exalta l'audace des jésuites et porta les bons Pères à proclamer que la France avait adopté le concile de Trente et qu'elle s'était soumise à l'omnipotence du pontife. Alors parut, sous le titre de « République » ecclésiastique, » un livre remarquable dirigé contre la primauté du pape et publié par un écrivain célèbre, Marc-Antoine

Dominis. Sa Sainteté s'émut singulièrement de l'apparition de ce livre, et en réclama immédiatement la condamnation en France par la faculté de théologie. En même temps elle entama des pourparlers avec l'auteur, et lui fit proposer le chapeau de cardinal s'il consentait à rétracter les propositions qui lui seraient désignées dans son ouvrage.

Dominis, séduit par les brillantes promesses du pape, eut la lâcheté de faire amende honorable et de désavouer tout ce qu'il avait écrit contre le chef de l'Église; puis il se rendit à Rome, muni d'un sauf-conduit, pour recevoir la récompense promise. Mais une fois au pouvoir du pape, après qu'il eut donné au monde le scandale d'une seconde abjuration, au lieu d'être élevé au rang de prince de l'Église, il fut arrêté, conduit au château Saint-Ange et empoisonné après cinq jours de captivité. Sa Sainteté ne se trouva même pas satisfaite d'avoir si sévèrement puni Dominis; pour l'édification des fidèles, elle le fit traiter comme relaps, et fit brûler son corps ainsi que son ouvrage dans le champ de Flore. Cette proscription ne s'étendit pas seulement sur les livres qui attaquaient directement le pape, mais encore sur ceux qui étaient écrits contre les séides du saint-siége et même sur des ouvrages historiques; ainsi la cour de Rome fulmina une sentence d'excommunication contre l'avocat Arnauld pour son Mémoire sur les jésuites; contre l'illustre président de Thou pour son Histoire de France, et contre les membres du parlement pour les arrêts qu'ils avaient rendus dans l'affaire des régicides Jean Châtel et Ravaillac.

Pendant cette croisade contre les hommes de lettres, les dominicains et les franciscains scandalisaient l'Espagne et

l'Europe par leurs disputes cyniques sur la conception immaçulée de la Vierge; et les choses en vinrent à ce point, que ce ne fut plus avec la plume que les moines s'attaquèrent, mais à coups de stylet ou de poignard. En France, ces querelles fixèrent peu l'attention publique, qui était captivée par des événements d'une plus grave importance. Le maréchal d'Ancre venait d'être assassiné par l'ordre du roi; sa femme, Éléonore Galigaï, décapitée par arrêt du parlement; la reine mère disgraciée et avec elle Richelieu, évêque de Luçon, qui était un de ses amants. Ce coup d'état, dirigé contre Marie de Médicis dans la personne de ses favoris, eut une grande influence sur la politique intérieure du pays. Le Père Cotton, confesseur du roi, fut chassé de la cour, qu'il gouvernait avec les jésuites; et Richelieu lui-même, qui occupait la charge de secrétaire d'état, fut banni pour le même motif. Le rusé prélat se retira dans la ville d'Avignon, et se lia intimement avec le vice-légat du pape pour se ménager les moyens de rentrer en France. Celui-ci engagea en effet sa Sainteté à demander la réinstallation de l'évêque de Luçon dans son emploi de secrétaire d'état. Mais le duc de Luynes, qui avait en main l'exercice de l'autorité suprême et qui redoutait l'ambition de Richelieu, repoussa toutes les ouvertures qu'on lui fit à ce sujet. Alors le prélat prit d'autres mesures pour arriver à son but; il se mit en correspondance avec la reine mère, la détermina à s'échapper de la cour et à se jeter dans les provinces du midi afin d'y soulever une guerre civile, ce qui eut lieu. Dans cette occurrence, le duc de Luynes, qui connaissait l'influence de Richelieu sur Marie de Médicis, se trouva forcé, pour arrêter

les hostilités, d'entrer en arrangement avec le prélat, et lui fit proposer sa réintégration dans son secrétariat et un chapeau de cardinal s'il voulait engager la reine à conclure un traité de paix avec son fils; et pour preuve de la sincérité de ses offres, il expédia au marquis de Cœuvres, ambassadeur français à Rome, l'ordre de solliciter publiquement l'entrée du sacré collége pour l'évêque de Luçon.

Richelieu ne soupçonnant pas qu'on osât lutter de ruse avec lui, crut aux protestations de la cour, et décida sa royale maîtresse à se réconcilier avec Louis XIII. Mais lorsque le traité eut été signé, le duc de Luynes, qui n'avait nulle envie d'attirer dans les conseils du roi un homme si habile, refusa de tenir ses engagements relativement à la charge de secrétaire d'état, et écrivit même confidentiellement au pape, qu'il le priait de n'avoir point égard aux sollicitations de l'ambassadeur de France en ce qui concernait la demande d'un chapeau pour l'évêque de Luçon. Sa Sainteté abandonna d'autant plus facilement son protégé, qu'elle jugea qu'il se trouvait dans l'impossibilité de rendre aucun service à sa cause par suite de sa disgrâce et de l'accommodement de la reine avec la cour. Une promotion de huit cardinaux eut lieu à Rome et Richelieu n'y figura pas. Furieux d'avoir été la dupe de Paul V, du roi et du duc de Luynes, l'évêque de Luçon jura de se venger. Il excita de nouveau Marie de Médicis à recommencer la guerre, sous prétexte que le traité d'Angoulême ne recevait pas son exécution; et en même temps il écrivit au pape, qu'il ferait repentir la cour de Rome de s'être associée à ses ennemis, et qu'il rompait pour toujours avec la politique du saint-siége. Cette menace ne pro-

duisit aucune sensation à la cour du pontife; jamais peut-être l'autorité des successeurs de saint Pierre n'avait été si puissante qu'à cette époque; et peu importait à Paul V la colère d'un prélat amant d'une reine déchue.

Sa Sainteté ne répondit même pas à Richelieu, et s'occupa du nouvel empereur d'Allemagne, Ferdinand II, qui, au mépris des serments qu'il avait faits de maintenir la liberté du culte protestant, mettait en vigueur un système de persécutions religieuses contre les réformés, pour se réconcilier avec le pape, et obtenir la levée des censures et interdits prononcés contre lui à l'occasion de l'arrestation du cardinal Cleselius, accusé de haute trahison.

Paul V, en faveur du repentir de l'empereur, en considération du zèle qu'il manifestait pour l'orthodoxie et des riches présents qu'il lui adressait pour Saint-Pierre, lui accorda l'absolution, confirma son élection et autorisa les évêques catholiques à le sacrer. Nous devons même dire que la raison qui parut la plus concluante à sa Sainteté, et qui la détermina à se réconcilier avec Ferdinand II, à l'absoudre du crime énorme d'avoir violé les priviléges de l'Église en la personne d'un cardinal, fut la somme de six cent mille écus que l'empereur fit distribuer aux Borghèse; car, de l'aveu du père Bzovius, qui nous a laissé un éloge pompeux du pape, c'était pour lui une si douce jouissance de voir prospérer sa famille, qu'il ne négligeait aucun moyen de l'enrichir.

Nicolas de Marbais, docteur en théologie, contemporain de Paul V et témoin de toutes les turpitudes de la cour de Rome, se montra plus sévère envers le pontife que le jésuite Bzovius, et flétrit en termes tellement énergiques le népo-

tisme de sa Sainteté, que nous ne saurions mieux faire que de traduire le passage de ce savant historien sur les désordres de ce règne : « Paul V, dit-il, a si grandement volé les fi-
» dèles, qu'il a pu dépenser quarante fois cent mille écus
» en achats de terre pour son neveu le cardinal Borghèse;
» il lui a acheté trois cent cinquante mille écus, de la famille
» Sarelli, la grande seigneurie de Rignagno, près de Rome;
» il en a donné cent mille pour la cité de Sulmone, qui appar-
» tenait aux états de Naples; il a payé pour le domaine des
» quatre Casales six cent mille écus; sur les montagnes de
» Rome, il a acquis pour plus de cinq cent mille écus de pro-
» priétés; dans son palais Borghèse, il en a dépensé huit cent
» mille, seulement pour les constructions, les bâtiments et
» les jardins, car son cabinet est si riche d'objets d'art,
» qu'on l'estime à une valeur de dix-huit cent mille écus.

» Et de quelle source viennent ces immenses richesses?
» de la daterie, ce véritable Pactole qui charrie des flots d'or;
» car il est notoire que ce n'est pas le patrimoine des Bor-
» ghèse qui pourrait subvenir à leurs prodigalités, puisqu'à
» la connaissance de tout le monde, cette famille était ré-
» duite à la dernière misère avant l'exaltation du pape. Au-
» jourd'hui les temps sont bien changés; grâces aux vols et
» aux rapines de sa Sainteté, les Borghèse sont les plus riches
» seigneurs de l'Italie. Si on ouvre le registre des bulles, on
» sera surpris de voir qu'à un grand nombre de pages, en
» regard de tel ou tel bénéfice, il ne se trouve aucun nom de
» titulaire; c'est que Paul V connaît particulièrement celui
» qu'il a mis en possession de ces biens; et celui-là n'est
» autre que ce muguet de cardinal Borghèse, dont il cache

» le nom afin de ne pas exciter l'indignation de ceux qui ont » encore la sottise de croire à l'équité d'un pape.

» Paul V ne donne à ses créatures que les cures et les pré- » bendes de mince importance qui vaquent sans charges per- » sonnelles. Quand les bénéfices ont une certaine valeur, il » les confère à son neveu sans circonlocution ni obscurité ou » ambiguité de paroles; s'ils sont petits et chétifs, il les » flanque de cinq ou six autres, en fait un seul domaine gros » et gras dont il gratifie Borghèse; enfin d'aventure s'il con- » fère un riche évêché, il a soin de l'amaigrir en le grevant » d'une pension pour son neveu, et transforme ainsi tous » les cardinaux de sa cour et les prélats en facteurs ou cura- » teurs de son cher Borghèse.

» Sa Sainteté ne veut pas davantage que les princes de » l'Église soient savants et experts, de peur qu'ils ne le » fassent trop apercevoir de son ignorance; aussi n'accorde- » t-elle le chapeau qu'à des rustres qui ne sont pas déniaisés; » à des lourdauds de la plus vile race, et qui n'ont d'esprit » et de courage qu'autant que le cardinal neveu leur en » souffle dans l'oreille; à des ânes qui se contentent de paître » dans les terres de leurs bénéfices et en abandonnent les » revenus à Borghèse. Il serait réellement bien difficile aux » cardinaux Capponus, Barberinus, Lautrec et Spinola, de » dire dans quelles villes ils ont étudié les belles-lettres, car » certes en fait de lettres, ils ne doivent connaître que les » lettres de change qu'ils ont fournies au neveu du pape pour » garantie de l'abandon de leurs émoluments, et des revenus » de leurs terres. Quant aux autres membres du sacré col- » lége, Tonto, Lanfranco, Philonardo et quelques-uns de

» leurs collègues, ce serait pis encore si on leur demandait » quelle profession ils exerçaient avant de passer cardinaux; » l'un était sonneur d'orgues à l'Oratoire, et recevait quinze » jules de traitement par mois; l'autre était guérisseur de » vérolés dans un carrefour de Naples; le seigneur Philo- » nardo était souteneur de filles dans un bordeau; un qua- » trième était chef d'une bande de voleurs, et s'occupait » chaque nuit de mériter la potence; tous enfin, avant d'être » couverts de la pourpre romaine, étaient les immondices, » l'écume de ce qu'il y avait de plus infect dans Rome, la » ville la plus abominable du monde; et cependant, quelque » infâmes qu'ils aient été, on peut dire que c'est à peine s'ils » sont dignes de former la cour de Paul V; car, dans cette » cour maudite, les princes de l'Église n'ont pas honte de se » livrer à toutes sortes d'abominations avec leurs ganymè- » des; ils ne craignent pas, à la face du soleil, de ravir les en- » fants et d'enlever les jeunes filles pour leurs sales voluptés. » Tous savent qu'au Vatican il n'y a ni justice ni pudeur; » aussi ne prennent-ils aucun soin de cacher leurs turpitudes; » les prélats comme les simples clercs vont en plein jour, » couverts de leurs camails, dans les demeures des filles » d'amour, et font assassiner publiquement les maris ou les » pères des femmes ou filles qu'ils ont enlevées.

» Quant à Paul V, il rit de tous ces débordements et se » vautre comme un pourceau dans les plus puantes et les » plus fangeuses ordures d'adultères, d'incestes et de sodo- » mie qui se puissent imaginer! Et comment n'applaudirait-il » pas au meurtre d'un mari ou d'un père, lui qui a fait em- » poisonner la femme d'un de ses frères, parce qu'elle se

» refusait à ses infâmes caresses? Comment ne glorifierait-il » pas les incestes, lui qui a des bâtards de sa sœur et qui est » le père du cardinal neveu? Qui donc, ô mon Dieu! osera » raconter les abominations qui ont valu à la femme du se- » cond frère de sa Sainteté le nom de papesse qu'on lui donne » publiquement à Rome; par quels honteux moyens elle est » devenue la dispensatrice des évêchés, des bonnets de car- » dinaux et de tous les bénéfices; comment il se fait que cette » nouvelle Jeanne gouverne l'Église, s'assied sur le trône de » l'Apôtre, la tiare au front et les clefs du ciel dans ses mains » maculées de luxure? Qui donc osera dire qu'un pontife, » chef suprême de la chrétienté, vicaire de Dieu sur la terre, » a eu dans le cardinal Borghèse tout à la fois un neveu, un » fils et un mignon!!! Dans ses destinées immuables, Dieu » a-t-il décidé que le monde serait toujours gouverné par de » tels monstres! Les peuples doivent-ils donc éternellement » courber la tête sous des tyrans! Et ne viendra-t-il pas un » jour où les nations, faisant justice des papes et des rois, » balayeront de la terre tous les despotes!!!..... »

Enfin, le 28 janvier 1621, après avoir pesé sur l'Italie pendant seize années, Paul V mourut frappé d'apoplexie.

Pl. XX



Bourdet del. *Fauchery dir.* *Legrand Sculp.*

GRÉGOIRE XV,

242e PAPE.

FERDINAND II, empereur d'Allemagne. | LOUIS XIII, roi de France.

Élection de Grégoire XV. — Son histoire avant d'être élevé sur la chaire pontificale. — Efforts de sa Sainteté pour établir l'omnipotence de son siége. — Portrait de Ludovico Ludovisio, neveu du pontife. — Décret sur l'élection des papes. — Canonisation d'Ignace de Loyola. — Massacre des Grisons. — Congrégation de propagande. — Persécutions et massacre des réformés en Bohême, en Hongrie et en Saxe. — Le pape adresse des félicitations à Ferdinand sur son zèle religieux. — Louis XIII suit l'exemple de l'empereur et persécute les protestants. — Création par les jésuites de la confrérie de la Vierge. — Réaction catholique dans les Provinces-Unies. — Politique de Grégoire à l'égard de l'Angleterre. — Les jésuites aux Indes et dans l'Amérique. — Le père Nobili à Pékin. — Élévation de la maison d'Autriche. — Ligue contre l'empire et contre l'Espagne. — Affaires de la Valteline. — Mort de Grégoire XV.

Les cérémonies des funérailles de Paul V terminées, le sacré collége se réunit, et cinquante-deux cardinaux entrèrent en conclave; Borghèse et ceux de sa faction présentèrent pour candidat à la papauté le cardinal Campoza, un des prélats qui, sous le règne précédent, s'étaient le plus distin-

gués par leurs vices. Les Ursins et l'ambassadeur de la cour de France, qui étaient opposés aux Borghèse, présentèrent de leur côté Alexandre Ludovisio, et cabalèrent si bien en sa faveur, qu'ils le firent triompher de son compétiteur. En conséquence, il fut proclamé chef de l'Église, et prit le nom de Grégoire XV.

Le nouveau pape était issu d'une illustre maison de Bologne qui avait été agrégée au corps de la noblesse napolitaine. Entré fort jeune au collége des jésuites de la ville de Naples, il y était resté jusqu'à l'âge de seize ans, et ne l'avait quitté que pour venir étudier le droit dans l'université de sa ville natale; il s'était ensuite rendu à Rome auprès de Grégoire XIV, son compatriote, qui l'avait nommé collatéral du sénateur. Plus tard, il avait été successivement élevé aux charges de référendaire, de juge civil des causes du vicaire, d'archevêque de Bologne, de nonce et de prêtre-cardinal du titre de Sainte-Marie au delà du Pont. Quelques écrivains ecclésiastiques parlent de l'aménité et de la bonté de ce pontife; mais les faits historiques donnent le plus éclatant démenti à leurs allégations, et démontrent qu'il ne le céda ni en cruauté ni en perfidie à ses prédécesseurs.

Comprenant que l'origine de la grandeur papale avait été la conséquence des divisions intestines qui déchiraient l'empire romain, Grégoire XV résolut de bouleverser l'Europe entière pour ressaisir l'ancienne influence du saint-siége; et comme il était déjà courbé par l'âge, et dans l'impossibilité de se livrer aux travaux que nécessitait la réalisation de ses vues politiques, il songea à se faire aider par la société des jésuites, cette milice infatigable, qui depuis près d'un siècle

s'était montrée si ardente, si intrépide, si dévouée aux intérêts de la cour de Rome. Sa Sainteté se forma un conseil dont tous les membres étaient de l'ordre, et plaça à leur tête son neveu Ludovico Ludovisio, jeune homme de vingt-cinq ans, digne élève des enfants d'Ignace de Loyola.

Quoique jeune, Ludovico avait déjà les mœurs du clergé romain; il était prodigue, débauché, avide de richesses et de grandeurs; aussi se jeta-t-il avec ardeur dans la nouvelle carrière ouverte à son ambition. Les premiers actes du nouveau gouvernement révélèrent les tendances de Grégoire XV à l'omnipotence papale. Pour prévenir l'influence des ambassadeurs des cours étrangères dans les élections, sa Sainteté rendit un décret qui enjoignait aux cardinaux, pour les conclaves futurs, de donner leurs suffrages par voie de scrutin secret et non ouvertement. Ensuite le conseil se préoccupa des moyens de réchauffer le zèle des fanatiques de toutes les nations; et à cet effet, il procéda à la canonisation de plusieurs personnages morts en odeur de sainteté, entre autres sainte Thérèse la Visionnaire, Louis de Gonzague, Stanislas Kotska, Philippe de Néri, Isidore Agricola, Ambroise Sansedon, Jacques de Saloniome, François Xavier et Ignace de Loyola.

Enfin, le numéraire commençant à devenir rare dans le trésor de Saint-Pierre, le pontife publia un jubilé extraordinaire, dans le double but de remonter ses finances et de pouvoir juger de l'état de la religion dans les différents royaumes d'Europe; Grégoire put alors se convaincre, par le zèle que mirent les princes à favoriser son exploitation financière, que les choses allaient à merveille pour le saint-siége. En

Allemagne, l'évêque Jules de Wurzbourg, le prince électoral Schweikard de Mayence, Maximilien de Bavière et l'archiduc Ferdinand, ne firent aucune opposition à la vente des indulgences, et travaillèrent avec ardeur à la propagation du papisme; en Autriche, Ferdinand II fit plus encore; il chercha à anéantir le luthéranisme, et persécuta ses sujets pour les obliger à professer la religion catholique.

En France même, l'autorité du pape ne se trouvait presque plus contestée; les jésuites commençaient à parcourir le Béarn, le fer et le feu à la main, incendiant les temples protestants, et égorgeant les huguenots qui osaient résister; en Suisse, un des chefs de la Valteline, nommé Jacques Robustelli, qui était sous la fatale influence des jésuites, venait de réunir des bandes de scélérats pour exterminer les malheureux Grisons qui professaient le calvinisme; dans le Tyrol, sur les cimes des Alpes comme dans les vallées, partout les réformés étaient traqués par les fanatiques sicaires du pape; les villes, les villages, les plus pauvres hameaux devenaient la proie des flammes; les places publiques, les routes, les défilés les plus sauvages, étaient teints du sang des protestants; dans les Pays-Bas, Philippe III déployait une rigueur inaccoutumée, et à l'instigation de la cour pontificale, il envahissait à main armée les provinces qui autrefois s'étaient détachées de l'Espagne, et se préparait à les faire rentrer sous le double joug de Rome et de Madrid.

Comme on le voit, la réaction catholique faisait des progrès immenses dans tous les pays de la chrétienté, et sous un pape tel que Grégoire XV, il n'était pas à craindre que la cour de Rome laissât échapper l'occasion de rétablir sa pré-





Bourdet. del *Fauchery dir* *Weber Sculp.*



pondérance sur les pays qui s'étaient soustraits à son obédience. D'abord sa Sainteté s'occupa de fonder une congrégation de propagande sur les plans d'un capucin appelé Girolamo Narni, et organisa des missions dans toutes les contrées du monde ; ensuite elle forma des alliances avec les souverains catholiques et particulièrement avec Ferdinand II, à qui elle fit offrir par Charles Caraffa, son nonce apostolique, des subsides de guerre, un présent de deux cent mille écus et sa bénédiction, en échange de son concours actif et persévérant pour l'extermination des réformés de ses états.

Le pacte conclu, des cohortes de dominicains, d'augustins, de franciscains, de carmes et de jésuites, accoururent se ranger sous la bannière du cardinal Caraffa, et s'éparpillèrent dans la Bohême pour procéder régulièrement à la destruction des temples luthériens ou calvinistes; afin de rétablir les coutumes de l'Église romaine, la communion sous une seule espèce, la célébration de la messe en langue latine, l'aspersion de l'eau consacrée, l'invocation des fanatiques canonisés, la confession auriculaire, enfin tout ce qu'à bon droit les philosophes appellent les idolâtries du culte catholique. Les infortunés qui persistèrent à réclamer la communion sous les deux espèces furent jetés dans les cachots ou envoyés au bûcher, et leurs biens confisqués au profit de l'Église. Dans les villes, on fit le siége des maisons des protestants qui refusaient de céder aux exhortations des moines, « pour les contraindre à revenir de leur endurcissement, » suivant les expressions du nonce, c'est-à-dire pour les appliquer aux plus effroyables tortures, jusqu'à ce qu'ils eussent renoncé à leurs croyances; dans les campagnes, les soldats

et les moines firent des battues générales, incendièrent les fermes, égorgèrent les cultivateurs, violèrent les filles, polluèrent les jeunes enfants, ne faisant grâce qu'à ceux qui se déclarèrent catholiques. Grâces à ces moyens, le cardinal Caraffa vit grossir chaque jour le nombre des abjurations, et bientôt il put annoncer à Grégoire que la Bohême était entièrement asservie au saint-siége.

Les choses se passèrent de même en Moravie; le cardinal Dietrichstein, qui était en même temps gouverneur de la province et évêque d'Olmutz, réunissant ainsi le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel, voulut rivaliser de fanatisme et de cruauté avec Charles Caraffa; et malgré la vive opposition des citoyens, il chassa de la province la secte des frères moraves, qui comptait plus de quinze mille individus, hommes ou femmes, et qui s'était fait chérir à cause de ses mœurs douces et patriarcales.

En Autriche, état héréditaire de l'empereur Ferdinand, la réaction religieuse avait obtenu également un magnifique succès; d'abord le prince avait fait publier à son de trompe dans les villes, dans les villages et dans les plus petits bourgs, que les habitants eussent à se convertir ou à évacuer le pays; ensuite il avait établi un immense cordon de troupes qui joignait les deux frontières à l'embouchure du Danube, et qui, en remontant le fleuve, enveloppait toutes les cités et refoulait hors du territoire les malheureux qui n'avaient point voulu adopter le rite catholique. En Hongrie, l'empereur fut obligé d'employer la ruse et même d'accorder des priviléges aux magnats, qui étaient les seigneurs de ces contrées, pour les ramener au giron de l'Église.

En Bavière, en Saxe, les missionnaires jésuites firent des prodiges et convertirent plus de vingt mille protestants; il est vrai qu'ils furent aidés en cela par le bourreau. Dans le Palatinat, le culte protestant fut interdit sous les peines les plus graves, et les habitants furent forcés de se soumettre au catholicisme. Le bas Palatinat fut également asservi à l'Église romaine; Charles Caraffa, à la tête d'une légion de moines, s'abattit sur cette province, la traita comme pays conquis, enleva de Heidelberg, sa capitale, la bibliothèque et une multitude de manuscrits extrêmement précieux qui furent transportés à Rome.

Dans le haut Baden, le margrave Guillaume exerçait les mêmes brigandages; les missionnaires convertisseurs avaient pénétré à Bamberg, à Fulda, à Eichsfeld, à Paderborn, dans l'évêché de Munster, à Halberstadt et à Magdebourg; ils étaient venus jusqu'à la ville d'Altona, et se préparaient à entrer en Danemark et en Norwége.

Ainsi, du sud au nord, de l'est à l'ouest de l'empire romain-germanique, la restauration du papisme se propageait avec une effrayante célérité et menaçait d'anéantir pour jamais le luthéranisme.

D'autre part Grégoire XV, qui s'entendait merveilleusement à stimuler le zèle fanatique des souverains, fit conférer l'électorat du Palatinat au duc Maximilien, souverain de la Bavière, à cause des services qu'il avait rendus à l'Église et pour exciter une sainte émulation parmi les autres princes de l'Allemagne. Il lui écrivit à cette occasion : « Ta conduite, » ô mon fils, a rempli notre cœur d'un torrent de délices » semblables à la manne céleste. La fille de Sion peut enfin

» secouer de sa tête les cendres de deuil et se revêtir d'habits » de fête! car bientôt tous les ennemis du trône de l'Apôtre » seront réduits en poussière.

Sa Sainteté étendit ensuite sa sollicitude sur la France et chercha à faire de son roi le digne émule de Ferdinand II. Malheureusement l'atrabilaire Louis XIII n'était que trop disposé à suivre les inspirations du fanatisme, et une guerre sourde fut dirigée contre les huguenots dans toutes les provinces du royaume; les gentilshommes du parti de la réforme secondèrent eux-mêmes les efforts du monarque et se convertirent au catholicisme, les uns pour obtenir des charges et des dignités, les autres pour ne pas perdre les priviléges de leurs castes, qui commençaient à leur être singulièrement contestés par le tiers-état. Ainsi les seigneurs de la Force et de Châtillon abjurèrent le calvinisme pour le bâton de maréchal; le vieux Lesdiguières embrassa le catholicisme pour l'épée de connétable; beaucoup d'autres suivirent leur exemple, et la religion protestante se trouva supprimée de fait dans un grand nombre de bourgs et de villes.

On en vint à défendre aux huguenots de chanter les psaumes dans les rues et dans leurs maisons; on leur contesta les droits et bénéfices que garantissait l'édit de Nantes; on installa dans leurs temples un commissaire royal pour surveiller les assemblées; enfin on leur enleva une à une toutes les libertés qu'ils avaient conquises au prix de leur sang. Ne pouvant ni se réunir ni se défendre, les calvinistes en étaient réduits à se convertir; le papisme triomphait! Des légions de missionnaires, jésuites, franciscains et capucins, parcouraient la France dans tous les sens, recrutant sur leur pas-

sage des milliers de néophytes, et les organisant hommes et femmes en une immense congrégation appelée la confrérie de Marie. Les évêques se mirent en correspondance régulière avec le saint-siége et donnèrent à sa Sainteté d'utiles conseils pour hâter l'extinction de l'hérésie; ainsi le prélat de Vienne s'étant aperçu que les efforts des missionnaires étaient paralysés par l'éloquence d'un prédicateur de Saint-Marcellin, écrivit charitablement à Rome pour que Grégoire fît solliciter auprès de Louis XIII l'ordre de le pendre; ainsi l'évêque de Saint-Malo ayant eu connaissance que les réformés se rassemblaient dans les châteaux pour chanter des psaumes, fit réclamer par l'organe du nonce apostolique, le cardinal Damiète, la démolition de ces repaires de huguenots, ce qui fut accordé incontinent. Ces précautions actives, incessantes, qui faisaient prévoir la ruine prochaine des calvinistes en France, donnèrent un si grand contentement au pape, qu'il écrivit à Louis XIII : « Mon cher fils, l'ornement de » l'univers, la gloire de notre siècle, marchez toujours dans » la sainte voie; faites sentir la puissance de votre bras à ceux » qui ne connaissent pas Dieu; soyez sans miséricorde pour » les hérétiques, et méritez de vous asseoir un jour à la droite » du Christ, en lui offrant en holocauste tous les enfants de » perdition qui infectent votre royaume. »

Ce n'était pas en France seulement que la cause de la réforme était abandonnée par les familles nobles : dans les états protestants, dans les villes qui s'étaient le plus distinguées par leur haine contre le papisme, les gens riches se convertissaient à la religion catholique en haine des idées d'indépendance qui gagnaient les masses et qui mettaient en ques-

tion l'existence des priviléges et des droits seigneuriaux.

Cologne, Louvain, Namur, ouvrirent leurs portes aux jésuites, et quinze mille habitants reçurent la confirmation de leurs mains; dans l'archevêché d'Utrecht on compta cent cinquante mille conversions; dans le diocèse de Harlem, cent mille; à Leuwarden, seize mille; à Grœningen, vingt mille, et à Deventer soixante mille.

Cependant, quelque extraordinaires qu'eussent été les progrès des missionnaires dans les Pays-Bas, sa Sainteté n'en fut point satisfaite, et elle écrivit au roi d'Espagne, « de n'avoir aucune pitié des hérétiques; d'ordonner à » ses gouverneurs de rétablir violemment le culte catholique » dans les provinces dépendantes de sa couronne, d'allumer » les bûchers, et de ne laisser aux calvinistes d'autre alter- » native que la messe ou la mort. »

L'Angleterre, ce boulevard inexpugnable de la réforme, restait encore à soumettre; l'opiniâtre Grégoire XV ne se laissa pas décourager par les échecs qu'avaient éprouvés ses prédécesseurs dans leurs tentatives de réaction religieuse, et il résolut de rétablir le catholicisme dans la Grande-Bretagne. Seulement il profita des fautes de ses devanciers, et suivit une politique entièrement opposée : loin d'employer les menaces et la rigueur, il entama des négociations amicales avec Jacques Ier à ce sujet, et sachant que le roi désirait obtenir l'autorisation de marier son fils, le romanesque prince de Galles, avec une princesse espagnole, ce que Paul V avait constamment refusé, il lui adressa les bulles de dispense sans lui imposer aucune condition, se contentant d'écrire au jeune prince, « qu'il espérait que la vieille semence de piété chré-

» tienne qui avait autrefois produit de si belles fleurs parmi » les rois anglais, germerait de nouveau en son cœur, et » qu'il regardait son union avec une femme catholique comme » un heureux présage pour l'avenir de l'Église romaine. »

Le rusé pontife avait prévu que sa majesté britannique ne voudrait pas être en reste de bons procédés avec le saint-siége et lui ferait quelques concessions; c'est ce qui arriva en effet. Par ordre du roi, on cessa de persécuter les catholiques et on leur permit le libre exercice de leur culte.

Mais ce n'était pas assez pour l'ambitieux Grégoire XV que la domination de l'Europe, il lui fallait celle du monde entier; et n'ayant plus autour de lui d'ennemis à combattre, il tourna ses regards vers les pays lointains, et songea à conquérir au saint-siége les deux Amériques, les Indes, la Chine, le Japon, toute l'Asie et l'Afrique. Déjà les jésuites lui avaient préparé les voies dans l'Amérique méridionale, où ils se trouvaient tout-puissants, grâce au massacre de plus de vingt millions d'Indiens, et où ils avaient élevé cinq archevêchés, vingt-sept évêchés, quatre cents couvents de différents ordres, un nombre considérable de paroisses, un séminaire et deux universités, l'une à Lima, l'autre à Mexico, pour l'enseignement de la théologie.

Les Indes orientales n'étaient pas à beaucoup près aussi bien préparées à recevoir le joug de Rome. Sous le pontificat de Paul III, le jésuite François Xavier avait converti, il est vrai, près de trois cent mille adeptes des environs de Goa, des habitants des montagnes de Cochin ou des environs du cap Comorin; mais les nouveaux chrétiens appartenant tous à la caste la plus malheureuse des peuples de l'Inde, il en

était résulté que la religion catholique, tombée dans le mépris, avait été appelée la religion des parias. Plus tard, cependant, les jésuites, plus éclairés sur l'esprit des nations de l'immense péninsule hindostanique, changèrent de tactique. Le père Nobili, envoyé en qualité de missionnaire dans ces contrées, résolut de s'adresser aux classes élevées, et dès son arrivée il se mit en rapport avec les brahmines, se vêtit et se logea comme eux, se soumit aux mêmes expiations, étudia le sanscrit, se pénétra de leurs sentiments et de leurs idées. Profitant habilement d'une de leurs croyances, qui était qu'autrefois il y avait eu quatre voies pour parvenir à la vérité, et que l'une d'elles était perdue, le père Nobili déclara qu'il avait retrouvé cette quatrième voie qui conduisait directement à l'immortalité, et il les initia à la connaissance du christianisme. Toutefois il se garda bien de heurter leurs préjugés; il adopta quelques-uns des rites du pays, modifia certains dogmes du culte, se servit même d'expressions en usage dans la religion des brahmines, et prit toutes ses précautions pour qu'on ne soupçonnât pas qu'il enseignait les mêmes croyances que François Xavier.

Quelques prélats portugais de l'archipel indien, qui étaient en relations avec les peuples du continent, se scandalisèrent de cette manière d'opérer des conversions; ils en adressèrent des plaintes véhémentes à la cour de Rome, et demandèrent que sa Sainteté voulût désapprouver les pratiques abominables que le père Nobili avait introduites dans le christianisme. Mais le souverain pontife accueillit fort mal leurs réclamations, et répondit aux évêques qu'ils eussent à ne point s'immiscer dans de telles affaires; que le saint missionnaire

travaillait avec zèle et intelligence pour la plus grande gloire de Dieu, qu'il avait dispense absolue de se conduire comme il l'entendrait, de commettre des sacriléges, des adultères, et même de verser le sang des hommes, s'il le jugeait utile au succès de sa glorieuse entreprise.

En Chine, la société de Jésus avait également jeté des semences de catholicisme; le Père Ricci, un des dignitaires de l'ordre, était parvenu, dès la fin du seizième siècle, à s'introduire dans le Céleste Empire à l'aide d'une supercherie et en se faisant passer pour sectateur de Confucius; plus tard, il avait poussé jusqu'à Pékin et s'était fait admettre devant l'empereur pour lui offrir une pendule à sonnerie, ce qui était alors une chose extrêmement précieuse. Enfin Ricci s'était conduit avec tant d'habileté, qu'il avait capté la confiance du monarque, celle de plusieurs mandarins, et qu'au moment de sa mort il avait obtenu l'autorisation de faire venir des missionnaires pour prêcher le christianisme.

Les jésuites qui remplacèrent le bon Père furent d'abord surpris de la singulière méthode de propagande qu'il avait adoptée, et qui ne consistait rien moins qu'à passer des jours entiers à table avec les mandarins, et à se livrer à tous les excès de l'intempérance; ils en écrivirent à Rome pour avoir l'avis du pape. Sa Sainteté Grégoire XV leur répondit qu'elle les absolvait à l'avance de tous les péchés qu'ils pourraient commettre en vue des intérêts de la religion; qu'ils n'eussent point à s'en inquiéter, que les crimes mêmes devenaient œuvres pies lorsqu'ils étaient commis dans le but d'assurer le triomphe du saint-siége.

Au Japon, les progrès du papisme étaient plus surprenants;

on comptait déjà dans cet empire trente colléges de jésuites et trois cents églises. En Afrique comme en Asie le saint-siége conquérait de nouveaux sujets; et l'intrépide jésuite Paëz, à la tête d'une poignée de soldats, pénétrait jusqu'en Abyssinie, forçait le souverain du pays, Settan-Segued, à se convertir au christianisme, enlevait toute l'Éthiopie aux moines sociniens qui relevaient du métropolitain d'Alexandrie, et faisait reconnaître l'autorité du mandataire de Grégoire XV, le Père Alphonso Mendez, nommé patriarche d'Éthiopie par sa Sainteté. Enfin, jusque dans les provinces soumises aux musulmans et à Constantinople même, les jésuites avaient établi des colléges et travaillaient à détruire la religion de Mahomet dans l'intérêt de la papauté.

Ainsi Grégoire XV, ce vieillard débile, chétif, constamment tourmenté par des maladies cruelles, avait trouvé dans l'immense activité de son esprit les moyens d'étendre sa domination sur le monde entier; et ce qu'il y avait de plus extraordinaire dans cette propagande catholique, dont il était l'âme en Europe surtout, c'est qu'elle suivait dans son développement la marche envahissante des grandes puissances, et s'avançait derrière les armées pour enchaîner dans les liens de la superstition les peuples vaincus par le glaive.

Il résulta de cet accord de la papauté et des monarchies, des changements importants dans les relations respectives des peuples; le plus grave fut, sans contredit, l'élévation de la maison d'Autriche, qui jusqu'alors n'avait exercé qu'une influence très-secondaire sur les affaires de l'Europe. Les républiques italiennes, dont l'indépendance était menacée par l'accroissement de cette puissance, se préoccupèrent enfin

de l'invasion de la Valteline par les troupes autrichiennes, qui s'étaient jetées sur ce pays pour en exterminer les habitants, et s'adressèrent à la France en réclamant l'intervention de ses armes.

Louis XIII, qui redoutait de perdre son influence sur l'Italie, si Ferdinand II demeurait maître de la Valteline, forma une ligue avec la Savoie et Venise pour contraindre la maison d'Autriche à rendre les défilés et les places dont elle s'était emparée. Grégoire XV, ayant intérêt à ménager les deux souverains, intervint dans la querelle, et fut des premiers à réclamer, après l'extermination des peuples protestants de la Valteline, pour que l'Autriche et l'Espagne abandonnassent les villes qu'ils avaient conquises. Sa Sainteté déclara même qu'elle était prête à s'en charger, et à les faire occuper par ses troupes jusqu'à l'époque où les susceptibilités de l'Italie et de la France seraient entièrement rassurées sur les bonnes intentions de Ferdinand II et de Philippe IV. Cet arrangement fut accepté, et Grégoire, du consentement des parties belligérantes, mit des garnisons dans les villes et frontières qui étaient l'objet des contestations.

Déjà le pontife songeait à tirer parti de cette circonstance pour sa famille et à donner la Valteline en fief à un de ses neveux, lorsque la mort vint arrêter l'exécution de ce projet et enlever à l'Église l'un des plus habiles politiques qui eussent jamais occupé la chaire de saint Pierre. Cet événement eut lieu le 8 juillet 1623.

Plusieurs historiens très-recommandables, notamment Heydegger, ont contesté à Grégoire XV sa grande réputation politique, et ont prétendu que sa Sainteté avait seule-

ment eu le bon esprit de comprendre son incapacité aux affaires, et d'abandonner le gouvernement de l'Église à la maîtresse de son neveu Ludovico Ludovisio, femme douée d'un prodigieux génie.

Cette assertion est encore confirmée par le témoignage du cardinal Richelieu, qui s'exprime ainsi dans ses mémoires : « Grégoire XV fut meilleur homme que bon pape, n'ayant » pour toute qualité qu'un amour excessif pour ses parents, » qui, le voyant accablé par son grand âge, non-seulement » saisissaient toutes les occasions de se servir avec avidité de » sa facilité à les enrichir, mais encore abusaient constamment de la faiblesse de sa Sainteté. A la prière de Ludovisio, son neveu, ou plutôt de la maîtresse qui faisait agir » ce cardinal, il accomplit des actions bien étranges, et que » l'on peut considérer comme provenant d'une autorité plutôt prétendue des papes que concédée par l'Église, plutôt » fondée sur l'abus de la cour romaine que sur le mérite de » la chaire de saint Pierre. Une seule fois il sut résister à la » volonté qui le dirigeait, ce fut à l'approche de la mort; » comme son neveu le pressait de faire encore quelques cardinaux, il lui répondit : qu'il en avait tellement fait, qu'il » ne lui restait plus que le temps de demander pardon à » Dieu d'en avoir tant créé et de si indignes. » Ces paroles de Richelieu ont d'autant plus de poids, que ce ministre lui devait sa promotion au cardinalat.

URBAIN VIII,

FERDINAND II, FERDINAND III, empereurs d'Allemagne.

243e PAPE.

LOUIS XIII, LOUIS XIV, rois de France.

Troubles dans Rome excités par le cardinal Barberino. — Il aspire à la papauté. — Il empoisonne ses compétiteurs dans le conclave. — Exaltation du cardinal Maffeo Barberino, sous le nom d'Urbain VIII. — Son histoire avant d'être pape. — Son caractère. — Ses règlements bizarres. — Il veut suivre la politique de son prédécesseur. — Lutte entre le pape et Richelieu, ministre de Louis XIII. — Projet de mariage du prince de Galles et de Henriette-Marie de France. — Guerres générales entre les diverses puissances de l'Europe. — Le pape s'unit aux protestants pour combattre Richelieu. — Les jésuites attaquent le ministre par ordre du saint-père. — Guerre civile en France. — Troubles en Angleterre. — Assassinat de Buckingham. — Siége de la Rochelle. — Louis XIII fait le sac des villes du midi. — Continuation de la propagande catholique à main armée dans les états d'Allemagne. — Gustave-Adolphe, roi de Suède, se déclare le champion du protestantisme. — Querelles entre Ferdinand II et Urbain VIII. — Le pape appelle Gustave-Adolphe au secours du saint-siége. — Victoire du roi de Suède sur les armées confédérées de la maison d'Autriche. — Urbain se tourne contre Gustave-Adolphe. — Mort de ce prince. — Le parti protestant se relève plus redoutable que jamais en Allemagne. — Urbain VIII fait assassiner le jeune duc d'Urbino. — Condamnation de Galilée Galilei. — Persécution contre les sorciers. — Détails curieux sur les sabbats des magiciens et des bohémiennes. — La princesse de

Lorraine possédée du diable. — Histoire du diable de Loudun. — Supplice d'Urbain Grandier. — Louis XIII met son royaume sous la protection de la Vierge. — Richelieu veut se faire nommer patriarche en France. — Doctrines et morale des enfants d'Ignace de Loyola. — Commencements du jansénisme. — Saint-Cyran et Port-Royal. — Querelles entre le pape et le cardinal Richelieu. — Publication de l'Augustinus. — Les jansénistes et les molinistes. — Guerres en Italie suscitées par l'ambition et l'avidité des neveux du pontife. — Mort d'Urbain VIII.

Les funérailles de Grégoire XV n'étaient pas encore terminées que déjà les factions s'agitaient dans Rome pour assurer la tiare à leurs chefs. De tous les meneurs, le cardinal Maffeo Barberino était celui qui montrait le plus d'ardeur dans la lutte, quoiqu'il fût repoussé par les Espagnols, par les Français, par les cabales des Borghèse et de Ludovisio, par les vieux cardinaux, enfin par la presque unanimité des membres du sacré collége. Loin d'être découragé par la répulsion dont il était l'objet, Barberino n'en prenait que plus d'audace; et comprenant qu'il n'avait point à compter sur les cardinaux pour escalader le trône de saint Pierre, il résolut non de se faire choisir, mais de s'imposer.

Par ses ordres, ses frères et ses neveux soudoyèrent une troupe de bandits, se ruèrent dans la ville, soulevèrent le peuple des faubourgs, et firent éclater une révolte qui obligea les cardinaux à se réfugier au Vatican et à former immédiatement le conclave.

Barberino vint prendre sa place au milieu de ses collègues

comme si rien d'extraordinaire ne se fût passé; il écouta d'abord avec beaucoup de patience les discours des différents candidats à la papauté; ensuite, il prit la parole, exposa au sacré collége la nécessité de choisir pour occuper la chaire de saint Pierre un homme doué d'une grande énergie et qui fût capable d'arrêter les désordres de la populace romaine; il ne cacha même pas qu'il exerçait une certaine influence sur les fauteurs des troubles, et annonça impudemment que le calme renaîtrait dans la ville sainte dès que les cardinaux auraient placé sur sa tête la tiare vénérée des papes. Au lieu de lui ramener des voix, cette déclaration ne fit que rendre encore plus unanime la répulsion qu'il inspirait, et aucun suffrage ne vint appuyer sa candidature. Barberino ne s'inquiéta nullement de cette réprobation générale; il n'abandonna point la partie; seulement il jugea que les choses n'étaient pas assez avancées, et il fit passer au dehors des instructions secrètes pour que les bandits missent tout à feu et à sang. Ses ordres furent ponctuellement exécutés; Rome devint le théâtre d'atrocités épouvantables; les sicaires du cardinal pillèrent les maisons, égorgèrent les vieillards et les enfants, violèrent les femmes et les jeunes filles et exercèrent sur leurs cadavres les plus affreuses profanations; puis quand ils furent saturés de carnage et de luxure, ils coururent par les rues de la ville, des torches à la main, et vinrent s'arrêter sous les remparts du château Saint-Ange, où ils proférèrent cette terrible menace : « Mort et incendie, ou le pape Barberino ! »

Ces clameurs parvenaient jusqu'aux oreilles des cardinaux rassemblés dans la salle du conclave et les glaçaient

de terreur; néanmoins le scrutin continuait toujours, et le nom de Barberino ne sortait pas de l'urne. Alors on remarqua avec épouvante que chaque jour le sacré collége se trouvait diminué de quelqu'un de ses membres, soit par cause de mort, soit par cause de maladie, et que précisément les cardinaux qui disparaissaient d'une si étrange manière étaient ceux qui se montraient les plus opposés à la candidature du terrible Barberino. Il devenait évident pour tous que celui-ci se défaisait de ses ennemis par le poison; car ceux qui étaient morts avaient été enlevés en quelques heures, et ceux qui étaient malades ne parvenaient à soulager leurs souffrances qu'en faisant usage d'antidotes bien connus. De ce moment, toute opposition cessa dans le conclave, et le cardinal Maffeo Barberino fut proclamé souverain pontife sous le nom d'Urbain VIII.

Le nouveau pape était issu d'une noble et ancienne famille de Florence; il avait d'abord été clerc de la chambre apostolique, puis nonce du saint-siége auprès de la cour de France. A l'époque de son exaltation, il n'était âgé que de cinquante-cinq ans, et paraissait doué d'une santé puissante et d'une constitution énergique.

Dès qu'il fut assis sur le trône de saint Pierre, il éleva ses neveux et ses frères aux premières dignités de l'Église et de l'état, en récompense de l'appui qu'ils lui avaient prêté, quoiqu'ils fussent notoirement indignes de remplir de telles fonctions, et quoiqu'il connût parfaitement leur incapacité, puisque lui-même disait que son neveu, François Barberino, qu'il avait fait entrer dans le sacré collége, n'était bon qu'à réciter des patenôtres; que son frère Antoine, créé cardinal

du titre de Saint-Onuphre, n'avait d'autre mérite que celui d'infecter le consistoire et de chasser les membres du conseil par l'affreuse puanteur de son froc; que son second neveu, le cardinal Antoine le jeune, surnommé par dérision le Démosthène, à cause d'un défaut de nature qui le faisait bégayer en parlant, n'était tout au plus capable que de s'enivrer trois fois par jour; et que le dernier de ses neveux, dom Thadeo, qu'il avait nommé préfet de Rome, prince de Palestrina et généralissime des armées du saint-siége, était plus en état de porter une quenouille que de tenir une épée. Néanmoins, comme sa Sainteté n'avait qu'à puiser dans la bourse des fidèles pour enrichir les membres de sa famille, elle ne se fit pas faute de les gorger d'or, de leur donner des terres, des domaines, de les pourvoir de bénéfices, de leur acheter des palais et même des principautés.

Urbain s'occupa ensuite des affaires de l'Église; il défendit aux récollets de porter la sandale et le capuchon pointu à la façon des capucins; il défendit aux carmes anciens de s'intituler carmes réformés, désignation qui appartenait aux nouveaux ordres de capucins institués par saint François; il exigea que les religieux prémontrés d'Espagne reprissent l'ancien habit et le nom de frater qu'ils avaient quittés par orgueil; il fit différents règlements pour modifier certaines cérémonies du culte qui faisaient déconsidérer la religion; et défendit d'exposer à la vénération publique, dans les églises, les statues des fidèles morts en odeur de sainteté; d'allumer des cierges sur leurs tombeaux, et particulièrement de publier leurs miracles sans l'approbation de la cour de Rome; ce qui ne l'empêcha pas, dans le même mois et par

une singulière contradiction, de béatifier deux fanatiques théatins, André Avellino et Gaëtan de Thiene; un carme débauché, Félix Cantalice; un fougueux inquisiteur, François Borgia, duc de Candie et général des jésuites, un des descendants de l'ancienne famille des Borgia; un illuminé, le carme florentin Corsini; deux femmes extatiques, Marie-Madeleine de Pazzi, et Élisabeth, reine de Portugal; et enfin le bienheureux saint Roch et son chien.

Lorsque sa Sainteté eut réglé avec la plus minutieuse attention tout ce qui était relatif aux moines et au culte des saints, elle se prépara à poursuivre l'œuvre de propagande religieuse que son prédécesseur avait si heureusement commencée; à son exemple, elle résolut de s'appuyer sur la force brutale et sur la prédication, c'est-à-dire d'employer tour à tour des soldats et des jésuites, les uns pour conquérir, les autres pour soumettre et pour corrompre.

D'un caractère défiant et féroce, Urbain songea d'abord à se mettre à couvert de toute tentative soit des ennemis de l'intérieur, soit de ceux du dehors; il fit construire sur le territoire bolonais, du côté qui offrait un accès facile jusqu'à Rome, une forteresse qu'on appela le fort Urbain; il entoura d'un nouveau rempart le château Saint-Ange, qui était déjà défendu par deux murailles, et il le pourvut si abondamment de munitions de guerre, qu'il eût pu soutenir un siége de plusieurs années; il fit également élever un mur d'enceinte autour de ses jardins du Monte-Cavallo; ensuite il établit une manufacture d'armes à Tivoli, disposa des terrains de la bibliothèque du Vatican pour la construction d'un arsenal, enfin, il transforma en une ville de guerre la

cité apostolique, qui devait être le paisible sanctuaire de la morale du Christ.

Sa Sainteté tenait à honneur de laisser des monuments gigantesques de son passage sur le trône de l'Apôtre, et de faire dire à la postérité, que si les papes ses prédécesseurs avaient élevé des palais de granit et de marbre, elle avait fait sortir du sol des monuments de bronze et de fer.

Rarement Urbain VIII prenait la peine d'assembler le consistoire; et lorsqu'il lui arrivait de réunir le sacré collége, comme il ne voulait écouter ni conseils ni observations, les cardinaux n'avaient d'autre parti à prendre que d'applaudir à ses paroles et d'exécuter ses décisions. Même avec les ambassadeurs des rois, il arguait de son privilége d'infaillibilité pour trancher sur les affaires les plus sérieuses. Aucun pontife avant lui, ni Grégoire VII, ni Boniface VIII, n'avait possédé à un degré aussi élevé le sentiment de son importance individuelle; ainsi, dans une question fort grave, les mandataires d'une puissance étrangère lui ayant présenté une objection tirée des anciennes constitutions pontificales, il répliqua impérieusement que sa décision avait plus de poids que les règlements de deux cents papes morts.

La force athlétique dont il était doué ne contribuait pas peu à augmenter la haute opinion qu'il avait de lui-même. Urbain voulait qu'on l'adorât, comme chef spirituel de l'Église et comme roi de la terre; et, dans son orgueil, il osa révoquer une loi qui défendait au peuple romain de jamais ériger de statue à un pape vivant, prétendant qu'on n'avait pu prévoir que la chaire de saint Pierre serait occupée un jour par un pontife tel que lui.

Sans doute un prêtre de ce caractère, opiniâtre, absolu, implacable, ne reculant devant rien pour arriver à son but, eût fait plus qu'aucun de ses prédécesseurs pour le malheur de l'humanité, et eût courbé l'Europe entière sous le joug de la théocratie romaine, s'il ne s'était rencontré sur son chemin un autre prêtre non moins opiniâtre, non moins absolu, non moins implacable que lui, et l'emportant sur sa Sainteté en ruse et en adresse, Richelieu, devenu cardinal, ministre ou plutôt souverain de France sous l'imbécile Louis XIII, et ayant par conséquent à soutenir des intérêts diamétralement opposés à ceux de la cour de Rome.

En effet, pendant qu'Urbain travaillait à augmenter la prépondérance de la maison d'Autriche sur l'Europe, pour anéantir la réforme et faire triompher le catholicisme, Richelieu cherchait à opposer une digue aux envahissements de Ferdinand II, contractait des alliances offensives et défensives avec les protestants d'Allemagne, et négociait habilement auprès de Jacques Ier et de Buckingham, son ministre, pour faire échouer le mariage du prince de Galles, qui était toujours en Espagne, auprès de l'infante devenue sa maîtresse, et qui semblait n'attendre que les dispenses de Rome pour célébrer ses noces. Urbain VIII commit la faute de ne pas expédier les bulles de dispense de la jeune princesse, quoique son prédécesseur eût déjà envoyé celles du fiancé, afin d'obliger le fils du roi d'Angleterre à se convertir. Ce délai permit à Richelieu d'intriguer à la cour de Londres; et un jour, sa Sainteté apprit avec une surprise extrême que le roi Jacques venait de rappeler son fils auprès de lui, et qu'il avait envoyé en France une ambassade solennelle pour demander la

main de la princesse Henriette-Marie, troisième sœur de Louis XIII, pour le prince de Galles.

Urbain adressa aussitôt des représentations à la cour de France, afin d'empêcher cette union; il offrit en compensation de marier la princesse Henriette-Marie à l'infant don Carlos, et de leur faire donner en apanage la souveraineté des Pays-Bas catholiques; il adressa même à ce sujet deux brefs au cardinal; et voyant que rien ne pouvait faire changer les résolutions du ministre, il déclara que si l'on passait outre, il refuserait les dispenses nécessaires pour le mariage. Richelieu répondit laconiquement « qu'on s'en passerait. » Sa Sainteté se tourna alors du côté de l'Angleterre, et chercha par ses promesses à détourner le roi Jacques de ces projets; mais comme l'alliance de son fils avec la sœur de Louis XIII procurait au roi de la Grande-Bretagne des avantages sérieux, la perspective d'éteindre les troubles religieux dans ses états et l'espérance de faire recouvrer le Palatinat à son gendre le duc Frédéric, qui en avait été évincé par Grégoire XV, il repoussa toutes les propositions de la cour de Rome, et fit publier le mariage du jeune prince et de Henriette-Marie de France. Une semblable détermination équivalait à une déclaration de guerre.

Richelieu depuis longtemps avait prévu le cas d'une rupture, et s'était ménagé de puissants auxiliaires, afin de porter un grand coup à l'Autriche et à l'Espagne en les attaquant simultanément sur toutes leurs frontières. C'était le premier exemple de ces coalitions de plusieurs états se prêtant un mutuel secours pour écraser un ennemi redoutable; les rôles étaient ainsi répartis : Venise, la Savoie et la France devaient

expulser les troupes papales de la Valteline et prendre l'offensive en Italie; la Hollande devait avec sa marine attaquer l'Amérique du sud; l'Angleterre devait débarquer une armée sur les côtes d'Espagne; les Turcs devaient envahir la Hongrie; et le roi de Danemarck, à la tête de toutes les forces de son royaume et de celles de la basse Allemagne, devait tomber sur le Palatinat et venir se joindre au prince Mansfeld pour attaquer l'empereur d'Autriche jusque dans ses états héréditaires. Telle était l'organisation de cette ligue formidable.

La France s'étant chargée de donner le signal pour agir, le marquis de Cœuvres entra à la tête d'un corps de troupes dans la Valteline, et en moins de huit jours il conquit le pays et força les soldats du pape à reprendre honteusement la route des états de l'Église. Cette invasion mécontenta d'autant plus Urbain VIII, qu'il regardait déjà la Valteline comme sa propriété, et qu'il se disposait à en former une principauté pour don Thadeo, son neveu, généralissime des troupes pontificales. Toutefois, il se garda bien de laisser paraître la cause de son vif ressentiment; il feignit de voir dans l'agression des Français une preuve que le cardinal de Richelieu abandonnait la cause de l'orthodoxie pour le calvinisme, et au lieu de déclarer la guerre à la France, il se prépara seulement à susciter de puissants ennemis au ministre de Louis XIII.

Un certain chevalier Benardin fut envoyé de Rome auprès des chefs du parti protestant, leur fournit de l'argent, leur fit de magnifiques promesses, et les détermina à lever l'étendard de la guerre civile; d'autre part, le nonce Spada expédia une légion de jésuites dans les provinces catholiques

pour exalter les dévots fanatiques contre le cardinal en l'accusant d'hérésie, ce qui réussit à merveille. Richelieu se vit alors en butte à la haine des deux partis, et attaqué à la fois par les huguenots et par les catholiques.

Pour tout autre la position n'eût pas été tenable; mais l'ambitieux cardinal n'était pas homme à céder le pouvoir sans lutter jusqu'à la dernière extrémité; d'ailleurs, si son autorité était menacée au dedans, n'avait-il pas au dehors des alliés capables de le secourir? Il fit donc venir d'Allemagne les troupes que les états protestants avaient mises à sa disposition pour la grande coalition; et au lieu de les employer contre le saint-siége ou contre la maison d'Autriche, il s'en servit pour écraser les religionnaires de France; puis, trahissant ses alliés, il traita avec le pape, et s'engagea à faire avorter les projets de la ligue, si la cour de Rome consentait à expédier les bulles de dispenses nécessaires au mariage de Henriette-Marie et du prince de Galles. Peu de jours après la ratification de ces arrangements, Jacques Ier mourut, et laissa la couronne d'Angleterre à son fils Charles Ier.

Conformément aux conventions secrètes passées entre les souverains de France et d'Angleterre ou plutôt entre leurs ministres et le saint-siége, on suspendit les armements dirigés contre la maison d'Autriche, on arrêta les envois d'argent destinés au roi de Danemarck et au prince Mansfeld, de sorte que ceux-ci se trouvant engagés dans les provinces ennemies sans vivres et sans subsides, ne purent garder leurs positions et furent obligés de battre en retraite après avoir été vaincus à la bataille de Lutter. Cet événement était prévu par le duc d'Olivarez, premier ministre du roi d'Espa-

gne, et par le cardinal de Richelieu, car on apprit en France presque en même temps la défaite du roi de Suède, la dissolution de la ligue contre la maison d'Autriche, la publication du traité de Mouzon entre Louis XIII, Ferdinand II et Philippe IV d'Espagne, et la consommation du mariage projeté entre la princesse Henriette-Marie et le nouveau roi d'Angleterre, sans que les trois ministres de ces puissances eussent daigné consulter la cour de Rome. Richelieu triomphait non-seulement au sujet de la Valteline, dont il avait fait reconnaître l'indépendance dans le traité de Mouzon, mais encore en humiliant l'orgueil du saint-siége et en ne le faisant intervenir dans les conférences que comme puissance du deuxième ordre.

Urbain VIII comprit alors quel adversaire il avait à combattre; et dans sa rage de ne pouvoir anéantir avec les foudres ecclésiastiques ni avec les armes temporelles un cardinal qui menaçait de substituer l'autorité suprême des rois à l'omnipotence des papes, il déchaîna contre lui un jésuite nommé Santarelli, enthousiaste forcené de la théocratie, l'un des plus fougueux séides de la papauté, qui lança dans le monde catholique un libelle furibond qui laissait bien loin derrière lui tous les traités de Mariana, de Bellarmini, de Suarez et de Bécan. L'ouvrage ayant été dénoncé au parlement et déféré à la Sorbonne, subit une double condamnation devant ces deux tribunaux, et fut brûlé publiquement par les mains de l'exécuteur des hautes œuvres. En outre, une sentence du parlement enjoignit aux jésuites résidants en France de souscrire à la censure de la Sorbonne contre Santarelli ou de quitter le royaume.

Cette dernière partie de l'arrêt ne reçut pas son exécution; le cardinal, qui redoutait de pousser à bout les fanatiques et de périr soit du poison, soit d'un coup de poignard, intervint, et se contenta d'exiger une simple déclaration dans laquelle les jésuites reconnaîtraient l'indépendance du monarque en ce qui concernait le temporel de son royaume.

Mais le livre de Santarelli eut un résultat tout différent à la cour du dévot Ferdinand II; au lieu d'exciter le juste ressentiment du prince, il lui inspira des remords de sa rébellion, il demanda pardon au saint-père en toute humilité d'avoir cherché à se soustraire au joug de Rome; et pour obtenir sa grâce, il rendit, à l'instigation de son confesseur, un édit portant qu'après l'expiration d'un délai de six mois, à partir du jour de la Saint-Ignace, il ne tolérerait plus dans son royaume héréditaire de Bohême aucun de ses sujets, fût-il prince, s'il ne professait la religion catholique. Il publia de semblables édits pour la haute Autriche, pour les provinces de la Carniole, de la Carinthie et de la Styrie. En vain les malheureux habitants de ces contrées sollicitèrent un plus long terme pour obtempérer aux ordres du souverain, le nonce Caraffa et les jésuites représentèrent à sa majesté que ces demandes n'étaient faites que dans l'espoir d'un changement de gouvernement, et les citoyens durent ou se convertir ou émigrer, ou se résoudre à périr.

En Allemagne, les choses suivaient la même marche; les armées impériales s'étaient avancées jusqu'au détroit de Cattégat, sur les côtes de la Baltique, occupaient Brandebourg, le Mecklembourg, la Poméranie, et menaçaient d'écraser les capitales protestantes si elles tentaient la plus

légère résistance. Urbain VIII triompha à son tour, et en vertu de son omnipotence universelle, il régla les destinées des contrées que venait de lui soumettre la maison d'Autriche; il donna en toute souveraineté la ville de Magdebourg à un archevêque; il créa un gouvernement archiducal catholique sous la direction du nonce Caraffa, pour extirper l'hérésie de la haute Allemagne; il investit le comte de Nassau-Liegen, les jeunes comtes de Neubourg, ainsi que le grand maître de l'ordre teutonique, tous fougueux catholiques, de comtés et de villes du haut Palatinat, sous la condition qu'ils convertiraient de gré ou de force les peuples et la noblesse du pays. Il morcela les duchés et les comtés de la basse Allemagne, les donna en curée aux prêtres et aux jésuites le plus dévoués au saint-siége; il confirma les usurpations des évêques de Constance, d'Augsbourg, et celles des abbés de Moenchsreitt et de Kaisersheim qui, à l'aide de ces bouleversements, s'étaient emparés des domaines de la maison ducale; en outre il approuva les vols faits au préjudice des villes de Nuremberg, de Strasbourg, de Hal, d'Ulm et de Lindau, par les prélats et les chapitres catholiques.

Quelque grands que fussent ces avantages pour la papauté, ils ne satisfaisaient pas encore Urbain VIII; car la nature des prêtres est telle, que le succès ne fait qu'accroître leur ambition, comme la possession de grandes richesses ne fait qu'augmenter leur soif insatiable d'or. Sa Sainteté était jalouse de la prospérité des protestants du nord de l'Allemagne et voulait asservir la Hollande. L'imbécile Ferdinand se prépara donc, pour obéir au pape, à envahir le nord de l'Alle-

magne, malgré les difficultés que présentait une semblable entreprise, et pendant que Rome dressait ses batteries contre les Hollandais. Car Urbain en attaquant ces peuples avait le double but de soumettre leurs pays à sa domination, et de se ménager les moyens de porter la guerre en Angleterre.

Mais préalablement il voulut suivre l'exemple de Richelieu et former une ligue contre ces deux puissances alliées. Il intrigua d'abord auprès de l'ambassadeur français; il prétendit que Charles Ier ne remplissait point les promesses solennelles faites lors de son mariage avec Henriette-Marie; il accusa ce prince de mauvais procédés envers sa femme, et engagea l'ambassadeur à pousser Louis XIII à une guerre terrible contre Charles Ier, pour lui enlever ses trois couronnes d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande. Sa Sainteté fit ensuite des ouvertures à l'ambassadeur espagnol pour le même sujet; elle se chargea de faire savoir à Philippe IV qu'il était obligé de venir en aide à la reine d'Angleterre, sa belle-sœur, sous peine de damnation éternelle, et d'employer ses efforts pour l'arracher des mains d'un infâme hérétique et d'un traître qui mettait la religion en danger. Puis, les pourparlers engagés, Urbain VIII s'effaça entièrement pour ne pas laisser pénétrer au duc d'Olivarez, ministre du roi d'Espagne, et au cardinal de Richelieu, la pensée intime de sa politique, et confia au nonce Spada le soin des négociations, se réservant seulement l'organisation du plan de campagne pour aviser aux moyens de capturer les navires anglais sur les côtes de la France, et d'incendier leurs flottes dans leurs ports.

Le saint-père et son conseil trouvèrent une ruse de guerre si ingénieuse et qui paraissait devoir si infailliblement assu-

rer le succès des confédérés, que les ministres de France et d'Espagne, indécis jusque-là sur le parti qu'ils devaient prendre, n'hésitèrent plus, et conclurent un traité entre eux et le saint-siége; ils se partagèrent même à l'avance leur conquête projetée, et le nonce Spada fut chargé, sous le sceau du secret, d'apprendre à Urbain VIII que l'Irlande lui serait dévolue, qu'il pourrait la faire gouverner par son neveu Thadeo Barberino, en qualité de vice-roi du saint-siége; et que, par compensation, il se servirait de toute son influence sur l'empereur pour faire entrer l'Allemagne ainsi que l'Italie dans la confédération, afin de pouvoir lutter sur mer contre la prépondérance maritime des puissances anglaise et hollandaise.

Quelque soin qu'on eût pris pour ne pas laisser transpirer le secret des négociations, le bruit en vint jusqu'à la cour de Charles Ier, et détermina le prince à frapper un grand coup en prenant l'initiative dans les hostilités.

Par ses ordres, Buckingham, son ministre favori, apparut avec une flotte redoutable sur les côtes de la France, débarqua à l'île de Rhé, s'en empara, et de là fit répandre des proclamations sur tout le littoral pour appeler les huguenots aux armes, au nom de la liberté et de l'indépendance religieuse et politique.

Rohan et Soubise, qui étaient les chefs des réformés de France, s'empressèrent de réunir des troupes pour reprendre l'offensive dans la guerre civile, et bientôt on put croire que le moment du triomphe était venu pour le calvinisme. Malheureusement Richelieu était là, et le papisme fut sauvé! Le cardinal-ministre rassembla une flotte et une armée de terre,

les dirigea à la fois contre les vaisseaux anglais et contre les réformés, le tout si heureusement, que Buckingham fut forcé de battre en retraite et de faire voile vers l'Angleterre, laissant aux huguenots tout le fardeau de la guerre. Ceux-ci ne pouvant soutenir la lutte en rase campagne, se retirèrent dans les villes fortifiées, et principalement à la Rochelle, qui était pour ainsi dire la Rome de leur religion. Mais le terrible cardinal ne les tint pas quittes à si bon compte; il les poursuivit jusque sous les murs de cette place, bien déterminé à prendre la ville pour en finir avec la réforme. Le siége fut donc mis devant la Rochelle et poussé avec vigueur par le cardinal en personne. Ce n'était pas en effet une besogne ordinaire que d'assiéger une ville qui du côté de la mer était fortifiée de six grands bastions garnis de cent pièces d'artillerie, que des marais et une triple ceinture de murailles rendaient presque inaccessible du côté de la terre, et que la position de son port mettait en outre à même de recevoir du dehors des vivres et des secours.

Indépendamment de toutes ces difficultés, Richelieu savait qu'il avait affaire à des hommes déterminés qui avaient juré de s'ensevelir sous les ruines de leur cité plutôt que de se rendre. Aussi, à la première nouvelle qu'il eut des préparatifs de Buckingham, qui se disposait à venir avec une flotte nombreuse débloquer la Rochelle, le cardinal songea-t-il à battre en retraite; mais une lettre qu'il reçut d'un jésuite de Londres le fit changer de résolution; l'un des Pères de la société de Jésus mandait au ministre qu'il n'aurait rien à redouter de Buckingham; et en effet, l'événement justifia la prévision: le favori de Jacques Ier fut assassiné.

Son éminence se décida alors à prendre la place par famine; elle fit creuser un fossé d'enceinte de trois lieues d'étendue, défendu par treize grandes redoutes pour battre toutes les issues et intercepter les convois qui arrivaient par terre; ensuite elle fit élever dans la rade une digue de cent quarante-sept toises de longueur pour couper toutes communications entre la ville et la mer, ne réservant qu'une simple ouverture où deux vaisseaux pouvaient à peine passer de front, et faisant construire de chaque côté du rivage deux forts pour défendre cet étroit passage. Les protestants se trouvèrent ainsi bloqués, sans espoir d'être secourus et n'ayant d'autre alternative que celle de faire leur soumission ou de mourir de faim; cependant ils continuèrent à se défendre bravement; et lorsque les envoyés du cardinal-ministre vinrent proposer aux chefs des réformés de rendre la ville à discrétion, Guiton, qui en était gouverneur, se leva de son siége, plaça son poignard sur la table du conseil, et déclara qu'il égorgerait de sa main le premier huguenot qui parlerait de capituler.

Pendant une année entière cette constance héroïque ne se démentit pas un seul instant; les Rochelois mangèrent les chevaux, les chiens, les chats, les souris et les rats: enfin on vit se renouveler dans cette ville infortunée les atrocités qui avaient désolé Paris lors de l'horrible siége de cette capitale par Henri IV.

Comme tout dans ce monde doit avoir un terme, le cardinal-ministre, instruit des extrémités où étaient réduits les assiégés, et de la mort de douze mille de ces malheureux par suite d'inanition, se décida à donner un assaut général,

pour que l'exécrable Louis XIII, qui était venu le rejoindre, pût jouir du spectacle d'une ville livrée au pillage. Mais l'attente du monarque fut trompée : la Rochelle se rendit à discrétion, et Louis XIII ne put contempler ni le massacre de ses sujets par une soldatesque effrénée, ni les violences exercées sur les femmes et sur les jeunes filles, ni l'incendie promenant sa flamme dévorante sur tous les édifices, au milieu des cris des vainqueurs, des hurlements des blessés et des gémissements de leurs victimes!

La chute de la Rochelle fut un coup terrible pour le calvinisme; cependant quelques bandes de réformés se montrèrent encore en armes dans les provinces du Midi; la petite ville de Privas en Vivarais osa même soutenir un siége contre l'armée royale, que Louis XIII commandait en personne. Elle fut emportée d'assaut, et par ordre de sa majesté les soldats catholiques y commirent des atrocités qui égalèrent celles qui avaient été exercées à Mérindol sur les infortunés Vaudois. La ville d'Alais essaya également de se défendre, mais elle fut bientôt contrainte à capituler. Alors le duc de Rohan convoqua à Anduze une assemblée générale du parti réformé, et fit décréter par les religionnaires qu'on enverrait au roi une ambassade pour traiter de la paix.

Louis XIII octroya aux calvinistes un édit de pacification avec abolition des anciens priviléges, c'est-à-dire qu'il permit aux huguenots de professer la religion réformée, mais sans pouvoir tenir des assemblées politiques, et sans avoir le droit de se donner des chefs, ni de former un trésor commun. Ce triomphe du catholicisme en France ne satisfit pas extraordinairement Urbain VIII, qui, en soulevant une guerre

contre les protestants, n'avait eu d'autre projet que de préparer la ruine de la Grande-Bretagne; aussi le nonce Spada et les jésuites confesseurs des rois et des ministres de France et d'Espagne reçurent-ils de sa Sainteté l'ordre de stimuler le duc Olivarez et le cardinal-ministre, pour qu'ils concertassent leur plan d'attaque contre l'Angleterre.

Pour la cour de Rome, cette guerre d'invasion était d'autant plus favorable, que de toutes manières elle devait amener la soumission de la Grande-Bretagne au papisme, soit que Charles Ier prît le parti de se ranger à son obédience pour éviter les hostilités, soit qu'il se résolût à entamer une guerre dont le résultat n'était pas douteux, sa majesté britannique se trouvant en butte à la haine des catholiques et des protestants de ses états, à cause de son despotisme.

Charles Ier avait bien compris la difficulté de sa position: n'osant pas s'exposer aux chances d'une lutte contre la France et l'Espagne, il chercha d'abord à temporiser; et pour mettre le pape dans ses intérêts, il parut incliner en faveur des doctrines ultramontaines, sans toutefois y adhérer d'une manière formelle; ensuite il prit l'engagement secret de travailler à la conversion de ses peuples, sous la condition que sa Sainteté ferait dissoudre la ligue.

Urbain VIII, satisfait de se voir au but qu'il se proposait d'atteindre, la soumission du roi d'Angleterre, ne voulut pas brusquer les choses, et se contenta des assurances formelles que Charles Ier donnait de se convertir. D'ailleurs il entrait dans les vues du pontife de mettre un terme aux guerres, pour ne pas fournir aux rois de France et d'Espagne, aussi bien qu'à l'empereur d'Allemagne, l'occasion d'augmenter leur

influence sur l'Europe, et d'annihiler en quelque sorte l'autorité du saint-siége. En effet, les succès des armes de Ferdinand II ne laissaient pas que de donner des inquiétudes sérieuses à la cour de Rome pour l'avenir; Urbain VIII voyait avec déplaisir s'étendre démesurément la maison d'Autriche, et redoutait que l'empereur, maître du Nord, ne se rabattît sur le Midi, et qu'il ne lui prît fantaisie de faire revivre des prétentions de souveraineté sur les états de l'Église.

Ces craintes étaient d'autant mieux fondées, qu'après la chute du roi de Danemarck Christiern IV, qui, chassé de ville en ville par les généraux Wallenstein et Tilly, se trouvait acculé à sa dernière place fortifiée, la ville de Gluckstadt, rien ne pouvait empêcher Ferdinand d'ajouter les états de Danemarck à son empire et de se trouver ainsi le plus puissant monarque de l'Europe. Sa Sainteté eut donc soin de faire intervenir le jésuite confesseur du prince dans la question, et fit accorder à Christiern IV une paix beaucoup plus avantageuse qu'il n'eût dû l'espérer, car elle lui conserva l'intégrité de ses états. La raison de cette sollicitude singulière de la cour de Rome pour les protestants venait de ce qu'elle n'avait plus rien à redouter de gens réduits aux dernières extrémités, et de ce qu'elle songeait sérieusement au contraire à diminuer la prépondérance de l'empire d'Allemagne.

Urbain VIII avait les mêmes motifs de se défier de l'Espagne, qui commençait à peser sur les états d'Italie, et menaçait un jour de les faire passer sous sa domination avec l'appui de l'empereur; mais n'osant point rompre avec Philippe IV, il continuait à demeurer son allié, prêt à se tourner

contre lui à la première occasion : elle ne se fit pas attendre; un événement imprévu vint mettre tous les grands intérêts politiques en présence. Don Vincenzo, duc de Mantoue, était au lit de mort et ne laissait aucun héritier direct. Le duc de Nevers, son plus proche parent, qui était Français, ayant abandonné ses droits en faveur de son fils Charles, duc de Réthel, celui-ci se porta tout naturellement héritier du Mantouan et du Montferrat. Comme il était présumable que l'Espagne ne permettrait pas qu'un prince français s'établît dans l'Italie supérieure si on lui laissait le temps de s'opposer à son installation, Urbain VIII fit écrire par Strizzio, ministre de Vincenzo, au duc de Réthel, qu'il eût à se rendre secrètement à Mantoue pour faire reconnaître ses droits par le vieux duc, ce qui eut lieu sans aucune difficulté de la part du moribond.

Il existait encore une princesse de la famille ducale, une arrière-petite-fille de Philippe II, qui était religieuse. Sa Sainteté avait prévu que l'Espagne chercherait à produire des prétentions en faveur de cette jeune fille; et pour enlever jusqu'au moindre prétexte de guerre à Philippe IV, elle avait envoyé une dispense de mariage; de sorte que, dans la même soirée, cette jeune fille fut retirée de son couvent et mariée au duc François. Peu d'heures après, le vieillard Vicenzo rendit le dernier soupir, et Charles de Réthel fut salué prince de Mantoue.

Cette nouvelle causa une grande sensation à Madrid. Le duc d'Olivarez, furieux de se voir joué par un jeune homme, laissa éclater sa colère, et annonça qu'il ferait repentir le nouveau prince de sa témérité. Pour réaliser ses menaces il

lui suscita deux ennemis puissants, les ducs de Guastalla et de Savoie, qui élevèrent des prétentions, l'un sur le duché de Mantoue, l'autre sur le Montferrat, regardé comme la clef du Milanais. Ensuite il envoya ordre à don Gonzalez de Cordova, gouverneur de Milan pour Philippe IV, de prendre à l'instant les armes et de joindre ses troupes à celles des ducs de Guastalla et de Savoie.

Urbain VIII, le machinateur de toute cette affaire, expédia aussitôt des courriers à la cour de Louis XIII pour l'instruire de ce qui se passait, et l'engager à venir au secours du duc de Mantoue. Sa Sainteté offrait en outre au roi de France de se mettre à la tête d'une ligue contre l'Espagne, pour lui enlever le Milanais, la Sicile et le royaume de Naples. Cette proposition flattait trop agréablement l'ambition de Louis pour qu'il ne l'acceptât pas. Sa majesté rassembla immédiatement une armée; et quoiqu'on fût au milieu de l'hiver, elle l'envoya attaquer les défilés des Alpes, qui étaient gardés par les troupes du duc de Savoie. En moins de trois semaines les défilés furent emportés, la ville de Suze prise d'assaut, et Victor Amédée contraint à demander la paix. Le roi de France fit alors préparer un traité qui posait les bases d'une ligue perpétuelle entre lui, sa Sainteté, la république de Venise et le duché de Mantoue.

Ces deux dernières puissances s'empressèrent de le ratifier; mais le pontife, qui avait atteint son but en mettant aux prises les deux monarchies les plus redoutables de la chrétienté, pensant qu'elles se détruiraient l'une l'autre, ne voulut plus adhérer à aucun traité. Il prétexta même que le conseil des cardinaux s'opposait à ce qu'il prît une part active

dans la lutte avant de connaître la détermination de l'empereur; excuse détestable, car le saint-père non-seulement faisait bon marché des observations du sacré collége, qu'il n'admettait pas même à délibérer, mais encore, à l'égard de Ferdinand II, il ne se faisait nullement faute de montrer combien il lui était devenu odieux, et il disait ouvertement qu'il suffisait qu'une réclamation, même la plus légitime, vînt de la cour de Vienne pour être repoussée. Ainsi, Ferdinand ayant fait demander au pape que saint Étienne et saint Wenceslas, deux anciens roi de Hongrie, fussent admis dans le calendrier romain, sa Sainteté avait répondu ironiquement qu'ils n'étaient pas dignes d'un tel honneur. Dans une autre occasion, l'empereur ayant sollicité l'autorisation de conférer les emplois ecclésiastiques rendus libres par l'édit de restitution, le pape avait rejeté sa demande comme portant atteinte au concordat passé entre l'empire et le saint-siége; ce qui était un mensonge, puisque le roi de France, en vertu même du concordat de François I[er], exerçait précisément dans ses états le droit réclamé par Ferdinand. Enfin, celui-ci ayant demandé à Rome la permission de transformer en colléges pour les jésuites les couvents acquis par l'édit de restitution, sa Sainteté, au lieu d'accéder à ce désir, lui avait ordonné de remettre immédiatement ces monastères aux évêques.

L'imbécile monarque restait toujours soumis, se contentant de dire que, malgré le pape, il ne cesserait de se montrer le champion dévoué du catholicisme. Pour joindre l'exemple au précepte, il mit trois armées en campagne; l'une, qu'il envoya au secours des Polonais attaqués par les Suédois, et

qui rétablit les affaires des premiers; l'autre, qu'il fit porter vers les Pays-Bas pour opérer sa jonction avec les troupes espagnoles; et la troisième, forte de trente-cinq mille hommes, qu'il dirigea sur l'Italie pour s'emparer de Mantoue. D'abord tout ploya devant les Allemands; la Suisse, qui avait voulu maintenir sa neutralité et refuser le passage, fut contrainte de céder; les défilés des Grisons furent enlevés, et l'armée impériale descendit du sommet des Alpes en suivant les bords de l'Adda et de l'Oglio, et se dirigea vers le Mantouan. De leur côté, les Espagnols pénétrèrent dans le Montferrat, sous la conduite de Gonzalve de Cordoue, pour combattre les Français, qui s'étaient emparés de Saluces et de Pignerol; et ces trois redoutables puissances, attirées sur le sol de la haute Italie par le pontife, se préparèrent à faire couler des fleuves de sang pour le triomphe du saint-siége.

Mais ce que n'avait pu prévoir Urbain VIII, c'est que Ferdinand II, ce prince si dévoué à la cour de Rome, secouerait enfin le joug des prêtres, et porterait l'audace jusqu'à vouloir compter avec le pape et revendiquer la souveraineté de la haute Italie. C'est cependant ce qui arriva : l'empereur, victorieux en Italie, en Pologne et dans les Pays-Bas, se prit à avoir de l'orgueil, et fit signifier à sa Sainteté qu'il voulait recevoir la couronne de ses mains, et qu'elle eût à se rendre à Bologne ou à Ferrare pour la cérémonie. Urbain VIII n'osa pas refuser, et chercha seulement à gagner du temps; la cour de Vienne pénétra ses intentions, le mit en demeure de s'expliquer, et réclama en outre la suzeraineté des duchés d'Urbino et de Montefalco.

Comme sa Sainteté hésitait encore à donner une réponse

et à déclarer sa détermination à l'égard des nouvelles prétentions qu'élevait l'empereur sur les domaines de l'Église, le farouche Wallenstein, un des généraux de Ferdinand, osa mettre en délibération si on irait attaquer Urbain VIII jusque dans Rome, donnant à entendre que cette ville n'avait pas été pillée depuis près d'un siècle; que depuis cette époque les papes l'avaient enrichie des dépouilles des autres peuples, avaient amoncelé dans les caves du Vatican des sommes énormes, et qu'on ne devait pas dédaigner une si belle occasion de s'emparer de trésors immenses, de relever l'empire de Charlemagne, et de le rendre héréditaire dans la maison d'Autriche.

Ces projets paraissaient d'autant plus faciles à réaliser qu'aucune puissance n'était en état de s'opposer aux volontés de Ferdinand II; les Pays-Bas étaient envahis, les villes protestantes subjuguées, le roi de Danemarck vaincu; l'Italie tremblait devant les armées impériales; la France, tout entière aux discordes que fomentaient Gaston d'Orléans et la reine-mère pour renverser le cardinal-ministre, restait indifférente à ce qui se passait au dehors. Urbain VIII commençait à désespérer du salut de l'Église, lorsqu'il se rappela qu'il existait aux extrémités du nord de l'Europe un prince protestant redoutable par sa valeur, Gustave-Adolphe, qui pouvait opérer une diversion favorable au saint-siége, en portant la guerre dans les provinces de l'empire. Urbain envoya immédiatement un ambassadeur à Richelieu, le fit entrer dans ses vues, et obtint qu'il ferait conclure un armistice entre la Pologne et la Suède; puis, quand la guerre eut cessé sur ce point, sa Sainteté s'entendit avec la France pour

fournir au roi de Suède les sommes nécessaires à l'entretien d'une armée formidable destinée à envahir l'Allemagne, ne lui imposant point d'autre condition que celle de tolérer le culte catholique partout où il le trouverait établi; clause qui fut tenue secrète, dans la crainte que cette tolérance n'éveillât les susceptibilités des réformés.

Enfin il y eut à Leipzig une assemblée générale de princes et d'électeurs protestants, et tous d'un commun accord décidèrent qu'on ferait la guerre à Ferdinand. Cette coalition, quoique formidable, n'eût peut-être pas suffi pour renverser la puissante maison d'Autriche, qui était au plus haut degré de prospérité, si les confédérés n'avaient été secondés dans leur entreprise par les peuples, qui avaient hâte de secouer le joug insupportable du baron de Wallenstein, le favori du prince, l'un de ses plus habiles généraux, il est vrai, mais aussi le plus cruel, le plus despote, le plus infâme de ses ministres.

Gustave-Adolphe ouvrit la campagne et se dirigea vers le bas Oder, chassant devant lui les troupes allemandes et grossissant son armée d'une foule de mécontents. Arrivé sous les murs de Leipzig, il rencontra le comte de Tilly, mit son corps d'armée en déroute, et poussa rapidement jusqu'à Mayence, qu'il emporta d'assaut.

Tous les princes opprimés vinrent se ranger sous les étendards du roi de Suède; et le parti de la réforme, peu d'instants auparavant écrasé et vaincu, se trouva en état de dicter des lois à ses oppresseurs; les ministres protestants revinrent aussitôt dans le Palatinat et parcoururent toutes les provinces de l'empire à la suite de l'armée de Gustave-Adolphe pour ranimer l'enthousiasme religieux.

Sa Sainteté ne cacha pas la joie que lui causait le triomphe du roi de Suède et l'abaissement de la maison d'Autriche, ce qui provoqua de la part de l'ambassadeur de Ferdinand des représentations énergiques. L'empereur, instruit de cette circonstance, écrivit à Urbain pour lui témoigner son mécontentement et l'avertir qu'aussitôt qu'il aurait chassé de l'Allemagne Gustave-Adolphe et ses trente mille hérétiques il viendrait régler ses comptes avec le saint-siége. Le saint-père lui répondit par cette seule phrase : « Alexandre a fait » la conquête du monde avec trente mille Grecs. »

Urbain montra moins d'égards encore pour les cardinaux espagnols, qui, à l'instigation du duc d'Olivarez, essayèrent de lui faire des remontrances au sujet de son alliance avec un souverain protestant ; et le cardinal Borgia ayant osé, en plein consistoire, lui représenter le scandale de sa conduite et l'accuser de travailler à la ruine de la religion, il se leva de son siége, vomit un torrent d'injures et de blasphèmes contre le prélat assez hardi pour tracer une règle de conduite au vicaire de Dieu ; et comme celui-ci voulait répondre, sur un signe du pontife le cardinal Barberino, qui était d'une force athlétique, se jeta sur Borgia, le renversa à terre, et le traîna par les cheveux hors de la salle du consistoire.

Après cette scène de violence, tous les membres de l'assemblée se séparèrent en tumulte, les Espagnols annonçant hautement qu'ils allaient provoquer la réunion d'un concile pour juger le pape et procéder à sa condamnation. Les jésuites mêmes, qui voyaient leur puissance anéantie en Allemagne par le fait de l'invasion de Gustave-Adolphe, se montrèrent hostiles à Urbain VIII ; et le confesseur du duc d'Oli-

varez, un des principaux dignitaires de l'ordre, publia un livre sur les attributions du chef suprême de l'Église, et prouva par des raisonnements très-logiques que les papes n'avaient aucun pouvoir canonique au delà de leur évêché de Latran, et qu'ils n'étaient pas plus élevés en dignité que les autres évêques. La cour de Madrid trouva les arguments des jésuites tellement en rapport avec son propre sentiment, qu'on délibéra dans le conseil du roi catholique, si on enlèverait au pontife la collation des bénéfices de l'Espagne, et si on érigerait une daterie pour recevoir l'argent prélevé sur les ecclésiastiques du royaume par l'Église romaine.

D'un autre côté, les événements prenaient en Allemagne une direction bien différente de celle que le pape avait prévue; sa Sainteté, en s'alliant aux hérétiques, avait bien compté concourir à l'affaiblissement de la maison d'Autriche, mais non à sa ruine, qui entraînait nécessairement celle du catholicisme. Or, le roi de Suède semblait avoir pris trop au sérieux la mission dont il s'était chargé d'humilier l'empereur; son armée avait envahi la Bavière, après avoir défait une seconde fois le comte de Tilly, qui était resté sur le champ de bataille; un de ses lieutenants, le duc Bernard de Saxe-Weimar, avait pénétré dans le Tyrol et menaçait l'Italie avec les vieilles bandes suédoises. Il n'était plus possible de douter que les intentions de Gustave-Adolphe ne fussent changées, et qu'il ne songeât à profiter de sa fortune pour faire triompher le protestantisme et transformer en principautés temporelles les évêchés de l'Allemagne méridionale; déjà même le prince avait annoncé qu'il voulait établir sa résidence à Augsbourg.

Urbain comprit alors la faute énorme qu'il avait commise, et pour la réparer, il mina sourdement le parti de son allié, retarda le payement des subsides, se mit en correspondance avec Ferdinand, lui livra les plans de campagne de l'armée suédoise, et, ce qui fut le plus funeste à Gustave-Adolphe, il détermina l'empereur à donner le commandement de ses armées au terrible baron de Wallenstein, qu'une intrigue de cour avait fait exiler, et qu'il regardait comme le seul général capable de se mesurer avec le roi de Suède. Ces deux hommes, l'un et l'autre renommés par leurs talents militaires, se trouvèrent alors en présence; Gustave-Adolphe à la tête de trente mille hommes d'excellentes troupes, Wallenstein commandant une armée de plus de soixante mille impériaux; la rencontre eut lieu en Misnie, dans une vaste plaine qui s'étend entre Weissenfels et Lutzen.

Au commencement de l'action, l'armée suédoise rompit les lignes des impériaux, les mit en désordre et s'empara de leurs canons. Gustave, voulant profiter de cet avantage, commanda à sa cavalerie de donner dans le gros de l'armée de Wallenstein; et afin d'animer les soldats par son exemple, il chargea tête baissée sur une troupe de cuirassiers. Soit que le commandement n'eût pas été entendu des troupes, soit qu'il y eût trahison de la part des officiers supérieurs, le prince se trouva engagé au milieu des ennemis avant de s'apercevoir qu'il n'était suivi que par un petit nombre de cavaliers. Alors il voulut faire volte-face et se frayer un chemin pour sortir de la mêlée; il était trop tard. Déjà affaibli par le sang qui s'échappait d'une large blessure reçue au bras gauche, assailli de tous les côtés à la fois, il ne put que faire

des prodiges de valeur. Un coup de mousquet, qui lui fut tiré à bout portant dans le dos, le désarçonna, et l'un de ses pieds demeurant engagé dans l'étrier, il fut traîné à terre par son cheval; dans cet état il reçut un autre coup de mousquet qui lui cassa la tête. Ainsi périt ce grand prince, le protecteur zélé du protestantisme, arrêté dans sa marche victorieuse au moment où il allait recueillir le fruit de ses courageux efforts, et planter le drapeau de l'indépendance religieuse sur les ruines du papisme.

Puffendorf et plusieurs autres historiens ont affirmé que Gustave-Adolphe avait été victime d'une odieuse trahison, et ils portent particulièrement leurs soupçons sur François Albert, duc de Saxe-Lauenbourg, sur l'empereur et sur le pape; ce qu'il y a de positif, c'est que la nouvelle de la mort du roi de Suède fut reçue avec des transports de joie à Vienne et à Rome. Néanmoins la mort du chef n'abattit point le courage des protestants; le duc de Saxe-Weimar, Torstenson, Wrangel, Horn, continuèrent la guerre avec succès, et le chancelier Oxenstiern, par d'habiles négociations avec la France, l'Allemagne et la Hollande, soutint l'ascendant de la Suède sur l'empire romain germanique.

Mais Urbain VIII savait que la réforme avait perdu son plus redoutable appui, et il ne s'inquiéta pas autrement de la lutte engagée entre les lieutenants de Gustave-Adolphe et Ferdinand II; d'ailleurs cette guerre était fort utile aux intérêts de sa politique, et lui permettait de réaliser ses projets de domination sur les principautés de l'Italie, sans crainte d'être inquiété par la maison d'Autriche.

Sa Sainteté en profita pour s'assurer la possession du

duché d'Urbino en faisant assassiner le jeune duc, dernier héritier de la maison de Rovère. Le vieux seigneur Francesco Maria, qui avait depuis longtemps abdiqué en faveur de son fils, se trouva obligé de prendre les rênes du gouvernement; et pour soustraire sa petite-fille, âgée d'une année, à l'ambition du pontife, il la fiança au fils du duc de Toscane, et la fit transporter dans un pays voisin. Précautions inutiles! Urbain menaça le vieux duc d'une guerre terrible, et l'obligea de reconnaître qu'il tenait ses villes, terres ou domaines, en fief du saint-siége, exigea que les officiers de la province lui prêtassent serment de fidélité, et le contraignit même à remettre ses forteresses entre les mains de ses créatures; puis, un matin, Francesco Maria fut trouvé mort dans son lit. Le neveu du pape, Thadeo Barberino, vint prendre possession du pays, et le duché d'Urbino, ainsi que les villes de Pesaro et de Sinigaglia, furent déclarés dépendances des états de l'Église.

Quoique sa Sainteté s'occupât sérieusement d'accroître le patrimoine de Saint-Pierre, elle ne négligeait pas la fortune de sa propre famille, et chaque jour elle ajoutait à ses immenses richesses de nouveaux dons, si bien qu'en moins de dix années le trésor apostolique avait été grevé d'emprunts si énormes, que les revenus du saint-siége ne suffisaient plus à payer les intérêts; on élevait au chiffre de cent cinq millions d'écus le montant des sommes monnayées versées entre les mains des neveux du pape, indépendamment de celles qui avaient été employées à l'achat des palais, des terres, des vignes, des tableaux, des statues, d'ouvrages d'orfévrerie, de vaisselle d'or ou d'argent, et de pierreries. « La valeur de

toutes ces choses, au rapport de Foscarini, était si grande qu'il est possible de le croire et de le dire. »

Jamais l'excès du népotisme n'avait été poussé si loin par les pontifes; car Urbain, non content de gorger ses frères et ses neveux de richesses, de dignités, d'honneurs et de bénéfices, donnait des évêchés à leurs enfants à la mamelle; et même, scandale jusqu'alors sans exemple, à ceux qui étaient encore dans le ventre de leurs mères! Ce grand amour du pape pour ses parents s'étendait jusqu'à leurs nombreuses créatures et à leurs flatteurs; il n'existait pas de méchant versificateur qui ne fût pourvu d'excellents bénéfices en récompense de quelque distique à la louange des Barberini.

Par compensation, si Urbain protégeait les misérables qui prostituaient leur plume par une basse et servile adulation, il ne se faisait pas faute de persécuter les hommes de génie qui refusaient de glorifier de si grandes turpitudes; et le célèbre Galilée Galilei, le père de la philosophie expérimentale, fut l'un de ceux que sa Sainteté persécuta avec le plus d'acharnement. Cet homme célèbre avait déjà établi la théorie du mouvement uniformément accéléré et posé les règles de l'isochronisme des oscillations du pendule; en outre, il venait de faire une découverte magnifique, celle des instruments d'optique, qui ouvraient une nouvelle route à l'astronomie, et permettaient de prouver par l'observation directe les vérités du système de Copernic sur la révolution de la terre autour du soleil.

Au moyen de son télescope, Galilée plongea dans les profondeurs de l'immensité, et contempla des phénomènes que n'avait encore aperçus aucun regard mortel; la surface

de la lune lui apparut hérissée de montagnes et sillonnée par des vallées profondes; Vénus lui présenta, ainsi que le satellite de la terre, des phases qui prouvaient sa sphéricité; Jupiter s'offrit à lui environné de ses quatre astéroïdes qui l'accompagnent éternellement; la voie lactée, les nébuleuses, tout le ciel enfin se montra à ses yeux avec ses millions d'étoiles invisibles. Quelle surprise, quelle volupté excita dans l'âme de Galilée l'aspect de tant de merveilles! Quelques jours suffirent néanmoins à ce grand astronome pour compter tous ces mondes, et pour enregistrer le résultat de ses admirables découvertes dans un écrit intitulé « le Courrier » céleste, » qu'il dédia aux princes de Médicis.

Ensuite Galilée continua le cours de ses investigations; il observa des taches mobiles sur le soleil, et n'hésita pas à conclure que cet astre tournait sur lui-même; il remarqua sur le côté obscur de la lune, dans le premier et dans le dernier quartier, une lueur cendrée qui n'est visible qu'au télescope, et il jugea avec raison que cet effet était dû à la lumière réfléchie par le globe terrestre. Ses observations suivies sur les taches de la lune et leur retour périodique aux mêmes époques l'amenèrent à découvrir que cet astre présentait toujours la même face à la terre; il étudia les mouvements et les éclipses des satellites de Jupiter, s'en servit pour la mesure des longitudes, et entreprit même un assez grand nombre d'observations sur ces astres pour en construire des tables à l'usage des navigateurs.

Enfin, de découvertes en découvertes, Galilée parvint à arracher à la nature le voile mystérieux qui l'avait dérobée aux regards des hommes, il put admirer les lois sublimes

qui régissent l'univers; la rotation de la terre, sa révolution autour du soleil, la fixité de cet astre; toutes les merveilles de ces mondes lumineux qui s'échelonnent dans l'immensité jusqu'au trône de la Divinité. Galilée voulut éclairer les autres hommes, frayer une nouvelle route à la science, et il publia ses admirables théories. Mais par malheur il excita la haine jalouse d'un pape qui avait des prétentions à l'omniscience comme à l'infaillibilité, et son protecteur, le grand duc de Toscane, qui l'avait nommé son mathématicien extraordinaire, n'était pas assez puissant pour le défendre contre une telle inimitié. De toutes parts les jésuites, les prêtres, les moines, se déchaînèrent contre Galilée; les uns soutinrent que ses découvertes dans les astres étaient de pures visions, comparables aux voyages imaginaires d'Astolphe; les autres affirmèrent avoir eu le télescope en leur possession pendant des nuits entières, et n'avoir rien aperçu de tout ce que l'astrologue Galilée annonçait; tous l'accablèrent d'épigrammes dans leurs sermons, ou cherchèrent à jeter sur lui du ridicule; c'était ainsi du reste qu'en avaient agi les compatriotes de Copernic, qui avaient été même jusqu'à le tourner en dérision sur un théâtre.

Galilée continuait à publier ses travaux sans s'occuper des clameurs des prêtres; mais ils imaginèrent de l'attaquer devant le saint-siége pour faire condamner ses nouvelles théories comme mensongères et hérétiques. Le célèbre astronome essaya vainement de calmer cette tempête, et fit paraître un traité en forme d'épître adressée à la grande duchesse de Toscane, dans lequel il essayait de prouver théologiquement, et par des citations tirées des Pères, que les textes

de l'Écriture ne devaient pas être pris à la lettre et pouvaient se concilier avec les nouvelles découvertes sur la constitution de l'univers. Cet écrit ne fit qu'accroître la colère de ses ennemis; l'auteur fut accusé de soutenir des opinions erronées en matière de foi, de vouloir renverser la religion et d'outrager la majesté de Dieu. En conséquence, il fut cité à comparaître à Rome, en personne, pour s'entendre condamner par une assemblée de cardinaux, d'archevêques, d'évêques, et de théologiens, réunis sous la présidence de sa Sainteté Urbain VIII. Ce conciliabule de prêtres ignorants, stupides et fanatiques, n'ayant aucun égard pour cet illustre vieillard, refusa même d'écouter les raisons qu'il alléguait en faveur de ses théories, et prononça la déclaration suivante : « Au nom du Père, du » Fils et du Saint-Esprit! nous tous rassemblés en ce lieu sous » l'inspiration de l'Esprit saint, éclairés par les lumières du » souverain pontife, nous décidons qu'aucun fidèle ne doit » croire ni soutenir que le soleil est placé immobile au centre » du monde; nous décidons que cette opinion est fausse et » absurde en théologie, aussi bien qu'hérétique, parce qu'elle » est expressément contraire aux paroles de l'Écriture, et » impliquerait une accusation d'ignorance envers Dieu, la » source de toute science et le révélateur des livres saints. » Nous défendons également d'enseigner que la terre n'est » point placée au centre de l'univers, qu'elle n'est pas immo» bile et qu'elle a un mouvement journalier de rotation, parce » que cette seconde proposition est, pour les mêmes motifs, » fausse, absurde même en philosophie, autant qu'erronée » en matière de foi. »

Galilée voulut répliquer et faire valoir les arguments que

lui suggérait la vérité pour défendre une doctrine basée sur des faits irrécusables; mais le pape lui imposa silence, et déclara qu'en vertu de son infaillibilité il décidait que la terre était immobile et que l'univers était régi par les lois qu'indiquait la Genèse; enfin il lui fit défense de professer désormais ses nouvelles théories.

Quoique condamné, le noble vieillard, de retour à Florence avec un amour plus grand encore de la science, n'en poursuivit pas avec moins d'ardeur que par le passé l'étude des vérités sublimes dont il se regardait comme le dépositaire; et pour ne pas laisser perdre ce précieux trésor, il résolut de rassembler dans un seul ouvrage toutes les preuves physiques du double mouvement de la terre sur elle-même et autour du soleil, et de ses rapports avec les autres planètes dans le système solaire. Pour rendre ces vérités palpables et les mettre à la portée de toutes les intelligences, Galilée ne composa point un traité, mais de simples dialogues entre deux personnages des plus distingués de Venise et de Florence, et un troisième interlocuteur qui, sous le nom de Simplicius, reproduisait les arguments des théologiens et de la philosophie scolastique; il se rendit ensuite à Rome et présenta hardiment son ouvrage au maître du sacré palais, le priant de l'examiner avec une scrupuleuse attention, d'en retrancher tout ce qui lui paraîtrait suspect, et de le censurer avec la plus extrême sévérité. Le prélat, ne soupçonnant aucune arrière-pensée chez l'auteur, lut et relut l'ouvrage, le confia même à un de ses collègues qui n'y vit également rien à reprendre, et y mit de sa propre main une ample approbation. Galilée, tout joyeux d'avoir réussi

dans sa ruse, revint à Florence et fit immédiatement imprimer son livre.

Dès leur apparition, les dialogues excitèrent parmi les théologiens et les jésuites une rumeur extraordinaire; tous crièrent au scandale et demandèrent la punition du coupable. Urbain VIII, qui s'était reconnu dans le personnage de Simplicius, et dont l'amour-propre se trouvait en jeu, accueillit les plaintes du clergé; et malgré les représentations de l'auteur, qui se retranchait derrière l'autorisation donnée à son livre par la censure, malgré ses protestations formelles de n'avoir point voulu attaquer la religion, mais seulement faire l'exposition des deux systèmes de Ptolémée et de Copernic, sans pour cela adopter aucune des deux opinions, malgré la protection du grand duc de Toscane, sa Sainteté passa outre, le déféra elle-même au tribunal de l'inquisition, et l'assigna à comparaître en personne devant les redoutables juges du saint-office. Galilée fut contraint d'obéir; ni la faiblesse de sa santé, ni les douleurs rhumatismales dont il était tourmenté, ni son grand âge (il avait alors soixante-dix ans) ne purent adoucir la haine sacerdotale.

« J'arrivai à Rome, dit-il dans une de ses lettres, le 10 fé-
» vrier 1633, et je fus remis à la clémence de l'inquisition et
» du souverain pontife, qui n'avait pour moi aucune estime,
» parce que je ne savais point rimer l'épigramme et le petit
» sonnet amoureux. D'abord on me renferma dans le palais de
» la Trinité-du-Mont; le lendemain je reçus la visite du Père
» Lancio, commissaire du saint-office, qui me prit dans son
» carrosse. En chemin il me fit diverses questions et me mon-
» tra un grand désir que je réparasse le scandale que j'avais



PL.



Bourdet del. *Fauchery, dir.* *Pardinel Sculp.*



» donné à toute l'Italie en soutenant l'opinion du mouvement de la terre; et à toutes les preuves mathématiques » que je pouvais lui opposer, il me répondait par ces paroles » de l'Écriture : « La terre sera immobile pour toute éternité, » parce qu'elle est immobile de toute éternité. » En discourant » ainsi, nous arrivâmes au palais du saint-office; je parus » devant une congrégation nommée non pour me juger, mais » pour me condamner; cependant je me mis à exposer mes » preuves. Quelque peine que je me donnasse, je ne pus » jamais venir à bout de me faire comprendre; on coupait » tous mes raisonnements par des élans de zèle, et l'on m'op» posait toujours le passage de l'Écriture sur le miracle de » Josué, comme la pièce victorieuse de mon procès. Je citai » à mon tour ces étranges paroles des livres saints où il est » dit : « Que les cieux sont solides et polis comme un miroir » de bronze, » pour prouver qu'il ne fallait pas interpréter » l'Écriture à la lettre, si l'on voulait que les peuples qui » ne sont pas plongés dans un abrutissement barbare con» servassent quelques croyances dans les dogmes de la reli» gion; on me répondit par des injures. »

A la suite de ce premier interrogatoire, Galilée fut enfermé dans les cachots infects du saint-office, où il resta plusieurs mois; puis on le fit sortir quand on supposa que les souffrances, les mauvais traitements et un jeûne forcé avaient diminué son énergie morale; mais comme il montra la même obstination, sa Sainteté le fit conduire dans la chambre de la question. L'infortuné vieillard subit à plusieurs reprises le supplice de la corde avec le plus grand courage et sans vouloir se reconnaître coupable; enfin, le corps brisé par les

terribles secousses de l'estrapade, vaincu par d'atroces douleurs, Galilée demanda grâce et déclara que son ouvrage était rempli d'abominables mensonges. Il fut ensuite ramené devant le tribunal pour y prononcer son abjuration; ce qu'il fit en ces termes : « Moi, Galilée, dans la soixante-dixième » année de mon âge, étant à genoux devant messeigneurs » éminentissimes, ayant devant les yeux les saints Évangiles » que je touche de mes propres mains, j'abjure, je déteste, » je maudis l'erreur et l'hérésie du mouvement de la terre! »

On dit qu'après avoir prononcé cette abjuration, ce vieillard, rempli du sublime sentiment de la vérité, se releva, et frappant du pied la terre, s'écria : « Et cependant elle tourne! » Lorsque son expiation fut achevée, on lacéra ses dialogues et on le condamna à la prison pour un temps indéfini. Telle fut la récompense que le pape Urbain VIII accorda aux admirables travaux d'un des plus grands génies de l'humanité.

Pendant que la papauté poursuivait en Italie les savants dont elle redoutait les lumières, en France la royauté, continuant à fouler aux pieds les droits sacrés de l'humanité, s'acharnait sur les hommes qui lui portaient ombrage, ou sur les citoyens dont les richesses excitaient sa convoitise, et les faisait brûler vifs comme adonnés aux sciences condamnables de l'astrologie judiciaire ou de l'alchimie. Des milliers d'innocents furent ainsi envoyés au bûcher sur des accusations de sorcellerie d'une absurdité révoltante; et un Richelieu, un cardinal, un premier ministre, un prêtre, qui devait nécessairement savoir à quoi s'en tenir sur de pareilles superstitions, eut l'infamie de se servir de ce moyen pour se défaire de ceux qui le gênaient, ou pour grossir ses trésors.

A son instigation, les jésuites se déchaînèrent contre les sorciers, comme ils avaient fait contre les protestants, c'est-à-dire contre ceux qui pouvaient inspirer des craintes à la royauté ou au papisme. Afin de soulever les passions du peuple contre leurs victimes, les disciples d'Ignace de Loyola répandaient d'affreuses calomnies sur leur compte; ils les accusaient de jeter des maléfices sur les hommes, sur les femmes et sur les animaux, pour les faire périr, ou pour leur causer des infirmités incurables; ils prétendaient qu'au moyen d'opérations magiques ils avaient la puissance d'évoquer les démons, de détruire les moissons, d'exciter les tempêtes, de faire sortir du sol des milliers d'insectes et de reptiles dangereux, de corrompre l'air et les eaux, et de faire naître des épizooties cruelles. Ils affirmaient que ces prétendus sorciers cherchaient constamment à recruter de nouveaux disciples à Satan, et que chaque nuit ils présentaient à leur maître ceux qu'ils avaient séduits, hommes ou femmes; ils disaient que le prince des ténèbres leur apparaissait sous différentes formes, exigeait d'eux des serments épouvantables pour s'assurer de leur fidélité, qu'il leur imprimait sur les organes sexuels certains caractères indélébiles; qu'ensuite il leur enseignait à préparer des breuvages composés de sucs de plantes vénéneuses, de cervelles de chats sauvages, d'entrailles d'enfants au berceau, et dans lesquelles les sorciers, ses élèves, mêlaient quelquefois des parcelles d'hosties consacrées qu'ils avaient retirées de leur bouche un jour de communion; qu'il leur montrait en outre à faire des poudres de diverses couleurs pour provoquer des maladies ou pour les guérir; les unes noires, qui étaient mortelles; les autres rou-

ges, qui causaient des fièvres furieuses; et enfin des poudres blanches pour guérir toutes sortes de maux.

Les doctes Pères de la société de Jésus prétendaient encore que les adeptes du malin esprit, sous la présidence de leur maître, tenaient des assemblées ou sabbats la nuit dans de vastes campagnes ou dans des forêts sombres et écartées; qu'ils s'y rendaient à travers les airs, montés sur un bouc, sur un chien sans tête ou sur un manche de balai; que les uns sortaient par la cheminée en mettant le pied gauche sur la crémaillère, frottée préalablement d'une drogue infernale dont ils oignaient tout leur corps; que d'autres sortaient par la fenêtre; que plusieurs même passaient par la serrure de leur porte; que ces voyages s'exécutaient avec une promptitude incroyable et ne faisaient éprouver aux sorciers et aux sorcières qu'une extrême lassitude dans les membres.

Là, suivant les jésuites, se passaient de sacriléges horreurs entre le prince des ténèbres et ses acolytes : le sabbat commençait par un festin magnifique; des mets admirablement apprêtés étaient servis aux convives dans des plats d'or ou d'argent; seulement les viandes étaient en putréfaction et ne rassasiaient pas; Satan présidait ce banquet sous la forme d'un bouc, d'un chien ou d'un chat noir, ou sous celle d'un cheval à tête de loup ou d'un loup à tête de cheval. Après le repas, il pérorait dans un idiome qui n'appartenait à aucune langue humaine; ensuite tous se levaient pour danser au son d'instruments bizarres; un bâton servait de flûte, une tête de cheval décharnée remplaçait le violon; et pour grosse caisse, un d'eux frappait avec une massue sur un vieux tronc de chêne; et au bruit de cette horrible musique, rendue

plus affreuse encore par les cris rauques et les hurlements dont ils l'entremêlaient, les sorciers et les sorcières se dépouillaient de leurs vêtements, se tournaient à rebours en dansant, le dos appuyé les uns contre les autres, et hommes et femmes se confondaient, sans choix et sans distinction d'âge ni de sexe, dans d'abominables embrassements. Satan lui-même revêtait tour à tour les formes d'une belle jeune fille ou d'un jeune adolescent, et prenait possession de tous les hommes et de toutes les femmes en outrageant la nature. Lorsqu'ils étaient fatigués de luxure, ils acclamaient Satan et le remerciaient de la fête qu'il leur avait donnée.

Malheur à ceux ou à celles qui ne rendaient pas grâces au démon! ils étaient sur-le-champ roués de coups. Enfin, avant de se séparer, tous venaient s'agenouiller devant l'esprit des ténèbres; les hommes le baisaient sur l'anus, les femmes sur la verge, puis les uns et les autres déposaient à ses pieds certaines offrandes pour se racheter des maux qu'il pouvait leur faire, ou des servitudes qu'ils lui devaient. Quelques-uns lui donnaient des poules noires, d'autres de petits chiens noirs, ou seulement du poil arraché de leurs parties honteuses; s'ils y manquaient, ils en étaient punis par des malheurs domestiques, par des maladies ou par la mort de leurs enfants; car une fois qu'ils s'étaient livrés à Satan, celui-ci les gouvernait avec une rigueur qu'on aurait peine à croire; il les maltraitait, les frappait, les affligeait de maladies pour les moindres désobéissances, pour avoir manqué à un sabbat, pour y être venus trop tard, pour avoir rendu la santé à quelqu'un sans sa permission, ou pour avoir refusé d'empoisonner leurs voisins lorsqu'il l'avait commandé.

assurément un poste fort agréable que celui de directeur de ces belles nonnes; aussi, après la mort du prêtre qui était en possession du titre de confesseur, se présenta-t-il plusieurs concurrents. Le curé de la ville, nommé Urbain Grandier, se mit sur les rangs et fut rejeté, parce qu'il avait tonné en chaire contre des carmes qui entretenaient des relations avec les religieuses; parce qu'il avait attaqué les odieux priviléges de cuissage et de jambage de la noblesse, et surtout parce qu'il était soupçonné d'avoir écrit une satire véhémente, sous le titre de la Cordonnière de Loudun, contre le cardinal-ministre. Un chanoine de la paroisse de Sainte-Croix, nommé Mignon, fut mis en possession de l'emploi de directeur de ces saintes filles. Depuis quelques mois le chanoine Mignon exerçait sa charge de confesseur, lorsque tout à coup on parla de choses étranges qui s'étaient passées dans le couvent des ursulines; on répandit le bruit que des spectres et des fantômes apparaissaient chaque nuit aux nonnes, que plusieurs d'entre elles étaient agitées de symptômes bizarres; et tout naturellement, vu les idées de l'époque, on attribua ces phénomènes au démon. Le directeur s'empressa de réunir plusieurs carmes et quelques chanoines, et en leur présence il exorcisa trois ursulines, qui déclarèrent qu'elles étaient sous le poids d'un maléfice du curé Urbain Grandier, que le sortilége avait été opéré au moyen d'une branche de rosier fleuri jetée dans le couvent, de sorte que toutes celles qui avaient flairé les roses avaient été ensorcelées.

Grandier, se voyant attaqué personnellement, accusa le chanoine Mignon de calomnie, et se pourvut devant les juges et devant l'évêque de Poitiers, qui refusèrent de se mêler de

cette affaire; alors il s'adressa à l'archevêque de Bordeaux, qui se trouvait dans son abbaye de Saint-Jouin, près de Loudun, et il parvint avec son appui à faire cesser les clameurs des religieuses possédées. Les choses en étaient là, lorsque le conseiller d'état Laubardemont, l'âme damnée de Richelieu, vint à Loudun pour surveiller la démolition du fort de cette ville; les ennemis du curé s'empressèrent de l'instruire de ce qui s'était passé dans le monastère des ursulines, dont sœur Jeanne des Anges, la supérieure, était sa parente. De retour à Paris, celui-ci rendit compte au cardinal de cette singulière affaire. Richelieu, charmé de pouvoir se venger de l'auteur d'une satire qui l'avait démasqué, renvoya immédiatement Laubardemont à Loudun, avec une commission royale qui l'autorisait à informer contre Grandier.

Le curé fut arrêté, et conduit au château d'Angers; ses papiers furent saisis, mais on ne trouva aucune pièce à sa charge, à l'exception d'un manuscrit contre le célibat des prêtres, encore, si l'on en croit Bayle, cet ouvrage aurait-il été méchamment ajouté aux papiers d'Urbain Grandier par ses ennemis. Néanmoins, comme l'ordre de Richelieu était formel, on instruisit le procès avec un soin tout particulier, et les juges, manquant de preuves matérielles, soudoyèrent de faux témoins. Deux filles de mauvaise vie déclarèrent avoir eu un commerce criminel avec l'accusé, et l'une d'elles avoua qu'il l'avait enivrée de voluptés infinies pour la faire consentir à être princesse des magiciens; les ursulines l'accusèrent de s'être introduit de jour et de nuit dans leur couvent, de leur être apparu sous toutes les formes, d'avoir abusé d'elles, tantôt sous la forme d'un beau cygne, d'un

taureau, d'un serpent, quelquefois sous la figure d'un jeune adolescent, et sous celle même de leur directeur Mignon ; et, comme preuve irrécusable, elles arguaient de leur état de grossesse, qui fut en effet constaté par des médecins et par des matrones. On procéda à de nouveaux exorcismes; chaque fois les nonnes firent les mêmes aveux et accusèrent Urbain Grandier d'être l'auteur de leur mal par suite de son pacte avec le diable.

Les juges, qui tous étaient vendus à Richelieu, adoptèrent sans contrôle ces ridicules accusations, et poussèrent l'impudence jusqu'à attester qu'à différentes reprises, pendant les exorcismes, ils avaient vu sortir trois démons du corps de sœur Jeanne des Anges, supérieure des ursulines, l'un sous la forme d'un chat noir par les narines, l'autre sous celle d'un coq par l'anus, et la troisième sous celle d'une flamme couleur de sang par ses parties honteuses. Cette monstrueuse procédure terminée, Laubardemont envoya les pièces au cardinal-ministre, et celui-ci s'empressa de nommer une commission de quatorze magistrats de ses créatures, pris dans différentes juridictions, pour juger ou plutôt pour condamner le malheureux curé. Cette grande iniquité fut accomplie le 18 août 1634 ! Urbain Grandier fut déclaré atteint et convaincu du crime de magie, de maléfice et de possession du diable sur les personnes des saintes filles ursulines de Loudun, et pour ce fait condamné à faire amende honorable, nu-tête, à être torturé et enfin brûlé vif avec les pactes et caractères magiques que les religieuses avaient déposés au greffe.

Avant d'être conduit au supplice, l'infortuné fut appliqué

à la question extraordinaire du brodequin et affreusement tourmenté pour lui arracher un aveu; mais quelque effroyable que fût le supplice, il le supporta jusqu'au bout, et persista à se déclarer innocent du crime de magie. « Le vé» ritable motif de cette persécution dirigée contre Urbain » Grandier, dit Nicolas Pinette dans ses mémoires, n'était » pas la magie, car moi, qui écris ceci, j'ai assisté aux céré» monies d'exorcisme des religieuses de Loudun, et je puis » affirmer qu'elles jouaient une ridicule et exécrable comé» die qui n'en imposait nullement aux juges; la preuve en » est, qu'après la condamnation elles se trouvèrent dépossé» dées et reprirent leur train de vie habituel....... »

Urbain VIII apprit les détails de l'assassinat juridique de Grandier et l'histoire des diables de Loudun avec un mélange d'indignation et de pitié; mais il se garda bien de récuser les faits qui lui étaient attestés par les révérends Pères de la société de Jésus, témoins de ces prodiges, et par un lord stupide nommé Montaigu, qui, dupe de ces jongleries, était venu à Rome pour se faire catholique.

Quant à l'imbécile Louis XIII, il crut fermement que son royaume était assailli par des légions de démons, et s'imagina, pour le garantir de leurs maléfices, de le mettre sous la protection de la Vierge, par un édit royal ainsi conçu : « Nous consacrons d'une manière toute particulière notre » personne, notre sceptre, notre diadème et tous nos sujets, » à la bienheureuse et à jamais glorieuse Mère de Dieu, que » nous prenons aujourd'hui pour patronne spéciale de notre » royaume de France. »

Pour Richelieu, cette affaire n'était qu'un épisode insigni-

fiant; catholique fervent par calcul, il persécutait les huguenots, les sorciers et les hommes de lettres qui osaient écrire contre la papauté, pendant qu'il formait des alliances avec les protestants de l'Allemagne, pendant qu'il s'unissait aux Anglais pour combattre les catholiques espagnols, pendant qu'il se préparait les moyens de soustraire la France à l'obédience du pape et de se faire proclamer patriarche des Gaules. Déjà il avait fait entrer dans ses vues un ecclésiastique italien fin et rusé, qu'on nommait Mazarin, et qui remplissait la charge de nonce extraordinaire auprès de la cour de France; déjà il s'était fait adjuger toutes les abbayes régulières et avait mis à leur tête des prieurs dévoués à sa personne, afin de s'en former d'utiles auxiliaires lorsque le moment de la lutte avec le saint-siége serait arrivé.

Mais le pape, qui avait deviné ses projets, se mit en mesure de les faire échouer; immédiatement il expédia au nonce Mazarin l'ordre de quitter la cour de France, et de se rendre dans le comtat d'Avignon en qualité de vice-légat, injonction à laquelle fut obligé de se soumettre le prélat, au grand déplaisir de Richelieu, qui voulait l'envoyer soit en Espagne, soit en Allemagne, pour détacher les souverains de ces pays de la cause de Rome; ensuite il signifia au cardinal-ministre qu'il eût à mettre un frein à son ambition, s'il ne voulait être signalé aux nations comme un ennemi de la religion. Bientôt, à l'exemple de sa Sainteté, on en vint à Rome à n'avoir aucun respect pour la France ni pour ses représentants. Un des neveux du pape osa tuer de sa main le grand écuyer du maréchal d'Estrées, l'ambassadeur français, parce qu'il ne s'était pas courbé assez bas pour saluer

son éminence; un autre neveu d'Urbain VIII, le cardinal Antoine, ne craignit pas d'empoisonner la belle-fille du maréchal, dont il avait fait sa maîtresse et qui était enceinte de ses œuvres, pour se soustraire à l'obligation de l'épouser.

En vain l'ambassadeur réclama la punition du coupable; sa Sainteté ne voulut rien entendre, et interdit même au maréchal l'entrée de son palais et du consistoire. Celui-ci se retira immédiatement à Caprarole, auprès du duc de Parme, qui était en hostilités avec le saint-siége, et fit part à la cour de France de tout ce qui se passait, pour qu'on exigeât une réparation éclatante des insultes faites à la nation dans la personne de son ambassadeur. Richelieu, cependant, ne voulut faire aucune représentation au saint-père, et par son silence, il sembla approuver la conduite qu'il avait tenue. En agissant ainsi, le rusé cardinal avait pour but d'accroître l'audace et l'insolence d'Urbain, et d'éviter toute discussion avec la cour de Rome jusqu'au moment où il serait prêt à frapper le grand coup, c'est-à-dire à enlever la France à l'obédience des papes. Pour assurer le succès de cette importante entreprise, il ne lui restait qu'à mettre les jésuites dans ses intérêts, et il y travaillait activement en favorisant les tendances de ces Pères vers les grandeurs temporelles.

Dès le commencement du siècle, les disciples d'Ignace de Loyola avaient introduit dans leurs statuts d'importantes modifications qui insensiblement devaient relâcher les liens de la discipline et apporter de notables changements dans l'ordre lui-même; ainsi les profès, qui jusqu'alors n'avaient exercé qu'une censure intellectuelle sur leurs frères, furent mis en possession des charges administratives, avec droit de partage

dans les revenus des colléges et des autres bénéfices de la société; il s'ensuivit tout naturellement que ceux-ci perdirent une grande partie de leur influence morale, et se relâchèrent peu à peu de leur sévérité dans l'admission de nouveaux membres, afin d'augmenter leurs revenus. Bientôt les colléges se trouvèrent encombrés de gens avides et intéressés qui ne se firent aucun scrupule de s'écarter des devoirs que leur imposait leur titre de jésuites de défendre la papauté, et ne songèrent qu'aux moyens d'arriver rapidement aux plus hauts grades de l'ordre, qui donnaient à la fois l'autorité spirituelle et la puissance temporelle, et permettaient de jouir dans l'oisiveté des richesses qui affluaient de toutes parts dans les trésors de la société.

Une fois entrés dans cette voie, les jésuites de France ne s'arrêtèrent plus; et ces hommes, auparavant si austères, si humbles, si désintéressés, ne craignirent pas de laisser voir au grand jour leur amour immodéré de l'argent; ils se firent courtiers, agents d'affaires, banquiers; ils gérèrent des biens de laïques, suivirent des procès et dirigèrent des entreprises commerciales. Leurs maisons professes devinrent ellesmêmes des comptoirs et des centres de grandes industries, qui peu à peu s'étendirent dans les deux hémisphères, et procurèrent des bénéfices énormes aux colléges des jésuites établis dans les différentes parties du monde.

Jusqu'à ce moment, ils avaient observé le principe de leur société relativement à l'instruction gratuite pour les enfants; devenus plus avides par le fait même de cette accumulation de richesses, ils commencèrent à s'en écarter sinon ouvertement, du moins en acceptant des présents pour l'admission

des élèves, et en cherchant de préférence des écoliers dont les familles étaient puissantes.

Les jésuites ne s'occupèrent plus de propager la foi ni de conquérir le monde au catholicisme; au contraire, ils s'efforcèrent de plier la religion aux besoins de leurs intérêts matériels; et non-seulement ils changèrent la constitution de leur ordre, mais encore ils altérèrent les dogmes du christianisme et en corrompirent la morale. Leurs théologiens publièrent de nombreux ouvrages sur la nature du péché, et déclarèrent qu'il n'était qu'un éloignement volontaire des commandements de Dieu; par conséquent qu'on n'était coupable que par la connaissance préalable de la faute et par la volonté réfléchie de la commettre.

Ce principe adopté, ils le développèrent avec une incroyable subtilité scholastique et en tirèrent les conséquences les plus étranges. D'après cette doctrine, il suffisait qu'une cause occasionnelle ou nécessaire eût agi sur notre libre arbitre ou sur la liberté de notre volonté, pour n'avoir pas péché même en commettant un parricide. Une passion violente, l'habitude, le mauvais exemple, servaient d'excuse pour justifier les plus grands crimes. Leurs pères Thomas Tamburini, Suarez, Busenbaum, Bellarmini, Emmanuel Sa, Escobar, Sanchez et une multitude de casuistes, composèrent des livres énormes sur ces matières. Nous nous contenterons de rapporter quelques-unes de leurs dissertations, pour faire juger du degré d'immoralité où étaient parvenus ces prêtres infâmes, et pour faire comprendre la juste indignation qui les fit chasser de tous les pays, et la réprobation qui, de nos jours encore, s'attache au nom de jésuite.

« C'est un grand bienfait et une grâce précieuse, disaient les enfants d'Ignace de Loyola, de ne point connaître Dieu; car le péché étant une injure à la Divinité, s'il n'y a point de connaissance de Dieu, il n'y a nécessairement ni péché ni damnation éternelle; ainsi l'athée, puisqu'il ne croit pas à l'existence de Dieu, ne saurait commettre aucune action condamnable par l'Église, lors même qu'il le voudrait. — Il est certain qu'on peut adorer légitimement toutes sortes de choses inanimées et même des animaux, quoique cela paraisse blâmable au premier abord; on peut également rendre un culte à la créature ou à quelques parties de son corps, même à celles de la pudeur, par la raison que l'Église permet d'adorer Dieu dans ses œuvres; toutefois, comme en se prosternant ou en baisant ces choses on pourrait passer pour superstitieux, on ne doit pas le faire publiquement. »

« Lorsque les gentils et les païens adorent des idoles, comme ils croient fermement que leurs idoles représentent la Divinité, ils ne commettent pas de péché. »

« On n'est pas tenu de croire aux dogmes de la religion ni aux mystères pour être sauvé; il suffit qu'on ait eu la foi une seule fois, ne serait-ce qu'une seconde pendant toute sa vie. Il en est absolument de même à l'égard de l'amour de Dieu; on n'est pas tenu de l'aimer, si ce n'est par une certaine décence qui nous dit qu'il est digne de notre amour; mais en conscience on n'est pas tenu de l'aimer, pas plus que de le servir avec sincérité de cœur. »

« Pour entendre la messe, il suffit qu'on soit présent pendant que le prêtre officie; une mauvaise disposition d'esprit, comme celle de regarder les femmes avec les yeux de la

concupiscence, ne suffit pas pour faire perdre les mérites du saint sacrifice, pourvu qu'on se contienne à l'extérieur. »

« Ce n'est pas un grand péché pour une jeune fille de se livrer à l'amour avant le mariage, ou pour les femmes de recevoir les embrassements d'autres hommes, et de faire des infidélités à leurs maris dans certaines circonstances. Ainsi, lorsque la chaste Susanne, de l'Écriture sainte, s'écrie : « Si » je m'abandonne aux désirs impudiques de ces vieillards, » je suis perdue! » elle était parfaitement dans l'erreur; comme elle redoutait l'infamie d'un côté et la mort de l'autre, elle pouvait dire : « Je ne consentirai pas à l'action hon» teuse, mais je la souffrirai, et je n'en parlerai à personne, » pour conserver la vie et l'honneur. »

« Les jeunes femmes sans expérience pensent que pour être chaste il faut crier au secours et résister de toutes ses forces aux séducteurs; il n'en est rien. Elles sont également pures lorsqu'elles se taisent et ne résistent point. On ne pèche que par le consentement et par la coopération : Susanne aurait permis aux vieillards d'exercer sur elle leur luxure sans y prendre part intérieurement, il est certain qu'elle n'eût point été coupable.—D'ailleurs la concupiscence n'est mauvaise ni d'elle-même ni en elle-même; c'est une chose fort indifférente et qui n'a rien de blâmable que de toucher ou regarder tout son corps et même celui d'un autre, soit dans le bain, soit ailleurs, si l'on y trouve de l'utilité ou de la délectation; un homme et une femme, qui sont étrangers, peuvent en présence l'un de l'autre quitter jusqu'à leur dernier voile sans commettre de péché.—Une jeune femme peut sans inconvénients rechercher la parure pour provoquer les désirs

charnels des hommes, se couvrir de fard et de parfums, se parer d'ornements superflus, prendre des vêtements fins et déliés qui laissent apercevoir sa gorge, dessinent les contours de ses cuisses et font même deviner le siége de sa pudeur, pourvu que la mode le commande. »

« Un homme ne commet point un péché, fût-il moine ou prêtre, s'il entre dans les lieux de débauche pour parler de morale aux filles perdues, quoiqu'il soit bien vraisemblable qu'il succombera à la tentation, quoiqu'il l'ait déjà éprouvé souvent, et qu'il se soit laissé séduire par la vue et par les cajoleries de ces femmes d'amour. L'intention qui l'a conduit dans ces temples de la volupté suffit pour le préserver du péché. — De même un domestique, qui est obligé pour vivre de servir un maître luxurieux, peut remplir les fonctions les plus viles et les plus honteuses, sans pour cela cesser d'être en état de grâce; il peut se mettre en quête de lui procurer des courtisanes, il peut lui indiquer les mauvais lieux, l'aider à escalader une fenêtre pour accomplir un rapt ou un viol. Une servante peut également favoriser les intrigues de sa maîtresse, introduire les amants à l'insu d'un père ou d'un mari, porter des lettres et s'acquitter de tous les petits emplois de ce genre sans que cela tire à conséquence. »

« Une fille de joie peut légitimement exiger le salaire de sa prostitution, pourvu qu'elle ne le mette pas à un prix trop élevé. Il en est de même de toute jeune fille qui exerce la prostitution en secret. » Pour une femme mariée, les casuistes étaient divisés d'opinions; les uns prétendaient qu'elle n'avait pas un droit égal à se faire payer, attendu que les profits de la prostitution n'étaient pas stipulés dans son contrat

de mariage; les autres voulaient, au contraire, qu'il lui fût permis de mettre son honneur à un haut prix, eu égard à sa beauté, à sa noblesse et à son honnêteté. »

« Le vol n'est pas un péché en certaines circonstances; une femme peut, en cachette de son mari, prendre sur la bourse commune ce qu'elle juge convenable pour faire des donations pieuses; elle peut le voler pour dépenser à son aise, soit pour le jeu, soit pour sa toilette, soit même pour payer des amants, à la condition qu'elle en donnera la moitié à l'Église. Les enfants peuvent également, sous la même réserve, enlever à leurs parents, pour leurs menus plaisirs, tout l'argent que leur condition les autorise à dépenser; les domestiques peuvent voler leurs maîtres par forme de compensation si leurs gages sont trop modiques, et partager avec les prêtres; enfin, quiconque vole un riche sans le gêner, acquiert le droit de légitime possession s'il en emploie une part à des œuvres pies, et il peut sans péché dire hardiment en justice qu'il n'a rien dérobé. »

« Néanmoins, si la conscience reculait devant un faux serment, on pourrait estropier les mots de la formule en les prononçant, et on se trouverait à l'abri de toute suspicion de péché; par exemple, au lieu de juro, qui signifie je jure, on prononcerait uro, qui signifie je brûle, et on ne commettrait ainsi qu'un péché véniel. Du reste, il est permis, soit en matière légère, soit en matière grave, de faire un serment sans avoir intention d'en faire un; dans ce cas on n'est pas obligé à le tenir. Si un juge somme de tenir la foi jurée, on peut s'y refuser, et dire : « Non, je n'ai rien promis; » parce que ce non peut signifier : « Je n'ai pas promis d'une promesse qui

» m'oblige. » Sans cet échappatoire on serait condamné à payer ce qu'on ne veut pas rembourser ou à épouser la fille qu'on ne veut pas prendre pour femme. »

« Donc, si vous avez tué un autre homme en vous défendant légitimement, vous pouvez affirmer, sous la foi du serment, que vous ne l'avez pas tué, avec cette restriction mentale : « S'il ne m'avait pas attaqué. » Si vous êtes surpris par un père dans l'appartement de sa fille, et qu'il veuille vous forcer à lui faire une promesse de mariage, vous pouvez jurer hardiment que vous l'épouserez, en sous-entendant ces mots : « Si j'y suis contraint, ou si par la suite elle me plaît. » Un marchand dont on taxe à trop bas prix les denrées peut se servir de faux poids ; et il pourra nier devant le juge qu'il ait fait usage de poids prohibés, en sous-entendant « dont » l'acheteur ait souffert injustement. » De même, on peut témoigner devant la justice des choses supposées, à l'aide de restriction mentale ; ainsi on peut déposer qu'on ne sait point ce que l'on a seulement entendu dire ; on peut même inventer des faits controuvés, et recevoir sans scrupule de l'argent pour ce faux témoignage, sous la condition d'en remettre une part à l'Église. »

Les doctrines des bons Pères sur la sodomie, sur les relations amoureuses des femmes entre elles, sur les honteuses turpitudes de bestialité, étaient aussi épouvantables que celles qu'ils enseignaient sur le parjure, sur le vol, sur la prostitution, sur l'adultère ; mais nous sommes obligé de les passer sous silence à cause de l'obscénité des scènes monstrueuses que les vénérables jésuites retraçaient dans leurs ouvrages avec une affectation de complaisance, n'omettant aucun détail,

et ne laissant échapper aucune occasion de montrer leur prodigieux savoir en pareilles matières. Ils étaient également fort indulgents pour les meurtres, pour les empoisonnements, voire même pour les parricides.

« Si un moine, disaient-ils, quoique bien instruit du danger qu'il court d'être surpris en adultère, entre armé chez une femme avec laquelle il a des liaisons amoureuses et qu'il tue le mari pour défendre sa vie, il n'est pas irrégulier et il peut continuer ses fonctions ecclésiastiques. Si un prêtre, étant à l'autel, est attaqué par un mari jaloux, il peut licitement interrompre la célébration des saints mystères pour tuer celui qui l'attaque, et incontinent, les mains couvertes de sang, retourner à l'autel et achever le sacrifice de la messe. »

« Il n'est point permis à un mari de tuer sa femme surprise en adultère, et à un père de tuer sa fille avant qu'il y ait sentence du juge; autrement ils pèchent mortellement, même si les coupables ne voulaient pas interrompre leurs ébats en leur présence; mais après la sentence rendue, le père ou le mari peuvent tuer, l'un sa fille, l'autre sa femme, parce qu'ils deviennent les exécuteurs volontaires d'un jugement. »

« Un fils peut faire des vœux pour la mort de son père afin de jouir de son héritage; une mère peut désirer la mort de sa fille pour n'être point obligée de la nourrir et de la doter; un prêtre peut souhaiter la mort de son évêque dans l'espoir de lui succéder, parce que c'est moins le mal de son prochain que son propre bien que l'on désire. — Un fils qui, dans un moment d'ivresse, a tué son père, peut se réjouir du meurtre qu'il a commis à cause des grands biens qui doivent lui en revenir, et sa joie n'a rien de répréhensible.

— Un fils peut tuer son père quand celui-ci est banni ou déclaré traître à l'état ou à la religion. —Les enfants catholiques doivent dénoncer leurs parents s'ils sont hérétiques, quoiqu'ils sachent que ce crime entraîne la peine de mort pour les auteurs de leurs jours; et s'ils habitent un pays protestant, ils peuvent les égorger sans crainte ni remords. »

Telles étaient les doctrines propagées par les séides de la cour de Rome, par les serviteurs des papes, par cette infâme compagnie des jésuites, qui était en possession de l'éducation de la jeunesse, de la direction des consciences. Pendant plus de cinquante ans, un de ces prêtres éhontés, le jésuite Escobar, osait affirmer dans ses ouvrages que ce n'était pas pécher que de pratiquer l'acte de sodomie, et néanmoins il conserva le privilége de confesser de naïves jeunes filles et de prêcher sa détestable morale du haut de la chaire de vérité. Un autre disciple d'Ignace de Loyola, nommé Busenbaum, osait écrire qu'on pouvait boire outre mesure et sans péché, pourvu qu'on s'arrêtât avant qu'on ne pût distinguer un homme d'une charrette de foin, et cependant il resta était chargé comme recteur de diriger les colléges de Hildesheim et de Munster, avec approbation du saint-siége.

Il ne faut pas croire que cette excessive indulgence des papes pour les jésuites resserrât davantage les liens qui les rattachaient au catholicisme; non, le temps des dévouements était passé; quelques casuistes, entraînés par l'ardeur des disputes religieuses, attaquèrent les dogmes et les mystères de la religion, et en vinrent à ne plus respecter l'autel qui les faisait vivre. Le père Guimenius écrivit qu'il n'était pas nécessaire de croire aux mystères de la Trinité et de l'In-

carnation pour être sauvé; qu'autrement et contre toute justice les sourds et muets de naissance se trouveraient damnés. « La religion chrétienne, ajoutait le docte jésuite, est croyable, mais non évidente, car elle enseigne des choses obscures; bien plus, ceux qui conviennent que cette religion » est évidemment vraie, sont forcés de convenir qu'elle est » évidemment fausse. Concluez de là qu'il n'est pas évident » qu'il y ait sur la terre de religion véritable; car d'où sait-» on que, de toutes les religions qui ont existé ou qui existent, celle du Christ soit la plus vraisemblable? Les oracles des prophètes ont-ils été rendus par l'Esprit de Dieu? » Je le nie! Les miracles attribués à Jésus-Christ sont-ils » véritables? J'affirme le contraire! Il est vrai qu'il n'y a » aucun inconvénient à faire croire aux hommes simples » quelque chose de faux; c'est pour cela que j'approuve l'Évangile et tous les livres saints. »

Le père Tamburini, dans sa doctrine du probabilisme, va plus loin encore : « Il est permis, dit-il, de suivre tantôt » une opinion probable, tantôt une autre, en matière de religion comme en toute autre matière; il est probable que » le Christ s'est fait homme, il est probable que Jupiter s'est » transformé en taureau. Dois-je y croire? oui! Le contraire » est également probable, et je puis l'affirmer également. » Le même auteur, passant à d'autres considérations, ajoute : « Il est probable, par exemple, que tel impôt a été mis injustement sur une province, il est probable aussi qu'il a été » justement établi; puis-je, en ma qualité de percepteur, » l'exiger en conscience? oui! Puis-je également comme contribuable le refuser? je répondrai oui également. »

Comme ces bons Pères avaient composé des manuels pour les fidèles de toutes professions, où étaient relatés, expliqués et excusés tous les cas de conscience, il suffisait de régler sa conduite suivant leurs prescriptions pour être assuré de vivre en état continuel de grâce.

Mais le siècle était trop avancé, les lumières trop généralement répandues, pour que de semblables doctrines n'excitassent pas une opposition énergique; comme le système de cette morale pernicieuse reposait tout entier sur des idées dogmatiques, dont le libre arbitre était la base, ce fut précisément sur ce principe que les attaquèrent leurs ennemis. Cette lutte, la plus terrible qu'eurent à soutenir les jésuites, et qui faillit mettre en question l'existence même de la société, commença assez singulièrement.

Au moment où le célèbre Louis Molina publiait ses ouvrages sur la grâce, et divisait les théologiens de tous les pays en deux camps, deux jeunes étudiants, l'un Hollandais, nommé Corneille Jansénius, l'autre Gascon, nommé Duverger de Hauranne, suivaient les cours de l'université de Louvain, alors en opposition avec le jésuite Molina. Tous deux prirent parti pour les doctrines enseignées dans leur collége, et conçurent contre leurs adversaires une haine violente qui grandit avec les années et qui plus tard devait avoir de terribles conséquences pour les molinistes. Duverger et Jansénius se rendirent à Paris pour terminer leurs études, et vinrent ensuite à Bayonne, appelés par l'évêque de cette ville pour prendre la direction d'un collége qu'il y avait fondé. Jansénius remplit l'office de proviseur jusqu'à l'âge de trente-deux ans, et ne le quitta que pour retourner à Louvain, où

il avait été nommé principal du collége de Sainte-Pulchérie. Quelque temps après, il se fit recevoir docteur en théologie; plus tard il occupa la chaire de professeur d'Écriture sainte, et en dernier lieu il fut promu à la dignité d'évêque d'Ypres, qu'il ne conserva que bien peu d'années, ayant succombé à une peste qui éclata dans son diocèse.

Ce fut à tort que les molinistes se crurent délivrés d'un de leurs plus redoutables ennemis; Jansénius était mort victime de sa charité en soignant des pestiférés; mais ses ouvrages restaient, et la glorieuse fin de l'auteur leur donnait une valeur extraordinaire.

L'un d'entre eux, le Mars Gallicus, divisé en quatre-vingt-dix-huit chapitres qui formaient autant de satires sanglantes contre les souverains, attaquait de front la royauté, dévoilait les crimes des rois de France depuis Clovis jusqu'à Louis XIII, et avait déjà eu un prodigieux retentissement dans toute l'Europe. Mais ce succès n'était rien en comparaison de celui qui devait accueillir son dernier ouvrage, appelé l'Augustinus, qui n'avait pas encore été imprimé. Dans ce livre, qui était principalement écrit contre les jésuites, l'auteur développait les formules sur la grâce, sur le péché et sur la rémission, avec vigueur et lucidité; il y démontrait que le principe qui les régit est la négation de la liberté ou volonté humaine, que l'âme est enchaînée par les liens de la concupiscence et ne peut être libre que par le secours de la grâce ou délice spirituel, c'est-à-dire que notre volonté est déterminée à vouloir et à exécuter ce que Dieu a dicté. Jansénius faisait également de Dieu la source de la justice, de la vérité, ou plutôt il reconnaissait comme Dieu la vérité elle-

même, car elle est la plus sublime expression de l'être divin.

Pendant que l'illustre évêque d'Ypres composait l'Augustinus, son ami Duverger de Hauranne, qui était revenu à Paris, cherchait déjà à réaliser par les pratiques de sa vie les perfections de sa doctrine, et s'efforçait d'en propager les idées essentielles. Il fit en effet adopter ses principes par un grand nombre d'ecclésiastiques, entre autres par la Rocheposay, évêque de Poitiers, qui, voulant absolument l'avoir près de sa personne, lui donna un canonicat dans sa cathédrale. Duverger ne put s'habituer à cette vie de paresse et d'oisiveté des chanoines, et résigna sa charge pour la dignité d'abbé de Saint-Cyran. Bientôt même il se détermina à quitter Poitiers pour revenir à Paris et se livrer sur un plus grand théâtre à son zèle de prosélytisme. Il se voua à la direction des consciences, et se fit en peu de temps une réputation de piété et de savoir qui lui attira de nombreux disciples et d'ardents amis dans les classes les plus élevées de la société; évêques, magistrats, ministres d'état, monastères de religieuses, personnages de la plus éminente piété, tous le consultaient et recevaient ses avis avec le plus profond respect et une extrême docilité. Sébastien Zamet, évêque de Langres, conçut même pour lui une si grande affection, qu'il voulut le faire nommer son coadjuteur, dignité que l'abbé de Saint-Cyran refusa, ainsi que le titre d'évêque de Bayonne, que lui offrit le cardinal-ministre par un motif d'intérêt personnel et pour se faire une créature du docte ami de Jansénius.

Peu de temps après, Zamet présenta son protégé à la célèbre mère Agnès Arnaud, abbesse de Port-Royal, et à la

sœur d'Agnès, nommée mère Angélique, abbesse du couvent du Saint-Sacrement, agrégé à cette abbaye, et qui fut plus tard supprimé par ordre du roi; ce qui obligea les saintes filles à se réunir aux religieuses de Port-Royal.

Cette pieuse demeure obtint ensuite, grâce aux sollicitations des amis de l'évêque de Langres, le privilége d'être consacrée à une agrégation de moines et de religieuses sous la direction d'une abbesse. Duverger de Hauranne, nommé directeur de la communauté, put alors mettre à exécution les projets qu'il méditait et attaquer les infâmes doctrines des jésuites. Ceux-ci, furieux de se voir démasqués, lancèrent des libelles contre l'abbé de Saint-Cyran, excitèrent la haine jalouse du cardinal-ministre contre lui, poussèrent l'audace jusqu'à l'accuser d'hérésie, et obtinrent qu'on le renfermât dans le donjon de Vincennes.

Laubardemont, le même qui avait figuré dans l'affaire d'Urbain Grandier, se trouva chargé d'instruire ce nouveau procès et de faire prononcer une condamnation.

Ce fut à ce moment qu'on apprit en France la mort de Jansénius et l'apparition de l'Augustinus. Néanmoins l'attention ne se porta pas immédiatement sur cet ouvrage, les esprits étant beaucoup trop préoccupés des entreprises du cardinal-ministre contre la papauté. Richelieu venait de faire rendre par le parlement un arrêt portant défense de soumettre au nonce apostolique les informations pour les sujets nommés aux bénéfices consistoriaux; en même temps il avait déclaré nul l'enregistrement de quelques brefs que le parlement de Bourgogne avait promulgués de son propre mouvement; en outre il avait fait publier, sous le nom des

deux frères Dupuy, un ouvrage intitulé « Des droits et des libertés de l'Église gallicane; » enfin les jésuites, toujours sous son inspiration, avaient fait paraître des écrits remplis d'attaques directes contre la papauté, et où les bons Pères essayaient de prouver que la création d'un patriarche en France n'avait rien de schismatique, et que le consentement de Rome n'était pas plus nécessaire qu'il ne l'avait été lors de l'établissement des patriarches d'Alexandrie, de Jérusalem, et de Constantinople.

Urbain VIII se montra extrêmement offensé de l'ouvrage des jésuites français; il le déféra à l'inquisition de Rome, et le fit condamner comme renfermant des maximes pernicieuses, contraires à l'ordre hiérarchique et à la juridiction de l'Église. Quoique le saint-père sût bien d'où partait le coup, il n'osa pas frapper le vrai coupable et dissimula son ressentiment; il fit plus encore, il envoya prier le maréchal d'Estrées de revenir à Rome, et obligea son neveu, celui qui avait empoisonné la belle-fille de l'ambassadeur, à se rendre à sa rencontre, en signe de repentir pour ce qui s'était passé; il avança même la promotion de deux cardinaux pour donner le chapeau au nonce Mazarin, et témoigna ainsi de son empressement à satisfaire aux désirs de Richelieu.

La cause de cet excès de condescendance pour le ministre français provenait simplement de ce que sa Sainteté voulait obtenir la condamnation de l'Augustinus de Jansénius en France. Mais il n'était plus au pouvoir d'un homme d'empêcher la propagation d'un ouvrage qui avait produit une sensation profonde et universelle; les théologiens de Paris s'étaient appliqués à l'étude de l'Augustinus d'Ypres, et l'a-

vaient commenté de toutes manières; les jésuites s'étaient rangés du côté du pape et avaient attaqué l'ennemi commun. Dans toute l'Europe le clergé se trouvait partagé en deux camps; on n'entendait plus parler que de grâce efficace et de grâce suffisante; et les noms de jansénistes et de molinistes, que se donnèrent les deux partis, devinrent aussi fameux que l'avaient été autrefois en Italie ceux de guelfes et de gibelins.

Urbain VIII, instruit par l'expérience des derniers siècles que toutes les discussions religieuses étaient funestes à la papauté, voulut les arrêter en publiant un bref qui interdisait la lecture de l'Augustinus; mais cette défense ne fit qu'accroître la curiosité générale, et le livre se répandit avec une effrayante rapidité.

Au milieu de ces disputes, le cardinal Richelieu mourut, et l'abbé de Saint-Cyran, rendu à la liberté, put se mettre à la tête des religieux de Port-Royal, et donner un nouvel élan à la guerre théologique.

Quant au pape, voyant ses efforts impuissants pour assoupir ces querelles, il prit le parti de ne plus s'en inquiéter et d'apporter tous ses soins à la guerre plus sérieuse qui venait d'éclater entre le saint-siége et le duc Odoardo Farnèse. Il procéda comme avaient habitude de faire les pontifes, il excommunia le duc de Parme, lança contre lui les foudres du Vatican, le déclara déchu de tous ses droits sur ses états, et releva ses sujets des serments qu'ils lui avaient prêtés comme à leur souverain légitime. Comme les bulles d'anathèmes étaient tombées dans un très-grand discrédit, depuis surtout que sa Sainteté en avait fulminé contre les catholiques espagnols qui mâchaient du tabac, qui en prenaient en

poudre ou qui en fumaient dans les églises, et comme Urbain était plus que personne à même de reconnaître leur inefficacité dans les choses de ce monde, il eut soin d'appuyer son excommunication d'une bonne armée, qui prit la route de Parme. En vain les ambassadeurs des puissances étrangères voulurent intervenir et réconcilier les deux ennemis, le souverain pontife refusa d'adhérer à aucune proposition de paix, et répondit « qu'il n'y avait aucune pacification possible entre le seigneur et son vassal, qu'il voulait punir le » duc, qu'il avait de l'argent, du courage, des troupes, et » qu'avec cela Dieu et le monde seraient pour lui! »

Cependant Urbain était dans l'erreur, car les princes italiens, jaloux des agrandissements de l'état romain, ne voulurent pas laisser le pontife s'emparer du duché de Parme, comme il avait fait des provinces d'Urbino et de Ferrare. Les ducs d'Este, les princes de la famille des Médicis et les Vénitiens formèrent une ligue, et vinrent camper dans le Modenois pour fermer le passage aux troupes du pape. Odoardo Farnèse, voyant que l'Italie s'était déclarée en sa faveur, en devint plus hardi, et il résolut de tenter quelque coup d'éclat qui terminât immédiatement la guerre. A la tête seulement de trois mille cavaliers, sans artillerie et sans infanterie, il tourna l'armée du pontife, qui avait pris ses quartiers d'hiver aux environs de Ferrare; il fit une irruption dans les états de l'Église, sans être arrêté ni par le fort Urbino, sur lequel comptait grandement sa Sainteté, ni par la milice du saint-siége, qui, au lieu de combattre, se renferma dans Bologne, et il arriva jusqu'aux portes de Rome, ayant reçu sur son passage la soumission des villes d'Imola, de Faenza, de

Lali, de Castiglione de Lago, de Città del Pieve. Mais là, soit qu'il eût été effrayé de sa propre audace, soit qu'il fût sous l'empire de considérations religieuses, au lieu d'attaquer la ville sainte, qui était dégarnie de troupes et qu'il eût certainement emportée au premier assaut, il entama des négociations.

Le rusé pontife fit habilement traîner les pourparlers, gagna du temps, recruta de nouvelles troupes, et quand il fut en état de tenir la campagne, il rompit les conférences, força le duc à battre en retraite, et chargea le cardinal Antonio de reprendre l'offensive à la tête d'une nouvelle armée de trente mille hommes d'infanterie et de six mille chevaux. D'abord le succès répondit à son attente; les troupes d'Urbain chassèrent devant elles les Vénitiens, les ducs de Ferrare et de Modène, pénétrèrent dans le Modenois et jusque dans la Polésine et le duché de Rovigo. Cependant aucun des alliés du duc de Parme ne vint faire sa soumission au saint-siége; tous continuèrent à se défendre mollement, et semblèrent n'avoir d'autre but que de traîner la guerre en longueur, en attendant qu'une crise financière leur donnât la victoire sans combattre.

Or, le pape, qui savait parfaitement que son trésor était à sec, ses ressources épuisées et son crédit perdu, voyait avec rage s'approcher le moment où ses troupes, faute de solde, se débanderaient, le laisseraient à la merci des ennemis, si même elles ne renforçaient pas leurs rangs. Il écrivit à ses généraux qu'ils eussent à livrer une bataille décisive; il leur envoya courrier sur courrier pour les activer et les gourmander de leur indolence. Néanmoins toute cette grande

impatience n'aboutit qu'à faire commettre des imprudences aux chefs de l'armée papale; car ceux-ci, pour obéir aux ordres du saint-père, engagèrent plusieurs escarmouches dans des endroits très-périlleux et se firent battre par les Vénitiens. Dans l'une d'elles, le cardinal Antonio faillit tomber lui-même au pouvoir des ennemis, et ne dut son salut qu'à la vitesse de son cheval.

Enfin arriva le moment critique, celui de la solde des troupes. Sa Sainteté n'ayant pas de quoi satisfaire aux exigences de sa position, fut obligée de s'adresser aux ambassadeurs de la régente de France, et de les prier de négocier sa paix avec les autres états d'Italie. Ceux-ci ne voulurent à leur tour écouter aucune proposition, avant que le pape eût relevé le duc de Parme des sentences d'excommunication lancées contre lui et ne lui eût rendu la ville de Castro, ce qu'il fallut bien accepter. Urbain ressentit une si cruelle humiliation d'en être réduit à cette extrémité, qu'au moment de signer le traité il tomba en faiblesse.

Dès ce moment sa santé devint languissante; toute son énergie morale sembla l'abandonner; on ne l'entendit plus que pleurer et gémir, en demandant au ciel de le venger des princes impies qui l'avaient contraint à faire la paix; et le 29 juillet 1644 il rendit le dernier soupir, en blasphémant le nom de Dieu, et en confondant dans les mêmes malédictions le doge de Venise, les ducs de Parme, de Modène et de Toscane, les Français et les Espagnols, les protestants et les catholiques!

INNOCENT X,

244e PAPE.

FERDINAND III, empereur d'Allemagne. LOUIS XIV, roi de France.

Élection d'Innocent X. — Caractère du pontife. — Sa belle-sœur Olimpia gouverne l'Église. — Le pape fait rendre gorge aux Barberini. — Ceux-ci se réfugient en France sous la protection de Mazarin. — Mariage du neveu de sa Sainteté avec la jeune Olimpia Aldobrandina, la plus riche héritière de Rome. — Débauches et incestes du pape avec les deux Olimpia. — Querelles scandaleuses entre ces deux femmes. — Rétablissement des Barberini. — Guerre d'Italie entre la France et l'Espagne. — Révolution à Naples. — Histoire du pêcheur Mazaniello. — Le duc de Guise fait une tentative pour s'emparer de la couronne de Naples. — Innocent X refuse de reconnaître Jean IV comme roi du Portugal. — Le pape proteste contre la paix de Westphalie. — Tyrannie de Charles Ier, roi d'Angleterre. — Les puritains et les épiscopaux. — Liturgie de Guillaume Lawd. — Révolte des Écossais contre l'autorité royale. — Charles Ier veut exterminer tous ses sujets rebelles. — Les presbytériens anglais prennent les armes. — Le comte de Strafford rétablit les affaires du roi. — Commencements du long parlement. — Bill d'attainder. — Supplice du comte de Strafford. — Massacres des protestants irlandais. — Guerre entre la nation et le roi. — Les républicains triomphent des royalistes. — Olivier Cromwell fait égorger les niveleurs. — Justice du peuple. — Supplice de Charles Ier. — Le pape adopte pour cardinal-neveu Camillo Astalli, qui devient son mignon. — Division dans la famille papale. — Les molinistes et les jansénistes

— Port-Royal et ses solitaires. — Les cinq propositions. — Fanatisme de Vincent de Paule. — Il persécute avec fureur les jansénistes. — Innocent X refuse de se mêler des querelles théologiques sur la grâce. — Charles Stuart, fils de Charles Ier, essaye de remonter sur le trône à la faveur des guerres civiles. — Il est vaincu par Cromwell. — République anglaise. — Cromwell s'empare du pouvoir souverain et règne sous le nom de Protecteur. — Mort d'Innocent X.

Les dépouilles mortelles d'Urbain VIII étaient à peine ensevelies que les Barberini introduisaient des troupes dans Rome, afin de dominer les élections nouvelles et de pouvoir élever au pontificat le cardinal Sacchetti, leur créature; mais ils s'aperçurent bientôt que leur candidat, repoussé par les factions de France, d'Allemagne, d'Espagne et d'Italie, n'avait aucune chance de réussir; alors ils se réunirent aux Médicis pour briguer le saint-siége en faveur du cardinal Firenzola, profès de l'ordre de Saint-Dominique. Cette fois encore ils furent obligés d'abandonner leur nouveau candidat, le parti des Français s'opposant vivement à ce qu'on procédât à cette exaltation, parce que Firenzola était l'ennemi déclaré du cardinal Mazarin, qui avait succédé à Richelieu dans la charge de ministre du roi. De dépit, les Barberini et les Médicis se rangèrent du côté des Espagnols et apportèrent la majorité au cardinal Pamfili, qui fut proclamé souverain pontife sous le nom d'Innocent X.

Le saint-père était Romain de naissance et d'une ancienne

famille. Il avait été successivement avocat, consistorial, auditeur de la rote, nonce à Naples, dataire dans les légations de France et d'Espagne, et enfin cardinal; son caractère était celui de la plupart des prêtres, dissimulé, vindicatif, cruel, audacieux dans le succès, timide dans le danger et implacable dans sa vengeance; son visage était hideux et difforme, son esprit digne de son extérieur.

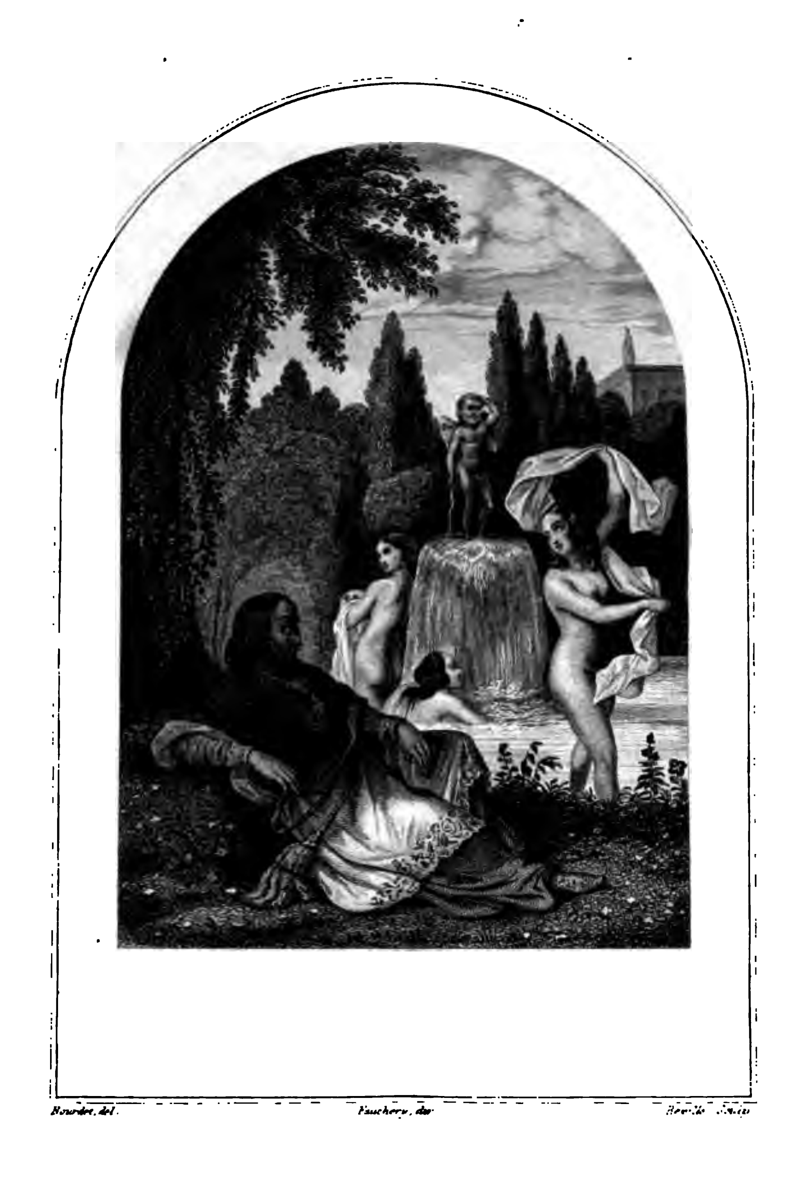
A l'avénement d'Innocent X sur le saint-siége, la politique de la cour de Rome se modifia singulièrement, non par le fait du pape, mais par la direction nouvelle qu'imprima aux affaires sa belle-sœur, la veuve dona Olimpia Maldachini de Viterbe, qui entretenait avec lui des relations incestueuses, et si publiquement, qu'on la désignait sous le nom de papesse. Par la volonté de cette courtisane éhontée, les Médicis et les cardinaux de la faction espagnole furent mis en possession de toutes les charges importantes de l'Église; ce qui fit perdre au parti français la prépondérance dont il avait joui sous le dernier règne.

Quant aux Barberini, on les ménagea moins encore; sous le prétexte de leur faire rendre compte de leur administration financière pendant la guerre de Castro, on les accusa de concussion, d'empiétement sur la justice et de vol des deniers publics. Ceux-ci voyant qu'on en voulait à leurs richesses, cherchèrent à les sauver en se mettant sous la protection de la France; et comme le cardinal Mazarin était mécontent de la cour de Rome, il fit signifier à sa Sainteté par son ambassadeur que la régente prenait les Barberini sous sa sauvegarde et qu'elle les attachait à la couronne. A son tour, le pape déclara qu'il prêterait main forte à la justice, et qu'il

n'abandonnerait point ses droits, lors même que les armées du roi très-chrétien seraient sous les murailles de Rome. Antonio Barberino, qui, comme le plus riche de la famille, était le plus exposé, prit immédiatement la fuite et se retira en France, où quelques mois plus tard il fut rejoint par Francesco, son frère, et par Thadeo, son neveu.

Pendant que d'une part l'ingrat pontife poursuivait les neveux d'Urbain VIII, auquel il devait son élévation sur la chaire de saint Pierre; d'autre part, au mépris des traités conclus par son prédécesseur, il recommençait la guerre contre le duc de Parme, faisait saccager la ville de Castro, ordonnait à ses généraux d'en raser les murailles jusqu'à fleur du sol; et sur les ruines fumantes de cette magnifique cité il faisait ériger une colonne portant cette inscription barbare : « Ici fut Castro! »

Après avoir accompli la ruine des Barberini, le nouveau pontife s'occupa de l'élévation de sa propre famille. Déjà son incestueuse maîtresse, dona Olimpia, était parvenue à un si haut degré de puissance, que les ambassadeurs qui venaient à Rome commençaient par lui rendre visite avant de se présenter au Vatican. Les cardinaux avaient son portrait suspendu dans leurs appartements à côté de celui d'Innocent, comme témoignage de leur déférence pour la favorite; et les cours étrangères achetaient ouvertement sa protection par des présents ou par des pensions. Les solliciteurs de places cherchaient également à l'intéresser en leur faveur par les mêmes moyens, si bien que de toutes parts les richesses affluèrent avec une telle abondance dans ses coffres, qu'en peu de temps elle put faire des acquisitions de palais et de



Bourdet, del. *Fauchery, dir.*

terres immenses. Le saint-père songea ensuite à l'établissement des enfants de sa chère Olimpia ; il maria l'aînée de ses filles à un Ludoviso, et la seconde à un Giustiniani. Quant à son bâtard, don Camillo, jeune homme d'une incapacité notoire, qu'il avait jugé capable tout au plus de faire un cardinal, l'occasion d'un brillant mariage s'étant offerte pour lui, il le releva de ses vœux et lui fit épouser dona Olimpia Aldobrandina, la plus riche veuve de Rome, femme jeune, belle, remplie de grâces et d'esprit, mais qui joignait en même temps à ces brillantes qualités un amour ardent de domination.

Dès qu'elle fut installée dans le palais pontifical, la jeune dona Olimpia chercha à supplanter sa belle-mère en lui disputant le prix de l'inceste. D'affreuses querelles de jalousie éclatèrent entre ces deux femmes, et furent poussées si loin, que pour arrêter le scandale sa Sainteté fut obligée de se séparer momentanément de sa nouvelle maîtresse. Néanmoins la disgrâce de la jeune Olimpia dura peu ; le pape la rappela lui-même au Vatican, et parut lui accorder une préférence marquée sur sa belle-sœur. Les dissensions intestines devinrent alors plus violentes que jamais, et par suite des reproches que s'adressaient les deux rivales au milieu du Corso, toute la ville connut les scandaleuses orgies d'Innocent X et les mystères des jardins du palais de Latran.

Cette fausse position du saint-père influa naturellement sur son caractère ; il devint versatile, capricieux, obstiné, insupportable à lui-même et aux autres ; placé entre deux maîtresses également ambitieuses, également exigeantes, et n'osant rompre avec aucune, il était contraint d'obéir à leurs ordres ; et comme toutes deux prenaient plaisir à se contrarier, il

arrivait que le soir sa Sainteté défendait ce qu'elle avait autorisé le matin. Ainsi, après avoir poursuivi les Barberini avec une extrême violence, à l'instigation de sa belle-sœur, Innocent X, cédant aux sollicitations de sa nièce, changea tout à coup de conduite à leur égard, fit cesser les procédures entamées contre le cardinal Antonio, rappela tous les membres de cette famille à Rome, les rétablit dans leurs biens et dignités, et donna même une de ses nièces en mariage à Maffeo Barberino, prince de Palestrine. Il est vrai que les succès des Français en Italie avaient contribué à faire prendre au saint-père cette détermination favorable aux protégés du cardinal Mazarin.

Un autre événement, jusqu'alors sans exemple dans les annales de l'Italie, venait de montrer à Innocent qu'il était plus sûr pour lui de se rattacher à la France que de suivre la puissance espagnole dans sa décadence. Cet événement était la mémorable révolution de Naples, dirigée par un simple pêcheur des lagunes, nommé Mazaniello.

Le vice-roi Ponce de Léon, duc d'Arcos, qui commandait pour Philippe IV, fut chassé de son palais par une poignée de mécontents, et obligé de se sauver au château Neuf, l'une des principales forteresses de la cité. En vain le vice-roi essaya d'apaiser la révolte en promettant aux insurgés la suppression de tous les impôts, Mazaniello, qui était le chef de la révolte, ne voulut écouter aucune proposition d'accommodement avant que le duc d'Arcos ne lui eût fait remettre l'original des priviléges accordés par Charles-Quint à la ville de Naples ; ensuite le jeune pêcheur se rendit auprès du vice-roi, à la tête d'une magnifique cavalcade et revêtu d'un habit de brocart, pour négocier un traité, dans lequel il intervint

comme chef du peuple, corrigeant et modifiant les articles, sans que personne osât le contredire. Mazaniello arrêta qu'il y aurait à l'avenir égalité absolue de droits politiques pour tous les citoyens; il supprima les taxes et les impôts; il exigea qu'on proclamât amnistie générale pour tous ceux qui avaient pris part à la révolte, et stipula que les Napolitains resteraient armés jusqu'à la ratification du traité par sa majesté Philippe IV.

Quand toutes ces conventions eurent été signées par le duc d'Arcos, le pêcheur convoqua le peuple sur la grande place de Naples, et annonça sa résolution d'abdiquer cette royauté temporaire dont il avait été investi, pour retourner à sa cabane; cinquante mille voix s'élevèrent alors pour le supplier de conserver l'autorité souveraine jusqu'à l'entière exécution du traité. Ponce de Léon feignit de partager les sentiments de la foule, fit prier le pêcheur des lagunes de garder le commandement de la ville, et l'invita à un somptueux banquet qu'il donnait dans son palais en signe de réjouissance. Au sortir de ce repas, l'infortuné Mazaniello se sentit atteint d'une fièvre étrange qui se manifesta par des accès de délire et de véritable démence; le traître Espagnol n'osant pas se défaire ouvertement de son ennemi, lui avait fait administrer du poison. Et comme si ce n'eût pas été assez de ce premier crime, l'infâme duc, trouvant que le malade ne mourait pas assez vite, envoya la nuit quatre gentilshommes dans la cabane de Mazaniello pour l'égorger. Un des assassins lui coupa la tête, la prit par les cheveux et la porta toute sanglante au vice-roi, qui la fit jeter dans les fossés de la ville.

Au matin, le bruit de la mort du pêcheur se répandit dans

Naples et excita un soulèvement général; quatre-vingt mille citoyens se pressèrent sur la place publique et crièrent vengeance; le cadavre fut porté en triomphe dans toutes les rues, la tête ayant été rattachée au tronc; Mazaniello fut encore couvert d'un manteau royal, et son front ceint d'une couronne de lauriers; tous, hommes et femmes, vinrent en foule pour toucher avec des chapelets le corps du martyr, et cette manifestation fut si universelle, que le duc d'Arcos ne put se dispenser d'envoyer ses pages et tous les officiers de sa maison au convoi de la victime.

Ce premier moment d'exaspération passé, les choses reprirent leur train accoutumé; le vice-roi, débarrassé du chef de l'insurrection, ne songea plus qu'à punir les rebelles et non à remplir ses promesses. Cependant tout danger n'était pas encore passé; le bruit de cette révolution s'était rapidement répandu à Rome, et le pontife, entrevoyant la possibilité d'arracher à l'Espagne les royaumes de Naples et de Sicile en favorisant les troubles, avait décidé le jeune duc de Guise, qui se trouvait alors auprès de lui, à se jeter dans Naples pour se mettre à la tête des révoltés. Le jeune prince, séduit par l'appât d'une couronne, obéit au saint-père, s'embarqua sur une simple felouque, passa témérairement au milieu de l'armée navale de don Juan, débarqua sur les lagunes, et fit son entrée dans la ville escorté par les anciens amis de l'infortuné Mazaniello. Les Espagnols furent encore une fois chassés de Naples et obligés de se réfugier dans les forteresses ou sur leurs vaisseaux; mais le triomphe du duc de Guise fut de courte durée. Quelques aventures galantes indisposèrent gravement plusieurs nobles contre lui; et un jour qu'il était sorti

à la tête des troupes pour faciliter l'entrée d'un convoi, ceux-ci livrèrent la ville au vice-roi. Ses efforts pour la reprendre furent inutiles et n'aboutirent qu'à le faire tomber au pouvoir des Espagnols. Le grand Condé, qui servait alors dans les rangs des ennemis de la France, demanda et obtint la liberté de Henri de Guise, sous la condition qu'il fomenterait des divisions dans le royaume et qu'il se rangerait franchement du parti de la maison d'Autriche. Le duc promit tout ce qu'on voulut; mais les mauvais traitements qu'il avait éprouvés à Madrid pendant sa captivité avaient laissé dans son cœur trop de ressentiment pour qu'il songeât à tenir les serments qu'il avait faits pour recouvrer la liberté; au lieu de rentrer en France, il passa de nouveau en Italie, afin de solliciter d'Innocent X l'autorisation de divorcer d'avec la comtesse de Bossu, sa femme, et d'épouser mademoiselle de Pons, une de ses maîtresses; et en outre, pour obtenir des secours qui lui permissent de tenter un nouveau coup de main sur Naples.

Malheureusement pour le jeune duc, d'autres événements d'une extrême importance occupaient toute l'attention du pontife et l'empêchaient de songer à ses affaires : Jean IV, duc de Bragance, venait de s'emparer du trône de Portugal et de proclamer l'indépendance de ce royaume de la couronne d'Espagne, à la faveur d'une révolution qui s'était accomplie en Europe, dans toutes les colonies, aux îles de Madère et des Açores, dans les places de Tanger et de Carache, dans les royaumes du Congo et d'Angola, en Éthiopie, dans la Guinée, dans l'Inde et jusque dans l'opulente ville de Macao, située aux confins de la Chine. Toutes

les puissances de l'Europe avaient reconnu le nouveau souverain, excepté les princes de la maison d'Autriche et le roi d'Espagne.

Malgré cet accord unanime des Portugais pour secouer le joug odieux de Philippe IV, et l'enthousiasme qui avait accueilli son avénement à la couronne, Jean IV, qui connaissait le caractère superstitieux de sa nation, et redoutait un changement dans les idées, tant que la cour de Rome n'aurait pas ratifié son élection, employait tous ses efforts pour mettre le pape dans ses intérêts et le déterminer à le reconnaître officiellement comme roi de Portugal. Ainsi, à l'exemple de Louis XIII, il venait de placer ses états sous la protection de la Vierge; il avait distribué d'abondantes aumônes aux églises et aux couvents, et plusieurs siéges épiscopaux étant venus à vaquer, il avait poussé la déférence pour le pape jusqu'à refuser d'y pourvoir sans son autorisation.

Jean IV, supposant qu'une telle conduite lui avait rendu favorable le souverain pontife, envoya à Rome, du consentement des ecclésiastiques de son royaume, le prieur de Sodefeyta, appelé Nicolas de Montegro, pour solliciter les bulles de nomination pour les prélats qui devaient remplir les évêchés vacants. Montegro se rendit au Vatican un jour de consistoire, au milieu des ambassadeurs des autres puissances, présenta la requête de son maître avec une noble fierté, plaida la cause de la révolution de Portugal, et flétrit en termes énergiques les cruautés que les rois d'Espagne avaient exercées dans ce pays depuis l'usurpation de l'exécrable Philippe II. Le comte de Sirvola, ambassadeur espagnol, présent à la réception du prieur de Sodefeyta, n'osa

pas discuter publiquement avec cet habile orateur, et se retira couvert de honte et de confusion; mais, à quelques jours de là, il reprit sa revanche. Des bandits, qu'il avait soudoyés, attaquèrent le carrosse de Montegro en plein jour, tuèrent six de ses gens, et lui tirèrent plusieurs coups de pistolet, qui heureusement ne firent qu'effleurer ses vêtements. Quoique Innocent sût très-bien que le comte de Sirvola avait commandé cette expédition, il n'osa pas sévir contre le coupable, et se contenta de le faire sortir de Rome. Sa Sainteté refusa toute espèce de réparation au prieur de Sodefeyta, et ne voulut même régler aucune des choses relatives aux évêchés de Portugal, ce qui mécontenta si fort Montegro, qu'il partit sur l'heure de l'Italie et reprit la route du Portugal.

En Allemagne, l'horizon politique s'assombrissait également pour la cour de Rome et pour la maison d'Autriche. La guerre, qui jusqu'alors s'était soutenue entre les catholiques et les protestants avec des alternatives de revers et de succès, menaçait de devenir plus terrible que sous Gustave-Adolphe. Les armées luthériennes étaient commandées par le duc Bernard de Saxe-Weimar, un des grands capitaines de l'époque, homme calme, intrépide, joignant le courage du guerrier à la modération du philosophe. Un tel chef était trop redoutable pour la cause du papisme, et il mourut empoisonné. Bannier, qui lui succéda dans le commandement des troupes des confédérés évangéliques, eut le même sort. Torstenson, général suédois, fut plus heureux que ses prédécesseurs, il échappa au poignard et au poison, continua la guerre, et se rendit maître de la Franconie, de la Bohême et de Prague, pendant que Condé, rentré au service de la

France, remportait sur les armées réunies des Autrichiens et des Espagnols les victoires de Rocroi et de Nordlingen. Tous ces revers accablèrent Ferdinand III, et le déterminèrent à signer le traité de Westphalie, qui mettait fin à la guerre de trente ans et proclamait la liberté de conscience dans toute l'étendue de l'empire. La Suède acquit par ces conventions la Poméranie; la France s'assura la possession de l'Alsace, plusieurs évêchés, la ville de Brisach, et le droit de garnison à Philipsbourg; l'électeur de Brandebourg réunit à ses états le duché de Magdebourg, la principauté de Halberstadt et la ville de Minden; l'électeur palatin recouvra une partie de ses anciens domaines, et obtint une huitième voix électorale en dédommagement de celle dont il avait été privé, et qui fut conservée au duc de Bavière; d'autres princes acquirent également une augmentation de territoire au détriment de l'empereur.

Innocent X, qui voyait l'influence du saint-siége entièrement perdue en Allemagne, voulut protester contre le traité de Westphalie, et fulmina une bulle ainsi conçue : « En vertu » de notre science infaillible et de la plénitude de notre puis» sance, nous déclarons par ces présentes, que les traités » de Westphalie sont préjudiciables à la religion catholique, » au culte divin, au salut des âmes, au siége apostolique, aux » Églises inférieures, à l'ordre et à l'état ecclésiastique, ainsi » qu'au clergé, à ses immunités, à ses biens, à ses priviléges » et à son autorité; en conséquence nous les infirmons per» pétuellement, nous les déclarons nuls, vains, iniques, in» justes, condamnés, réprouvés, sans force et sans effet, et » nous affirmons qu'aucun des rois ou princes qui les ont si-

» gués n'est tenu de les observer, encore qu'il s'y soit engagé » par les serments les plus solennels.

» Donné à Rome, à Sainte-Marie-Majeure, sous l'anneau » du pêcheur, le vingt-sixième jour de novembre de l'an- » née 1648, et de notre pontificat le cinquième. »

Cette singulière protestation ne produisit aucun effet sur Ferdinand III, sur Christine II, ni sur Louis XIV ; d'ailleurs l'attention de ces souverains, ainsi que de toutes les puissances de l'Europe, était entièrement absorbée par la gravité des événements que le despotisme de Charles Ier et le fanatisme religieux de sa femme, Henriette-Marie de France, venaient de faire éclater en Angleterre.

Charles Stuart et Olivier Cromwell se trouvaient en présence ; l'un assis sur le trône de la Grande-Bretagne, l'autre siégeant sur les bancs du parlement ; l'un soutenu par l'armée, l'autre appuyé par le peuple. La lutte s'était engagée entre ces deux hommes au sujet des subsides que le roi réclamait pour subvenir aux dépenses de sa maison ; Olivier Cromwell avait fait refuser le vote des impôts ; et pour se venger, Charles Ier avait cassé l'assemblée nationale et avait déclaré qu'il gouvernerait désormais lui-même sans ministres et sans parlement. Cet acte d'audace réussit au monarque ; pendant douze années il gouverna despotiquement les peuples de la Grande-Bretagne, et accabla les provinces de taxes arbitraires qui furent employées à payer ses débauches, sans que personne osât élever la voix ! Enfin un Anglais, le républicain Hampden, cousin germain de Cromwell, refusa d'acquitter une taxe de mer nouvellement décrétée par le despote, et soutint contre la couronne un procès qu'il perdit,

il est vrai, mais qui le posa dans l'opinion publique comme le défenseur des libertés de la nation. Cette affaire réveilla le peuple et donna une nouvelle impulsion aux esprits. En vain les procureurs et les séides de la royauté poursuivirent les écrivains indépendants de cette époque, Prynne, Burton, Betswick et Lilburne, qui applaudissaient à cette résistance d'un simple citoyen contre un souverain; en vain on emprisonna, on exila, on tortura ces hommes courageux pour les forcer au silence, l'élan était donné, la nation se préparait à abattre le tyran.

Charles Ier, de son côté, ne resta pas tranquille spectateur dans la lutte qui s'annonçait; comprenant que pour opprimer plus sûrement les peuples il fallait les envelopper dans les liens de la superstition et dominer les consciences, il s'en prit aux réformés presbytériens ou puritains, qui défendaient les libertés nationales; il les persécuta à outrance, et chercha à faire triompher les épiscopaux, partisans de son autorité absolue, et qui tous tendaient au papisme. Bientôt même, enhardi par le succès de ses tentatives, il voulut faire adopter le rite de cette dernière secte dans toute l'étendue de son royaume, et chargea l'archevêque de Cantorbéry, Guillaume Lawd, de dresser une liturgie nouvelle.

Malgré les clameurs de la nation, Charles Ier fit enregistrer l'ordre d'observer cette liturgie dans le conseil d'Écosse, espérant trouver plus de docilité parmi ses sujets de ce royaume, et commanda de célébrer l'office divin selon le rite nouveau dans la cathédrale d'Édimbourg. Heureusement les temps étaient bien changés; depuis la reine Marie Stuart, les Écossais, qui à cette époque professaient le catholicisme,

étaient devenus presbytériens; aussi, lorsque le doyen voulut officier, les assistants se mirent à crier : « Mort au papiste! il » faut le lapider! » L'évêque monta en chaire pour calmer les esprits; au lieu de l'écouter, on lui jeta des pierres et on l'obligea à sortir de l'église. Les habitants de la campagne imitèrent cet exemple, accoururent dans la capitale, et plus de soixante mille hommes se rassemblèrent en armes et parcoururent les rues d'Édimbourg, en criant : « Le pres- » bytérianisme ou la mort! »

Ce premier mouvement d'exaspération passé, les Écossais adressèrent à Charles Ier une requête conçue en termes nobles et simples pour le supplier de retirer la liturgie nouvelle. Le roi ayant refusé d'obtempérer à leurs justes réclamations, les presbytériens organisèrent immédiatement un gouvernement, envoyèrent des députés dans la capitale, et formèrent cette ligue ou convention appelée Covenant, qui réunit en quelques semaines tous ceux qui se piquaient d'être bons protestants et bons républicains. Le roi commença alors à trembler pour sa couronne; mais n'osant point entreprendre de lutter seul contre la masse de la nation écossaise, il appela auprès de lui un de ces hommes ambitieux et habiles qui tiennent à la fois à tous les partis, le fameux Wentworth, qui l'avait déjà aidé à soumettre l'Irlande, et dont il avait récompensé le dévouement par la vice-royauté de ce pays. Wentworth conseilla au prince d'employer les moyens extrêmes, de faire une guerre d'extermination aux Écossais, et de tuer jusqu'au dernier ceux qui refuseraient d'obéir.

Un semblable avis ne pouvait manquer d'avoir l'approbation d'un roi; et Charles Ier adopta les plans de campagne du

vice-roi d'Irlande, sans même les discuter. Préalablement il voulut mettre les apparences du bon droit et de la modération de son côté, et il convoqua à Glascow les membres de l'Église presbytérienne en assemblée générale. Les puritains accoururent en foule à ce synode, et dès la première séance ils décrétèrent la mise en accusation de tous les évêques de la Grande-Bretagne, les jugèrent par contumace, les condamnèrent comme papistes et idolâtres à la dégradation, et excommunièrent ceux qui refuseraient de signer le Covenant d'Écosse. C'était précisément ce qu'attendait Charles Ier : il prit occasion de cette attaque directe contre le clergé pour faire appel à tous les défenseurs de la royauté et du sacerdoce; il réunit autour de sa personne les membres de l'aristocratie anglaise, les hauts dignitaires de l'Église, tous intéressés au maintien du despotisme, et les somma au nom de leurs priviléges de lui venir en aide. Tous les lords ouvrirent leurs trésors; les évêques et les archevêques fouillèrent dans les caves de leurs palais; les uns et les autres en tirèrent des sommes énormes extorquées au peuple, et vinrent les déposer à ses pieds pour lever des soldats et soutenir la lutte impie contre la nation. Avec l'argent de sa noblesse Charles Ier réunit immédiatement une armée de terre de vingt-huit mille hommes, une flotte nombreuse, et se prépara à envahir l'Écosse pour écraser les presbytériens avant qu'ils eussent le temps de s'organiser. Ceux-ci, se voyant en effet menacés par des forces de beaucoup supérieures aux leurs, craignirent un instant de s'exposer aux chances de la guerre, et entamèrent des négociations avec le souverain pour traiter de leur soumission. Charles Stuart exigea d'abord que les re-

belles déposassent les armes; puis, quand les puritains se furent retirés dans leurs cantonnements, le perfide monarque voulut de nouveau, au mépris de ses engagements, introduire violemment le rite des épiscopaux dans les églises d'Édimbourg. Alors l'Écosse entière se leva comme un seul homme, tous les clans s'armèrent, les villes arborèrent le drapeau de l'indépendance; un consistoire universel se forma sous le nom d'assemblée nationale, et rendit des décrets énergiques pour mettre le roi en demeure d'accepter le Covenant. De leur côté, les presbytériens anglais commencèrent à suivre l'exemple de leurs frères d'Écosse; une pétition, couverte de plusieurs millions de signatures, circula dans toutes les provinces de l'Angleterre pour le rétablissement du parlement, et Fairfax ne craignit pas de porter lui-même au tyran les réclamations du peuple.

Dans cette extrémité, Charles Ier appela encore à son aide le terrible Wentworth, qui était retourné en Irlande. Or, comme le péril était aussi bien pour le vice-roi que pour le tyran, Wentworth accourut à Londres afin de conjurer l'orage. Ses premières paroles furent : « La guerre à l'Écosse, » sire, non une guerre ordinaire, mais une guerre terrible, » une guerre d'extermination! » Cependant, il ajouta qu'il était prudent, pour diviser les presbytériens, d'accorder provisoirement un parlement aux Anglais. Le roi se conforma à cet avis, et rendit une ordonnance pour autoriser les élections générales dans la Grande-Bretagne. Quant à Wentworth, il reprit immédiatement le chemin de l'Irlande pour lever une armée; et telle était l'activité prodigieuse de cet homme, qu'en moins de onze jours il était parvenu à réu-

nir onze mille hommes de troupes, et qu'il se rembarquait pour l'Angleterre, prêt à soutenir une double lutte contre les presbytériens sur le champ de bataille et dans le parlement. Mais Dieu avait décidé dans sa sagesse infinie que tous les efforts des partisans de Charles Stuart seraient impuissants pour le sauver. A peine Wentworth mit-il le pied en Angleterre, qu'il tomba dangereusement malade, et qu'il se vit contraint de s'arrêter dans la ville de Chester, pendant que la chambre des communes ouvrait ses séances, et que la lutte recommençait entre la royauté et Olivier Cromwell, le même député qui douze ans auparavant avait fait refuser les subsides réclamés par Charles Ier.

Incapable de résister à l'éloquence énergique de Cromwell, le monarque eut recours, suivant son habitude, à Wentworth, qu'il venait de créer comte de Strafford, et lui envoya un courrier à Chester pour l'informer de la tournure que prenaient les affaires. Celui-ci ne perdit pas de temps, et quoique malade, il se fit transporter en litière jusqu'à Londres.

Un instant la balance pencha en faveur du roi; le parlement, séduit par des promesses mensongères, avait déjà pris parti pour la cour, lorsque Cromwell monta à la tribune, démasqua la perfidie du ministre, et ramena la majorité à son sentiment. Charles Ier songea alors à dissoudre la chambre des communes; mais les presbytériens ne lui donnèrent pas le temps d'exécuter son projet. Dès le lendemain, l'orateur Pym accusa de haute trahison devant les deux chambres le vice-roi d'Irlande, le premier ministre Wentworth, le nouveau comte de Strafford, et le fit arrêter au moment où il entrait dans la chambre des lords. Le chancelier d'Irlande,

le chevalier de Ratcliffe et plusieurs autres dignitaires furent également mis à la tour de Londres, comme ayant participé aux crimes de Strafford. Un comité, choisi parmi les membres des deux chambres, fut chargé d'instruire le procès; et pour donner plus de solennité à cette affaire, on éleva des échafauds à Westminster-Hall, où les membres du parlement siégèrent les uns comme accusateurs, les autres comme juges. Le vice-roi fut déclaré coupable d'avoir attenté aux libertés de la nation; mais comme il n'existait aucune loi relative à la responsabilité des ministres, on rendit un décret appelé bill d'attainder, qui donnait pouvoir aux chambres de condamner Wentworth à la peine capitale. Cet édit fut envoyé à Charles pour qu'il y donnât sa sanction royale; celui-ci, comprenant plus que jamais combien il était nécessaire qu'il conservât un homme aussi habile, refusa de donner son approbation au bill d'attainder.

Dès que le peuple eut connaissance de la résolution du roi, des groupes menaçants se formèrent dans les rues de Londres, et vinrent jusque sous les murs du palais demander la sanction du bill et la tête du comte de Strafford.

Tous les conseillers du trône, les lords, les prélats, la reine elle-même, tremblants, éperdus, se réunirent autour de Charles Stuart et le supplièrent de signer le bill. Le lâche monarque feignit de céder à leurs sollicitations, et signa l'arrêt de mort de son ministre! Strafford, en apprenant cette nouvelle, ne laissa échapper d'autre plainte que ces paroles du Psalmiste : « Ne mettez point votre confiance dans les rois! » Le lendemain, aux acclamations d'un peuple immense, il fut décapité par la main du bourreau à Tower-Hill.

Tous les ministres de Charles Ier tremblèrent sur le sort qui leur était réservé, et songèrent à se mettre à l'abri de la vengeance du peuple. Le garde des sceaux Finch s'enfuit en Hollande; le secrétaire d'état sir Francis Windebank se réfugia en France; le grand trésorier Juxon donna sa démission; et le roi se trouvant sans ministres, fut obligé d'en choisir parmi les hommes dévoués aux presbytériens. A partir de ce moment, le triomphe de l'indépendance fut assuré et la cause du despotisme perdue.

Néanmoins Charles Stuart voulut encore tenter un effort pour ressaisir son autorité, et songea à profiter du fanatisme des Irlandais, tous fougueux catholiques, pour exécuter une Saint-Barthélemy sur les puritains de ce pays, afin de frapper d'épouvante leurs coréligionnaires d'Écosse et d'Angleterre. Toutes les mesures furent prises pour assurer le succès de cette horrible trame; la reine entretint des intelligences secrètes avec les papistes d'Irlande, et particulièrement avec un gentilhomme nommé Roger Moore, avec deux lords catholiques appelés Macguire et Phelim O'Neale; le roi expédia des lettres patentes pour autoriser le massacre de ses sujets, et fixa l'exécution à l'époque où il devait faire un voyage en Écosse pendant l'absence des chambres.

Le signal des massacres devait partir de Dublin, et à jour marqué Robert Moore et lord Macguire devaient s'emparer du château qui commandait la ville et faire main basse sur tous les protestants; heureusement le complot fut découvert, plusieurs des conjurés arrêtés, entre autres Macguire, et les presbytériens, avertis à temps, purent prévenir le coup dont on avait voulu les frapper. Mais les habitants des pro-

vinces n'eurent pas le même bonheur que ceux de la capitale, et se trouvèrent exposés sans défense aux hordes de fanatiques que dirigeait O'Neale. Partout les protestants furent égorgés sans pitié ni merci; les soldats, animés au carnage par les prêtres catholiques et par les jésuites, n'eurent égard ni à l'âge ni au sexe; ils tuèrent les femmes et les vieillards, ils violèrent les jeunes filles; et comme si la mort eût encore été trop douce, ils cherchèrent à augmenter les supplices de leurs victimes, soit en les brûlant à petit feu, soit en les noyant dans les flots, soit en les abandonnant entièrement nus dans les forêts ou sur les rochers pour les faire périr lentement de faim et de froid. On fit monter à deux cent mille le nombre des presbytériens massacrés en Irlande pour la gloire du catholicisme et la défense du despotisme!

A la nouvelle de cet exécrable attentat, les membres du parlement anglais accoururent à Londres, et publièrent une déclaration qui excluait à jamais le culte catholique de toute l'étendue de la Grande-Bretagne, et enjoignait à la chambre haute de chasser de son sein les lords-évêques. Charles I[er] vint également en toute hâte d'Écosse, et voyant le mauvais effet de sa politique, il nia sa participation aux massacres d'Irlande, et prétendit que ses lettres patentes saisies dans les papiers des conjurés étaient fausses. Les députés parurent accepter la dénégation du roi, reportèrent l'accusation de complicité sur la reine, et voulurent la mettre en jugement; alors Charles Stuart osa attenter à l'inviolabilité des membres du parlement; il donna l'ordre à Herbert, son procureur général, un de ces hommes qui, par la nature même de leurs fonctions, sont prêts à commettre tous les crimes juridiques, de dresser un

acte d'accusation capitale contre Kimbolton, membre de la chambre des pairs, contre sir Arthur Haselrig, contre Holles, Hampden, Pym et Strodes, membres de la chambre des communes. Cela fait, il envoya des gardes pour les arrêter en pleine séance; mais le sergent d'armes chargé de l'exécution de cette mesure fut chassé de la chambre; alors Charles Stuart, à la tête d'une troupe de sbires, vint lui-même réclamer les accusés. Comme ceux-ci avaient eu la prudence de se retirer, le monarque ne put arrêter personne, et fut obligé de rentrer dans son palais poursuivi par les huées du peuple. Aussitôt il quitta Londres, qui ne lui offrait plus de sécurité, et se retira dans un de ses châteaux forts avec la reine, son fils et les seigneurs de sa maison; puis il fit passer Henriette-Marie en Hollande, sous prétexte de conduire au prince d'Orange, stathouder héréditaire des pays Pays-Bas, sa fille aînée qu'il lui avait donnée en mariage, mais en réalité afin de lever des troupes étrangères pour mettre à la raison les peuples de la Grande-Bretagne.

Le parlement pénétra sans peine les projets du roi, et pour prévenir l'effusion du sang et les malheurs d'une guerre civile, il lui envoya immédiatement l'ordre de résigner entre les mains de ses mandataires l'autorité suprême pour un temps indéterminé. A cette demande, Charles Ier ne put contenir sa rage : « C'est assez souffrir l'insolence d'une popu» lace méprisable, s'écria-t-il, il faut qu'elle apprenne enfin » que je suis son maître! » Ces paroles étaient le signal de la guerre entre la nation et le roi. Des deux côtés on s'y prépara avec une égale activité; Charles et son fils le prince de Galles se retirèrent à York et appelèrent autour d'eux les lords et

les évêques, ces éternels ennemis des libertés nationales. Le parlement leva une armée et la dirigea sur l'Yorkshire.

Pour la première fois les royalistes et les parlementaires en vinrent aux mains à Edge-Hill, et après un combat qui dura un jour et une nuit, ils se séparèrent avec des pertes égales. Dès l'ouverture des hostilités, Olivier Cromwell, qui commandait un régiment de cavalerie, s'était révélé comme un soldat intrépide et le plus habile chef de guerre des deux armées. Néanmoins pendant les deux premières campagnes l'avantage sembla rester à l'armée royale; le Cornouailles, qui s'était déclaré pour le parlement, fut même contraint de se soumettre à Charles Ier, et les presbytériens essuyèrent une nouvelle défaite à Stratton-Hill, dans le Devonshire.

Mais à la troisième campagne, Cromwell, qui n'était encore que lieutenant général de cavalerie, gagna la célèbre bataille de Marston-Moor et rétablit les affaires du parlement. Alors les royalistes imaginèrent, pour jeter la division parmi les presbytériens, d'accuser les membres les plus influents de la chambre haute de songer à usurper l'autorité pour enchaîner le peuple sous un despotisme aristocratique. Cette accusation prit en effet de la consistance, mais amena un résultat bien différent de celui que les partisans des Stuarts en attendaient; elle servit à éloigner du commandement des troupes les lords d'Essex, Denbigh, Manchester, et à provoquer une mesure qui devait assurer le triomphe de la démocratie; ce fut l'acte appelé « renoncement à soi-même, » par lequel il était dit qu'aucun membre de la chambre des pairs n'aurait le commandement des armées. En conséquence, les anciens généraux furent remplacés par Fairfax et par Olivier

Cromwell. De ce moment l'armée parlementaire fut invincible; elle refoula les royalistes jusqu'à la mer, les chassa de toutes les places fortes qu'ils occupaient, prit possession de Bristol, de Bridge-Water, de Chester, de Sherborn, de Bath et d'Exeter; enfin elle menaça d'assiéger Charles Stuart dans Oxford. Le despote, désespérant de faire tête à l'orage et redoutant de tomber entre les mains du redoutable Cromwell, voulut tenter un dernier effort pour ranimer son parti, et se jeta au milieu de l'armée écossaise, qui était au service du parlement, pour la faire révolter.

Cet acte de folie chevaleresque n'aboutit qu'à hâter le moment de la grande justice du peuple. Le roi fut arrêté par les Écossais eux-mêmes, livré aux commissaires du parlement, et conduit sous bonne garde à Holdenby-Castle, dans le comté de Northampton, où il fut tenu dans une captivité rigoureuse.

Pendant que Charles Ier expiait dans la prison ses perfidies et ses lâchetés, d'autres ambitieux, ceux-là même qui avaient été investis des plus hautes charges de l'état, songeaient à recueillir l'héritage des Stuarts; à côté du parlement, qui exerçait une autorité légitime comme représentation de la souveraineté nationale, un autre pouvoir surgit tout à coup; Olivier Cromwell, son gendre Ireton et Fairfax, commencèrent à réagir puissamment sur l'esprit des soldats, parvinrent à leur persuader que l'armée était le corps le plus important de l'état; les poussèrent à organiser, sous le titre d'agitateurs de l'armée, un conseil choisi parmi les officiers pour représenter la chambre des pairs, et un autre conseil plus nombreux, où chaque compagnie se trouvait représentée

par deux soldats, qui formait une espèce de chambre des communes.

Ces deux nouvelles chambres décrétèrent qu'elles seules seraient à l'avenir chargées de veiller sur le salut de l'Angleterre, que le parlement et la chambre haute cessaient leurs fonctions. Comme premier acte d'autorité, elles enlevèrent le roi de Holdenby-Castle, prison choisie par le parlement civil, et le firent transférer à Hampton-Court, qui fut déclarée prison du parlement militaire; puis les troupes se mirent en marche pour s'emparer de Londres, et pour contraindre les communes et la chambre haute à leur céder le droit de gouverner le royaume et de décider du sort de la nation. Dans cette situation désespérée, quelques représentants influents de la chambre des communes firent une motion pour qu'on mît la ville en état de défense, et pour qu'on rassemblât les milices bourgeoises. Mais la chambre des lords et la majorité de celle des communes, redoutant les conséquences d'une lutte avec l'armée, firent toutes les concessions qu'on leur demanda, et licencièrent même la milice de Londres.

Le peuple de la Cité, irrité de cette lâche condescendance, se rassembla en tumulte, courut assiéger la porte de la chambre des communes, et força les représentants à rapporter l'ordonnance qu'ils venaient de publier, et à défendre à l'armée et aux chefs qui la commandaient de s'approcher de la capitale. Cromwell, sans s'inquiéter de l'opposition des citoyens, continua sa marche; et dès qu'il fut en vue de la ville avec sa cavalerie, les portes s'ouvrirent comme d'elles-mêmes pour le laisser entrer. Il alla droit au parlement, pour se justifier d'avoir enfreint ses ordres, et pour se

faire voter des remercîments sur cet acte de désobéissance.

Toutefois, au moment où Cromwell, comptant sur son influence sur les troupes, songeait à réaliser les rêves de son ambition et à s'emparer de la puissance suprême, un nouveau parti se forma dans le sein de l'armée et se mit en opposition formelle avec lui; ce parti était celui des niveleurs. Ces républicains mystiques ne voulaient reconnaître d'autre ministre, d'autre souverain et d'autre général que le Christ; ils prétendaient que tous les hommes étant égaux, aucun ne devait dominer ni opprimer les autres; et ils ne parlaient rien moins que de faire le partage des biens pour rétablir l'équilibre des fortunes si fortement troublées par les majorats des castes privilégiées et par le scandale monstrueux du droit d'aînesse.

Cromwell, effrayé des conséquences que pouvait avoir la propagation de semblables doctrines et des sympathies qu'elles devaient nécessairement exciter dans les masses, résolut d'anéantir d'un seul coup ce parti redoutable. Un jour, ayant su que les niveleurs devaient se réunir dans une grande plaine pour délibérer sur leurs théories et sur les moyens de les mettre à exécution, il vint tout à coup dans le hasting à la tête de son régiment de cavalerie, surnommé l'Invincible, et prenant son ton de commandement, il leur ordonna de se séparer sur l'heure. Deux républicains prirent alors la parole, protestèrent contre la tyrannie du général, et lui déclarèrent résolument qu'ils ne voulaient plus de despote, qu'il s'appelât Charles Stuart ou Olivier Cromwell. Celui-ci, exaspéré par la colère, piqua droit à eux, les renversa aux pieds de son cheval, et les cloua à terre

de deux coups d'épée. Ce meurtre devint le signal d'un massacre affreux; le régiment se rua sur ces malheureux, qui étaient sans armes, et les tua tous jusqu'au dernier.

Mais pendant que Cromwell cherchait à comprimer les tendances démocratiques, les agents du saint-siége, ainsi que ceux du parti royaliste, lui préparaient de nouveaux embarras, en organisant une réaction en Écosse; ils étaient même parvenus à réunir une armée formidable qui s'avançait sous les ordres d'Hamilton et de Hangdale pour délivrer Charles Ier et le rétablir sur le trône; ils avaient en outre travaillé les membres du parlement et entamé des négociations avec les deux chambres pour traiter des conditions de la liberté du roi. Olivier comprit qu'il devait payer d'audace, pour effrayer ses ennemis; à la tête de huit mille hommes seulement, il marcha contre Hamilton, qui déjà avait envahi le nord de l'Angleterre, tailla son armée en pièces, le fit prisonnier, et se trouva maître absolu de l'Écosse.

Après cette éclatante victoire, Cromwell ne prit plus soin de cacher son intention de substituer son autorité à celle du parlement; de son propre mouvement et sans consulter les chambres, il enleva le roi de sa prison et le fit conduire à Hurst-Castle, dans le Hampshire, afin qu'il fût placé sous son inspection particulière.

Les communes, poussées à bout, résolurent enfin de secouer le joug de l'armée, et firent une motion tendant à déclarer le rétablissement de la monarchie à certaines conditions qui seraient imposées à Charles Ier. Mais dès le lendemain, le colonel Pride, à la tête de deux régiments, vint bloquer le parlement, et fit expulser de cette assemblée plus

de cent soixante membres vendus aux Stuarts; ce que les indépendants nommèrent la purgation de Pride.

Il ne restait plus à Cromwell, pour se frayer la route au pouvoir, qu'un grand acte à accomplir, la condamnation du roi. Par ses ordres le prince fut transféré à Londres; et sur sa proposition, le parlement décréta la formation d'une cour de justice pour instruire le procès de Charles Stuart. En vain le tyran voulut protester contre l'incompétence du tribunal appelé à scruter les iniquités de son règne et de sa vie, en se retranchant derrière son privilége d'inviolabilité; le républicain Bradshaw prouva aux juges que cette ridicule prétention n'avait aucun fondement réel, que toute autorité légitime émanait du peuple, que les rois n'étaient que des agents salariés par leurs concitoyens, et que les nations avaient le droit de leur demander compte des actes de leur administration. Le conseil passa outre et condamna Charles Stuart à être décapité, comme coupable de haute trahison envers l'état. Trois jours seulement lui furent accordés pour se préparer à ce moment suprême.

Enfin, le 30 janvier 1649, un échafaud se dressa dans la rue qui longeait le palais de White-Hall, de plein-pied avec les croisées du premier étage; à deux heures et demie, la fenêtre principale s'ouvrit, et Charles Ier, roi de la Grande-Bretagne, vêtu d'un habit de deuil, coiffé d'un béret noir surmonté d'un panache de même couleur, et portant sur sa poitrine le collier de Saint-Georges, s'avança appuyé sur l'évêque de Juxon, et vint jusqu'au pied du billot, où l'attendaient deux bourreaux masqués. Alors il se dépouilla de son habit, couvrit ses épaules de son manteau, et se mit à genoux

pour recevoir le coup fatal. Un des exécuteurs leva sa hache et d'un seul coup il lui trancha la tête : justice était faite !!! On prétend que le bourreau avait été ce jour-là remplacé dans ses fonctions par un seigneur anglais, le comte Stair, qui avait ainsi voulu tirer vengeance d'un ancien outrage fait à sa famille, dans la personne de sa tante, enlevée par ordre de Charles Stuart, quand elle était toute jeune fille, et qui avait été violée par le monarque.

La mort du roi d'Angleterre enleva au saint-père l'espoir de faire triompher le catholicisme dans les îles Britanniques, et l'obligea à chercher un autre aliment à l'activité de son esprit. Innocent se jeta alors dans les intrigues de palais, et tour à tour il éleva au faîte du pouvoir ou renversa les créatures de sa belle-sœur ou de dona Olimpia sa nièce, suivant que l'une ou l'autre l'emportait sur sa rivale et méritait les préférences du cynique vieillard par de lascives caresses ou par d'infâmes complaisances.

Ainsi sa Sainteté nomma au poste de dataire de l'Église romaine l'amant de la jeune Olimpia, pour la récompenser de ce qu'elle lui avait donné dans les jardins du palais de Latran un magnifique spectacle de femmes nues se livrant entre elles aux jeux des courtisanes de Lesbos ; puis elle disgracia le favori pour donner sa charge à Mascambruno, l'amant de sa belle-sœur, qui avait repris son empire en renchérissant encore sur les débordements et sur les honteuses orgies de la nièce du pape. Enfin un événement en apparence fort indifférent et qui eût dû au contraire augmenter l'influence de dona Olimpia, sa belle-sœur, devint la cause de sa disgrâce et du triomphe de sa rivale.

Innocent X n'avait plus de cardinal neveu depuis le mariage de don Camillo Pamfili, et ne songeait nullement à le remplacer; dona Olimpia, qui voulait se créer de nouveaux moyens de domination sur l'esprit du saint-père, lui persuada qu'il était nécessaire d'adopter un de ses parents pour occuper la charge de don Camillo Pamfili, et elle lui présenta un jeune homme d'une remarquable beauté, Camillo Astalli, dont elle avait fait préalablement son amant.

A la vue de ce beau jeune homme, Innocent X sentit dans son cœur d'étranges mouvements; il accueillit Astalli avec une bienveillance extraordinaire, et déclara qu'il consentait à lui conférer la dignité de cardinal-neveu. Sa Sainteté poussa la complaisance envers son parent jusqu'à l'installer le soir même dans une chambre du Vatican, à côté de ses appartements secrets; le lendemain Camillo Astalli était devenu le mignon du pape, et l'on célébrait l'élévation du nouveau favori par des fêtes publiques et par des salves d'artillerie. De ce jour, le cardinal-neveu se trouva investi de la confiance du souverain pontife et dirigea à son gré toutes les affaires de l'Église. Ce n'était point ce qu'avait voulu dona Olimpia; elle avait contribué à l'élévation de Camillo Astalli pour s'en faire un appui contre la jeune Olimpia, et non pour se créer un rival plus dangereux encore que sa belle-fille; et il arrivait qu'elle avait donné un mignon à son beau-frère et un amant à la jeune Olimpia. Elle s'occupa de renverser le pouvoir du cardinal Astalli avant qu'il fût entièrement affermi, et essaya de représenter au pontife les conséquences fâcheuses où l'entraînerait infailliblement sa passion déplorable pour ce jeune homme.

Au lieu d'accueillir avec son indulgence ordinaire les reproches de son ancienne maîtresse, Innocent y répondit avec aigreur; celle-ci répliqua sur le même ton, et une querelle des plus scandaleuses s'ensuivit. Dona Olimpia menaça le pape de dévoiler à la chrétienté ses turpitudes et ses infamies, son double inceste avec elle et avec sa belle-fille, ses amours avec le beau cardinal Astalli, ses honteuses orgies et ses exécrables débauches. Sa Sainteté, qui ne reculait devant aucun scandale, ne vit d'autre moyen pour rétablir le calme dans le palais que d'en expulser sa belle-sœur; ce qu'il exécuta, sans s'inquiéter autrement de ses menaces.

Innocent X profita de ce moment de tranquillité pour porter toute son attention sur les disputes des molinistes et des jansénistes, qui en étaient venues à troubler toute l'Église gallicane. Après la mort de Richelieu, ennemi personnel de l'abbé de Saint-Cyran, celui-ci avait été rendu à la liberté et était retourné auprès de ses amis de Port-Royal, dont le nombre se trouvait considérablement accru; le célèbre Lemaistre de Sacy, avec quatre de ses frères, toute la famille Arnaud et beaucoup d'autres personnes, des ecclésiastiques, des médecins, des savants, des commerçants et des industriels, étaient venus s'y installer, parce qu'ils n'étaient engagés par aucun vœu à vivre en communauté, excepté par une confraternité de sentiments. Tous se livraient, suivant leurs goûts, soit aux pratiques religieuses, soit à l'étude, soit aux travaux des champs ou à quelque art mécanique; néanmoins le plus grand nombre des habitants de Port-Royal se consacrait à des occupations littéraires. On commença à traduire l'Écriture sainte, les Pères de l'Église,

les livres de prières latines; et les nouveaux sectaires de Jansénius surent éviter avec bonheur, dans leurs doctes ouvrages, les formes surannées de l'ancienne littérature et s'exprimer avec une élégante lucidité.

De leur sein surgirent des hommes d'un savoir éminent qui exercèrent une grande influence sur la société et amenèrent un nouveau perfectionnement de la langue et de la communication de la pensée. L'abbé de Saint-Cyran n'eut pas le bonheur de contempler dans son éclat l'école qu'il avait fondée; il mourut peu de temps après sa sortie de prison. Mais ses disciples sortirent comme de jeunes aiglons de dessous ses ailes; héritiers de sa vertu et de sa piété, ils transmirent aux autres ce qu'ils avaient reçu de lui et continuèrent courageusement son œuvre. Tel avait été en France le noyau du parti janséniste, et tels étaient les adversaires que les molinistes ou plutôt les jésuites voulaient exterminer.

Les disciples d'Ignace de Loyola jugèrent qu'il était urgent de faire prononcer par le saint-siége une condamnation précise et absolue; et le jésuite Cornet, syndic de la faculté de théologie de Paris, résuma les doctrines fondamentales de Jansénius, dans les propositions suivantes qu'il adressa au souverain pontife: « 1° Il y a des préceptes que l'homme même le » plus juste ne peut pas observer, s'il ne possède la grâce né- » cessaire à cet effet; 2° dans l'état de la nature déchue, on ne » résiste jamais à la grâce intérieure; 3° pour mériter et dé- » mériter, il ne faut pas que l'homme ait une liberté qui exclut » la nécessité; mais seulement une liberté exempte de con- » trainte; 4° les semi-pélagiens admettaient la nécessité de » la grâce prévenante pour chaque acte particulier, mais

» telle cependant qu'il dépendait de la volonté de l'homme » d'y résister ou de la suivre; 5° c'est un dogme semi-péla- » gien de dire que Jésus-Christ est mort et qu'il a répandu » son sang pour tous les hommes. »

Ces propositions furent dénoncées à Rome, dans une lettre écrite par Habert, devenu évêque de Valtes, et que le Père Vincent de Paule, enragé moliniste et semi-pélagien, réussit, à force de menées et d'intrigues, à faire signer par quatre-vingt-cinq prélats français.

A la sollicitation des jésuites, le pape forma une congrégation composée des cardinaux Roma, Spada, Ginetti, Cécetemi, Chigi, Pamfili et de treize conseillers théologiens, pour donner leur opinion sur ces importantes propositions. Dès le premier jour, des dissidences éclatèrent au sein de la commission; quatre de ses membres, deux dominicains, un frère mineur, Lucca Wadding, et le général des Augustins, trouvèrent qu'il était imprudent de la condamner. Cependant la majorité émit un avis contraire; on en référa au saint-père pour avoir sa décision; mais celui-ci, qui repoussait tout ce qui pouvait troubler sa quiétude, et qui d'ailleurs n'aimait pas les dissertations sur les questions théologiques, refusa formellement de se prononcer pour les uns ni pour les autres. « Quand il se plaça sur le bord de cette fosse, dit » Pallavicini, et qu'il mesura des yeux la grandeur de l'es- » pace à franchir, il s'arrêta, et on ne put le faire avancer. »

Les molinistes de France essayèrent alors de faire condamner les propositions par la faculté de théologie. Vincent de Paule, l'un des plus fougueux du parti, s'acharna contre les partisans des doctrines de l'évêque d'Ypres, et se servit

de son crédit sur la reine pour éloigner des charges civiles et des bénéfices tous ceux qui étaient infectés du poison des doctrines de Jansénius, et pour faire interdire, comme ennemis de la religion et de l'état, les professeurs et les prédicateurs suspectés de jansénisme. Néanmoins il ne put empêcher que vingt évêques et archevêques n'embrassassent la défense des religieux de Port-Royal et ne s'opposassent à la condamnation des doctrines qu'ils professaient.

Innocent voulut enfin interposer son autorité dans cette affaire pour arrêter les scandales; mais il trouva des deux côtés une si vive opposition, qu'il dut y renoncer dans l'intérêt de sa dignité de souverain pontife. Du reste, il avait plus à cœur de faire cesser des dissensions très-graves survenues dans sa famille par suite de la jalousie que don Camillo Pamfili avait conçue contre le cardinal don Camillo Astalli; le saint-père, placé dans l'alternative de perdre ou sa maîtresse ou son mignon pour rétablir la tranquillité au Vatican, se décida à se séparer de son neveu Pamfili et de la jeune Olimpia.

La belle-sœur d'Innocent profita de cette circonstance pour rentrer au palais; peu à peu elle reprit l'empire qu'elle avait exercé sur son esprit, se fit la pourvoyeuse de ses plaisirs, et lui présenta entre autres un jeune homme nommé Azzolino, qu'elle destinait à supplanter dans les bonnes grâces de sa Sainteté le cardinal Astalli, qui persistait à vouloir conserver les honneurs et les profits de sa place pour lui seul, et refusait de lui en abandonner la moindre part. Azzolino parvint en effet, malgré l'opposition de son rival, à la charge importante de secrétaire des brefs, et sut prendre un tel as-

cendant sur le pape, que le cardinal-neveu, dans la prévision d'une disgrâce prochaine, chercha à s'assurer un appui contre Innocent X lui-même, en livrant aux Florentins et aux Espagnols les secrets de la politique de la cour de Rome. Mais la trahison ayant été découverte, et les preuves mises sous les yeux du pape, Astalli fut dépouillé de la pourpre, chassé du Vatican et exilé à Sambucco, dans le marquisat de son frère ; le nom et les armes des Pamfili lui furent ôtés, ainsi que ses charges et ses bénéfices, et Olimpia lui fit reprendre jusqu'à une somme de six mille écus d'or qu'il avait emportée dans ses bagages en quittant le palais.

Après la chute de ce favori, la belle-sœur du pontife devint, comme dans les premières années de son règne, la dispensatrice de toutes les richesses et de tous les revenus de l'Église ; Innocent X, tout entier à sa passion pour le bel Azzolino, ne voulut plus s'occuper ni des affaires temporelles ni des affaires spirituelles. Si des ambassadeurs lui adressaient quelques observations sur le désordre qui régnait dans ses finances, il répondait : « Parlez-en à ma chère Olim- » pia ! » Si des jésuites venaient le presser de condamner les jansénistes, sa Sainteté leur répondait « qu'elle ne voulait » point s'ennuyer de choses absurdes, qu'elle désirait vivre » en paix ; qu'ils eussent à s'entendre avec le cardinal Chigi, » son ministre dirigeant. » Cependant les disciples d'Ignace de Loyola revinrent tant de fois à la charge, que pour se débarrasser de leurs importunités, Innocent publia une bulle contre les cinq propositions attribuées à Jansénius, comme hérétiques, blasphématoires, chargées de malédictions, et déclara qu'il n'avait rien de plus à cœur que de faire navi-

guer le vaisseau de l'Église dans une mer calme, afin qu'il arrivât au port du salut. Cette décision fut expédiée immédiatement en France, avec des brefs pour le roi et pour les évêques; puis, à la sollicitation du Père Vincent de Paule, le cardinal Mazarin publia un édit qui enjoignait à tous les prélats du royaume d'accepter la bulle qui condamnait les cinq propositions de Jansénius. Aucune opposition ne se manifesta contre ce décret, les sectateurs de l'évêque d'Ypres eux-mêmes adhérèrent aux censures du saint-siége; seulement ils déclarèrent que les propositions condamnées ne se trouvaient point dans les écrits de Jansénius, et qu'elles étaient de l'invention du jésuite Cornet et du chef des missions, le fanatique Vincent de Paule, ce qui rendit la polémique plus violente que jamais.

En Angleterre, les guerres religieuses et politiques continuaient avec une égale fureur et faisaient couler des fleuves de sang. Le fils aîné de Charles Iᵉʳ, de sa retraite de la Haye, expédiait des jésuites en Irlande et en Écosse pour soulever ces deux royaumes contre les Anglais; il avait même établi des intelligences avec plusieurs pairs influents de la chambre haute, qui devaient proposer son installation sur le trône lorsque le parlement serait assemblé. Mais Olivier Cromwell, prévenu de ce qui devait avoir lieu, prit les devants, et fit rendre à la chambre des communes une déclaration tendant à établir que la chambre des pairs devait être abolie comme inutile et dangereuse. Débarrassé de ce nouveau souci, il réclama et obtint du parlement l'autorisation de passer en Irlande à la tête d'une armée nombreuse et bien disciplinée pour combattre les papistes et les royalistes; il

parcourut le pays comme un torrent, ravageant tout ce qui se trouvait sur son passage avec une férocité brutale, passant les garnisons des places au fil de l'épée, brûlant les villes, les villages, les chaumières, massacrant indistinctement les hommes, les femmes, les enfants, et ne laissant derrière lui que des ruines, des monceaux de cendres et de cadavres. Presque toutes les cités de l'Irlande qui tenaient pour le prétendant s'empressèrent de se soumettre au général anglais, afin d'éviter les effets de sa colère; et tout faisait présager que le royaume allait être pacifié, lorsqu'un ordre du parlement vint interrompre la marche de Cromwell et l'obligea de retourner en Angleterre pour protéger son propre pays contre une invasion d'Écossais. Néanmoins, avant de partir, il laissa le commandement des troupes à Ireton et à Ludw, deux de ses plus habiles généraux, qui achevèrent son œuvre. Quant à lui, de retour à Londres, il se fit nommer capitaine général des armées de la république, se mit à la tête des troupes dont le parlement pouvait disposer et qui ne s'élevaient qu'à seize mille hommes; et avec cette petite armée il s'avança hardiment contre les troupes écossaises, qui étaient commandées par Charles Stuart en personne, les rencontra près de Dunbar, leur livra bataille et les tailla en pièces.

Cromwell ne s'en tint pas à une victoire, il voulut profiter de ses avantages; il poursuivit le prétendant, l'accula de l'autre côté du Perth, où il s'était retiré avec les débris de son armée, lui coupa les vivres et le força à battre en retraite. Après plusieurs mois de revers, de marches et de contre-marches, Charles Stuart, abandonné des siens,

traqué de toutes parts, s'embarqua pour la France, et vint retrouver sa mère Henriette-Marie, qui avait été accueillie avec une grande distinction par le cardinal Mazarin et par la régente Anne d'Autriche.

Le capitaine général retourna triomphant à Londres, et fit immédiatement décréter au parlement que la royauté était abolie en Écosse, que ce royaume ne serait plus considéré que comme une province de la république anglaise; en outre, il réclama un édit d'expulsion pour tous les prêtres catholiques ou épiscopaux, qui étaient de véritables brandons de discorde; il fit prendre des résolutions analogues pour l'Irlande, pour les îles de Jersey, de Guernesey, de Scilly, et pour les colonies. On vit alors avec étonnement un vaste empire passer de l'état monarchique à la république presque sans secousse, et un parlement choisi dans le tiers-état et totalement dépourvu de connaissances politiques, sans autre auxiliaire que celui d'un conseil d'état formé de trente-huit membres, s'occuper d'administration, de finances, de guerre, de marine, lever des armées, équiper des flottes, rendre des lois, faire des traités, et cela sans écraser les provinces d'impôts, sans ruiner le commerce, sans opprimer les peuples. Tous ces faits prouvent, d'une manière incontestable et mieux que ne pourraient le faire tous les raisonnements, la supériorité des gouvernements démocratiques sur les gouvernements monarchiques.

Mais, pour le malheur de l'Angleterre, les choses ne devaient pas rester longtemps dans le même état. Olivier Cromwell, l'ancien républicain, cet adversaire terrible de la royauté, rêvait pour lui-même une dictature. Quoiqu'il

eût jusqu'alors dirigé en quelque sorte les délibérations du parlement, il comprit qu'il ne pourrait jamais vaincre ni corrompre les citoyens qui formaient l'assemblée nationale, ni les rendre complices d'un attentat contre les libertés publiques; il résolut donc de faire passer à l'armée la prépondérance du pouvoir. Il engagea les officiers à présenter à la chambre une pétition pour demander qu'elle prononçât sa dissolution, et pour que les membres actuels fissent place à de nouveaux hommes. Ainsi que l'avait prévu Cromwell, le parlement se trouva offensé de l'audace de l'armée; et plusieurs députés proposèrent de lancer un décret qui déclarât coupables de haute trahison ceux qui présenteraient à l'avenir de semblables pétitions. Les officiers adressèrent aussitôt de vives remontrances aux membres de la chambre des communes; ceux-ci répliquèrent avec aigreur, et dès lors la querelle se trouva engagée entre le parlement et l'armée.

Enfin, lorsqu'il supposa que le moment de frapper le grand coup était venu, Cromwell prit avec lui trois cents soldats et vint cerner la salle où l'assemblée tenait ses séances. Il entra seul, comme si rien d'extraordinaire ne dût se passer, se mit à sa place habituelle et suivit les débats pendant quelque temps. Quand il vit l'assemblée prête à clore la discussion, il se leva tout à coup, prit la parole, adressa aux membres du parlement des reproches véhéments sur leur prétendue tyrannie, et leur déclara qu'il allait y mettre un terme; puis il frappa du pied et appela à haute voix. A ce signal les soldats se précipitèrent dans la chambre des communes, les glaives hors du fourreau, et prêts à exécuter les ordres de Cromwell. Sir Henri Wane, sans se laisser inti-

mider par ce spectacle, se leva sur son banc, protesta en termes énergiques contre cette action odieuse, et flétrit Cromwell des noms de despote et de tyran.

« Sir Henri, s'écria celui-ci avec emportement, prenez » garde que le ciel ne me délivre de vous à l'instant! C'est » vous, continua-t-il en s'adressant aux députés, c'est vous » qui m'avez forcé à cette mesure extrême. J'ai imploré le » Seigneur jour et nuit; je l'ai supplié de m'arracher la vie » plutôt que de me contraindre à cette violence; mais il m'a » ordonné de vous chasser d'ici, comme autrefois il a chassé » les vendeurs du temple. » Montrant alors la masse d'armes, qui était l'emblème de la puissance inviolable du parlement: « Qu'on ôte d'ici cette marotte! » ajouta-t-il. Dès qu'elle eut été emportée, il fit sortir devant lui tous les députés, vida la chambre, et après avoir donné ordre qu'on fermât les portes, il en prit les clefs, et retourna présider la séance du conseil à White-Hall.

Malgré le succès qu'il venait d'obtenir, le capitaine général n'était pas sans inquiétude sur les conséquences de son coup d'état; il voulut donc, pour prévenir quelque soulèvement dans le peuple, donner un nouveau parlement aux Anglais, et arrêta que le pouvoir souverain serait partagé entre cent trente-neuf membres, dont il se réserva néanmoins la nomination. Il les choisit tous parmi les fanatiques les plus outrés et les plus ignorants, afin que ces hommes incapables ne songeassent pas à lui disputer l'exercice de l'autorité suprême, ou pour que leurs doctrines exagérées fissent désirer leur renvoi, et par suite rendissent plus facile la dissolution définitive du parlement.

La conduite de ces nouveaux députés justifia pleinement les espérances de Cromwell; tous se surpassèrent à l'envi en absurdité et en fanatisme. La plupart étaient antinomiens et affiliés à une secte qui se déclarait ennemie des lois, et se prétendait infaillible par la communication du Saint-Esprit, qu'elle disait avoir reçu comme les apôtres; ils commencèrent par choisir huit membres de leur tribu qui furent spécialement chargés de « chercher le Seigneur dans la » prière, » tandis que les autres s'occuperaient de délibérer sur la suppression des ministres presbytériens, des universités, des cours de justice. Ils décidèrent gravement que toutes ces institutions seraient remplacées par la loi de Moïse; ils déclarèrent que tous les presbytériens et les catholiques étaient des êtres charnels, uniquement occupés de commerce et d'industrie, qu'il fallait refuser de pactiser jamais avec eux; enfin ils poussèrent le ridicule jusqu'à demander à Dieu par un vote que l'homme du péché disparût de la surface de la terre, et qu'une nouvelle génération enfantée par la prière et par la méditation vînt peupler l'univers.

Le peuple se récria bientôt contre ces législateurs absurdes, et demanda leur suppression. Cromwell s'empressa de l'accorder, et le parlement fut dissous. Rien ne s'opposant plus aux projets ambitieux du capitaine général, il se fit saluer protecteur de la république par l'armée; le lord maire et les aldermans de Londres qui lui étaient vendus ratifièrent la nomination, et vinrent le saluer en cette qualité au palais de White-Hall, où déjà il s'était installé.

Les jésuites, qui avaient reparu en Irlande, cherchèrent à profiter de cet événement pour renouer des intelligences avec

les catholiques de la Grande-Bretagne, et tenter un mouvement en faveur de Charles Stuart; mais ils éprouvèrent un échec complet et furent obligés de se rembarquer en toute hâte pour éviter la vengeance du protecteur. Ils furent plus heureux dans une entreprise d'un autre genre, et dont le succès jeta un vif éclat sur l'ordre entier des enfants d'Ignace; par leurs intrigues, ils avaient opéré la conversion de la fille du grand Gustave-Adolphe, la célèbre Christine, reine de Suède, qui venait d'abdiquer la couronne, et se préparait à venir à Rome pour recevoir l'imposition des mains du pape.

Innocent X languissait alors sur un lit de douleurs, tourmenté par la goutte et entièrement épuisé par ses excès libidineux. Outre ses souffrances physiques, qui étaient intolérables, il se trouvait sous l'empire de craintes imaginaires, et redoutait tellement que son ancien mignon ne cherchât à le faire empoisonner, qu'il ne voulait prendre aucun aliment qu'il n'eût été apprêté sous ses yeux par sa belle-sœur; il exigeait même que celle-ci ne quittât pas un instant sa chambre et tînt constamment une de ses mains serrée dans la sienne.

Enfin il expira le 5 janvier 1655, après une maladie de plusieurs mois. Son corps demeura trois jours entiers abandonné à la merci des domestiques du palais, sans que personne prît soin de le faire inhumer, suivant les usages de la cour de Rome; dona Olimpia elle-même refusa de contribuer aux dépenses des funérailles, et permit qu'un vieux chanoine le fît ensevelir à ses frais.

ALEXANDRE VII,

FERDINAND III, LÉOPOLD Ier, empereurs d'Allemagne.

245e PAPE.

LOUIS XIV, roi de France.

Intrigues dans le conclave. — Élection d'Alexandre VII. — Caractère du nouveau pontife. — Débauches du pape et de ses neveux. — Voyages de la reine Christine en Italie et en France. — Saint Vincent de Paule persécute les jansénistes.—Apparition des Provinciales de Pascal. — Les alumbrados et les quiétistes. — Histoire de Georges Fox, fondateur du quakérisme. — Athéisme du pape. — Alexandre VII refuse de prendre part à la guerre contre les Turcs. — Satire sur l'avidité du saint-père et de sa famille. — Alexandre VII veut rallumer la guerre dans toute l'Europe pour relever la puissance du saint-siége.—Querelles entre les cours de Rome et de Versailles. — Louis XIV menace de venir brûler le pape dans le Vatican. — Sa Sainteté envoie des reliques en carton peint au grand roi. — Restauration en Angleterre. — Charles II remonte sur le trône de la Grande-Bretagne. — Les jésuites allument un immense incendie dans Londres pour anéantir les presbytériens. — La cour de Rome félicite Charles II de la protection qu'il accorde au catholicisme. — Massacre des Vaudois en Italie. — Mort du pape Alexandre VII.

Les cardinaux se réunirent avec empressement pour procéder à la nouvelle élection, dès que les obsèques du vieux

pape Innocent X furent terminées; et la lutte s'engagea comme de coutume entre les factions impériale, italienne, française et espagnole.

Le célèbre cardinal de Retz, qui se trouvait alors à Rome et qui faisait partie du conclave, nous a transmis minutieusement les longues intrigues auxquelles il prit une part active et qui aboutirent à élever sur le saint-siége le cardinal Fabio Chigi, qui prit le nom d'Alexandre VII.

Ce Fabio Chigi était né à Sienne et descendait d'une famille noble. Par l'influence du marquis de Pallavicini, il s'était rapidement élevé à la cour de Rome et avait rempli successivement les fonctions de grand inquisiteur à Malte et de nonce à Munster. On prétend que dans cette dernière ville, le légat avait voulu trafiquer de sa conscience et se faire hérétique en échange d'un riche évêché, mais qu'on avait repoussé sa demande, et que par dépit il s'était jeté dans le catholicisme le plus outré.

Le cardinal de Retz, dans ses mémoires, donne pour certain qu'il avait été toute sa vie d'une dissimulation profonde, et qu'il trompa le sacré collége sur son véritable caractère. « Son ton de voix mielleux et sa contenance hypocrite en » imposèrent à tous les cardinaux, dit le docte prélat; au » moment du dépouillement du scrutin qui le faisait pape, il » répandit des larmes; à l'adoration, il affecta de s'asseoir » sur le coin de l'autel de saint Pierre; et sur l'observation » des maîtres des cérémonies que la coutume exigeait qu'il se » plaçât au milieu, il ne le fit qu'avec une humilité extrême. » Il reçut les félicitations du sacré collége avec plus de mo» destie encore; au lieu de répondre aux compliments, il

» se mit à sangloter d'une façon si grotesque, que les assis-
» tants ne purent retenir les élans d'une hilarité bruyante,
» et lui crièrent : « Assez, saint-père, assez ! » Enfin, comme
» je m'approchai à mon tour pour lui baiser les pieds, il se
» jeta à mon cou et me dit en m'embrassant : « Plaignez-moi
» de m'avoir fait pape, et pardonnez les marques de faiblesse
» que je donne en considérant que je suis un homme ! »

Dans les premiers mois de son pontificat, Alexandre VII continua son genre de vie hypocrite ; mais quand il eut consolidé sa puissance, il fit comme ses prédécesseurs, il jeta le masque et apparut au grand jour avec tous ses vices.

Son premier soin fut de distribuer les charges les plus importantes de l'Église aux membres de sa famille, afin d'avoir autour de lui des gens intéressés à le défendre ; il donna à son frère don Mario la surveillance sur l'annona et l'administration de la justice dans le Borgo ; il nomma son neveu Fabio Chigi cardinal padrone avec cent mille scudi de traitement ; il choisit un autre de ses neveux nommé Agostino, comme étalon, pour perpétuer la race des Chigi, et le maria à une Borghèse, en lui donnant pour dot la magnifique île d'Arricia, la principauté Farnèse, un palais sur la place Colonna, et un revenu considérable sur le trésor apostolique ; il n'oublia pas un seul des membres de sa famille, et il n'y eut pas jusqu'au plus petit cousin de sa Sainteté qui ne se trouvât pourvu par ses soins de quelque gros bénéfice ou d'un emploi très-lucratif.

Ensuite Alexandre s'occupa de ses plaisirs et se dédommagea amplement de la contrainte qu'il s'était imposée avant d'être pape ; au lieu de passer les jours à l'église et les nuits

dans la prière, il se jeta dans les fêtes, dans les parties de chasse et dans les orgies; au lieu d'habiter Rome, pour mieux surveiller les affaires du gouvernement, il fixa sa résidence à sa magnifique campagne de Castelgandolfo; et si par hasard il venait passer quelques heures de la journée au Vatican, c'était pour donner audience aux poëtes bouffons, aux écrivains licencieux qui avaient à lui lire leurs ouvrages. « J'ai » servi Alexandre VII pendant quarante-deux mois, dit » Giacomo Quirini; j'ai reconnu qu'il ne songeait qu'à se » vautrer dans le bourbier de la luxure, et qu'il ne possédait » de la papauté que le nom et les vices. »

Toutes les affaires étaient dirigées par la congrégation de l'état, instituée sous le pontificat d'Urbain VIII, et dont les membres s'étaient partagé le travail et le pouvoir de la manière suivante : son éminence Rospigliosi dirigeait les affaires étrangères; le cardinal Corrado de Ferrare conduisait celles des immunités ecclésiastiques; monsignore Lugano avait la direction des ordres religieux, et le jésuite Pallavicini décidait les questions théologiques. Sa Sainteté ne s'était réservé que la libre disposition du trésor apostolique ; ce dont elle usa et abusa si grandement, que pour subvenir à ses profusions on fut bientôt obligé de doubler les impôts.

Les préparatifs seuls des fêtes qui devaient avoir lieu à l'occasion de l'arrivée de Christine de Suède à Rome nécessitèrent trois levées de subsides dans la même année.

La fille du grand Gustave-Adolphe, après avoir abdiqué la couronne, était sortie de Suède, et, traversant l'Allemagne, s'était rendue à Bruxelles, pour abjurer le luthéranisme en

présence de l'archiduc Léopold, des comtes de Fuensaldagna, de Montécuculli et de Pimentel. Quelques mois après elle fit publiquement profession de la religion catholique dans la cathédrale d'Inspruck, et prit le chemin de Rome, où elle désirait se fixer.

Peu de personnes crurent à la sincérité de la conversion de Christine. Les jésuites eux-mêmes avouèrent qu'elle avait cédé non à des convictions religieuses, mais à son amour pour l'extraordinaire et pour le merveilleux; ils rapportaient, à l'appui de leur opinion, que la reine s'exprimait en termes peu respectueux pour le chef suprême de l'Église, et qu'elle n'apportait que légèreté et indifférence dans les temples au pied des autels. On affirme même qu'un jour, ayant lu dans un livre une citation de l'ouvrage du jésuite Campazano, intitulé: « Sincérité de la conversion de la reine » de Suède, » elle souligna ce titre et mit en marge: « Celui » qui en a écrit n'en savait rien; et celle qui en savait quel» que chose n'en a rien écrit! »

D'Inspruck, la princesse se rendit en pèlerinage à Notre-Dame de Lorette, et offrit sa couronne et son sceptre à la Vierge; ensuite elle prit la route des états de l'Église; enfin elle arriva dans la campagne de Rome. Christine fit son entrée dans la ville sainte, montée sur un superbe coursier, et vêtue en amazone. Le sacré collége alla à sa rencontre; le pontife la reçut sous le porche de Saint-Pierre, à la tête d'une partie de son clergé, et lui administra la confirmation de sa main, en lui donnant le nom d'Alexandra, qu'elle ajouta à celui de Christine.

Après avoir assisté aux fêtes qui avaient été préparées en

son honneur, la reine prit congé du pape et vint en France, qu'elle voulait parcourir avant de se fixer définitivement à Rome. Elle n'y fit pas un long séjour, soit qu'elle éprouvât un secret dépit de voir qu'elle produisait très-peu de sensation, soit qu'elle fût ennuyée d'entendre constamment parler des querelles des molinistes et des jansénistes.

C'était en effet le moment où les disputes sur la grâce étaient parvenues à leur paroxysme d'irritation. Non content d'avoir forcé les solitaires de Port-Royal à se soumettre à la bulle d'Innocent X, le fougueux Vincent de Paule voulut encore les contraindre à reconnaître que les cinq propositions frappées d'anathème se trouvaient dans l'ouvrage de Jansénius; et pour arriver à son but, il agit auprès de Mazarin, et détermina le ministre à réunir un conciliabule de trente-huit évêques, qui déclarèrent que le saint-siége, en censurant les propositions qui lui étaient dénoncées par les molinistes, avait entendu censurer Jansénius lui-même; et qu'en conséquence ceux qui suivaient ses doctrines se trouvaient de fait excommuniés. Les religieux de Port-Royal répliquèrent qu'ils ne suivaient pas les doctrines de Jansénius, mais celles de saint Augustin. Ils établirent aussi que l'infaillibilité pontificale ne devait point être admise dans les questions de fait, mais seulement dans celles de droit; et alors commencèrent ces fameuses discussions sur le droit et sur le fait.

Vincent de Paule et les jésuites firent censurer en Sorbonne les deux propositions suivantes, qui se trouvaient dans les lettres qu'avait publiées Antoine Arnauld, l'un des plus illustres membres de Port-Royal. La première proposition, qu'on appelait de droit, était ainsi conçue : « Les Pères nous

» montrent un juste dans la personne de saint Pierre, à qui » la grâce a manqué dans une occasion où l'on ne saurait » dire qu'il n'a point péché. » La seconde, qu'on appelait de fait, était ainsi résumée : « L'on peut douter que les cinq » propositions condamnées par Innocent X comme étant de » Jansénius, évêque d'Ypres, soient dans le livre de cet » auteur. » L'examen de cette affaire fut confié à des commissaires ennemis d'Antoine Arnauld, qui, au mépris des statuts de la faculté de théologie, introduisirent dans l'assemblée trente-deux moines mendiants pour renforcer les rangs des molinistes.

Sans aucun égard pour les explications présentées par Arnauld, ce tribunal inique, qui était sous l'influence du chancelier Séguier, homme infâme s'il en fut jamais, le séide du despotisme, le promoteur de toutes les mesures odieuses et attentatoires aux libertés publiques, l'âme damnée des jésuites, de la régente et de Mazarin, rendit une sentence de condamnation. Arnauld voulut protester contre le jugement, en raison du manque de liberté de sa défense ; mais ses réclamations furent repoussées, et lui-même se trouva obligé de s'enfuir de Port-Royal pour échapper à ses implacables ennemis, malgré la puissante intervention des ducs de Luynes, de Liancourt, de la marquise de Sablé, de la belle duchesse de Longueville, du marquis de Coislin, du baron Saint-Ange, de la princesse de Guémené et du prince de Conti, tous partisans du jansénisme.

Cette défaite n'abattit pas le courage des solitaires de Port-Royal, elle ne fit qu'accroître leur haine contre les molinistes, et par suite elle leur fit chercher les moyens d'écraser

leurs adversaires. Jusqu'alors ils avaient traité les questions théologiques, déjà si sèches par elles-mêmes, sur un ton dogmatique et sérieux, se contentant de montrer la vérité aux docteurs, et jamais ils n'avaient songé à mettre le public en état de juger le fond de ces propositions, de sorte que les jésuites, beaucoup plus nombreux et plus puissants, avaient facilement triomphé aux yeux du monde, sinon par la raison, du moins par les clameurs.

Après la condamnation d'Arnauld, il fut résolu à Port-Royal qu'on appellerait du jugement à la France entière, et qu'on mettrait ces questions ardues de dogmatique à la portée de toutes les intelligences. Pascal fut chargé de la composition de cette œuvre par les autres solitaires. Celui-ci comprit tout d'abord qu'il devait égayer cette matière stérile par une ironie piquante, afin de frapper au cœur ses ennemis par les armes doublement puissantes du ridicule et de la raison. L'ouvrage de Pascal parut sous le nom de Provinciales, parce qu'il était divisé en dix-huit lettres, dont les dix premières étaient adressées à un janséniste de province, nommé Perrier, conseiller de la cour des aides, dans la ville de Clermont en Auvergne.

Ces lettres eurent un succès qui dépassa toutes les espérances des jansénistes. L'auteur stigmatisa d'un ridicule ineffaçable les jésuites, ainsi que les dogmes du pouvoir prochain, de la grâce suffisante et de la science moyenne, qui étaient enseignés dans les ouvrages de Molina et de saint Thomas d'Aquin; il voua à l'exécration des hommes les traités des moralistes de la société de Jésus, et principalement leurs propositions dangereuses sur le probabilisme et sur l'art

de diriger l'intention de manière à excuser tous les crimes.

Les disciples d'Ignace de Loyola, terrassés par l'argumentation puissante de Pascal, appelèrent la cour de Rome à leur aide, et obtinrent une nouvelle bulle qui confirmait celle d'Innocent X, prononçait une nouvelle sentence d'excommunication contre les jansénistes, les désignait sous le nom de perturbateurs du repos public, enfants d'iniquités, et condamnait tous les ouvrages imprimés ou manuscrits qu'ils avaient faits pour soutenir la doctrine de saint Augustin, ainsi que ceux qu'ils pourraient composer à l'avenir. Les molinistes et Vincent de Paule surtout montrèrent un extrême empressement à faire recevoir cette bulle en France. A leur instigation, les principaux ecclésiastiques du royaume se rassemblèrent à Paris, et déclarèrent que la constitution d'Alexandre serait publiée avec les formes ordinaires dans tous les diocèses, et que des mesures sévères seraient adoptées pour en surveiller l'exécution

Indépendamment de ce triomphe sur les jansénistes de France, les disciples d'Ignace de Loyola obtenaient un succès non moins éclatant à Venise, et par leurs habiles machinations se faisaient réintégrer dans leurs colléges, par le sénat, à une majorité de cent seize voix contre cinquante-trois.

A Florence, leur influence se faisait sentir d'une manière plus frappante encore; tous les dignitaires de l'ordre étaient parvenus à occuper les emplois les plus importants du gouvernement et à prendre la direction des affaires. Aussi ne se firent-ils pas faute de persécuter les Florentins qui suivaient les enseignements d'un chanoine appelé le baron Pandolphe Ricasoli, directeur d'un couvent de filles, suspecté de vou-

loir renouveler l'hérésie des alumbrados ou illuminés d'Espagne, sectaires inoffensifs qui professaient une doctrine de parfaite quiétude et d'impeccabilité, que l'inquisition avait condamnés au bûcher par milliers un demi-siècle auparavant, et que le cardinal de Richelieu avait poursuivis en France, où ils étaient connus sous le nom de Guérinets, de leur chef nommé Guérin, curé de Saint-Georges de Roye, de la province de Picardie.

Préalablement le chanoine Ricasoli fut déféré aux inquisiteurs et soumis à d'effroyables tortures. Les jésuites répandirent le bruit que ce vénérable prêtre, qui avait édifié la ville par cinquante ans d'une vie exemplaire, s'était associé à la veuve d'un riche marchand nommé Fausine Mainardi, pour former une congrégation de jeunes filles; qu'avec l'aide du père Séraphin Lupi, religieux servite, et d'un prêtre nommé Jacques Fantoni, il avait inculqué à son troupeau de jeunes nonnes un système de quiétisme libertin, et qu'il en avait profité pour initier la Mainardi et ses filles spirituelles à toutes sortes de voluptés. L'infortuné étant mort des suites de la question extraordinaire, ne put démentir les calomnies de ses ennemis; ses disciples furent chassés du territoire de Florence, et les religieuses de son couvent furent condamnées à une détention perpétuelle dans les cachots de l'inquisition, où elles servirent aux débauches des moines et de leurs bourreaux.

Les bûchers du saint-office, en Espagne, n'avaient pu anéantir les alumbrados, de même la cruauté des jésuites envers le chanoine Ricasoli ne suffit pas en Italie pour détruire la secte des quiétistes; de Florence, elle se répandit en

France et en Belgique, où nous la verrons bientôt reparaître.

Il semblait réellement, à voir la multitude de doctrines qui prenaient naissance dans ce siècle, que les hommes se fussent donné le défi de faire adopter les croyances les plus ridicules et de renchérir encore sur l'extravagance des dogmes de la religion catholique. Un seul de ces chefs de secte mérite d'occuper une place honorable dans l'histoire; c'est Georges Fox, simple artisan de Drayton, village de Leicestershire, en Angleterre, le fondateur des quakers ou trembleurs.



La vie de cet homme remarquable, qualifié par ses adeptes des noms « d'apôtre de premier ordre, de glorieux » instrument de la main de Dieu, » est trop singulière pour que nous la passions sous silence. Dans son enfance, Georges Fox avait été placé chez un marchand de laine et de bétail, qui l'envoyait garder ses troupeaux dans les bois, sorte d'occupation qui avait contribué à exalter une imagination déjà portée à la contemplation. Georges, abandonné sans guide à ses inspirations, se livra avec ardeur à la lecture de l'Écriture sainte, et parvint à savoir presque entièrement par cœur l'Ancien et le Nouveau Testament. Lorsqu'il eut atteint l'âge de seize ans, son père l'envoya à Nottingham en apprentissage chez un cordonnier, où il continua ses méditations et ses lectures jusqu'à l'âge de dix-neuf ans. Ensuite il quitta son maître, se revêtit d'un habillement de cuir, et alla s'enfoncer dans les forêts, passant des journées entières dans le creux d'un arbre, lisant sans cesse la Bible et méditant ensuite sur les étranges incohérences de ce livre. Fox arriva bientôt à un tel degré d'ascétisme et d'exaltation, que

chaque nuit il eut des extases et des hallucinations pendant lesquelles il croyait entendre des voix surnaturelles lui parler et lui ordonner de prêcher aux hommes la parole de Dieu.

Alors il se décida à quitter sa retraite et à paraître en public. Il se rendit d'abord à Manchester, où il annonça hautement que tous les hommes avaient abandonné les voies de Dieu et n'avaient rien laissé sans atteinte ni dans la doctrine, ni dans les mœurs; il prêcha la tolérance universelle; il condamna la guerre comme contraire aux lois divines; et pour empêcher que les hommes eussent entre eux aucune collision, il déclara que toutes choses devaient être communes; qu'aucun membre de la société ne devait exercer une autorité sur un autre, que les distinctions de maître et de seigneur devaient être à jamais proscrites du monde. Quant à la foi, il professa que tout culte extérieur devait être aboli comme dangereux et immoral, que les sacrements devaient être supprimés comme absurdes et ridicules.

Fox réunit autour de lui un grand nombre de disciples de tout âge, de tout sexe et de toute condition, qui s'attirèrent le respect du peuple par une probité incorruptible dans les relations commerciales, par l'esprit de concorde, de dévouement et de fraternité qui régnait entre eux. Remplis de simplicité dans leurs manières, dans leurs vêtements, les disciples de Fox se distinguaient des autres sectes par leur horreur du mensonge et même de tout propos hasardé; ainsi l'usage du serment leur était sévèrement interdit, parce que, disait le maître, « il n'ajoute aucune valeur aux paroles » de l'homme qui dit la vérité. »

Cependant le chef de la nouvelle secte, malgré la régula-

rité de ses mœurs et la douceur de son caractère, n'en fut pas moins poursuivi par les ministres presbytériens, qui faillirent le faire assommer, pour avoir prêché contre l'ivrognerie et contre le payement des dîmes. Un sermon contre les procès lui attira également l'animadversion des magistrats; et un jour on l'arrêta, parce qu'il avait annoncé que le Seigneur lui avait défendu de ployer le genou devant aucune puissance de la terre, ni de se soumettre à aucune autorité. Fox, conduit devant un juge, se présenta avec son bonnet de cuir sur la tête; et dans son interrogatoire, il refusa de parler au magistrat dans les formes usuelles du langage. Celui-ci l'appela insolent et lui donna un soufflet; Fox tendit l'autre joue; le juge déclara qu'il était fou et le fit conduire dans un hôpital d'aliénés, avec ordre de le frapper de verges deux fois par jour.

Enfin le bruit de cette singulière arrestation s'étant répandu à Londres, Cromwell eut la curiosité de voir Fox, le fit venir dans la capitale, et après avoir causé une heure avec lui, il le rendit à la liberté. Depuis lors, le fondateur des quakers professa ouvertement ses doctrines et augmenta prodigieusement le nombre de ses disciples.

Les sectes qui surgissaient de toutes parts, en France, en Italie, en Allemagne, en Angleterre, excitaient d'autant plus le courroux du saint-siége, qu'elles menaçaient son pouvoir temporel; aussi la congrégation chargée de la direction des affaires ne cessait-elle de fulminer des anathèmes tantôt contre les quiétistes, tantôt contre les quakers, tantôt contre les jansénistes.

Quoique Alexandre VII fût d'une impiété notoire, et qu'il

affichât publiquement son athéisme, néanmoins il donna son approbation à toutes les mesures de rigueur; et par une singulière contradiction, cet homme qui plaisantait avec ses cardinaux sur la virginité de la mère du Christ, sur la simplicité de saint Joseph, et qui faisait si bon marché des dogmes du catholicisme, se montrait jaloux au suprême degré de son privilége d'infaillibilité, et voulait établir comme article de foi, qu'à toute époque donnée, le pape, en sa qualité de vicaire de Dieu, est le résumé et l'expression de la science humaine; que conséquemment toutes les intelligences doivent plier et s'effacer devant la sienne.

Voici le bref qu'il adressa sur ce sujet aux docteurs de l'université de Louvain : « Sachez, mes frères, qu'il est » absolument nécessaire d'écouter la voix du suprême pas» teur, vicaire du Christ, et de lui obéir non-seulement pour » ce qui concerne le salut et la vie éternelle, mais encore » pour tout ce qui est science et doctrine; car si tous les » hommes, et surtout les hommes de lettres et de science, » n'adhèrent pas immuablement pour toutes leurs idées et » leurs déterminations, sans restriction ni réserves, aux dé» cisions apostoliques, la curiosité inhérente à l'intelligence » humaine les entraînera dans une multitude incroyable » d'opinions vaines et d'erreurs folles; il y a des voies en » nombre infini pour l'erreur, et il n'y en a qu'une pour la » vérité; celle de se soumettre à la décision du pape, qui est » infaillible comme Dieu dont il est le vicaire! »

Malgré les prétentions orgueilleuses de sa Sainteté à l'omniscience et à la domination universelle, aucun souverain ne voulut prendre Alexandre pour arbitre de ses destinées, et

tous affectèrent même de ne plus consulter la cour de Rome sur les affaires politiques. Ainsi les rois de France et d'Espagne, qui étaient en guerre, ne craignirent pas de conclure la paix sans en informer le pape ; et toute la déférence qu'ils montrèrent pour le saint-siége fut de mentionner dans le préambule du traité que leurs majestés catholique et très-chrétienne ne doutaient pas que les prières du souverain pontife, adressées à Dieu pour le repos de la chrétienté, n'eussent contribué à amener cet heureux résultat. Alexandre se montra extrêmement irrité du manque de procédés de don Louis de Haro et du cardinal Mazarin, les deux plénipotentiaires des cours de France et d'Espagne ; il manifesta surtout son mauvais vouloir pour le cardinal-ministre, et chercha tous les moyens de le contrecarrer dans ses négociations ultérieures.

L'occasion ne se fit pas attendre : les Vénitiens, épuisés d'hommes et d'argent par suite des guerres qu'ils soutenaient contre les Turcs, s'étaient adressés à la France pour demander des secours, et avaient obtenu du cardinal Mazarin un corps de troupes que leur avait amené le prince d'Este, et la promesse formelle de décider le pape à les seconder puissamment dans leurs luttes contre les infidèles. Mais Alexandre, charmé de tirer une vengeance de l'affront qu'il avait reçu, et de montrer que sa volonté devait être comptée pour quelque chose dans les conseils des princes, refusa d'entrer dans la ligue contre les Turcs, et répondit sèchement aux ambassadeurs français, que si Mazarin avait envie de convertir les infidèles, il était plus simple qu'il envoyât dans leur pays le fanatique Vincent de Paule, ou que s'il voulait faire une croi-

sade, il n'avait qu'à se mettre à la tête des troupes et tenter l'aventure; mais qu'il ne devait pas s'attendre à ce que le saint-siége se jetât dans une entreprise extravagante; que d'ailleurs le trésor apostolique était à sec, et que s'il créait de nouveaux subsides, ce ne serait assurément pas pour lever des troupes, mais bien pour achever les nombreux monuments qui étaient en cours d'exécution.

Depuis le commencement de son règne, Alexandre paraissait en effet mettre toute sa gloire à surpasser ses prédécesseurs par des construetions gigantesques; partout il faisait élever des palais, redresser des rues entières, planter des jardins; à son commandement, le palais Salviati disparut pour former la place du Collége romain; au milieu de la place Colonna s'éleva un magnifique palais qu'il destina à sa famille; et la place Saint-Pierre se trouva embellie par un monument colossal composé de deux cent quatre-vingt-une colonnes et de quatre-vingt-huit piliers.

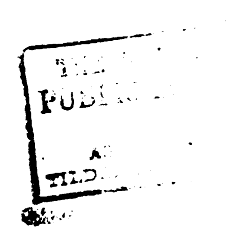
Cette passion pour la maçonnerie, jointe à l'amour du saint-père pour sa famille, l'entraîna dans des dépenses si prodigieuses, qu'il se trouva dans la nécessité d'écraser le peuple d'impôts et de donner une extension démesurée au commerce de reliques, d'indulgences, d'absolutions, d'annates et de prébendes. Son avidité était si universellement reconnue à Rome, qu'on colportait ouvertement une gravure satirique représentant Alexandre VII avec ses mignons, ses maîtresses et ses cardinaux, aux pieds d'un Christ, qui au lieu de sang laissait échapper de son côté des pièces d'or et d'argent que le pape recevait dans sa tiare, en répétant en forme de litanies : « Il a été crucifié seulement pour nous! »



PL. XLIII



Bourdet. del   Pauquet. dir   Pardinel Sculp



Pour surcroît d'infamie, le père Oliva, général des jésuites, prêchait dans les églises : « Que toutes les actions du pape » étaient saintes et méritoires, que c'était pour le bonheur » des fidèles qu'Alexandre VII et ses cardinaux se résignaient » à être riches, et pour obéir à ces paroles du Cantique des » cantiques : « Que tes mamelles sont belles, ma sœur, mon » épouse!.... » L'astucieux disciple d'Ignace de Loyola ajou- » tait que Dieu ne voulait pas que son Église eût un sein flétri » comme les amazones décrites dans les ouvrages des auteurs » profanes, mais que sa poitrine fût ornée de deux mamelles » rebondies, pour que les princes et les évêques pussent se » nourrir d'un lait abondant..... »

Non-seulement sa Sainteté ne négligeait aucune occasion de stimuler la charité de ses propres sujets, pour la plus grande gloire de Dieu, mais encore elle cherchait à usurper les domaines de ses voisins, toujours d'après le même principe, et décrétait solennellement l'incamération de Castro et de Comachio, sans être arrêtée par la crainte de s'exposer à une guerre terrible avec Louis XIV et avec Philippe IV, qui avaient pris l'engagement de faire restituer ces villes aux maisons d'Este et de Farnèse, leurs légitimes propriétaires.

Bien plus, Alexandre VII s'étant assuré par un traité l'appui de l'empereur d'Allemagne, ne garda plus aucun ménagement envers la France; il fit même insulter publiquement, par les Corses de sa garde particulière, les gens du duc de Créqui, ambassadeur de Louis XIV; ce qui amena une collision sanglante. Les Corses ayant eu quelques-uns des leurs tués ou blessés, voulurent prendre une revanche, et se réunirent au nombre de plus de quatre cents, s'avan-

cèrent en armes, tambour battant et enseignes déployées, vers le palais de l'ambassade, se saisirent des avenues et des rues qui y aboutissaient, et se préparèrent à en faire l'assaut. Le duc de Créqui parut aussitôt à son balcon pour faire respecter son caractère d'ambassadeur par les soldats du pape; mais au lieu de l'écouter, ils firent feu sur lui; heureusement il ne fut pas atteint, et les balles brisèrent seulement les carreaux et les glaces de son appartement. Presque au même instant ils déchargèrent leurs mousquets sur le carrosse de l'ambassadrice, qui cherchait à rentrer au palais, et tuèrent le page qui se tenait à la portière. Enfin il ne fallut rien moins que l'intervention des ambassadeurs des autres puissances pour faire cesser ces désordres.

Le duc de Créqui réclama contre une telle violation du droit des gens, et demanda la punition des coupables; le saint-père refusa de lui donner satisfaction, et fit même renforcer les postes des Corses qui se trouvaient autour du palais de l'ambassade française. Il n'était guère possible de pousser plus loin l'insolence; aussi le duc de Créqui, après avoir protesté contre une semblable conduite devant les représentants des autres puissances, déclara-t-il, que ne se trouvant plus en sûreté à Rome, il allait se retirer à San-Quirico, sur la frontière des états de Toscane.

Dès que ces événements furent connus à la cour de France, ils excitèrent une fermentation extraordinaire dans les esprits; le roi Louis XIV, qui depuis la mort de Mazarin s'était placé à la tête des affaires du royaume, en éprouva une telle indignation, qu'il jura de punir l'audacieux pontife et de venir le brûler dans Rome. Il chassa immédiatement de

Paris le nonce Piccolomini, lui enjoignit de se retirer à Meaux et d'y attendre sa volonté; et comme il apprit que celui-ci, au lieu d'obéir, avait pris la route de Saint-Denis, il envoya à sa poursuite une compagnie de mousquetaires à cheval, et le fit conduire jusqu'à la frontière de Savoie.

Quand Piccolomini arriva à Rome, sa Sainteté venait de recevoir des lettres du cardinal d'Aragon et du grand-duc de Toscane qui lui annonçaient que la France avait demandé aux Espagnols le passage par le Milanais pour une armée qui se réunissait sous les ordres du maréchal du Plessis-Praslin, et qui était destinée à envahir les états ecclésiastiques. Alexandre supposa que ces préparatifs n'avaient d'autre but que de l'épouvanter; et lorsque le duc de Créqui lui eut notifié que la France demandait, pour réparation des insultes faites à son ambassadeur, que son frère don Mario Chigi, gouverneur de Rome, fût exilé à Sienne pour ne l'avoir pas secouru contre les gardes corses; que le chapeau fût retiré au cardinal Impériali; que les troupes corses fussent bannies de Rome à perpétuité; qu'on érigeât au milieu de la place Farnèse une pyramide portant une inscription infamante pour l'attentat commis sur la personne d'un ambassadeur; que la ville de Castro fût restituée aux Farnèse, et celle de Comachio à la maison d'Este; pour toute réponse, le pape nomma le cardinal Impériali légat de la Romagne, fit compter un mois de solde à ses gardes corses à titre de gratification, ajouta de nouveaux bénéfices aux revenus de son frère, et publia qu'il n'effectuerait jamais la désincamération de Castro, attendu que les bulles pontificales commandaient d'augmenter les domaines de l'Église, et défen-

daient expressément de jamais les amoindrir. « Nous sommes » résolu, ajoutait sa Sainteté dans son bref, à exposer l'état » ecclésiastique et même notre vie aux sanguinaires violences » des rois, pour soutenir les droits sacrés de notre siége; » mais nous ne succomberons pas sans avoir mis en œuvre » pour notre défense tous les secours qui peuvent nous venir » des hommes; et s'ils sont insuffisants, nous prierons Dieu » d'envoyer du ciel des légions d'anges pour combattre en » notre faveur. »

Comme il l'avait annoncé, le pontife, avant d'enrégimenter les anges sous l'étendard de l'Église, somma Léopold Ier de tenir ses promesses et de faire entrer une armée en Italie pour défendre le saint-siége, en même temps qu'il attaquerait la France d'un autre côté; mais l'empereur, qui était peu jaloux d'entrer en hostilité avec Louis XIV, depuis les récentes victoires de ses généraux, refusa de tenir les engagements qu'il avait pris envers le saint-siége, et donna simplement la permission de lever des troupes dans les états de l'empire. Sa Sainteté se récria contre ce manque de foi; néanmoins elle n'osa pas rompre ouvertement avec l'empereur dans un moment si critique; elle se décida à accepter les dernières propositions de Léopold, et à faire lever des troupes allemandes pour les joindre aux vingt mille hommes de pied et aux deux mille hommes de cavalerie qui étaient déjà enrôlés sous les drapeaux de la cour de Rome.

Pendant que Louis XIV, mettant à exécution ses menaces contre le saint-siége, s'emparait de la ville d'Avignon, du comtat Venaissin et se préparait à envahir l'Italie, par une de ces aberrations de l'esprit humain si fréquentes chez les

rois, sa majesté poursuivait avec acharnement les détracteurs de l'autorité pontificale et prenait le parti des jésuites contre les jansénistes. Avec l'appui du monarque, les jésuites avaient fait condamner par la Sorbonne les Provinciales de Pascal et les Disquisitions de Paul Irénée, et leur avaient fait appliquer les ordonnances rendues contre les libelles diffamatoires et contre les écrits hérétiques.

Vincent de Paule, qui avait été l'un des instigateurs de ce jugement inique, employait également ses efforts pour faire adopter le formulaire relatif à la condamnation des cinq propositions et que l'assemblée générale du clergé de France avait dressé, mais toujours sans pouvoir vaincre l'opiniâtre résistance des jansénistes. Enfin, à sa sollicitation et à celle de son confesseur, Louis XIV se mêla de cette importante affaire, et pour contraindre les solitaires de Port-Royal à se soumettre aux décisions du pape, il fit enlever de leur retraite Marie-Angélique Arnauld et les religieuses, et dispersa les pieux moines dans différents couvents.

Le grand roi n'en poursuivait pas moins la guerre avec le saint-siége; et ses troupes avaient déjà pénétré dans le Milanais, lorsque Alexandre, alarmé de ses progrès et craignant de voir les états de l'Église à feu et à sang, Rome saccagée et lui-même déposé du trône apostolique, consentit à faire réparation des insultes que la France avait reçues à Rome dans la personne de son ambassadeur. En conséquence, sa Sainteté signa le traité de Pise, s'obligea à élever une pyramide en signe d'expiation, comme l'avait demandé le duc de Créqui, promit de bannir à jamais les Corses des terres de l'Église, et fit publiquement le serment que ni

officier de sa cour ni membre de sa famille n'avait pris la moindre part à l'attentat dont avait à se plaindre le roi de France; ce qui n'empêcha pas que six jours après avoir ratifié le traité de Pise, le souverain pontife ne traçât de sa propre main et ne déposât aux archives du château Saint-Ange la protestation suivante, comme preuve de son insigne fourberie : « De notre propre mouvement et science, dans la » plénitude de notre pouvoir, nous déclarons que nous n'a- » vons conclu la paix avec Louis XIV que par force et dans » la juste crainte que nous inspiraient les armes de ce des- » pote altier; nous protestons devant Dieu et devant ses glo- » rieux apôtres saint Pierre et saint Paul, que nous n'avons » consenti sincèrement à aucun des actes que nous avons » signés, ni à aucune des nombreuses satisfactions que nous » avons fait serment de donner à ce roi. Bien loin de vouloir » remplir nos engagements, nous déclarons que nous nous » opposerons à leur exécution, principalement à la désinca- » mération de Castro et de Comachio; nous déclarons nos » promesses nulles et non avenues; nous décrétons, en outre, » que la présente protestation sera valide, qu'elle aura une ef- » ficacité pleine et entière, quoiqu'elle ne soit pas enregistrée » dans les actes publics; enfin nous voulons qu'elle porte té- » moignage de notre véritable volonté, en tous temps, en tous » lieux, pour les avantages du saint-siége; nous suppléons » par la plénitude de notre pouvoir et par l'infaillibilité de » nos décisions, à toutes les irrégularités que quiconque » voudrait reprendre dans cet acte, nonobstant les usages, » styles, lois, décrets, constitutions apostoliques, statuts et » tout ce qui pourrait y être contraire. »

Alexandre VII parut néanmoins se soumettre, et envoya auprès de la cour de France le cardinal Fabio Chigi, sous prétexte de faire agréer à Louis XIV les excuses du saint-siége, et en réalité pour susciter des troubles dans le royaume. Le cardinal-neveu, à peine arrivé à Paris, reprit le train de vie qu'il menait à Rome, et causa de tels scandales, que les poëtes satiriques firent des épigrammes et des vaudevilles sur ses amours avec les dames de la cour, et sur ses infâmes liaisons avec les jeunes clercs de sa suite.

Mais au milieu de ses débauches et de ses intrigues galantes, Fabio Chigi ne négligeait pas les affaires de l'Église, et s'acquittait fidèlement de sa mission en animant les jésuites contre le roi et en soutenant ceux qui dans leurs ouvrages mettaient le pouvoir des états généraux au-dessus de l'autorité du monarque. Le nonce encouragea même le père Moya, confesseur de la reine mère, à publier deux ouvrages sous le pseudonyme de Jacques de Vernant et d'Amadeus Guimenius pour soutenir les doctrines des jésuites en ce qui concernait la soumission des princes à l'Église romaine.

Le despote, qui était jaloux plus que de toute chose au monde de son autorité absolue, fit saisir les deux livres, nomma une commission d'enquête, et obtint qu'ils fussent condamnés comme subversifs de toute autorité temporelle et de toute morale publique. Alexandre VII adressa immédiatement un bref à sa majesté très-chrétienne pour la supplier de faire révoquer la sentence prononcée par la Sorbonne; le parlement s'éleva contre le bref, et publia la déclaration suivante :

« Il a paru deux livres très-condamnables; le premier con-
» tient des maximes qui poussent à la désorganisation du gou-
» vernement légitime; le second renferme un grand nombre
» de propositions contagieuses pour la morale. La faculté de
» théologie, reconnaissant que la simonie, la rébellion, la
» prostitution, le vol et le meurtre, étaient préconisés par ces
» écrits, a pensé qu'il était de son devoir de s'opposer aux
» progrès de ces pernicieuses doctrines. Le pape en a jugé
» autrement; il annulle les censures et ordonne que ces livres
» infâmes pourront être répandus dans le royaume pour l'é-
» dification des fidèles. Malgré la prétendue infaillibilité du
» saint-siége, nous déclarons que le roi ne saurait, sans faire
» brèche à son autorité et sans blesser les droits de sa cou-
» ronne, accorder au pontife la satisfaction qu'il réclame
» dans son bref. »

Les censures de la faculté ayant été maintenues, Alexandre VII fulmina une bulle terrible, par laquelle il déclarait présomptueuses, scandaleuses et téméraires, les décisions de la Sorbonne, et défendait à tous les ecclésiastiques de les recevoir, sous peine d'excommunication. Cette bulle ne causa pas la plus légère sensation en France, et le pape dut songer à ne pas aller plus loin, afin d'éviter une rupture sérieuse avec Louis XIV.

Ce qui contribua surtout à le rendre plus modéré fut l'envoi d'une somme considérable que lui adressa le monarque pour la canonisation de François de Sales, évêque et prince titulaire de Genève, et pour l'achat de reliques qu'il voulait déposer dans différentes églises de la capitale. Alexandre VII expédia fidèlement le brevet de saint qui lui était demandé;

il envoya également trois caisses de reliques, emballées avec un grand soin, liées avec des cordons de soie rouge, et scellées des sceaux du cardinal Genesti, commis à la garde des restes des martyrs et des saints.

Par malheur les saintes caisses furent reçues à leur arrivée à Paris par un évêque qui penchait en secret pour le jansénisme; le prélat, sous les apparences du zèle le plus ardent et de la foi la plus naïve, demanda l'autorisation de se faire assister à l'ouverture des caisses par des médecins et par des anatomistes pour faire constater à quelles parties du corps appartenaient les ossements des bienheureux martyrs.

Cette vérification amena de singulières découvertes. Les anatomistes ayant procédé à l'ouverture de la première caisse, sur laquelle était écrite une légende indiquant qu'elle renfermait les restes de deux célèbres martyrs, trouvèrent des ossements de quoi former trois squelettes au lieu de deux. Le cardinal Fabio Chigi, qui assistait à l'expertise, rejeta habilement la cause de cette erreur sur le scribe qui avait rédigé la légende.

Dans la deuxième caisse, on trouva, au milieu d'ossements humains, trois fémurs d'ânes, deux tibias de chiens et d'autres débris d'os ayant appartenu à différents animaux domestiques. Le cardinal-légat avait peine à contenir son hilarité en entendant faire l'analyse des reliques expédiées par son oncle; toutefois il ne se déconcerta pas encore, et se contenta de dire que le démon avait, sans nul doute, ajouté ces ossements par malice pour éprouver leur foi.

Enfin, dans la troisième caisse, qui, suivant le bref de sa Sainteté, devait renfermer le chef de saint Fortuné, on trouva

une tête de mort simulant parfaitement un crâne desséché; mais un médecin l'ayant jetée dans un vase rempli d'eau bouillante, le chef de saint Fortuné se déforma et se trouva être simplement un crâne de carton peint. Fabio Chigi n'osa pas expliquer ce nouveau miracle, et se retira couvert de confusion. Les anatomistes dressèrent un rapport à sa majesté sur ce qu'ils avaient découvert, et affirmèrent en outre que les ossements envoyés de Rome comme ayant appartenu à de saints personnages des premiers siècles, provenaient au contraire d'individus morts depuis peu de temps; qu'ainsi le grand roi avait été la dupe d'une infâme jonglerie.

Louis XIV, craignant que cette affaire ne le couvrît de ridicule et ne le rendît la fable de l'Europe si elle s'ébruitait, jeta au feu le rapport des anatomistes, et leur fit défense de rien dire de ce qu'ils savaient, sous peine d'être plongés dans les cachots de la Bastille; puis il commanda qu'on replaçât les ossements dans des boîtes fermées et scellées, et qu'on en fît la distribution aux églises de Paris.

En Angleterre, de grands changements venaient d'avoir lieu; Olivier Cromwell était mort. Son fils Richard, qui d'abord avait pris les rênes du gouvernement, s'était déterminé à abdiquer et à résigner la suprême autorité entre les mains des membres du parlement. Ce nouveau gouvernement avait été lui-même renversé par le général Monk, un traître qui s'était vendu au fils de Charles Stuart, et qui, pour un peu d'or, livrait sa patrie à un roi lâche, hypocrite, sanguinaire et despote. Charles II s'asseyait enfin sur le trône de la Grande-Bretagne!

Le nouveau souverain, qui était devenu catholique pen-

dant son exil, et qui connaissait l'invincible répugnance des Anglais pour le papisme, parut dès le principe revenu au culte réformé, et communia en public d'après le rite des anglicans; mais en secret il continua à professer le catholicisme, et en suivit tous les exercices dans une chapelle mystérieuse desservie par des jésuites.

Lorsque son pouvoir fut mieux affermi, Charles Stuart s'imposa moins de contraintes, et commença une persécution religieuse qui avait pour cause apparente le repos de l'état et pour but réel le triomphe du catholicisme. Il publia d'abord des règlements sévères contre les non-conformistes et les presbytériens; il rétablit les évêques suspectés de papisme et qui avaient été dégradés par arrêt du parlement; il dressa un bill contre les quakers, qui refusaient de lui prêter serment d'obéissance; il publia le fameux acte d'uniformité de culte; il fit défense aux ministres qui n'avaient pas été ordonnés par un évêque d'administrer la communion aux fidèles, et enjoignit aux habitants des trois royaumes d'adopter la liturgie anglaise et le livre des prières communes.

Ces ordonnances, qui toutes étaient en opposition avec l'esprit national, forcèrent plus de deux mille ministres réformés à renoncer à leurs Églises; ce qui n'empêcha pas le déloyal Charles II de persévérer dans cette odieuse voie. Pour surcroît de malheurs, la peste éclata dans Londres et enleva un nombre prodigieux de victimes; puis un incendie, allumé, dit-on, par les jésuites, consuma presque entièrement cette capitale, et réduisit une population immense au plus extrême dénûment.

Les Écossais voulurent profiter de ces circonstances pour

secouer le joug et chasser les évêques anglicans que Charles Stuart leur avait imposés ; mais le tyran était sur ses gardes ; une armée formidable passa la Tweed, entra en Écosse, battit les presbytériens et les força à mettre bas les armes.

La cour de Rome s'empressa de féliciter Charles II et son frère le duc d'York de la vigueur qu'ils déployaient contre les hérétiques, et leur offrit son secours pour avancer l'œuvre de régénération du catholicisme dans la Grande-Bretagne, c'est-à-dire l'extermination de tous les hérétiques.

Il serait injuste cependant de jeter sur le saint-père tout l'odieux des mesures qui furent prises en Angleterre, en France et en Italie contre les hérétiques, ainsi que l'infamie des exécutions qui ensanglantèrent les villes anglaises, les provinces du midi de la France et les vallées du Piémont. Déjà Alexandre VII était attaqué d'une maladie extrêmement grave, et se trouvait hors d'état de pouvoir s'occuper de l'organisation d'aucun massacre. Il mourut enfin le 22 mai 1667, et il alla rejoindre dans l'éternité les exécrables pontifes qui l'avaient précédé.

CLÉMENT IX,

LÉOPOLD Iᵉʳ, emperenr d'Allemagne. — **246ᵉ PAPE.** — **LOUIS XIV,** roi de France.

Élection simoniaque de Clément IX. — Il se déclare contre l'abus du népotisme. — Nouvelles tendances politiques du gouvernement papal. — Sa Sainteté défend la lecture des œuvres des savants de Port-Royal. — Louis XIV offre au pape d'être le parrain du dauphin de France. — Divorce du roi de Portugal. — Épreuve du congrès pour le divorce au dix-septième siècle. — Le pontife consent à nommer des prélats aux siéges vacants en Portugal. — Les jésuites livrent l'île de Candie aux mahométans. — La trahison des enfants d'Ignace de Loyola cause la mort du saint-père.

Vingt-sept jours après la mort d'Alexandre VII, les cardinaux élurent pour lui succéder Jules Rospigliosi, qui fut aussitôt proclamé chef suprême de l'Église, sous le nom de Clément IX. Le nouveau pape, originaire de la ville de Pistoia, en Toscane, avait successivement obtenu les charges d'auditeur de légation, de nonce en Espagne, de gouverneur de Rome, de cardinal de Saint-Sixte, et de secrétaire d'état.

Quelques auteurs ecclésiastiques prétendent que son élection n'avait pas été exempte de stipulations simoniaques; à l'appui de cette opinion, ils font valoir le soin qu'il prit de conserver dans leurs dignités les membres du sacré collége qui avaient soutenu son parti, et l'exclusion dont il frappa

ceux qui s'étaient opposés à son élection. D'autres écrivains refusent de voir dans ses préférences pour certains cardinaux une preuve de simonie, et représentent Clément IX comme le plus digne et le plus capable d'occuper le saint-siége. A la vérité ils conviennent qu'il n'avait pas une activité proportionnée à ses louables intentions, et ils le comparent à un arbre couvert de rameaux vigoureux qui produirait des feuilles en abondance, quelquefois des fleurs et jamais de fruits. Ce qu'il y a de certain, c'est que le souverain pontife possédait cette espèce de vertu négative qui consiste dans l'absence des vices. Ainsi, tout en refusant d'imiter ses prédécesseurs dans leur népotisme, et de sacrifier les intérêts de l'Église à ses parents, il ne les en appela pas moins à la cour pour les mettre en possession d'emplois lucratifs; seulement il ne voulut pas les placer à la tête des affaires du gouvernement.

Cette propension du nouveau pontife à laisser l'exercice de l'autorité aux mains des princes de l'Église, était du reste en harmonie avec les idées de l'époque; car une réaction aristocratique se manifestait dans toutes les cours d'Europe. En France, Louis XIV s'entourait de sa noblesse pour s'en faire un rempart contre la bourgeoisie, et lui donnait en curée toutes les charges de l'état; en Espagne, la grandesse gouvernait la monarchie; en Allemagne, la noblesse obtenait une prépondérance décisive; en Pologne, elle s'était attribué l'élection des rois; en Suède, en Russie, elle avait dicté des dispositions restrictives aux prérogatives des souverains. Il était donc naturel que Clément IX suivît l'impulsion générale, et qu'au lieu d'entrer en lutte avec l'aristocratie

nombreuse qui environnait le trône papal, il consentît à modifier l'omnipotence spirituelle de la cour de Rome sous les formes d'une constitution oligarchique. Dirigé par les membres de son conseil, il résolut de prendre une part active à la guerre contre les Turcs, en fournissant à la sérénissime république de Venise des troupes et de l'argent. Comme le trésor était vide, il ne craignit pas de le remplir avec les sommes enlevées à plusieurs couvents d'hommes ou de femmes dont les richesses étaient un objet de scandale pour les peuples. Sa Sainteté n'osa cependant pas toucher au trésor des jésuites, à cause de l'immense influence qu'exerçait la société sur les esprits; elle chercha même à les rattacher au saint-siége en prenant leur parti dans leurs querelles contre les jansénistes, et en condamnant une traduction de l'Évangile appelée communément le Nouveau Testament de Mons, l'ouvrage le plus remarquable qui eût été composé à Port-Royal. Clément IX en défendit la lecture, sous peine d'excommunication, la qualifia de version téméraire, pernicieuse et éloignée de la Vulgate; à son exemple, les archevêques de Paris, d'Embrun, de Reims, les évêques d'Évreux, d'Amiens, et plusieurs autres prélats, déclarèrent qu'elle était remplie d'additions, de changements arbitraires, et conforme à la version de Genève, c'est-à-dire propre à favoriser le calvinisme. L'atrabilaire Louis XIV intervint et fit proscrire l'ouvrage par son conseil d'état. Mais d'autre part, les évêques partisans des doctrines de Jansénius refusèrent de se soumettre; ainsi les disputes religieuses se ravivèrent et devinrent plus violentes que jamais.

Sa Sainteté voulut alors réparer le mal qu'elle avait fait :

elle retira son bref et se contenta d'anathématiser les cinq propositions attribuées à Jansénius, en supposant, ajoutait-elle, que ces propositions émanassent réellement des livres de l'évêque d'Ypres. Les jansénistes acceptèrent ces conditions et signèrent le dernier formulaire d'Alexandre VII, en ayant soin de spécifier très-clairement le droit et le fait, et en indiquant qu'ils ne promettaient que le respect extérieur et la soumission du silence. Arnauld et ses amis déclarèrent en outre, sans ambiguité, qu'en condamnant les cinq propositions ils n'avaient nullement entendu renier la doctrine de saint Augustin, ni celle de saint Thomas, ni la grâce efficace. Néanmoins la paix fut conclue en apparence entre les molinistes et les jansénistes; les religieuses et les solitaires de Port-Royal furent relevés des censures, déchargés de l'interdit, et purent rentrer dans leurs couvents. A partir de ce moment, les disciples de Jansénius, tolérés par la cour de Rome, et appuyés du crédit du ministre Pomponne, s'élevèrent à un degré d'importance qui devint chaque jour plus considérable; et comme ils savaient très-bien qu'ils devaient s'attendre à de nouvelles attaques de la part de leurs ennemis, dès que ceux-ci trouveraient une occasion favorable, ils cherchèrent à susciter eux-mêmes des entraves au saint-siége, et se préparèrent à porter des coups terribles au colosse chancelant de la papauté.

Rien cependant ne faisait encore prévoir le triomphe du jansénisme, la cour de Rome paraissait toute-puissante en France; le grand roi avait eu la faiblesse de faire demander au pape Clément qu'il voulût bien être le parrain du dauphin; et le saint-père avait envoyé une commission de légat extra-

ordinaire au cardinal de Vendôme, afin que ce prélat pût tenir en son nom le royal enfant sur les fonts baptismaux. La cérémonie du baptême accomplie, on supposa que la mission du cardinal-légat était terminée, et que le pouvoir absolu dont il avait été investi momentanément cessait avec ses fonctions de parrain, mais il en arriva autrement. Le prélat, à l'exemple du pontife romain dont il était le représentant, voulut profiter de son omnipotence ecclésiastique pour ses intérêts de famille; il prononça le divorce de sa nièce Marie-Francisque d'Aumale, princesse de Savoie-Nemours, d'avec son mari Alphonse VI, roi de Portugal, rejeton de la maison de Bragance, pour cause d'impuissance, et autorisa son union avec don Pédro, frère du roi, et amant de la jeune reine.

La cour d'Espagne, qui n'avait jamais renoncé à l'espoir de rentrer en possession des états de Portugal, et qui se voyait en bonne position de faire valoir ses droits à la faveur des troubles qui agitaient ce pays, envoya immédiatement un ambassadeur au souverain pontife pour solliciter l'annullation du mariage de don Pédro et de sa belle-sœur.

Par malheur, la chose était devenue très-difficile, la reine ayant déclaré qu'elle se trouvait enceinte; du reste, Clément IX penchait secrètement pour la France, et quelques présents qui lui furent envoyés par Marie d'Aumale et par don Pédro achevèrent de le gagner au parti de la reine; il confirma tout ce qui avait été fait par le cardinal de Vendôme, et déclara le mariage de celle-ci avec Alphonse IV bien et dûment annulé. Seulement, pour sauver les apparences et ne point être suspecté d'avoir cédé aux présents, il spécifia

dans sa bulle qu'il approuvait la nouvelle union de la reine avec don Pédro, parce que le mal était devenu irrémédiable; mais que les évêques portugais qui avaient prononcé le divorce, sous prétexte d'impuissance de la part du mari, étaient grandement coupables devant Dieu, pour n'avoir pas soumis les deux époux aux épreuves alors en usage et qui étaient appelées les épreuves du congrès.

Cette cérémonie, qui était ordonnée par l'Église et qui se pratiquait dans tous les royaumes chrétiens, est trop bizarre et trop extraordinaire pour que nous n'en fassions pas mention. L'épreuve du congrès avait lieu lors de la dissolution d'un mariage pour cause d'impuissance de l'homme ou de la femme, et consistait à faire exécuter sous les yeux d'experts l'acte même de la génération. Assez ordinairement les juges ecclésiastiques commettaient à ce soin un médecin, un chirurgien et une matrone; dans les grandes circonstances ils assistaient aux épreuves, et faisaient examiner les femmes par des hommes et les hommes par des femmes. On choisissait alors de jeunes et belles courtisanes pour vérifier l'état de l'homme sous le rapport de la virilité active, et pour provoquer par de voluptueux attouchements « l'erectio pudendi et ejaculatio seminis. » Lorsqu'elles en étaient venues à leurs fins, elles examinaient la semence, discouraient sur sa nature féconde ou inféconde, faisaient des dissertations sur la conformation de la verge, et discutaient « de capacitate foraminis et de præputio. »

Pendant l'expérimentation faite sur le mari, les médecins procédaient à des recherches attentives et minutieuses sur la femme pour reconnaître son intégrité, chose bien difficile,

puisque, suivant le témoignage des hommes de l'art, après dix ans d'une prostitution notoire, la seule inspection matérielle laisserait encore des doutes sur la perte de la virginité. Si les docteurs décidaient que la femme était encore pucelle et qu'elle était impuissante par étroitesse, ils devaient, en vertu d'une bulle d'Innocent III, venir en aide au mari, et y porter remède par voie de perforation, d'incision ou de toute autre manière, et jusqu'à ce que la patiente fût en danger réel de mort. Les experts et les matrones faisaient ensuite leur rapport à la cour d'Église; et comme les déclarations habituelles portaient que l'homme et la femme étaient aptes à la consommation du mariage, les juges ecclésiastiques ordonnaient le congrès, ou, comme le dit Antoine Hotman, l'exploration la plus brutale que l'on saurait imaginer.

« On faisait jurer aux deux époux qu'ils travailleraient de » bonne foi à l'accomplissement de l'œuvre de la génération » sans y mettre obstacle ni empêchement; puis on les dé» pouillait de leurs vêtements, et on les examinait de nou» veau depuis le sommet de la tête jusqu'à la plante des pieds, » dans les parties les plus secrètes; ensuite les jeunes ma» trones lavaient le mari avec de l'eau tiède et parfumaient » tout son corps pour le disposer à la volupté; les médecins » faisaient placer la femme dans un demi-bain, l'aidaient eux» mêmes à faire des ablutions, l'essuyaient et la parfumaient » à son tour; enfin les deux conjoints se couchaient sur un » lit dont les courtines restaient entr'ouvertes, les matrones » et les experts présents. Alors commençait une scène ré» voltante d'obscénité et de ridicule par suite des alterca» tions du mari ou de la femme!..... Après quoi tous deux

» se levaient, et une nouvelle investigation avait lieu pour » constater l'état de la femme, et pour vérifier s'il y avait eu » intromission et émission. Procès-verbal était dressé du tout, » et la cour d'Église prononçait la sentence. » Telle était l'épreuve du congrès, que les évêques persistèrent à ordonner jusqu'au jour où le pouvoir civil, révolté d'une telle immoralité, vint l'abolir en France, malgré les récriminations des ecclésiastiques.

Sa Sainteté non-seulement confirma le mariage de don Pédro et de la reine, mais encore elle consentit à pourvoir à la nomination de toutes les prélatures vacantes; ce que la cour de Rome avait refusé jusqu'à cette époque. Par suite de cette concession, le roi d'Espagne se trouva obligé de reconnaître l'indépendance du Portugal. Clément IX s'applaudit d'autant plus du succès de sa politique à l'égard de ces deux pays, qu'il comptait se servir de l'influence qu'il venait d'acquérir sur leurs princes pour en obtenir des secours d'hommes et d'argent, afin de pousser vigoureusement la guerre contre les Turcs. Malheureusement il n'eut pas le temps de réaliser ses projets; il apprit que les Turcs venaient de s'emparer de Candie malgré la brave défense de la garnison vénitienne, et que cette île venait de tomber au pouvoir du sultan Mahomet IV, par l'indigne trahison des jésuites.

Cette nouvelle causa au saint-père un chagrin si violent, qu'il fut saisi d'une fièvre violente dont il mourut le 9 décembre 1669. Le père Nodot essaye de disculper sa société de l'accusation d'avoir causé la mort de Clément IX, et prétend que sa Sainteté, qui était adonnée à l'intempérance, avait tout simplemen succombé à une indigestion à la suite d'un excès de table.

CLÉMENT X.

LÉOPOLD Ier, empereur d'Allemagne. — 247e PAPE. — LOUIS XIV, roi de France.

Vacance du saint-siége. — Élection de Clément X. — Népotisme du nouveau pape. — Le cardinal Pauluzzi gouverne l'Église. — Le saint-siége perd sous ce règne une partie de son influence politique. — Commencement de la querelle du droit de régale. — Histoire de la quiétiste Antoinette Bourignon. — Ses amours mystiques avec Jésus-Christ. — Ses extases. — Elle accouche spirituellement d'un grand nombre de disciples. — Haine de Louis XIV contre les jansénistes. — Vices honteux du saint-père. — Il meurt usé par l'ivrognerie.

Les cardinaux, entrés en conclave le 20 décembre, c'est-à-dire onze jours après la mort de Clément IX, n'avaient pas encore nommé de pape au bout de quatre mois, par l'effet des brigues qui divisaient le sacré collége; enfin, dans les derniers jours du mois d'avril, les factions de Chigi, de Barberini et de Rospigliosi, jusque-là si hostiles l'une à l'autre, se réunirent et proclamèrent souverain pontife par adoration, Émile Altiéri, vieillard de quatre-vingts ans, qui fut intronisé sous le nom de Clément X.

La famille du nouveau pape était des plus anciennes de Rome et noble à la manière d'Italie, où ceux qui peuvent vivre sans exercer de profession prennent le titre de gentils-

hommes et achètent le droit de s'appeler comte ou marquis. Comme Altiéri n'avait que des nièces, il adopta solennellement pour cardinal neveu Antonio Pauluzzi, le beau-frère de Gasparo Pauluzzi, qui venait d'épouser dona Laura, une de ses parentes, et combla de dignités et de faveurs tous les membres de sa nouvelle famille. Sa Sainteté nomma Antonio premier ministre ou cardinal padrone avec cent mille écus de pension, éleva son frère don Angelo à la dignité de général des galères, et gratifia don Gasparo de la charge de généralissime des troupes pontificales.

Quand il eut suffisamment pourvu sa famille adoptive de terres, de bénéfices, de domaines et de principautés, le pape se reposa, et remit tout le fardeau du gouvernement de l'Église aux mains du cardinal neveu, qui s'en servit pour accroître sa fortune, sans s'inquiéter des malheurs des peuples ni des guerres terribles que se faisaient les souverains. Il faut dire cependant que ses efforts pour arrêter le mal n'auraient produit aucun résultat, car les puissances européennes ayant pris vis-à-vis du saint-siége une position complétement indépendante, l'influence de la cour romaine se trouvait annihilée dans le conflit des grands intérêts politiques qui s'agitaient entre les souverains.

Le monde catholique s'était divisé en deux camps ennemis, le parti français et le parti autrichien, tous deux cherchant à s'anéantir, tous deux employant leurs efforts pour s'assurer le triomphe dans la lutte, tous deux faisant passer les intérêts de leur politique avant les intérêts religieux. Ainsi, quoique fougueux catholique, Louis XIV, au lieu d'obéir au pape, voulait lui tracer sa conduite; et dans son dépit de

voir que Clément X et son neveu Pauluzzi Altiéri favorisaient la maison d'Autriche, il empiéta sur le pouvoir spirituel, il confisqua de sa propre autorité des biens ecclésiastiques, il revendiqua le droit d'établir des pensions militaires à la charge des bénéfices de l'Église, il déclara par un édit que le souverain avait le droit de percevoir les revenus d'un évêché pendant sa vacance et d'en conférer les bénéfices qui en dépendaient, droit qui devint si célèbre sous le nom de régale; enfin, ce qui fut un coup terrible pour le saint-siége, il plaça les montistes ou porteurs de rentes romaines sous une surveillance restrictive, pour arrêter les envois trop considérables d'argent qui étaient faits à la cour de Rome par les fidèles pour l'achat des indulgences.

Le souverain pontife réclama faiblement contre l'usurpation des priviléges ecclésiastiques par le pouvoir temporel, d'abord parce que ses protestations n'eussent point été écoutées, ensuite parce qu'il était tout à fait incapable de prendre une résolution énergique, l'abus des liqueurs fortes l'ayant plongé dans un état d'idiotisme presque continuel. On rapporte même au sujet des habitudes d'ivrognerie du saint-père une anecdote assez curieuse: « Un soir, dit le chroniqueur italien, que sa Sainteté s'était enivrée comme à son ordinaire avec un moine de Saint-Sylvestre, son confesseur, il lui prit fantaisie de nommer cet indigne frocard archevêque, et de faire son sommelier cardinal. Les brevets furent signés; et le lendemain Antonio Pauluzzi eut grand'peine à empêcher les titulaires de faire usage de ces pièces et de réclamer le bénéfice de leurs brevets... »

A cette époque apparut en France une femme appelée An-

toinette Bourignon, qui fit grand bruit dans la secte des illuminés ou quiétistes. Cette femme singulière était née à Lille; et si l'on en croit ses propres aveux, elle était d'une laideur telle en venant au monde, que ses parents avaient délibéré s'ils ne l'étoufferaient pas; en grandissant, ses imperfections corporelles disparurent, mais sa mère conserva pour elle une telle aversion, qu'il lui était défendu de paraître en sa présence et de sortir d'un grenier où elle était reléguée. La jeune Bourignon, quoique abandonnée à elle-même, apprit à lire et employa les longues heures de sa solitude à la lecture de livres mystiques et des histoires des premiers anachorètes qu'elle avait trouvés dans son grenier. Cette étude enflamma son imagination ardente; elle eut des visions, des extases, se crut inspirée, et se figura que Dieu avait avec elle de longs entretiens et lui ordonnait de se retirer dans un couvent pour se consacrer à la vie religieuse.

Elle se préparait à en faire la demande à son père, lorsqu'une nuit, dans une nouvelle vision, Jésus-Christ lui dit: « Que les moines et les nonnes étaient aussi infâmes que » les prêtres, dont l'abomination criait vengeance, et qu'il » viendrait un temps où cette engeance infernale se dévo» rerait elle-même et mourrait en se déchirant. »

Antoinette Bourignon demeura alors dans la maison paternelle jusqu'au moment où elle fut recherchée en mariage par un jeune homme; elle avait dix-huit ans. Au lieu d'obéir à ses parents, qui voulaient lui donner un mari, la jeune illuminée prit un déguisement d'ermite et se sauva dans la campagne, où par malheur elle tomba au milieu d'une bande de soldats. Le chef de la troupe conçut quelques soupçons sur le

sexe du moine à sa tournure et à l'air de son visage; et quand il eut reconnu qu'il avait affaire à une femme, il ne se fit aucun scrupule de la traiter comme une courtisane, et après l'avoir violée, il permit à toute sa bande, qui était composée de plus de quatre cents hommes, d'agir de même.

Antoinette, par une grâce toute particulière de Dieu, affirme l'historien qui a écrit la vie de cette femme extraordinaire, ne perdit pas cependant sa virginité; quand la troupe se fut éloignée, elle se leva aussi pure qu'auparavant et se réfugia chez un curé de village, qui la cacha dans son église, et la fit entrer, avec l'assentiment de l'archevêque de Cambrai, dans le couvent de Saint-Symphorien. Elle propagea ses doctrines parmi les nonnes, et se vit bientôt à la tête de nombreuses prosélytes qui avaient comme elle des visions et des extases.

Malgré les succès qu'elle obtenait à Saint-Symphorien, elle n'y fit pas un long séjour, s'étant aperçue que la débauche avait établi son temple dans le monastère, et que les jésuites confesseurs des religieuses avaient des relations criminelles avec leurs pénitentes. Toutefois, avant de quitter le couvent, elle voulut emmener avec elle plusieurs nonnes extatiques, et en fit la proposition à une de ses prosélytes, qui révéla le complot à la supérieure. Antoinette Bourignon fut immédiatement chassée de la sainte maison, et comme elle n'osait pas retourner chez ses parents, elle se réfugia chez un curé des environs de Lille.

Ce prêtre, qui l'avait d'abord accueillie par un sentiment de pitié, devint éperdument amoureux d'elle, et chercha à lui faire partager sa coupable ardeur; plusieurs fois même il

voulut s'introduire la nuit dans sa chambre et jusque dans son lit. Comme elle lui opposait toujours une résistance invincible, son amour se changea en véritable fureur. Une nuit, le terrible curé, exaspéré par ses refus, fut pris d'une sorte de vertige, et lui tira deux coups de fusil qui heureusement ne l'atteignirent pas.

Antoinette Bourignon s'échappa en chemise de la maison du curé, et courut se réfugier chez un fervent catholique qui demeurait dans le voisinage. Celui-ci conçut bientôt pour elle une passion extrêmement violente et faillit la faire tomber dans un piége. Pour capter sa confiance, il affecta de répéter souvent qu'il ne mettait aucune différence entre une belle femme et une femme laide, entre le vin et l'eau; puis il lui proposa de passer la nuit dans le même lit, sans aucun voile ni l'un ni l'autre, à l'exemple des premiers saints de l'Église, pour avoir le mérite de résister aux désirs de la chair. Antoinette accepta; mais à peine était-elle couchée avec cet enthousiaste, qu'elle reconnut qu'elle avait affaire à un hypocrite; celui-ci l'étreignit dans ses bras et chercha à assouvir sa brutale passion; heureusement elle parvint à se dégager, et put sauver encore une fois sa virginité.

Elle retourna à Lille, et comme sa mère était morte, Antoinette Bourignon réclama sa part d'héritage, plaida, et perdit son procès. Forcée alors de vivre de son travail, les visions cessèrent, et son humeur turbulente parut singulièrement adoucie. Ce temps de repos dura environ deux années; enfin, après la mort de son père, elle se trouva maîtresse d'une fortune assez considérable en terres et en argent, qu'elle augmenta par une stricte économie, et parce

que, de son propre aveu, « elle ne trouvait point de pauvres » dans ce monde qui fussent dignes de l'aumône. »

Malgré son peu de charité pour les malheureux, elle sollicita et obtint le titre de directrice de l'hôpital de Notre-Dame des Sept douleurs, où elle prit l'habit de saint Augustin. Avec les habitudes de couvent revinrent les extases et les visions; Antoinette crut voir partout des démons et des sorciers; bientôt toutes les nonnes qui habitaient la sainte maison eurent les mêmes apparitions et furent déclarées sorcières et possédées. L'autorité séculière fut obligée d'intervenir; la supérieure des sœurs de l'hôpital fut accusée d'avoir un commerce horrible avec le diable, et se trouva en butte aux persécutions des dévots. Elle quitta précipitamment Lille, passa en Flandre, puis dans le Brabant, et s'arrêta à Amsterdam, où elle eut avec Dieu des conversations plus longues et plus intimes que de coutume.

Depuis quelque temps déjà, Antoinette Bourignon avait renoncé à toute pratique extérieure du culte matériel, n'allait point à la messe et ne se confessait plus. « Dieu me jugeant » enfin digne de lui, dit la visionnaire dans ses mémoires, » parut vouloir s'attacher à moi pour jamais, et m'ordonna » de désirer des enfants; ce que je fis. Immédiatement je » sentis que le céleste pasteur m'enlaçait dans ses bras et me » couvrait de baisers; puis je tombai sans connaissance, en- » ivrée de voluptés infinies...... Neuf mois après, j'enfantai » spirituellement des disciples, non sans souffrir les douleurs » corporelles et les tranchées les plus aiguës, douleurs qui » se sont renouvelées, ajoute-t-elle, à chaque augmentation » de ma famille mystique. »

L'exactitude de ces visions surnaturelles se trouve affirmée dans les ouvrages d'un prêtre de l'oratoire de Malines, nommé le Père Cordt, qui ne quittait la sainte fille ni jour ni nuit, et qui, en qualité de disciple, l'accompagna dans tous ses voyages jusqu'à sa mort.

Antoinette Bourignon prétendit encore « qu'elle avait vu » Adam tel qu'il était avant sa chute, et tel que le seraient » les hommes dans la béatitude éternelle, c'est-à-dire avec un » corps transparent et réunissant les deux sexes. Elle affir- » mait qu'à la place de l'organe de la virilité Adam avait » un nez ordinaire, mais renversé, d'où s'exhalaient des » parfums exquis, et que les narines étaient remplacées par » deux matrices de femme blanches et vermeilles, dont l'une » contenait des œufs semblables à des perles fines, et dont » l'autre renfermait une liqueur propre à les animer; et que » l'heureux possesseur de cette double faculté génératrice, » embrasé par l'amour de Dieu, procréait de nouveaux êtres » par son nez miraculeux, au milieu de jouissances infinies. »

Aussi longtemps qu'Antoinette Bourignon, le Père Cordt et leurs prosélytes se contentèrent de discuter sur des folies, on les laissa parfaitement tranquilles; mais lorsqu'ils voulurent se mêler de politique, on vint troubler leurs conférences. Antoinette, forcée de quitter la Hollande, vint s'établir dans la petite île de Noordstrandt, qui dépendait du Holstein, et dont le Père Cordt était propriétaire.

Elle se décida alors à écrire pour propager ses doctrines et travailler à la réforme de l'Église; elle monta une imprimerie pour les langues française, flamande et allemande, et ne la laissa jamais chômer un instant. « Elle annonçait entre

» autres choses que ceux qui paraissaient les plus saints » parmi les prêtres n'étaient que les plus hypocrites, que tous » les chrétiens avaient pactisé avec le diable, que le pape était » le chef des antechrists spirituels dont se composaient toutes » les sectes répandues dans le monde ; que le culte, les sa- » crements, les mystères, étaient des impiétés inventées par » le malin esprit ; que les sermons n'étaient que des parades » où les prêtres se jouaient de leur auditoire ; que les miracles » attribués aux saints n'étaient que d'odieux mensonges ; que » les entretiens spirituels n'étaient que de vaines disputes de » mots, les livres de dévotion des manuels de perdition, et » les vêtements de pénitence et de mortification des couver- » tures qui servaient à cacher la débauche et l'infamie. »

Comme elle attaquait les prêtres de toutes les communions, les ministres luthériens la persécutèrent, ainsi qu'avaient fait les catholiques, et l'obligèrent à quitter le Holstein et à errer de ville en ville jusqu'à sa mort.

« Il était temps pour elle de quitter ce monde, dit Bayle, » car le bourignonisme prit un grand développement, sur- » tout en Bresse, et la pauvre enthousiaste, qui croyait res- » sentir des tranchées à chaque augmentation de disciples, » aurait cruellement souffert de la multiplication de sa famille » mystique. »

En France, les querelles entre les jansénistes et les molinistes venaient d'éclater de nouveau et menaçaient sérieusement de troubler le royaume. Les jésuites poursuivaient à outrance leurs adversaires ; et telle était leur haine contre les solitaires de Port-Royal, qu'ils préféraient voir triompher l'athéisme, plutôt que de tolérer la propagation du jansé-

nisme; ainsi ils faisaient brûler par la main du bourreau une critique que le docteur Perrault avait publiée contre eux, sous le titre de « Morale pratique des jésuites, » et ils n'élevaient pas la plus légère plainte contre le « Traité théologique et politique » que publiait le célèbre juif Benoît Spinosa, et où l'auteur soutenait que Dieu n'était pas un être infiniment parfait; qu'il n'était pas même doué d'intelligence; qu'en un mot, la Divinité n'était autre chose que cette force ou cette vague énergie de la nature, qui pense dans les hommes, qui sent dans les animaux, qui végète dans les plantes, et qui rassemble les atomes de la matière inerte.

Ce panthéisme matériel ne trouva nul contradicteur à son apparition parmi les catholiques, pas même à Rome. Il est vrai qu'on ne s'y occupait point de religion, et qu'il importait peu au cardinal-neveu que les fidèles eussent telles ou telles croyances, pourvu qu'ils acquittassent régulièrement les taxes et les impôts dont il les accablait.

Enfin, Antonio Pauluzzi dut résigner la suprême puissance; le saint-père, accablé de vieillesse, usé par l'ivrognerie, tomba dans une prostration qui lui enleva jusqu'à la faculté de se mouvoir, et s'éteignit le 26 juillet 1676.

INNOCENT XI,

LÉOPOLD Ier, empereur d'Allemagne. — **248e PAPE.** — **LOUIS XIV,** roi de France.

Élection d'Innocent XI. — Histoire du pape avant son exaltation. —Querelles entre le nouveau pontife et Louis XIV.—Le Père la Chaise, confesseur de Louis XIV.—Synode des évêques de France. — Les quatre propositions des libertés de l'Église gallicane. — Innocent anathématise les prélats français qui avaient assisté au concile national. — Réaction catholique en Angleterre. — Conspirations des papistes. — Le parlement anglais fait arrêter un grand nombre de jésuites. — Sir Edmondbury Godfrey est assassiné par ordre de la reine d'Angleterre. — Bill qui exclut du trône de la Grande-Bretagne le fanatique duc d'York, frère du roi. — Charles II casse le parlement et fait égorger ses sujets. — Les whigs et les torys. — Mort de Charles II. — Fanatisme de Louis XIV. — Révocation de l'édit de Nantes. — Jacques II sur le trône d'Angleterre. — Supplice de Monmouth.—Condamnation du quiétiste Michel Molinos. — Abolition des franchises pour les ambassadeurs à Rome. — Louis XIV fait insulter le pape par le marquis de Lavardin. — Mort d'Innocent XI.

Les cardinaux entrèrent en conclave le soir même des funérailles de Clément X; comme toujours, la brigue décida de l'élection, et après deux mois de luttes et de tiraillements, les membres du conclave proclamèrent souverain pontife le

fils d'un banquier, le cardinal Odescalchi, qui fut adoré sous le nom d'Innocent XI.

Ce pape, d'un caractère impérieux, altier et opiniâtre, était né dans les états d'Autriche : avant d'embrasser la carrière ecclésiastique, il avait suivi le métier des armes; et lorsqu'il ceignit la tiare, on pouvait voir encore sur son front l'empreinte qu'y avait laissée le casque.

Louis XIV lui parut un rival digne de lui et contre lequel il devait déployer sa double énergie belliqueuse et sacerdotale. Le moment était d'autant plus opportun de rompre la paix avec ce monarque, qu'il était en guerre avec l'empereur apostolique romain, Léopold d'Autriche, et que Charles II d'Espagne, et Charles IV, duc de Lorraine, s'étaient ligués avec les hérétiques des Provinces-Unies pour accabler le roi très-chrétien, qui de son côté avait fait alliance avec Mahomet IV, empereur des Turcs. Le pape saisit le prétexte du droit de régale que réclamait Louis XIV, et déclara que le souverain n'avait pas le droit d'abuser de cette coutume établie en France, de disposer des rentes et des bénéfices des siéges vacants, ni de s'emparer des revenus des abbayes et des Églises, sans avoir égard à leurs exemptions, à leurs immunités et à leurs priviléges.

Le saint-père se trouva appuyé dans sa démarche par les jésuites et même par les prélats jansénistes; toutefois il n'osa pas rompre ouvertement avec Louis XIV, et se contenta de lui envoyer un simple bref d'avertissement. La modération du souverain pontife était motivée par la situation financière du saint-siége; comme les dépenses avaient excédé les recettes d'une somme considérable, il était à craindre que le

moindre bouleversement n'entraînât la banqueroute. Innocent voulut donc gagner du temps pour parer aux inconvénients d'une semblable position. D'abord il supprima d'énormes émoluments qui étaient payés aux neveux des papes défunts ou à leurs créatures, il abolit une foule de charges inutiles, remit de l'ordre dans l'administration des finances, et répartit les impôts sur les nobles qui en avaient été exemptés; ensuite il réduisit l'intérêt des fonds de l'état à trois pour cent, fit de nouveaux emprunts, doubla les taxes, et parvint à rétablir l'équilibre entre les recettes et les dépenses.

Lorsque l'habile pontife eut remis les choses sur un bon pied, il reprit ses projets contre Louis XIV, et lui écrivit : « Très-cher fils en Jésus-Christ, nous avons déjà représenté » à votre majesté combien l'ordonnance qu'elle publia, sous » le règne de notre prédécesseur, sur la régale, était inju- » rieuse aux libertés ecclésiastiques, contraire aux droits di- » vin et humain, et éloignée de l'exemple et des usages légués » par les anciens rois. Cependant nous avons appris que » vos agents foulent aux pieds l'autorité des évêques, troublent » l'ordre et la discipline de l'Église, ouvertement et avec » l'assentiment de la puissance royale. Nous n'accuserons pas » votre majesté de ces déplorables scandales; nous en ferons » retomber le blâme sur vos conseillers, qui ne vous ont pas » averti courageusement que vous vous écartiez de la droite » voie, qui ne vous ont pas dit de vous ressouvenir que vous » aviez prononcé devant Dieu le serment de verser votre sang » pour le maintien de la foi et la défense des libertés de sa » sainte Église; nous excommunierons ces lâches courtisans » qui ne se sont pas rappelé que Dieu doit être obéi avant

» les hommes, que la vie des rois et des princes passe ra-
» pide comme l'éclair, que le plus puissant des souverains,
» comme le dernier de ses sujets, après cet instant terrible,
» appelé au tribunal de l'Éternel, y comparaît sans sceptre,
» sans couronne, sans manteau de pourpre, sans gardes,
» sans suite, ni aucun des terrestres insignes de sa puissance
» mondaine; que là, votre majesté n'aura pour cortége que
» ses crimes, et qu'autour d'elle se dresseront les victimes
» de ses cruautés pour crier vengeance.

» Pour nous, qui ne redoutons pas de vous faire entendre
» le langage énergique de la vérité, et qui désirons vous em-
» pêcher de combler la mesure de vos iniquités, nous vous
» prévenons que votre édit sur la régale est une œuvre im-
» pie, et que vous ne sauriez trop vous hâter de rapporter ce
» décret, pour mériter votre pardon devant Dieu. Nous n'igno-
» rons pas que vous cherchez à racheter les crimes de votre
» vie par de louables actions, que vous détruisez les syna-
» gogues, que vous persécutez les hérétiques, et que vous
» voulez vous préparer pour le ciel des récompenses infinies;
» mais prenez garde que votre main gauche ne renverse ce
» qu'aura édifié votre main droite; et rappelez-vous que
» l'Apôtre a dit : Celui qui tombe volontairement dans le pé-
» ché perd le mérite de ses œuvres pies.

» Nous sommes navré de douleur en songeant que la mort
» peut vous surprendre pendant que votre conscience est
» chargée de la plus exécrable des iniquités; aussi, nous
» nous empressons de vous crier de la part de Dieu : « Ré-
» tractez l'ordonnance de la régale, abolissez tout ce que vous
» avez entrepris contre la liberté et les droits temporels de

» l'Église, ou bien redoutez mon indignation! » Si après ce » nouvel avertissement vous n'obéissez pas aux ordres de » Dieu, si votre majesté ne sort pas de la voie funeste où elle » s'est engagée, nous nous servirons des armes terribles que » Jésus-Christ a placées entre nos mains. Assurément l'ac- » complissement de notre devoir nous exposera à de terribles » tempêtes; mais dans cette sainte lutte, nous mettrons notre » gloire à souffrir pour la croix de Jésus-Christ!

» Donné à Rome, le 27 décembre 1679. »

Tout en paraissant n'avoir en vue que l'intérêt de la religion, il était facile de voir que le pape ne songeait qu'à rétablir l'omnipotence du saint-siége; de même qu'il était évident que Louis XIV, sous prétexte de soutenir les droits de sa couronne, voulait, en se rendant maître des bénéfices ecclésiastiques, placer le clergé dans sa dépendance et s'en servir pour dominer le peuple.

Innocent XI avait deviné Louis XIV, et celui-ci avait pénétré les secrètes espérances du saint-père; la lutte s'engagea donc entre la royauté et la papauté.

Jamais prince n'avait peut-être gouverné plus despotiquement son empire que Louis XIV et n'avait été plus parfaitement le maître de ses sujets; tous, nobles, prêtres et bourgeois, rampaient à ses pieds comme de vils esclaves; et le prince de Condé, pour peindre l'asservissement du clergé, disait « que s'il prenait fantaisie au roi d'embrasser le protestantisme, les prêtres seraient les premiers à l'imiter. » Le Père la Chaise lui-même, le petit-neveu du père Cotton, qui était devenu à son tour confesseur du roi, et qui dirigeait depuis cinq ans la conscience de Louis XIV, s'était rangé de

l'avis du monarque au sujet de la régale, et quoique jésuite, faisait de l'opposition au saint-siége. Quelques historiens accusent même le bon Père d'avoir contribué à inspirer à son auguste pénitent le désir de secouer entièrement le joug de la cour de Rome pour avoir à sa disposition la feuille des bénéfices.

Au lieu d'obéir aux injonctions du pape, Louis XIV réunit les principaux prélats du royaume en conseil, dans le palais de monseigneur Marca, métropolitain de Paris, et les saisit de l'affaire. Ceux-ci, qui suivaient tous l'impulsion du Père la Chaise, se gardèrent bien de le contredire, et confirmèrent le droit de régale sur toutes les Églises de France. L'archevêque de Paris composa même sur cette matière un ouvrage fort indigeste, intitulé : « Accord du sacerdoce et de l'em- » pire. » Innocent XI ordonna immédiatement à ses canonistes de réfuter ce livre, et renouvela ses instances auprès de Louis XIV pour qu'il abandonnât ses prétentions à la régale. Le monarque, se sentant appuyé par le clergé, tint bon, refusa de se soumettre, et prenant pour prétexte que les libertés de l'Église gallicane étaient en danger par suite des envahissements de la cour de Rome, il convoqua un concile national pour défendre les droits de sa couronne.

Bossuet, l'illustre évêque de Meaux, qui était gagné à la cause du roi, ouvrit les séances par un discours extrêmement habile; il affecta la plus respectueuse déférence pour l'Église romaine, la nomma la mère, la nourrice et la maîtresse de toutes les Églises, en insinuant toutefois qu'il était nécessaire d'examiner les droits fondamentaux de la puissance civile et de l'autorité religieuse. Après cinq mois de délibérations,

l'assemblée publia les quatre propositions suivantes, qui comprenaient ce qu'on appelle encore de nos jours les libertés de l'Église gallicane.

« 1° Le pape et l'Église universelle n'ont aucune autorité » ni directe ni indirecte sur le temporel des princes, et ne » peuvent ni déposer les souverains ni délier leurs sujets du » serment de fidélité.

» 2° L'autorité des conciles généraux est au-dessus de celle » des papes, ainsi qu'il a été décidé dans la quatrième et dans » la cinquième session du concile de Constance, décision que » l'Église de France reconnaît comme universellement ap- » prouvée et applicable même aux temps où il n'existe point » de schisme.

» 3° L'autorité du siége de Rome, quant à la discipline, » reçoit sa force du consentement des autres Églises, et l'exer- » cice de la suprême puissance ecclésiastique doit être tem- » péré par les canons.

» 4° Dans les questions qui concernent la foi, les déci- » sions des papes ne sont pas infaillibles; elles ne deviennent » telles que par l'approbation de l'Église. »

Ces propositions, qui étaient principalement l'ouvrage de Bossuet, furent signées par huit archevêques, par vingt-six évêques et par trente-quatre députés du second ordre du clergé. Le roi en ordonna l'acceptation et l'enseignement dans toutes les universités, dans les facultés de théologie et de droit canon, par un édit intitulé perpétuel et irrévocable. Innocent XI en fut tellement indigné, qu'il assembla immédiatement le sacré collége, et prononça en plein consistoire une excommunication contre tous les prélats qui avaient as-

sisté au concile de France, et fit brûler publiquement par la main du bourreau les quatre propositions qu'ils avaient décrétées. Sa Sainteté ne s'en tint pas là : comprenant que ses foudres impuissantes n'intimideraient pas le clergé français, elle résolut de se créer des défenseurs dans les rangs mêmes de ses ennemis, et de corrompre au lieu de menacer.

Conformément à ses instructions, le légat chercha à se réconcilier avec les jansénistes; il fit même des ouvertures au théologien Arnauld et à quelques autres solitaires de Port-Royal, et leur offrit le chapeau de cardinal s'ils voulaient embrasser la cause du pape et défendre l'omnipotence du saint-siége. Arnauld repoussa les propositions du légat, et écrivit en faveur des maximes publiées par les ecclésiastiques français. Mais quelques-uns des disciples de l'abbé de Saint-Cyran se montrèrent de meilleure composition, entre autres les moines Sfondrati et d'Aguirre; ils furent décorés de la pourpre romaine, gratifiés de riches bénéfices, et en échange ils déclamèrent contre le concile national de 1682.

De son côté, Louis XIV distribua les siéges et les abbayes aux signataires de la déclaration, afin d'empêcher les défections; et comme sa Sainteté refusait de donner aux protégés du roi l'institution canonique, il en résulta que les Églises se trouvèrent avoir des pasteurs qui ne pouvaient ni recevoir l'ordination ni exercer aucun acte spirituel. Ainsi la dissidence entre la cour de Rome et celle de France devenait de jour en jour plus grave.

En Angleterre, les choses commençaient également à prendre une tournure moins favorable aux intérêts du saint-siége. Les murmures du peuple et les représentations du

parlement avaient rappelé à Charles II que la tête de son père était tombée sous la hache du bourreau. Le prince paraissait avoir abandonné ses projets extravagants de monarchie absolue et de restauration du papisme dans les états de la Grande-Bretagne; il affichait même un grand désir de se rendre populaire, et mariait sa nièce au prince d'Orange. Tout cela n'était que ruse et fourberie; et la découverte de la fameuse conspiration des papistes vint mettre au grand jour l'infamie du roi. Cette conjuration ténébreuse, qui comptait parmi ses membres les évêques, les lords, les personnages les plus influents de la cour, le duc d'York, frère du monarque, Catherine de Portugal, femme de Charles II, et le roi lui-même, avait pour but de rétablir le catholicisme en Angleterre, de massacrer les presbytériens, et de renverser le gouvernement constitutionnel pour y substituer le despotisme.

Charles II s'était réuni aux conjurés pour ce dernier point, et s'était réservé de décider plus tard de l'opportunité des mesures à prendre pour le triomphe du papisme; son intention secrète était de se servir des catholiques pour renverser le parlement, et de se ranger ensuite du côté des presbytériens contre les papistes, pour se faire reconnaître roi absolu à la faveur des troubles, c'est-à-dire qu'il comptait trahir à la fois le peuple anglais et les catholiques. Mais il avait affaire à des gens plus habiles que lui, car les chefs de la conjuration, tout en paraissant soumis à ses volontés, avaient décidé qu'ils le tueraient lui-même et qu'ils placeraient sur le trône le duc d'York son frère.

Le complot était à la veille d'éclater, lorsqu'un jésuite,

nommé Titus Oates, l'un des conspirateurs, cédant aux cris de sa conscience, se rendit chez un juge de paix de Londres, sir Edmondbury Godfrey, et lui fit la révélation de tout ce qu'il savait. Entre autres choses, Titus Oates déclara que le pape, se considérant comme en droit de revendiquer la possession de l'Angleterre et de l'Irlande, d'après l'hérésie du souverain et du peuple, s'était adjugé tacitement la souveraineté de ces deux royaumes, et les avait remis aux mains des jésuites comme étant le patrimoine de saint Pierre. Qu'en conséquence, le père Oliva, général de leur ordre, avait été déclaré légat du saint-siége; que plusieurs seigneurs catholiques avaient été également désignés par le pontife pour remplir les principales charges de l'état; que lord Arundel devait être créé chancelier; sir William Godolfin, garde du sceau privé; que Coleman, secrétaire du duc d'York, devait être promu au secrétariat d'état; Langhorne à la charge de procureur en chef; lord Bellasis à la dignité de généralissime des armées, lord Petre au grade de lieutenant général, et lord Stafford à l'emploi de trésorier.

Il révéla en outre que les jésuites, à l'insu des conjurés, avaient formé un tribunal secret, où il avait été décidé que le roi d'Angleterre, qu'on désignait sous le nom de Bâtard noir, serait empoisonné pour avoir marié sa nièce à un hérétique. Il dit même que cette décision avait été communiquée au Père la Chaise, confesseur du roi de France; que celui-ci avait offert dix mille livres à sir Georges Wakeman, médecin de la reine, pour se charger de cette affaire, et que le docteur en avait exigé quinze mille, qui lui avaient été accordées immédiatement.

Titus Oates déclara que les révérends Pères, craignant que le docteur ne remplît pas sa promesse, avaient soudoyé quatre bandits qui devaient poignarder le roi dans sa voiture un jour qu'il se rendrait au parlement, et que dans le cas où ils viendraient à manquer leur coup, deux autres conjurés, nommés Gove et Pickering, devaient tirer sur le roi avec des balles d'argent; que le premier avait demandé pour son salaire quinze cents livres, et le second trente mille messes pour le racheter des flammes du purgatoire.

Il ajouta que Coleman, secrétaire du duc d'York, avait eu entre les mains l'ordre écrit du tribunal secret, en ce qui concernait le projet d'empoisonner ou de poignarder le roi; que lui-même avait été chargé de lui porter plusieurs lettres dans ce but; qu'un pari de cent livres avait été ouvert entre plusieurs jésuites relativement à la mort de Charles II, les uns émettant l'avis que le prince n'existerait plus aux fêtes de Noël, les autres soutenant qu'il ne pouvait être assassiné qu'après cette époque. Il révéla en outre que les catholiques avaient projeté de mettre le feu aux quatre coins de Londres, et d'en agir de même dans les principales villes des trois-royaumes; qu'à un signal donné, vingt mille hommes devaient partir de Flandre, débarquer en Angleterre, pénétrer à Londres, et faire pleuvoir sur le peuple des balles à feu, qu'ils avaient nommées pilules piquantes de Tewksbury; qu'un soulèvement général avait été ménagé en Irlande, et qu'enfin la couronne devait être offerte solennellement au duc d'York, parce qu'on était assuré qu'il n'hésiterait pas à faire le serment d'extirper la religion protestante.

Plusieurs jésuites dénoncés par Oates furent arrêtés im-

médiatement. Coleman, qui d'abord s'était caché, vint ensuite se remettre entre les mains du secrétaire d'état, et se présenta fièrement devant les magistrats, comme si la haute protection du duc d'York eût dû le garantir de tout danger. Les investigations de la justice suivirent néanmoins leur cours; sir Edmondbury Godfrey, qui avait été commis pour prendre des informations sur cette ténébreuse affaire, s'acquittait de son devoir avec un zèle extrême, faisait des perquisitions chez toutes les personnes suspectes, et opérait des saisies. Enfin, le hasard voulut qu'il mît la main sur une correspondance secrète de la reine, du duc d'York, de plusieurs lords catholiques, avec le nonce du pape qui résidait à Bruxelles, et avec le confesseur de Louis XIV.

Comme il se préparait à faire usage de ces pièces importantes, la cour s'en débarrassa. Un matin, on trouva le cadavre du juge de paix dans un fossé près de Primerose-Hill, sur la route de Hampstead, transpercé de sa propre épée, l'arme tout entière dans la blessure, et présentant cette singulière circonstance qu'aucune goutte de sang n'était sortie de cette horrible plaie.

On soupçonna que les assassins d'Edmondbury Godfrey lui avaient passé son épée au travers du corps lorsque déjà il n'existait plus, afin de faire croire à un suicide; et cette opinion se corrobora quand on eut dépouillé la victime de ses vêtements et qu'on eut découvert autour du cou une marque livide et bleuâtre qui attestait que l'infortuné était mort de strangulation. Le crime était patent; restait à connaître les coupables. Un nommé William Bedloe, capitaine de cavalerie, l'un des affidés des papistes, comparut devant

le conseil d'enquête et fit des révélations. Il déclara que la veille de la découverte du cadavre il avait été mandé à Sommerset-House, où résidait la reine Catherine, qu'on lui avait montré l'infortuné Edmondbury Godfrey gisant étranglé dans une chambre basse du palais, et qu'un domestique de lord Bellasis lui avait offert quatre mille livres s'il voulait se charger de l'emporter.

La culpabilité de la reine était évidente; la chambre des communes penchait pour la mettre en accusation; les lords seuls repoussaient de toutes leurs forces le scandale d'un jugement contre la femme du souverain; toutefois Charles II fut obligé, pour donner satisfaction à l'opinion publique qui devenait menaçante, de faire poursuivre le procès de Coleman, et de lui adjoindre les jésuites Ireland, Pickering et Gove : tous les quatre furent condamnés au dernier supplice et sacrifiés à la tranquillité du monarque. Néanmoins tout n'était pas dit sur cette grande affaire; un orfévre appelé Miles Prance, catholique romain, qui avait été dénoncé par Bedloe comme un des complices du meurtre d'Edmondbury, indigné de voir que la cour laissait exécuter ceux qui avaient suivi ses ordres, fit à son tour des révélations; il déclara que le crime avait été accompli dans l'hôtel de Sommerset, par Gérard et Kelly, prêtres irlandais, aidés de Horace Hill, laquais de la reine, de Robert Green, employé à sa chapelle, et de Henri Berry, suisse du palais : tous furent jugés, atteints et convaincus d'assassinat sur la personne d'Edmondbury, et condamnés à la peine capitale. Le provincial des jésuites Whitebread, les pères Fenwick, Gaven, Turner et Harcourt, qui étaient englobés dans l'accusation principale, subirent la

même peine; Georges Wakeman, médecin de la reine, obtint seul sa grâce par l'intervention de Charles II lui-même, sans qu'on ait jamais su quel motif engageait le monarque à user de clémence envers un homme qui avait voulu l'empoisonner; le marquis de Strafford fut également déclaré coupable de haute trahison et condamné à être pendu et écartelé; par commutation, il eut la tête tranchée. Enfin le parlement ayant fait justice de tous ces misérables, parla d'attaquer les grands coupables et de mettre en jugement le duc d'York et la reine Catherine de Portugal.

Le roi, qui redoutait les suites de ce procès, se détermina à dissoudre la chambre des communes, qui siégeait depuis dix-sept ans, et à faire de nouvelles élections, espérant qu'il lui serait facile de corrompre les nouveaux députés, et de faire cesser les poursuites contre les personnages qui avaient trempé dans le complot des papistes. Charles II avait mal préjugé; les membres envoyés par les hastings au parlement se montrèrent aussi incorruptibles que leurs prédécesseurs; ils continuèrent l'enquête commencée contre le duc d'York, décrétèrent un bill qui excluait ce prince du trône de la Grande-Bretagne, et arrêtait qu'à défaut d'héritier direct, le roi venant à abdiquer ou à mourir sans enfants, la couronne serait dévolue à la personne que la nation en jugerait digne. Le parlement ne s'en tint pas à cet acte de vigueur; il rendit la célèbre loi nommée l'acte d'Habeas-corpus, qui mettait des limites au pouvoir du roi, et lui enlevait le droit de faire emprisonner ou pendre un citoyen par le fait seul de sa volonté.

Le duc d'York, voyant la tournure que prenaient les choses,

se détermina à se retirer en Écosse pour calmer les craintes de la nation anglaise et afin de rattacher les Écossais à sa cause. Le départ du prince de la ville de Londres donna lieu à des manifestations publiques extrêmement désagréables pour lui; sa voiture fut accompagnée par les huées des citoyens, et ses gens pourchassés à coups de pierres.

Par contraste, l'opinion se déclara pour le duc de Monmouth, fils naturel de Charles II. Il se forma à cette occasion deux partis en Angleterre, celui des whigs et celui des torys; les premiers étaient dévoués au duc de Monmouth et s'étaient déclarés les défenseurs des libertés nationales; le nom de whigs leur venait d'une qualification par laquelle on désignait les presbytériens d'Écosse; les torys, partisans de la royauté, soutenaient les priviléges des castes nobles; ils avaient pris leur nom d'un mot anglais qui servait à désigner une bande de voleurs irlandais.

La lutte entre ces deux factions devenant de jour en jour plus vive et plus animée, le roi se décida à dissoudre une seconde fois le parlement, et à convoquer une nouvelle chambre des communes dans la ville d'Oxford. Cette nouvelle tentative ne réussit pas mieux à Charles II que la précédente; les membres de l'assemblée ouvrirent leurs séances aux cris de « ni papisme ni esclavage! » et cela malgré la présence des troupes royales qui gardaient les abords de la salle où se tenaient les députés.

La nouvelle chambre se trouva encore saisie de l'interminable affaire de la conspiration des papistes. Un Irlandais, nommé Fitz-Harris, vint faire la révélation d'un nouveau complot plus effrayant encore qu'aucun de ceux qui avaient été

découverts, et offrit de fournir les preuves que le duc d'York et la reine Catherine de Portugal avaient ordonné le meurtre de sir Edmondbury Godfrey, et avaient présidé à l'accomplissement du crime.

Charles II, qui avait les mêmes intérêts que son frère et sa femme à ne pas réveiller l'attention publique sur cette affaire, et qui craignait que le parlement n'en vînt à s'attaquer à sa personne, s'empressa de faire rendre par la chambre des lords un warrant qui l'autorisait à faire arrêter Fitz-Harris. Le parlement réclama le prisonnier, déclara que la cause devait être évoquée à sa barre; que s'il y avait calomnie, il fallait que la justification fût éclatante; mais que si les révélations de l'accusé étaient appuyées de preuves irrécusables, il fallait que les coupables reçussent la punition de leur crime, et que la chambre des communes pût les atteindre, même sur les marches du trône!

Cette déclaration énergique faisait prévoir que les députés pousseraient jusqu'au bout leurs investigations. Charles II n'osa pas s'exposer aux chances du procès; et pour mettre fin aux contestations, il cassa le parlement et résolut de n'en plus convoquer d'autre. Dès ce moment, il gouverna avec un pouvoir despotique, et jetant le masque, il parut tel qu'il était, injuste, débauché, avide et cruel; il ne marcha plus qu'entouré d'espions et de satellites; il enleva aux presbytériens leurs charges et leurs emplois, et favorisa ouvertement les épiscopaux et les catholiques, et dépouilla de ses chartes la ville de Londres, qui depuis longtemps était à la tête du parti populaire.

L'Écosse ne fut pas plus ménagée que l'Angleterre; le roi

envoya des troupes dans ce pays pour mettre les presbytériens à la raison, il enjoignit aux habitants de ne donner ni gîte, ni pain, ni refuge aux ministres non conformistes ou à leurs partisans, et autorisa les soldats à les poursuivre à outrance et à les exterminer jusqu'au dernier. Toutes les corporations et les villes furent forcées de remettre à Charles II leurs chartes, et celles qui conservèrent quelques priviléges durent les payer au poids de l'or. Pendant deux années la nation sembla plongée dans l'apathie; enfin quelques hommes courageux résolurent de faire appel au sentiment national, de fomenter une révolution et de renverser Charles Stuart du trône. Les chefs de la conspiration étaient le duc de Monmouth, lord Russel; deux républicains, Essex et Algernon Sidney; un honorable citoyen nommé John Hampden; le colonel Ramsey, ancien officier républicain; le lieutenant colonel Walcot, qui partageait les mêmes opinions; le sous-shérif de Londres, Goodenough; un fougueux presbytérien, Ferguson, et plusieurs avocats et quelques riches négociants de la cité. Malheureusement ils furent vendus par un misérable appelé Keiling, et tous payèrent de leur tête leur généreux dévouement à la patrie, à l'exception de Monmouth et de Hampden, qui furent bannis l'un et l'autre.

Peu de jours après, le roi se sentit pris d'un mal étrange que les médecins attribuèrent à l'effet du poison, et qui avait les caractères d'une attaque d'apoplexie. L'opinion publique accusa la reine et le duc d'York de ce nouveau crime. Charles II languit pendant une semaine, et mourut le 6 février 1685, dans sa cinquante-cinquième année et dans la vingt-cinquième de son règne.

En France, la réaction religieuse se faisait sentir plus violemment encore qu'en Angleterre. L'infâme Louis XIV, à la sollicitation de son confesseur, le Père la Chaise, et de la Maintenon, sa maîtresse, persécutait les protestants, les excluait de toutes les professions libérales, faisait abattre leurs temples, emprisonner leurs ministres, les obligeait à mener leurs enfants à l'église, et à souscrire pour eux et pour leurs femmes une formule catholique.

Plutôt que de se soumettre à ces mesures tyranniques et vexatoires, un grand nombre de réformés se décidèrent à quitter la France; mais le grand roi, qui ne se souciait pas de perdre une partie de ses revenus, mit bon ordre à ce projet, garnit les frontières de soldats, et refoula à coups de mousquet les émigrants dans l'intérieur du royaume. Ceux des huguenots qui osèrent réclamer contre cet abus du pouvoir furent simplement envoyés sur les galères du roi pour servir le gracieux monarque le reste de leur vie.

Tant d'injustices exaltèrent enfin les esprits; les protestants des provinces méridionales prirent les armes et réclamèrent les libertés et franchises qui leur étaient garanties par l'édit de Nantes. Louis XIV répondit à leurs justes demandes en inondant la contrée de dragons et de missionnaires, les uns avec mission d'exterminer, les autres pour convertir. Dans toutes les provinces du Midi, d'affreux massacres furent organisés, et les villes devinrent les théâtres d'exécutions sanglantes qui rappelaient les atrocités de la Saint-Barthélemy. Mais ces expéditions religieuses et militaires n'ayant pas produit le résultat qu'en attendait sa majesté, l'extirpation radicale du calvinisme, le grand roi or-

donna aux évêques de s'assembler et de porter plainte devant son trône contre l'obstination des hérétiques, qui avaient l'audace de ne vouloir ni se convertir ni se laisser égorger. En conséquence des représentations de son clergé, Louis XIV rendit le fameux décret appelé la révocation de l'édit de Nantes. Le monarque déclarait aboli à jamais tout ce qui s'était fait dans le royaume en faveur de la religion réformée; il ordonnait la démolition de tous les temples protestants qui pouvaient encore exister ; il enjoignait aux huguenots défense expresse de s'assembler en aucun lieu public ni particulier; il commandait à tous les ministres qui refuseraient d'abjurer leurs croyances de sortir du royaume sous quinze jours, à compter de la publication de l'édit.

Tout en excluant les prédicants, sa majesté défendait aux fidèles de suivre leurs pasteurs et de rien transporter hors de France, ni leurs biens ni leurs personnes, sous peine de galères pour les hommes, et de confiscation, tant de corps que de biens, pour les femmes. « Malgré les dangers qu'ils couraient d'être arrêtés à la frontière, plus de huit cent mille » huguenots, dit le marquis de la Fare, parvinrent à émigrer » et à faire passer à l'étranger leur argent et leurs objets » les plus précieux. Ce qui fut d'autant plus funeste pour » le pays, qu'indépendamment des capitaux qui étaient » enlevés au commerce, la terre allait rester inculte en un » grand nombre de pays par suite du départ de ces hommes » intelligents et laborieux. »

Quoique sa Sainteté fût en guerre ouverte avec le grand roi au sujet de la régale, elle lui expédia un bref de félicitations pour l'acte d'infamie qu'il venait d'accomplir en révo-

quant l'édit de Nantes, ce qui encouragea Louis XIV à persister dans cette déplorable voie. Bientôt même sa majesté ne se contenta pas de l'exécrable gloire qu'elle avait acquise en faisant égorger ses sujets, elle voulut étendre les massacres jusque dans les états de ses voisins, et prêta main-forte au duc de Savoie, Victor-Amédée, pour exterminer les habitants des vallées de Lucerne, de la Pérouse et de Saint-Martin, appelés communément Vaudois, qui professaient les doctrines de Calvin.

Les troupes piémontaises, réunies aux dragons du roi de France, enveloppèrent tout le pays et massacrèrent plus de vingt mille huguenots dans les défilés des montagnes.

Louis XIV n'était pas le seul prince qui se fût déclaré le champion du catholicisme; le duc d'York, devenu roi d'Angleterre sous le nom de Jacques II, au mépris des décrets du parlement qui l'avaient exclu du trône, travaillait ouvertement à ramener la Grande-Bretagne au giron de l'Église, et affectait de se rendre chaque dimanche à la chapelle de son palais, revêtu des insignes de la royauté, pour assister à la messe. Il fit plus encore, il envoya lord Caryl en qualité d'ambassadeur à la cour de Rome, pour demander officiellement au saint-père qu'il voulût agréer l'obédience des trois royaumes d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande; il publia ensuite un édit de conscience, et abolit de son autorité privée les lois qui avaient été précédemment promulguées par le parlement contre les catholiques.

Par ses ordres, Titus Oates, le jésuite qui sous le règne de Charles II avait trahi ses affidés et avait découvert la conspiration des papistes, fut arrêté, mis en prison, condamné

comme parjure à être flagellé par la main du bourreau pendant le trajet d'Aldgate à Newgate et de Newgate à Tyburn, à être incarcéré pour toute sa vie, à être attaché au pilori cinq fois par an, et à payer sur son bien une amende de vingt mille marcs d'argent. Cette vengeance exercée contre un ancien complice servit de prélude à de sanglantes exécutions dont les presbytériens furent victimes.

La nation, qui déjà avait en horreur tout ce qui touchait au papisme, laissa alors éclater sa haine contre le roi, et parut disposée à secouer le joug. Le duc de Monmouth, qui depuis la dernière conspiration vivait retiré en Hollande, partagea l'indignation générale, et résolut de se dévouer pour arracher la couronne du front de Jacques II. Il envoya le comte d'Argyle en Écosse afin de soulever le pays, pendant que lui-même se préparait à faire une descente en Angleterre. Malheureusement Argyle fut attaqué par les troupes royales avant d'avoir pu réunir plus de deux mille hommes; il fut battu, fait prisonnier, jugé par une commission militaire, et décapité sur la grande place d'Édimbourg. Cet échec n'empêcha pas Monmouth de se jeter dans le comté de Dorsay, à la tête de ses partisans. La popularité de son nom était si grande et la haine pour le roi était telle, que quatre jours après son arrivée sa petite troupe était renforcée de trois mille hommes; il marcha aussitôt sur la ville de Taunton, où de nouveaux renforts l'attendaient. Là, Monmouth prit le titre de roi; mais au lieu de mettre le temps à profit et de se porter rapidement sur Londres, il commit la faute de rester sur les lieux pour recevoir de puérils honneurs.

Jacques II rassembla en grande hâte des troupes, et les

envoya, sous le commandement du comte de Feversham et de Churchill, pour réprimer les progrès des rebelles. Les deux armées se rencontrèrent à Sedge-Moor, près de Bridge-Water. Monmouth, inspiré par son bouillant courage, voulut mériter le trône ou perdre la vie dans sa première bataille. A la tête d'une troupe d'élite il chargea vigoureusement l'infanterie royale, mit le désordre dans les rangs, parvint à l'enfoncer, et tout faisait présager que la victoire resterait de son côté, lorsque sa cavalerie, qui était commandée par lord Grey, soit lâcheté, soit trahison de la part du chef, lâcha pied à la première attaque et quitta le champ de bataille. Monmouth vit à l'instant ses lignes débordées par les ennemis, qui le chargèrent de tous les côtés à la fois; néanmoins il ne céda le terrain qu'après un combat acharné de trois heures. Il fit plus de vingt milles sans s'arrêter et presque seul; enfin son cheval s'étant abattu, il continua sa route à pied, suivi seulement d'un comte allemand. Vers le soir, ils se couchèrent dans un champ, épuisés de faim et de fatigue, et se couvrirent d'herbes. Le lendemain, ceux qui étaient à leur poursuite finirent par les découvrir; le duc de Monmouth fut arrêté et conduit en présence de Jacques II, qui voulait rassasier ses yeux de la vue d'un ennemi vaincu; ensuite on le jugea, et il fut condamné à mort.

Le jour du supplice arrivé, l'intrépide Monmouth fut amené sur la place où il devait être exécuté. Pendant le trajet il ne montra pas la plus légère marque de frayeur; et quand il arriva au pied de l'échafaud, il pria seulement l'exécuteur de bien mesurer son coup pour qu'il ne fût pas obligé de s'y prendre à deux fois, ainsi qu'il lui était arrivé pour lord

Russel. Cette recommandation fit éprouver une émotion si douloureuse au bourreau, qu'il sentit toutes ses forces l'abandonner ; il leva sa hache, mais son bras était si faible que la hache frappa un coup incertain et n'entra qu'à un demi-pouce dans les chairs. Le duc releva la tête et se retourna, comme s'il eût voulu lui reprocher sa maladresse, puis il se replaça sur le billot; l'exécuteur lui porta deux autres coups qui ne firent que deux nouvelles blessures; alors, tout hors de lui, il jeta sa hache à terre et voulut s'échapper, mais le shérif le retint et l'obligea à accomplir jusqu'au bout les devoirs de son ministère; enfin deux derniers coups séparèrent la tête du tronc.

Si terrible qu'eût été la mort du jeune duc de Monmouth, elle ne suffisait pas à la vengeance du sanguinaire Jacques II. Après le chef vint le tour des soldats; et tous les rebelles qui avaient été faits prisonniers furent impitoyablement égorgés. Le colonel Kirke, digne esclave d'un tel maître, exécuta les volontés royales avec une barbarie incroyable. Ce monstre, joignant l'ironie à la cruauté la plus atroce, fit massacrer deux cents de ces infortunés dans une salle de festin, pendant qu'il se gorgeait de viandes et de vins; et comme les victimes se tordaient dans les convulsions de la mort, il se prit à dire que les rebelles paraissaient en humeur de vouloir danser, et il commanda aux trompettes du régiment de sonner des airs en l'honneur du roi. Ce même Kirke osa proposer à une belle jeune fille qui lui demandait la grâce de son frère, de l'acheter au prix de son honneur; et quand la malheureuse enfant eut consenti à cet infâme marché et eut accompli son affreux sacrifice, il fit ouvrir une fenêtre

et lui montra le cadavre de son frère pendu à un gibet.

Les exécutions militaires n'allant pas assez vite au gré de l'impatient Jacques II, sa majesté leur adjoignit une commission de juges sous la présidence d'un fougueux catholique nommé Jefferies. On compte que ce tribunal de sang fit torturer, brûler ou décapiter en un seul mois plus de victimes que n'en avaient égorgées les troupes du roi pendant toute la campagne. Aussi, en récompense du zèle que le président de la commission avait montré pour le service de la royauté, Jacques II nomma duc et pair Jefferies le catholique, Jefferies le bourreau, et le déclara digne de siéger en qualité de chancelier au milieu de ces lords, les descendants de voleurs et d'assassins, qui composent la chambre haute, ce fléau de l'Angleterre, l'exécration du peuple et l'opprobre de l'humanité!

Dès ce moment il devint évident pour tous que Jacques II voulait rétablir violemment le papisme dans la Grande-Bretagne; les courtisans abjuraient ouvertement le protestantisme, les jésuites élevaient des colléges dans les provinces, les évêques se faisaient sacrer dans la chapelle royale suivant le rite de l'Église romaine, et s'intitulaient vicaires apostoliques; de toutes parts accouraient des légions de prêtres et de moines; et il semblait réellement, à voir leur audace, qu'ils venaient prendre possession de l'Angleterre comme d'un pays conquis. Devant le danger auquel se trouvaient exposées les libertés politiques et religieuses de la Grande-Bretagne, tous les partis firent taire leurs querelles et se réunirent contre l'ennemi commun; les whigs et les torys, les presbytériens et les anglicans, concentrèrent toutes leurs

haines sur la personne du roi, et fomentèrent une révolution qui amena l'expulsion du fanatique Jacques II et l'élévation sur le trône de Guillaume d'Orange, stathouder des Provinces-Unies, qui prit le nom de Guillaume III.

Ces nouvelles affectèrent très-légèrement le vieux pape; d'ailleurs sa Sainteté n'ayant aucune croyance religieuse, il lui importait peu que les jésuites ou les anglicans triomphassent, puisque de toutes manières il ne devait en revenir aucun profit au saint-siége, les uns n'étant pas plus disposés que les autres à partager avec le saint-siége les trésors de la Grande-Bretagne.

Nous devons dire néanmoins, pour excuser l'indifférence d'Innocent XI au sujet des affaires de l'Angleterre, qu'il était fort occupé à publier des lois somptuaires à Rome, et que toute son attention se trouvait absorbée par la lutte qu'il soutenait contre une nouvelle secte d'hérétiques qui menaçait de pervertir l'Italie entière. Le principal fauteur de l'hérésie était un prêtre espagnol appelé Michel Molinos, qui avait publié plusieurs ouvrages, entre autres le Guide spirituel, où les maximes des mystiques anciens et modernes étaient préconisées ouvertement afin d'entraîner les fidèles dans la « voie intérieure, » c'est-à-dire dans un état qui consistait à ne plus songer à la partie matérielle de son être pour s'identifier avec Dieu. Suivant le prêtre espagnol, lorsqu'on voulait entrer en communication avec Dieu, on devait s'abandonner entièrement à l'Esprit saint, s'annihiler devant lui, et ne point opérer activement ni en pensées ni en actions. Il prétendait que cet anéantissement des facultés morales était le retour de l'âme humaine vers son principe et le

seul moyen de communiquer avec le Tout-Puissant; il affirmait que dès qu'on était parvenu à s'abîmer dans la Divinité on se trouvait réellement dans la « voie intérieure. »

Molinos défendait à ceux qui atteignaient à cet état de quiétude, de songer soit aux peines, soit aux récompenses futures, non plus qu'au paradis, ni à l'enfer, ni à la mort, ni à l'éternité; il voulait que l'âme ne gardât le souvenir ni d'elle-même ni de Dieu. Il ajoutait que la contemplation consistant à demeurer dans une foi et une adoration générale, il importait peu qu'il se présentât des idées impures à l'esprit, qu'il ne fallait ni les nourrir ni les repousser, mais les tolérer avec patience, afin de ne pas sortir de l'état de quiétude, qui n'est autre chose que la résignation la plus absolue à la volonté divine; que si Dieu permettait que le démon se servît de leurs corps pour leur faire accomplir des actes charnels avec des personnes de même sexe ou de sexe différent, on devait bien se donner de garde de s'opposer à Satan.

Ces singulières doctrines sur le quiétisme se propagèrent rapidement et trouvèrent de nombreux adeptes en France; le Père Guilloré écrivit entre autres extravagances, « que » l'aveuglement le plus profond et le plus ténébreux, l'insen- » sibilité la plus dure et la plus éloignée de toute consolation, » était la situation la plus sainte où pût se trouver l'âme. »

Dans un autre passage de ses ouvrages, il disait : « Que si » Dieu permettait que le démon s'emparât du corps aussi » bien que de l'imagination et de l'esprit, on devait se lais- » ser entraîner dans toutes les abominations; que plus la » tentation était horrible et confondante, plus l'abandon était » sublime; que plus il semblait impossible de sauver la pu-

» reté de son âme et la chasteté de son corps, plus on devait » s'enfoncer dans l'anéantissement. »

Innocent XI fulmina des bulles d'anathème contre les quiétistes italiens et français; il déclara leurs doctrines hérétiques, suspectes, erronées, scandaleuses, téméraires, blasphématoires, tendant au relâchement et au renversement entier de la discipline ecclésiastique. Mais les censures du pontife, non plus que les rigueurs qu'il déploya contre Molinos et ses adhérents, ne purent arrêter les progrès du quiétisme, qui envahit peu à peu les couvents d'hommes et de femmes, et compta au nombre de ses partisans un grand nombre d'abbés et les plus nobles dames de la cour, dont ces doctrines favorisaient les goûts de débauche.

Sa Sainteté ne s'inquiéta pas autrement du quiétisme, et reporta son attention sur un sujet auquel elle attachait une grande importance, l'abolition des franchises des ambassadeurs. Le pape prit occasion de la mort du maréchal d'Estrées, ministre plénipotentiaire de Louis XIV à sa cour, pour s'emparer du palais de l'ambassade et pour décréter qu'il n'existerait plus de quartier franc dans Rome. Cette mesure, à laquelle se soumirent la plupart des puissances, exaspéra l'impérieux Louis XIV, qui crut y voir une atteinte à sa dignité; il écrivit immédiatement au saint-père qu'il exigeait que les choses fussent rétablies sur l'ancien pied. Innocent ne voulut pas revenir sur sa décision, et prétexta, avec juste raison, que les ambassadeurs abusaient de leurs franchises, soit pour introduire des marchandises et frustrer le trésor apostolique de ses droits, soit pour donner asile aux criminels dans leur palais et faire trafic de leur protection.

Malgré les sages représentations du pape, Louis XIV continua à réclamer le maintien des priviléges dont jouissaient ses ambassadeurs, et fit immédiatement partir le marquis de Lavardin pour venir prendre le poste du maréchal d'Estrées à Rome, en ayant soin de le faire accompagner par huit cents hommes d'armes. Celui-ci se présenta aux portes de la ville sainte avec sa redoutable escorte et ses bagages, qui étaient portés par cinquante mulets : sur l'observation des officiers des douanes, qu'il ne pouvait entrer qu'après s'être soumis à une visite, il répondit insolemment qu'il couperait les oreilles au premier qui serait assez hardi pour mettre la main sur les bagages qui appartenaient à l'ambassadeur du roi de France; et il fit son entrée si bien appuyé par sa cavalerie, qu'il devint impossible aux soldats du pape de lui disputer le droit d'asile, non-seulement pour le palais de l'ambassade, mais aussi pour les rues adjacentes. Il plaça des gardes à toutes les avenues du quartier, avec ordre de faire feu sur les troupes du saint-siége, si elles s'avisaient d'approcher de son palais; puis le lendemain il envoya par dérision demander audience à sa Sainteté. Au lieu de l'admettre en sa présence, Innocent XI fulmina contre lui un anathème terrible; le marquis de Lavardin, comme pour le braver, se rendit aussitôt à l'église de Saint-Louis, fit célébrer l'office divin en sa présence, et communia solennellement.

Louis XIV ne se contenta pas d'approuver la conduite de son ambassadeur, il voulut encore attaquer le pape jusque dans l'exercice de son pouvoir spirituel; il déclara par un édit nulles et abusives les bulles publiées en France par la cour de Rome relativement aux franchises; il fit décréter par

le parlement de Paris qu'un concile général serait convoqué pour juger Innocent XI; et l'avocat général Talon, devant la grand'chambre et la Tournelle rassemblées, au nom de tous les gens du roi, accusa le pape de troubler la chrétienté, et déclara qu'Innocent n'exécutant point le concordat, on n'était pas obligé de s'y conformer en France.

« Et, chose étrange, ajouta l'avocat général, le chef de » l'Église, dont le soin principal devrait être de conserver » l'intégrité de la foi, d'empêcher le progrès des opinions nou- » velles, n'a pas cessé, depuis qu'il s'est assis sur la chaire » de saint Pierre, d'entretenir des relations avec les hommes » dangereux qui s'étaient déclarés disciples de Jansénius, » et dont ses prédécesseurs avaient condamné les doctrines; » il les a comblés de ses grâces, il a fait ouvertement leur » éloge, il s'est déclaré leur protecteur, même contre les » rois; et cette faction subversive de toute autorité politique » et religieuse, qui n'a rien oublié depuis trente ans pour sa- » per sourdement tous les pouvoirs spirituels et temporels » qui ne lui étaient pas favorables, qui veut substituer la ré- » publique au trône, la liberté de penser à la foi chrétienne, » érige des autels au pape parce qu'il appuie et fomente les » cabales. Que serait-il advenu de la paix de l'Église, si la » prévoyance et les soins infatigables du grand roi que le ciel » a fait naître pour être le défenseur et le bouclier de la re- » ligion n'avait frappé les hérétiques du glaive de sa justice? » Singulier spectacle donné au monde par un prince dont la » piété, les lumières et la foi le rendent infaillible, quand le » pontife de Rome, le successeur de l'Apôtre, se précipite » dans l'abîme de l'erreur! Aussi la France, l'Europe, l'u-

» nivers chrétien, supplient par ma bouche le fils aîné de » l'Église, le descendant de saint Louis, de sauver les » croyances de nos pères, en usant de sa puissance non-seu» lement pour maintenir les franchises dans toute leur éten» due, mais encore pour mettre fin aux désordres que pro» duit la vacance des évêchés dans le royaume, pour défendre » à ses sujets d'envoyer aucun argent à la cour de Rome, et » pour renverser l'indigne prêtre qui souille d'abominations » le trône pontifical. » Louis XIV, qui s'était fait ainsi décréter le suprême arbitre dans son différend avec Innocent XI, n'hésita pas à suivre les injonctions de l'avocat général; préalablement il s'empara d'Avignon, fit enfermer à Saint-Oléron le cardinal Ranucci, le nonce apostolique, et annonça qu'il allait nommer patriarche de France monseigneur de Harlay, archevêque de Paris.

Quoique ces menaces fussent de nature à inspirer des craintes sérieuses au souverain pontife, néanmoins il persista dans sa résistance, et ne voulut entendre à aucun arrangement ni à aucune concession. Si l'on recherche sur quel appui comptait Innocent XI pour oser entreprendre une lutte avec le plus puissant monarque de la chrétienté, on trouvera que ce n'était ni sur l'espoir d'opérer une réaction par ses censures, ni sur l'autorité de son pouvoir apostolique, ni sur le zèle des princes catholiques pour l'intérêt religieux; mais bien sur cette haine générale qui commençait à se faire sentir contre Louis XIV et qui devait être si funeste à la France. Toutefois, Innocent XI n'eut pas la satisfaction de voir les défaites de son ennemi; il mourut le 12 août 1689, accablé de vieillesse et usé par les maladies.

ALEXANDRE VIII,

LÉOPOLD Ier,	249e PAPE.	LOUIS XIV,
empereur d'Allemagne.		roi de France.

Louis XIV achète les suffrages des cardinaux et fait élire pape le Vénitien Pierre Ottoboni. — Indolence du souverain pontife. — Ses prodigalités pour les membres de sa famille. — Bulle du pape contre le péché philosophique. — Restitution d'Avignon. — Mort d'Alexandre VIII.

Après la mort d'Innocent XI, le duc de Chaulnes, ambassadeur français qui avait été envoyé par Louis XIV pour remplacer le marquis de Lavardin, distribua plus de trois millions aux cardinaux électeurs, et fit nommer pape le Vénitien Pierre Ottoboni, l'une des créatures du monarque.

Le nouveau pontife prit le nom d'Alexandre VIII. Les auteurs du temps s'accordent à dire qu'il était d'un caractère facile, qu'il avait les manières aisées, et que son seul défaut était d'aimer la table plus que de raison; les rigoristes lui reprochaient encore de passer les nuits à boire, de cnanter des couplets érotiques de sa composition, et de se complaire à disserter sur l'excellence de l'athéisme.

Le premier usage qu'il fit de son omnipotence fût de nommer cardinal padrone son petit-neveu Ottoboni, qu'on prétendait être son bâtard et son mignon; en outre il lui donna la surintendance des affaires de l'Église, la dignité de grand

chancelier et de légat d'Avignon, et lui conféra des bénéfices jusqu'à concurrence d'une somme de cent cinquante mille écus de revenus annuels.

Après avoir enrichi son petit-neveu, le pape songea aux autres membres de sa famille, et leur distribua plusieurs millions qui étaient restés dans le trésor apostolique à la mort d'Innocent XI; Antonio Ottoboni, son neveu immédiat, reçut pour sa part cinq cent mille écus, et la charge de généralissime des troupes de l'Église; il remit à son autre neveu don Marco pareille somme, avec les titres de général des galères et de duc de Fiano, ce qui lui permit d'épouser une riche héritière de la maison des Colonna. Enfin il se conduisit si généreusement à l'égard des enfants de ses frères et de ses sœurs, qu'en moins de trois semaines il se trouva avoir vidé le trésor, épuisé la liste des bénéfices et grevé le saint-siége d'énormes engagements. Un cardinal voulut lui faire des représentations au sujet de ses prodigalités et l'engager à mettre des bornes à son népotisme; mais Alexandre VIII lui imposa silence, et répondit, en faisant allusion à son grand âge : « Je n'ai point de temps à perdre; pour moi, il est » vingt-trois heures et demie. »

Pendant tout son règne, le saint-père s'occupa presque exclusivement d'enrichir sa famille et de combler d'honneurs le cardinal padrone, son favori. Il montra la plus parfaite indifférence pour les affaires de l'Église; et les seuls actes qui signalèrent son passage sur la chaire de l'Apôtre furent d'abord une constitution contre le jansénisme et les partisans de cette doctrine, où, selon Ligny, le pape donna une marque évidente de sa faillibilité, en condamnant les cinq proposi-

tions dans le sens de Jansénius, car il attaqua saint Augustin lui-même et prouva que les théories de ce Père sur la grâce étaient les mêmes que celles de Port-Royal. Le docteur Gilbert écrivait également à ce sujet : « Il faut démêler la » doctrine évangélique sur la grâce de Jésus-Christ, des » opinions du chef de l'Église, attendu qu'Alexandre VIII » par sa constitution lui a fait une blessure dont la plaie ne » sera peut-être jamais cicatrisée. » Ensuite il publia deux bulles, l'une concernant « le péché philosophique, » qui était une thèse enseignée par les.jésuites et qui consistait à soutenir que « l'homme peut commettre des actions condamnables sans offenser Dieu, s'il n'a point connaissance de » la Divinité ou s'il n'a point songé à Dieu pendant qu'il agis- » sait. » Le second décret rendu par sa Sainteté était relatif à la fameuse protestation d'Innocent XI sur la régale. La bulle était ainsi conçue :

« Voulant marcher sur les traces d'Innocent XI, notre » prédécesseur d'heureuse mémoire, qui a improuvé, an- » nulé et cassé tout ce qui s'était fait dans l'affaire de la ré- » gale avec tout ce qui s'en est suivi; voulant en outre qu'on » regarde comme bien spécifiés ici les actes émanés de l'as- » semblée de 1682, tant en ce qui concerne l'extension du » droit de régale qu'en ce qui touche la déclaration sur la » puissance ecclésiastique, et les mandats, arrêts, décrets, » édits et ordonnances du clergé, du parlement et du roi de » France, nous déclarons, après mûre délibération et en » vertu de la plénitude de notre autorité apostolique, que » toutes les choses et chacune des choses qui ont été faites » touchant l'extension du droit de régale, la déclaration sur

» la puissance ecclésiastique et les quatre propositions qu'elle » contient, ont été, sont et seront de plein droit, nulles, » invalides, illusoires, pleinement et entièrement destituées » de force et d'effet; que personne n'est tenu de les observer, » lors même qu'il aurait prêté serment de le faire; enfin, » nous déclarons qu'on doit les regarder comme non ave- » nues, comme n'ayant jamais existé, et nous protestons » devant Dieu, contre elles, de leur nullité. »

Alexandre VIII n'osa pas toutefois promulguer cette bulle d'anathème contre les quatre propositions du clergé français; il imita la prudente réserve de l'un de ses prédécesseurs, renferma sa protestation dans les archives du Vatican, et en remit la publication à un temps plus favorable. Son hypocrisie lui réussit à merveille. Le grand roi attribua la modération du pontife à sa reconnaissance; et pour lui donner une preuve éclatante de satisfaction, il lui rendit Avignon et le comtat Venaissin.

Louis XIV ne tarda pas à se repentir d'avoir fait cette restitution, car peu de jours après il reçut la nouvelle que le pape, à son lit de mort, avait lancé une bulle terrible contre la régale.

Sa Sainteté Alexandre VIII avait rendu le dernier soupir le 30 janvier 1691.

INNOCENT XII,

LÉOPOLD Ier, empereur d'Allemagne. — **250e PAPE.** — **LOUIS XIV,** roi de France.

Vacance du saint-siége. — Élection d'Innocent XII. — Il publie une bulle contre le népotisme. — Politique du nouveau pontife. — Sa Sainteté veut abaisser l'orgueil de Louis XIV. — Le monarque dévot se soumet au saint-siége. — Lâcheté de Louis XIV. — Querelles sur le quiétisme entre Fénélon et Bossuet. — Histoire de madame de la Mothe-Guyon. — Ses doctrines singulières. — Ses amours mystiques. — Bossuet fait condamner cette femme singulière. — Bulle contre le livre des Maximes des saints. — Fénélon est déclaré hérétique. — Partialité de Louis XIV dans la querelle de Bossuet et de Fénélon. — Lettre de Fénélon sur le roi de France. — Jubilé séculaire. — Mort du pontife. — Réflexions sur l'histoire de l'Église pendant le dix-septième siècle.

Il se manifesta une telle division parmi les cardinaux qui étaient appelés à donner un successeur au pontife Alexandre VIII, que pendant six mois entiers il fut impossible à l'un des compétiteurs à la chaire de saint Pierre d'obtenir la majorité; enfin, grâce aux millions de la France, Antonio Pignatelli l'emporta sur ses concurrents. Louis XIV, malgré la déception qu'il avait éprouvée de la part d'Alexandre VIII, persista dans son projet de vouloir un pontife dévoué à ses intérêts, et dépensa jusqu'à quinze millions pour acheter les

voix des cardinaux, et faire nommer pape, sous le nom d'Innocent XII, Antonio Pignatelli, vieillard rusé, souple et persévérant, qui avait promis à l'ambassadeur français d'approuver sans restrictions la régale.

Le saint-père était originaire de Naples et issu d'une ancienne famille de la Calabre ultérieure; il avait été successivement vice-légat du duché d'Urbino, inquisiteur de Malte, gouverneur de Viterbe, nonce à Florence, en Pologne et à Vienne, secrétaire de la congrégation des évêques, maître d'hôtel de Clément X, évêque de Faënza, légat de Bologne, métropolitain de Naples et cardinal.

Dans l'exercice de ces diverses charges il avait acquis une grande expérience du gouvernement de l'Église, et était à même de reconnaître qu'en abandonnant les intérêts du saint-siége pour ne s'occuper que de ceux de leur famille, les pontifes étaient arrivés à saper eux-mêmes les bases sur lesquelles reposait l'édifice de la papauté. Il résolut donc de suivre un système de conduite entièrement différent; il déclara qu'il voulait extirper l'affreux népotisme qui scandalisait les peuples et ruinait l'Église depuis plus de deux siècles; il fit souscrire par tous les membres du sacré collége une bulle qui enlevait toute distinction extraordinaire aux neveux des papes, avec obligation aux cardinaux présents et futurs de la confirmer par serment à chaque nouveau conclave, et à tous les pontifes d'en faire de même.

Pour fortifier par l'exemple la règle qu'il venait de prescrire, il ne donna ni bénéfice ni dignité à ses parents, qui étaient nombreux, et il leur défendit même de se présenter à Rome. Il rendit des ordonnances pour réformer les dé-

penses de la chambre apostolique, et poussa l'économie dans son intérieur jusqu'à défendre à son maître d'hôtel de dépenser plus d'un teston pour ses repas. Il supprima les charges inutiles, ainsi que les pensions dont son prédécesseur avait grevé le trésor, et qui s'élevaient au chiffre énorme de deux cent millions d'écus.

Après avoir mis de l'ordre dans l'administration civile, Innocent XII voulut faire des réformes dans l'organisation du clergé régulier et séculier; mais là, il éprouva de telles résistances, qu'il n'osa pas toucher à l'ancien ordre de choses, et qu'il fut contraint de laisser incomplète son œuvre de régénération politique et religieuse. Tous ses efforts, toute sa persévérance, vinrent se briser contre l'obstination des congrégations religieuses; et il fut obligé de tolérer, comme par le passé, les débordements des moines et des nonnes, et les honteux scandales des princes de l'Église et des ecclésiastiques romains.

Dans les questions politiques qu'il eut à débattre avec les puissances étrangères, Innocent XII fut plus heureux que dans ses débats avec les moines : malgré les promesses qu'il avait faites à Louis XIV d'approuver la régale, il sut amener ce monarque superbe à lui rendre sa parole et à se soumettre à ses volontés. L'habile pontife se servit, pour en venir à ses fins, du Père la Chaise, confesseur du roi, et de la Maintenon, qui était unie par un mariage secret à Louis XIV. L'un et l'autre inspirèrent au dévot monarque des terreurs religieuses au sujet de la régale, et lui arrachèrent un édit qui enjoignait aux ecclésiastiques du royaume d'envoyer à la cour de Rome une rétractation des décisions qu'ils avaient

prises par son ordre, et qu'ils eussent à déclarer, en témoignage de leur repentir, qu'ils regardaient leurs propres décrets comme nuls et coupables, et qu'ils juraient une obéissance passive et absolue au saint-siége. De son côté, le lâche despote écrivit la lettre suivante :

« Très-saint père, j'éprouve une grande joie en voyant » tout ce que votre Sainteté accomplit pour les avantages de » l'Église et l'avancement de notre sainte religion, ce qui » redouble mon respect filial envers votre personne; aussi » je cherche à lui faire connaître par les plus fortes preuves » que j'en puisse donner, combien ma soumission au saint- » siége est sincère. J'ai publié les décrets nécessaires pour » empêcher que les choses contenues dans mon édit de » 1682, touchant la déclaration faite par le clergé de France, » fussent observées à l'avenir. Je désire que non-seulement » votre Sainteté soit instruite de ma docilité à ses ordres, » mais encore que toute l'Europe connaisse, par cette marque » éclatante de ma soumission, combien je vénère vos grandes » qualités. Je ne doute pas que votre béatitude ne réponde à » l'affection que je lui porte par toutes les démonstrations » de sa miséricorde paternelle, et je prie Dieu qu'il conserve » à votre Sainteté des années aussi heureuses que le souhaite, » très-saint père, votre très-dévot fils, Louis, quatorzième » du nom, roi de France et de Navarre. »

Si cette lettre n'était tout entière de la main de Louis XIV, on la croirait écrite par Tartufe sous la dictée d'Escobar, tellement le grand roi se joue avec impudeur de la vérité, de la bonne foi et de la raison !

C'est ainsi que se termina l'affaire de la régale, pour la-

quelle depuis onze ans la France avait été en hostilités incessantes avec le saint-siége.

Dès qu'Innocent XII eut obtenu ce triomphe, il se détacha immédiatement de la ligue formée contre la France, et rompit en visière avec l'Empire et avec l'Espagne; il réclama même contre les investitures de quelques fiefs compris dans les états de l'Église, qui avaient été conférés par Léopold, et fit publier par le camerlingue un décret par lequel il déclarait, au nom de la plénitude de sa puissance, que les revenus des fiefs inclus dans les provinces du saint-siége seraient réunis au fisc apostolique. Les ambassadeurs Martinitz et Lamberg protestèrent inutilement contre cet abus de pouvoir; le pape persista dans ses prétentions, et se sépara violemment de son ancien allié, entraînant dans sa défection quelques princes de l'Italie et le duc de Savoie.

Plusieurs historiens émettent l'opinion que le souverain pontife, en prenant le parti de la France, ne suivait pas ses propres inspirations, mais bien celles qui lui étaient suggérées par les jésuites; qu'il cédait en cela aux craintes que lui inspiraient les bons Pères sur son existence. Ils font valoir, à l'appui de cette assertion, les bulles que fulmina le saint-père contre le jansénisme et surtout contre les disciples d'Antoine Arnauld.

Ce docteur célèbre, après avoir longtemps combattu le despotisme des rois, l'absolutisme des papes et la morale corruptrice des jésuites, s'était réfugié dans les Pays-Bas pour échapper à la tyrannie de Louis XIV, et vivait dans une retraite ignorée, sans fortune et sans serviteurs, lui dont le neveu avait été ministre d'état et qui avait refusé d'être cardinal!

Il n'avait pour le consoler dans son exil que Nicole, un de ses anciens compagnons de Port-Royal, auquel il fit cette belle réponse, un jour que celui-ci se laissait aller au découragement et cherchait à lui persuader qu'il était temps pour eux de se reposer : « Nous reposer! quand l'humanité » souffre! et n'aurons-nous pas assez de l'éternité tout en- » tière pour nous reposer? » Ce redoutable adversaire des oppresseurs du peuple resta sur la brèche jusqu'à ses derniers moments; sa grande âme le soutint au milieu des épreuves et des adversités, donna une vigueur extraordinaire à un corps qui était en apparence faible et languissant, et lui permit de continuer ses admirables travaux jusqu'à une extrême vieillesse.

« Enfin, après une carrière si orageuse et si malheureuse, » dit Voltaire, selon les idées ordinaires qui mettent le mal- » heur dans l'exil et dans la pauvreté, sans considérer la » gloire, les amis et une vieillesse active, qui furent le par- » tage de cet homme fameux, » Arnauld vit approcher la mort sans trouble ni faiblesse, et il expira entre les bras du père Quesnel, à Bruxelles, le 8 août 1694, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Il fut inhumé dans le sanctuaire de la paroisse Sainte-Catherine.

Comme rien dans un homme aussi extraordinaire ne peut être indifférent, nous transcrirons le portrait que nous en a laissé un de ses disciples. L'extérieur d'Arnauld, dit-il, ne prévenait point en sa faveur; sa taille était petite et sa tête d'une grosseur disproportionnée; ses traits auraient même annoncé de la stupidité, sans la vivacité de ses yeux qui révélait le feu de son génie. Ce docteur, si terrible la plume à la

main, était le meilleur des hommes dans l'intimité et dans le monde, où il apportait des mœurs simples et douces. Sa conversation était grave et réfléchie, sans exclure pourtant une honnête gaieté; sa mémoire était véritablement prodigieuse et lui fournissait toujours, à point nommé, quelque trait de ce que les auteurs avaient dit de plus saillant sur ce qui faisait le sujet de l'entretien. Il possédait à fond les poëtes latins; il n'était pas seulement profond dans la théologie, dans l'intelligence de l'Écriture, dans la science ecclésiastique; il était encore versé dans la dialectique, dans la géométrie, dans la grammaire, dans la rhétorique. Il a écrit environ cent quarante volumes en différents formats, dont plusieurs ont été faits en société avec Pascal, Nicole et Lamy, outre les correspondances qu'il entretint toute sa vie avec les savants d'Italie, d'Allemagne et de France. Le lieu de sa sépulture fut longtemps ignoré; mais son cœur fut porté à Port-Royal, puis transféré à Palaiseau. Les poëtes les plus illustres lui firent des épitaphes, et Boileau ne craignit pas de déplaire à Louis XIV en consacrant des vers à la mémoire du grand Arnauld. Sa mort enleva aux partisans de Jansénius le plus habile défenseur qu'ils eussent jamais eu, et les jésuites furent délivrés du plus redoutable de leurs adversaires.

Les bulles d'Innocent XII arrivaient donc fort à propos pour raviver les anciennes querelles des molinistes et des jansénistes, et pour assurer le triomphe des enfants d'Ignace. Fort heureusement les censures ne produisirent pas un grand effet sur les esprits, l'attention se trouvant captivée par la réapparition du quiétisme et par les discussions du célèbre Fénélon, archevêque de Cambrai, et de l'illustre Bos-

suet, évêque de Meaux, qui s'étaient déclarés l'un défenseur, l'autre persécuteur des nouvelles doctrines sur l'amour pur.

Parmi ses propagateurs les plus ardents, cette secte comptait un moine barnabite appelé le Père Lacombe, et une jeune femme, sa pénitente, nommée Jeanne Bouvier de la Mothe-Guyon. Cette femme, devenue célèbre autant par la singularité de son existence que par la bizarrerie de ses doctrines, était fille de Claude Bouvier, seigneur de la Mothe-Vergonville, maître des requêtes. Ses parents l'avaient placée fort jeune dans un couvent de Montargis pour y faire son éducation, et ne l'en avaient retirée qu'à l'âge de douze ans. Devenue jeune fille, Jeanne montra un penchant irrésistible pour la vie ascétique, et voulut se faire religieuse de la Visitation. Son père s'opposa fortement à ce projet, et ne voyant d'autre moyen de combattre l'exaltation de sa fille que le mariage, il lui fit épouser un riche habitant de la province, nommé Jacques Guyon.

De cette union naquirent cinq enfants en douze années. Jeanne Guyon venait d'accoucher de sa fille, qui fut depuis duchesse de Sully, lorsque son mari mourut. Elle avait vingt-huit ans, elle était belle, riche, remplie de grâces et d'esprit. C'est alors qu'elle lia, par lettres, des rapports avec le Père Lacombe, moine barnabite, dont le couvent était situé près de Thonon, dans le Chablais, et qu'elle avait eu déjà occasion de voir à Paris. Elle lui confia ses pensées les plus secrètes et lui demanda des conseils pour la direction de sa conscience. Deux jours après, le barnabite lui répondit qu'il s'était mis en prières pour obtenir de Dieu la connaissance parfaite des mystères de son âme ardente; que Jésus-Christ

lui était apparu et lui avait révélé qu'il la destinait à un ministère extraordinaire.

Jeanne Guyon voulut immédiatement se mettre en état de remplir la sainte mission à laquelle Dieu l'appelait; elle choisit des précepteurs à ses enfants, abandonna leur garde-noble, qui était d'une grande importance, ne se réserva sur ses propres biens qu'une modique pension, et vint mettre son cœur et son existence à la disposition du Père Lacombe, pour qu'il s'en servît suivant les desseins de la Providence. Ce moine faisait profession de la mysticité la plus subtile et la plus raffinée; et, au dire des antagonistes du quiétisme, il gouvernait d'une manière absolue ses dévotes en abusant du système de spiritualité, qui fait considérer les actes extérieurs comme indifférents, et les péchés comme des épreuves salutaires pour dompter notre orgueil et acquérir la perfection intérieure. On prétendait même qu'il s'attachait doublement ses pénitentes par les charmes de sa doctrine et par les jouissances sans remords qu'il leur permettait.

Le Père Lacombe sortit de son couvent et accompagna la belle Jeanne dans le diocèse de Genève, où ils dogmatisèrent; mais l'évêque, scandalisé de l'étrangeté de leurs doctrines, interdit le père Lacombe et le chassa du diocèse avec sa pénitente. Ils se retirèrent alors l'un et l'autre dans la ville de Grenoble, où Jeanne Guyon publia, avec approbation du clergé de la province, « le moyen court et facile pour faire » l'oraison; » et le barnabite, son « Analyse sur l'oraison » mentale. »

Dans ces ouvrages, les deux quiétistes développaient leurs principes sur la nécessité de s'anéantir jusqu'à une inaction

complète, pour laisser Dieu opérer seul; ils expliquaient que la voie intérieure n'admet ni lumière, ni amour, ni désir; ils prétendaient que dans l'oraison les fidèles peuvent se passer même de la connaissance de Dieu, qu'ils ne doivent jamais songer ni au châtiment, ni à la récompense, ni à la mort, ni à la vie, ni à l'éternité, ni aux saints, ni à la Vierge, ni à l'humanité du Christ, ni aux attributs de Dieu.

Outre son livre sur « le moyen court et facile de faire l'oraison, » Jeanne Guyon publia « le Cantique des cantiques expli» qué selon le véritable sens mystique, » et un troisième ouvrage appelé « la Règle des associés à l'enfance de Jésus » et les Torrents. ».

Cette dernière publication est sans contredit la plus remarquable sous le rapport de la singularité des doctrines et de l'extravagance des opinions qui s'y trouvent développées. Entre autres choses, Jeanne Guyon explique « que Dieu ôte » quelquefois à l'âme parfaite tout don, toute grâce, toute » vertu, et cela pour toujours; que la fidélité de cette âme » consiste alors à se laisser ensevelir et écraser, à souffrir sa » puanteur, et à se laisser pourrir dans toute l'étendue de la » volonté de Dieu, sans chercher même à éviter la corrup» tion; qu'elle doit n'avoir plus de conscience, se confesser » sans se repentir, et communier comme on va dîner; qu'elle » doit être heureuse de se voir en horreur aux autres et ou» bliée de Dieu, qui la laisse s'abîmer dans la pourriture. » Elle affirmait que cet abandon absolu était le plus sublime » état où la grâce pût élever une âme; qu'alors les quiétistes » éprouvaient des jouissances infinies et avaient des visions » qu'elle ne pouvait raconter aux profanes, de peur de salir

l'imagination, quoiqu'elles laissassent l'esprit net et entière-
» ment occupé de pensées mystiques. »

Jeanne Guyon prétendait qu'elle était arrivée à un point de perfection tellement sublime, qu'elle voyait clair dans le fond des âmes, et exerçait sur elles aussi bien que sur les corps une autorité miraculeuse. Dans ses extases, elle se disait si remplie de grâces pour elle et pour les autres, qu'elle courait à chaque moment un danger prochain d'étouffer, et qu'elle ordonnait qu'on la soulageât en la délaçant. Quelquefois elle engageait simplement les assistants à s'asseoir en silence à ses côtés; et elle affirmait que du réservoir divin de son cœur, il se faisait un dégorgement qui la dégageait avec suavité; et que ses acolytes, enfants de sagesse, recevaient de leur mère la mesure d'aliment qui convenait à chacun d'eux.

Enfin, après cinq années de courses et d'aventures, de succès et de traverses, le Père Lacombe et sa belle pénitente terminèrent ce qu'ils appelaient leurs missions, et revinrent à Paris, où l'archevêque, croyant trouver de la conformité entre leurs doctrines et les erreurs de Molinos condamnées par le saint-siége, voulut mettre un terme à leurs prédications, envoya le Père Lacombe à la Bastille, et confina Jeanne Guyon dans le couvent des Filles de la Visitation, au faubourg Saint-Antoine, pour y faire pénitence. Mais il arriva qu'au lieu de se convertir et de céder aux pieuses exhortations des nonnes de la Visitation, ce fut la nouvelle recluse qui entraîna toutes ses compagnes dans les doctrines de l'amour pur désintéressé.

La cousine de Jeanne Guyon, madame de la Maisonfort, qui avait été placée par la Maintenon à Saint-Cyr pour y per-

fectionner l'éducation des jeunes pensionnaires, se prit d'enthousiasme pour sa parente, et en parla à la cour comme d'une sainte persécutée. Les duchesses de Béthune, de Beauvilliers, de Chevreuse et de Mortemart, devinrent également ardentes quiétistes, et bientôt Jeanne Guyon fut à la mode.

Par l'entremise de ses nouvelles protectrices, la belle Jeanne fut mise en liberté et obtint même l'insigne faveur d'être présentée à madame de Maintenon. Ses infortunes, sa résignation, son éloquence entraînante lorsqu'elle parlait de Dieu, sa beauté remarquable, la rendirent intéressante aux yeux de la favorite et lui valurent son amitié. Jeanne Guyon fut admise dans l'intimité du roi, et compta bientôt parmi ses filles spirituelles toutes les nobles élèves de Saint-Cyr.

Ce fut dans cette maison qu'elle rencontra Fénélon et que commença la liaison de l'ardente quiétiste et du tendre abbé. « Celui-ci, adonné depuis longtemps à un spiritualisme raffiné, dit Saint-Simon, goûta les doctrines de Jeanne, et » affirma à la Maintenon que la quiétiste était la plus sublime » des saintes. C'est alors qu'il devint le directeur des brebis » distinguées du petit troupeau que Jeanne Guyon s'était fait, » affectant néanmoins de ne les conduire que sous la direc- » tion de cette prophétesse, qui était introduite dans le sanc- » tuaire de la conscience de ces gentilles pucelles. En outre » elle faisait des échappées continuelles à Paris, chez mon- » seigneur le duc de Bourgogne lui-même, où elle faisait des » instructions à ses fidèles ordinaires, madame de Morstein, » la comtesse de Guiche et d'autres nobles dames qui se dérobaient à la cour pour venir profiter de la manne que Jeanne » Guyon répandait dans le désert de leur âme. »

Un événement vint troubler le petit troupeau; Fénélon fut nommé à l'archevêché de Cambrai. Tous les quiétistes se récrièrent, car c'était le siége de Paris qu'ils voulaient pour leur directeur, et non celui de Cambrai, qu'ils considéraient avec mépris comme un diocèse de campagne. L'archevêché de Paris aurait mis en effet Fénélon à la tête du clergé, dans une place de confiance immédiate et durable, eût obligé chacun à compter avec lui, et l'eût mis dans une situation à tout oser pour Jeanne Guyon et pour sa doctrine, qui se propageait avec une extrême rapidité. Cependant quelque mystérieuses que fussent les réunions des adeptes de Jeanne, les jésuites parvinrent à en pénétrer le secret; ils s'effrayèrent alors du nombre et de la qualité des disciples de la quiétiste; ils attaquèrent ses ouvrages et cherchèrent à soulever des scrupules dans la conscience de Louis XIV : ils y réussirent. Le grand roi, craignant d'avoir cédé à de coupables inspirations en protégeant une femme accusée de quiétisme, voulut que le Père Bourdaloue examinât ses doctrines; et d'après l'opinion du prédicateur, il lui fit signifier qu'elle eût à interrompre ses visites à Saint-Cyr.

Madame de Maintenon écrivit de son côté à Jeanne Guyon, qu'elle devait, pour sa propre sûreté, quitter Paris et se retirer dans quelque village, en ayant même le soin de ne découvrir le lieu de sa retraite à personne. La pauvre persécutée obéit, chercha à se soustraire à tous les regards et à se faire oublier, mais il était trop tard; l'attention publique se trouvait éveillée par les jésuites; et ceux-ci tenant à honneur de montrer leur pouvoir sur l'esprit du roi, résolurent de la perdre. D'abord ils firent circuler une espèce de confession

attribuée au Père Lacombe, et dans laquelle le barnabite demandait pardon à Dieu et aux hommes d'être tombé avec sa belle pénitente dans des excès et des misères d'une affreuse immoralité; d'avoir été précipité par un entraînement de folie et de fureur dans des désordres que la loi défend, sans néanmoins qu'il eût l'intention de mal faire, et seulement parce qu'il s'était figuré que Dieu exigeait de lui qu'il accomplît toutes ces abominations, quoiqu'il en eût prévu les terribles conséquences. Ensuite les bons Pères répandirent adroitement les allégations les plus calomnieuses sur Jeanne, accréditèrent les soupçons les plus outrageants pour son honneur, et cherchèrent à faire croire qu'elle se cachait pour éviter la honte d'être démasquée aux yeux de tous.

Jeanne Guyon, instruite par Fénélon des accusations scandaleuses dont elle était l'objet, prit le parti de sortir de sa retraite, et demanda à être jugée, elle et ses écrits, par une commission composée en nombre égal d'ecclésiastiques et de laïques. Sa requête fut agréée : le roi nomma une commission composée de trois juges ecclésiastiques, Bossuet, évêque de Meaux, monseigneur de Noailles, évêque de Châlons, et Tronson, supérieur du séminaire de Saint-Sulpice; mais il refusa de leur adjoindre trois laïques. Jeanne obtint seulement, par le crédit de madame de Maintenon, que Fénélon, qui n'était point encore installé à l'archevêché de Cambrai, fût admis dans le sein de l'assemblée.

Les quatre prélats tinrent leurs réunions au village d'Issy, ce qui les fit appeler « les conférences d'Issy. » Dès la première séance, Bossuet avoua qu'il connaissait très-imparfaitement les ouvrages mystiques de l'accusée, et pria Fénélon

d'en faire des extraits. L'archevêque de Cambrai se rendit à l'invitation de Bossuet, dans l'espérance d'être utile à son amie et de faire triompher son innocence.

Malheureusement, pour prévenir le jugement qui allait être porté, le métropolitain de Paris, à l'instigation des jésuites, revendiqua le droit de décider seul une cause qui se plaidait dans son diocèse; et avant que les prélats eussent eu le temps de se former une opinion sur les doctrines de Jeanne Guyon, il publia un mandement par lequel il condamna la célèbre quiétiste comme enseignant des propositions fausses, tendant à l'hérésie, contraires à la parole de Dieu, capables de scandaliser les fidèles et d'offenser les oreilles pieuses.

Ce qu'il y eut de plus remarquable dans cette censure, c'est qu'elle fut prononcée par un prélat qui ne connaissait ni les livres qu'il anathématisait ni aucun des ouvrages de piété qui paraissaient, et cela au dire de Fénélon lui-même.

Les commissaires d'Issy ne pouvant donner gain de cause à Jeanne Guyon contre l'archevêque, la condamnèrent également; toutefois ils procédèrent avec plus de ménagements, et au lieu de censurer les livres qui étaient soumis à leur examen, ils composèrent trente-quatre articles diamétralement opposés aux principes enseignés par les quiétistes, les présentèrent à Jeanne et la déterminèrent à y souscrire. Elle signa en outre les instructions pastorales qui furent publiées à l'appui des articles anti-mystiques, et fit une abjuration authentique de son prétendu apostolat.

Cette soumission lui valut un certificat favorable de Bossuet, attestant de son innocence et de son orthodoxie. Mais bientôt elle se laissa entraîner par ses inspirations, et re-

commença à propager les doctrines du quiétisme. Les jésuites demandèrent immédiatement au roi une lettre de cachet, et la firent conduire à Vincennes et ensuite à la Bastille.

Bossuet fit alors paraître un livre intitulé « Des états d'o- » raisons, » dans lequel l'auteur censurait sévèrement la célèbre quiétiste. L'évêque de Meaux voulut faire approuver son ouvrage par Fénélon, qui s'y refusa, sous le prétexte fort honorable qu'il avait promis de condamner les erreurs de Jeanne Guyon et non sa personne; l'archevêque de Cambrai annonça même à son collègue qu'il ne se ferait nullement scrupule de témoigner en toutes occasions de son estime pour cette femme; qu'il ne dénoncerait jamais à l'Église comme digne du feu celle qui n'avait d'autre tort à ses yeux que de ne pas savoir s'expliquer d'une manière assez lucide, et dont il connaissait suffisamment les sentiments religieux. Le vertueux prélat ne s'en tint pas à cette protestation en faveur de son ancienne amie, il résolut d'agir activement auprès de monseigneur de Noailles, qui avait été nouvellement promu à l'archevêché de Paris; il lui rendit plusieurs visites, en obtint l'élargissement de Jeanne Guyon de la Bastille et son admission dans une maison religieuse de Vaugirard; il fit plus encore, il entreprit la justification des doctrines de la pauvre recluse, et publia le livre remarquable intitulé « De » l'explication des maximes des saints sur la vie intérieure. »

Bossuet prit la plume pour répondre à Fénélon, attaqua son ouvrage sans ménagements, le dénonça à l'opinion publique comme une apologie cachée du quiétisme, une répétition des écrits de Jeanne Guyon, et il appela l'archevêque de Cambrai le nouveau Montan d'une seconde Priscille.

Fénélon riposta à son adversaire, se plaignit amèrement de ce que l'évêque de Meaux le faisait rêver les yeux ouverts et lui prêtait des raisonnements qu'il n'avait jamais tenus. Bientôt les discussions théologiques dégénérèrent en véritables disputes, et les deux prélats en vinrent jusqu'à se charger d'injures. Pour arrêter le scandale, le Père la Chaise intervint, se prononça en faveur de l'archevêque de Cambrai, et déclara que son antagoniste passait les bornes des convenances, et montrait une irritation qui était tout à fait contraire aux préceptes de la charité apostolique.

Bossuet, furieux du triomphe de Fénélon, courut se jeter aux pieds du roi, lui demanda pardon de ne pas avoir dénoncé plus tôt les abominables doctrines des nouveaux molinosistes, et accusa l'archevêque de Cambrai d'être le fauteur de l'hérésie des quiétistes. Cette fois, l'évêque de Meaux l'emporta sur son adversaire, grâce à l'appui de la Maintenon, qui ne pouvait pardonner à Fénélon son opposition à la publicité de son mariage secret avec Louis XIV. Sa majesté, après avoir écouté favorablement Bossuet, écrivit en cour de Rome pour solliciter la condamnation du livre des « Maximes des saints. »

Malgré les instances du monarque, sa Sainteté Innocent XII manifesta une grande répugnance à poursuivre un évêque qui s'était toujours montré un des plus zélés défenseurs de l'infaillibilité et de l'omnipotence pontificale; et, tout en se rendant aux désirs de Louis XIV, il procéda avec une extrême lenteur, dans l'espoir que le roi, qui avait déjà soixante ans et qui était usé par les débauches, viendrait à mourir dans l'intervalle. Il nomma pour examiner l'ouvrage

deux commissions qui tinrent, l'une douze conférences, et la seconde vingt et une, sans rien décider; une troisième commission employa cinquante-deux séances pour déterminer les propositions censurables dans le livre des « Maximes des » saints, » et trente-sept pour délibérer sur la manière dont sa Sainteté les censurerait.

Pendant que cette affaire occupait les théologiens romains, on préludait en France à une information contre le Père Lacombe, qui était détenu au château de Vincennes, et on le contraignait par la torture à signer un écrit dans lequel il exhortait Jeanne Guyon à se repentir de sa coupable intimité avec lui et avec l'archevêque de Cambrai.

Cette confession, arrachée à un pauvre moine qui était devenu presque fou par suite des mauvais traitements qu'il avait eus à subir, fut scandaleusement colportée dans Paris, pour jeter de l'infamie sur Fénélon et sur l'infortunée Jeanne. Ce fut en vain que le prélat réclama contre un pareil acte, et demanda justice des calomniateurs, dans une lettre qu'il envoya par un autre prélat à Louis XIV. Sa majesté, loin de donner la plus légère satisfaction à l'archevêque de Cambrai, s'emporta contre l'ambassadeur, appela Fénélon un fanatique protecteur du vice, et son amie une extravagante corrompue, et annonça qu'il allait sévir contre les deux coupables. En effet, dès le lendemain l'archevêque recevait un ordre d'exil du gracieux monarque, et madame de la Mothe Guyon était plongée de nouveau dans les cachots de la Bastille. Cette femme célèbre y resta une année entière, et n'en sortit que pour être exilée dans une des terres de son fils aîné, où elle vécut encore quinze années au milieu des pra-

tiques de la plus édifiante vertu. Quant au Père Lacombe, il fut transféré de Vincennes à Charenton, où il mourut fou.

Enfin arriva de Rome la bulle du saint-père où se trouvaient condamnées vingt-trois propositions du livre des « Maximes de saints. » L'archevêque de Cambrai, qui était déjà relégué dans son diocèse et qui avait reconnu l'inutilité de ses efforts pour résister à ses ennemis, ne voulut pas empirer sa position, et se soumit aux censures ecclésiastiques.

Ainsi se termina la querelle qui divisait les deux plus illustres prélats du dix-septième siècle, Fénélon et Bossuet. Et si l'on s'étonne de cet acharnement que montra Louis XIV dans ses persécutions religieuses contre le vertueux précepteur du duc de Bourgogne, qui fut plus tard dauphin de France, on trouvera l'explication de sa conduite dans l'admirable lettre que lui adressa Fénélon lors de son avénement au siége archiépiscopal de Cambrai : « Sire, depuis environ » trente ans vos principaux ministres ont ébranlé et renversé » toutes les anciennes maximes de l'état pour faire monter » jusqu'au comble votre autorité, qui était devenue la leur, » parce qu'elle était dans leurs mains. On n'a plus parlé de » l'état ni des règles, on a parlé du roi et de son bon plaisir; » on a poussé vos revenus et vos dépenses à l'infini ; on vous » a élevé jusqu'au ciel pour avoir effacé, disait-on, tous vos » prédécesseurs ensemble, c'est-à-dire pour avoir appauvri » la France entière, afin d'introduire à la cour un luxe mons» trueux et incurable. Ces infâmes ont voulu vous élever » sur les ruines de toutes les conditions de l'état, comme si » vous pouviez être grand en ruinant les peuples sur lesquels » votre grandeur est fondée.

» Vous avez été jaloux de votre autorité dans les choses » extérieures; mais pour le fond, chaque ministre a été le » maître dans l'étendue de son administration. Vous avez cru » gouverner parce que vous avez réglé les limites entre ceux » qui gouvernaient. Ils ont bien montré au public leur puis- » sance, et on ne l'a que trop sentie. Ils sont durs, hautains, » injustes, violents, corrupteurs; ils n'observent aucune » règle d'équité ni pour l'administration intérieure de l'état » ni pour les négociations étrangères; ils se contentent de » menacer, d'écraser, d'anéantir ceux qui leur résistent. Tous » leurs efforts ne tendent qu'à un but, celui d'éloigner de » votre personne les hommes de mérite qui pourraient leur » faire ombrage. Ils vous accoutument à recevoir sans cesse » des louanges outrées qui vont jusqu'à l'idolâtrie, et que » vous devriez rejeter avec indignation.

» Maintenant, grâces à vos ministres, votre nom est odieux » à toute la France, et la France est insupportable à tous ses » voisins; vous n'avez conservé aucun allié, parce que vous » n'avez voulu que des esclaves!

» Vous avez pour conseiller un archevêque corrompu, » scandaleux, incorrigible, faux, malin, artificieux, ennemi » de toute vertu et qui persécute tous les gens de bien; vous » vous en accommodez, parce qu'il ne songe qu'à vous » plaire par ses flatteries, et parce qu'il vous prostitue son » honneur. Vous lui sacrifiez les gens vertueux, vous lui » laissez tyranniser l'Église, et aucun prélat n'est traité aussi » bien que lui par votre majesté.

» Vous avez pour confesseur un jésuite vicieux qui n'aime » que les gens profanes et relâchés, qui est jaloux au su-

» prême degré de l'autorité que vous lui avez donnée. N'est-
» il pas honteux qu'un tel homme fasse les évêques à son
» choix et décide de toutes les affaires de conscience? Vous
» êtes seul en France, Sire, à ignorer qu'il ne sait rien, que
» son esprit est grossier, quoiqu'il ne laisse pas que d'a-
» voir de la ruse avec cette grossièreté d'esprit, que les
» jésuites mêmes le méprisent, et sont indignés de le voir si
» facile à l'ambition ridicule de sa famille.

» Vous avez fait d'un religieux un ministre d'état, et le
» ministre ne se connaît ni en hommes, ni en finances, ni en
» administration; il est la dupe de tous ceux qui le flattent
» et lui font de petits présents; il ne doute ni n'hésite sur
» aucune question difficile. Un autre ministre n'oserait déci-
» der seul; pour lui, il tranche toutes les questions, de peur
» d'avoir à rougir de son ignorance devant quelqu'un. Il
» marche hardiment, sans craindre de vous égarer; il penche
» toujours au relâchement, et cherche à épaissir les ténèbres
» autour de votre majesté. Ainsi, c'est un aveugle qui en
» conduit un autre; et, comme dit Jésus-Christ : « Ils tom-
» beront tous deux dans la fosse. »

» Tous ceux qui vous entourent redoutent de vous éclairer;
» cependant la France est aux abois. Qu'attendent-ils pour
» vous parler franchement? que tout soit perdu! Qu'ils par-
» lent, qu'ils parlent donc; qu'ils se retirent, si vous êtes tel-
» lement ombrageux qu'on ne puisse vous donner un con-
» seil; qu'ils abandonnent le roi, si le roi ne veut que des
» flatteurs autour de lui. S'ils restent, ils doivent vous dire la
» vérité : malheur, malheur à eux, s'ils ne la disent pas, et
» malheur à vous si vous n'êtes pas digne de l'entendre! »

Cette lettre, sublime d'éloquence et de courage, ne produisit d'autre résultat que d'exciter dans l'âme du dévot monarque une haine violente contre son auteur, et nous en avons vu les conséquences dans les persécutions que l'illustre Fénélon eut à subir lors de ses disputes avec Bossuet.

Le jubilé séculaire s'ouvrit enfin, et l'or des peuples vint s'engloutir dans le trésor apostolique; mais Innocent XII n'eut pas la joie de contempler les richesses qui s'amoncelaient dans les caves du Vatican; une fièvre lente, qui le minait depuis plusieurs mois, l'emporta le 18 septembre 1700.

Pendant le dix-septième siècle, nous avons vu les pontifes de Rome se consumer en efforts impuissants pour disputer aux rois les prérogatives de leur omnipotence, et en être réduits, pour sortir de leur nullité, à soulever des querelles théologiques, à faire naître des hérésies, à encourager même des attaques directes contre la religion, préférant ainsi le sarcasme et les luttes à l'indifférence et à l'oubli des hommes. Dans le dix-huitième siècle, nous verrons les orgueilleux successeurs de l'Apôtre terrassés par une légion de génies sublimes, et la France secouer enfin les doubles chaînes de la superstition et du despotisme, saper les fondements du colosse papal, briser les sceptres des rois et faire un pas de géant vers la conquête de la liberté !

FIN DU HUITIÈME VOLUME.

TABLE DU HUITIÈME VOLUME

DE

L'HISTOIRE DES PAPES.

FIN DE LA TABLE DU HUITIÈME VOLUME.